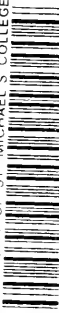


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE



3 1761 01886441 3



ST. BASIL'S SEMINARY

TORONTO, CANADA

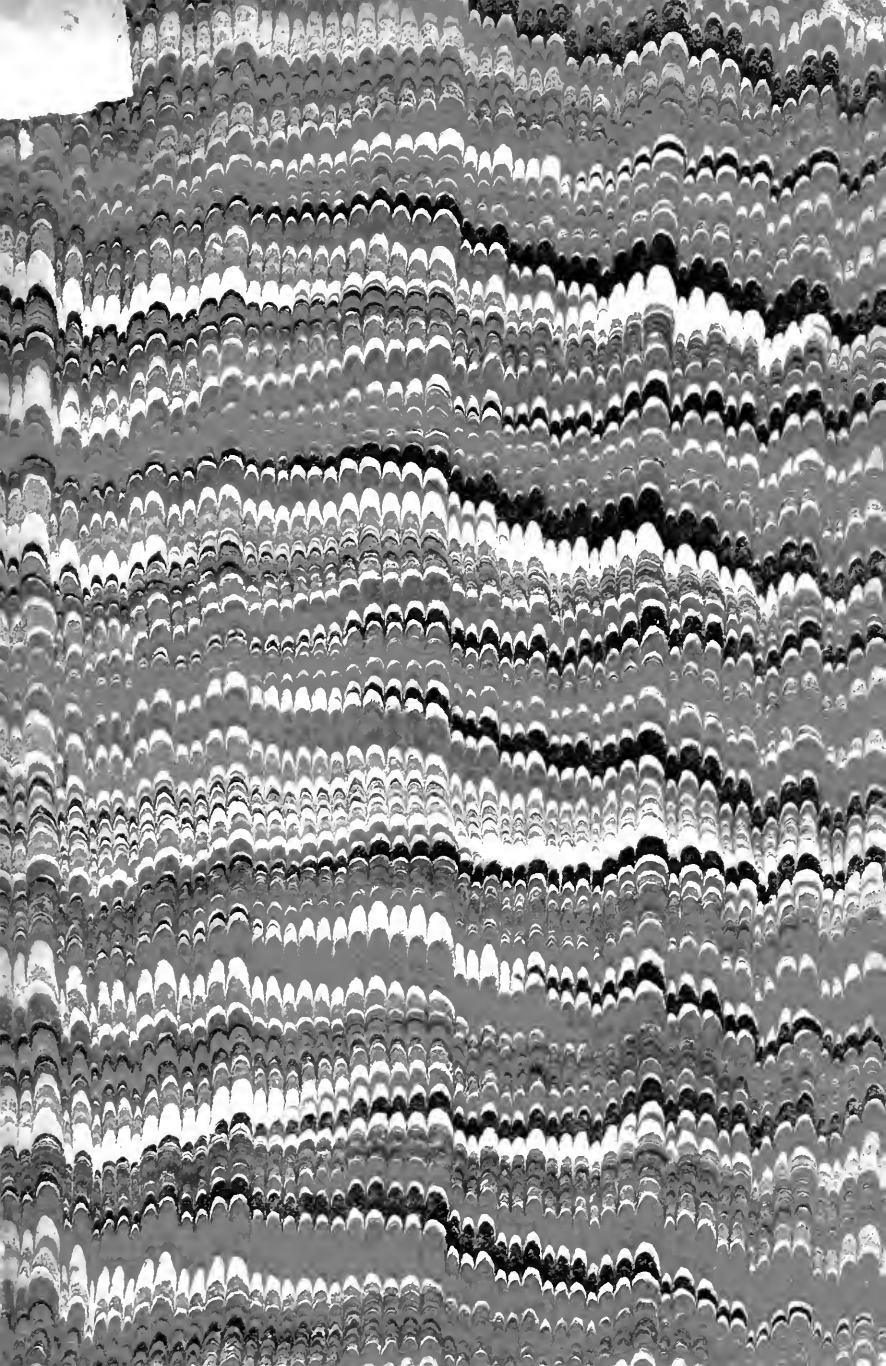
TRANSFERRED

LIBRARY

GIFT OF


St. Anne's Church, Detroit





TRANSFERRED





Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

LA
THÉOLOGIE AFFECTIVE
OU
SAINT THOMAS
D'AQUIN

Médité en vue de la

PRÉDICATION

par LOUIS BAIL

Docteur en Théologie

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET ANNOTÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, MISE EN FRANÇAIS MODERNE

ET EN HARMONIE

AVEC LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS DE L'ÉGLISE

ET LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

par M. l'Abbé BOUGAL

Docteur en Théologie et en Droit canonique

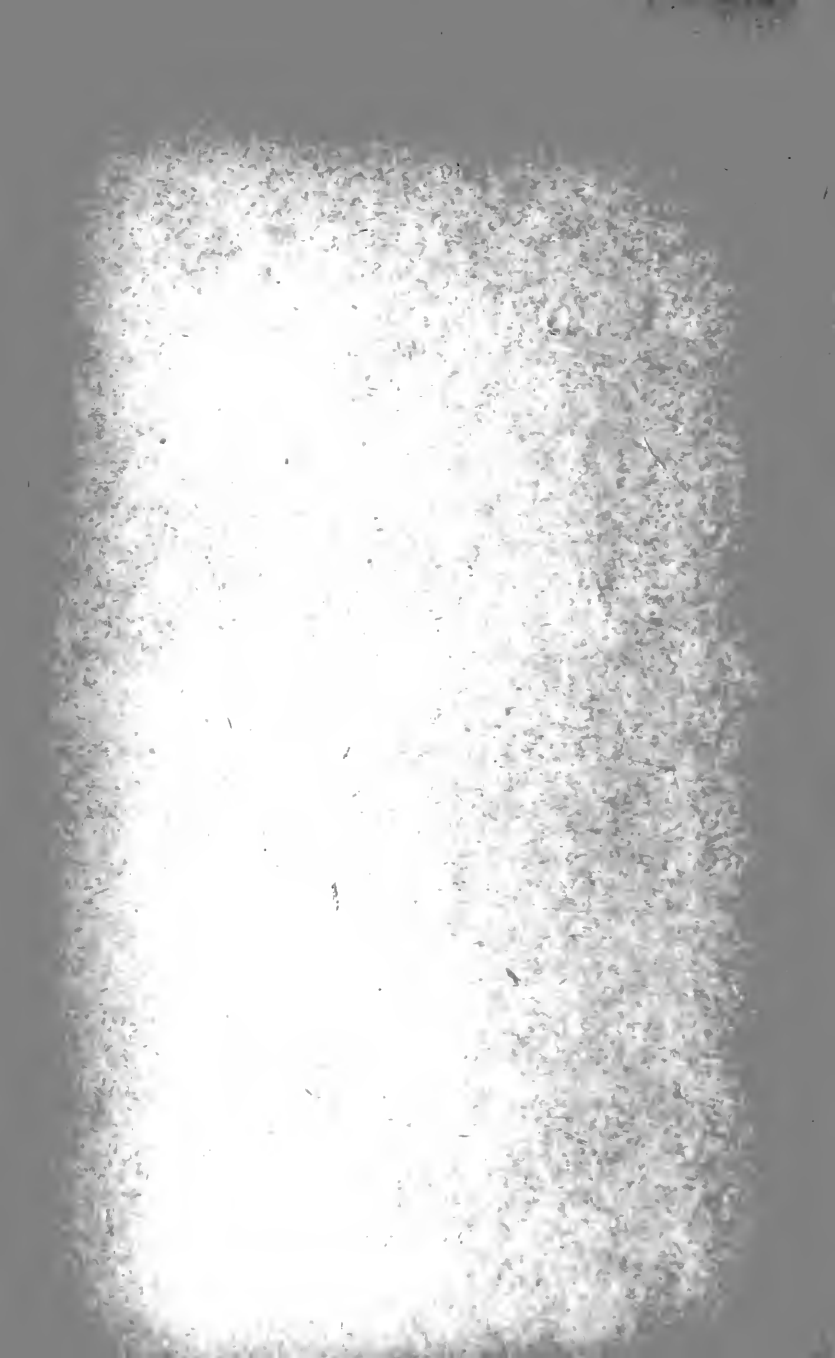
TOME SEPTIÈME

De l'Incarnation

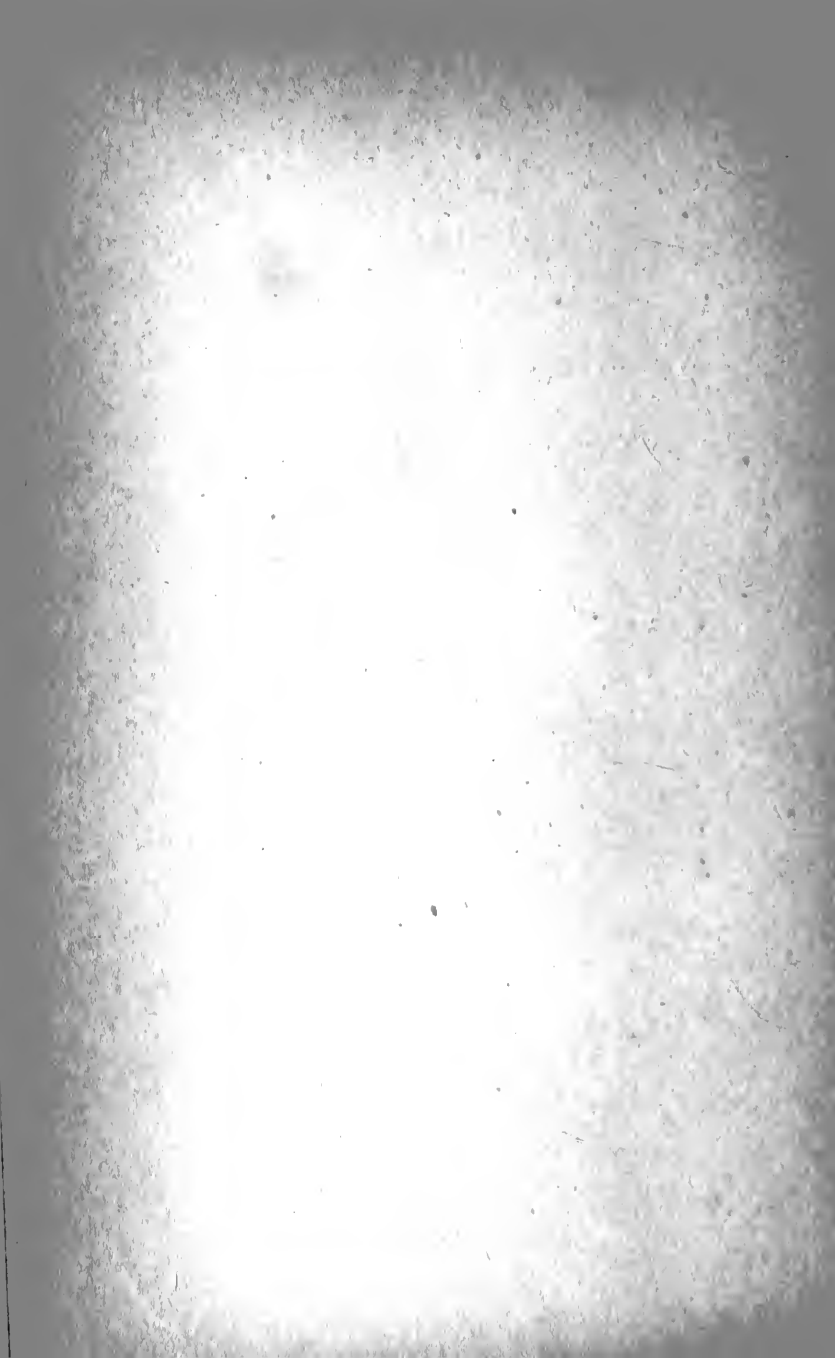
MONTRÉJEAU

(Haute-Garonne)

LIBRAIRIE J.-M. SOUBIRON, ÉDITEUR











LA
THÉOLOGIE AFFECTIVE
OU
SAINT THOMAS
D'AQUIN
EN MÉDITATIONS

PERMIS D'IMPRIMER

Toulouse, le 1^{er} mai 1905.

E. F. TOUZET,

v. g

SEP 11 1952

*L'Editeur se réserve tous les droits de reproduction
et de traduction.*

Ce volume a été déposé conformément aux lois
en mai 1905.

LA
THÉOLOGIE AFFECTIVE
OU
SAINT THOMAS
D'AQUIN

Médité en vue de la
PRÉDICATION

par LOUIS BAIL
Docteur en Théologie

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET ANNOTÉE AVEC LE PLUS GRAND SOIN, MISE EN FRANÇAIS MODERNE
ET EN HARMONIE

AVEC LES PLUS RÉCENTES DÉCISIONS DE L'ÉGLISE
ET LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DE LA SCIENCE

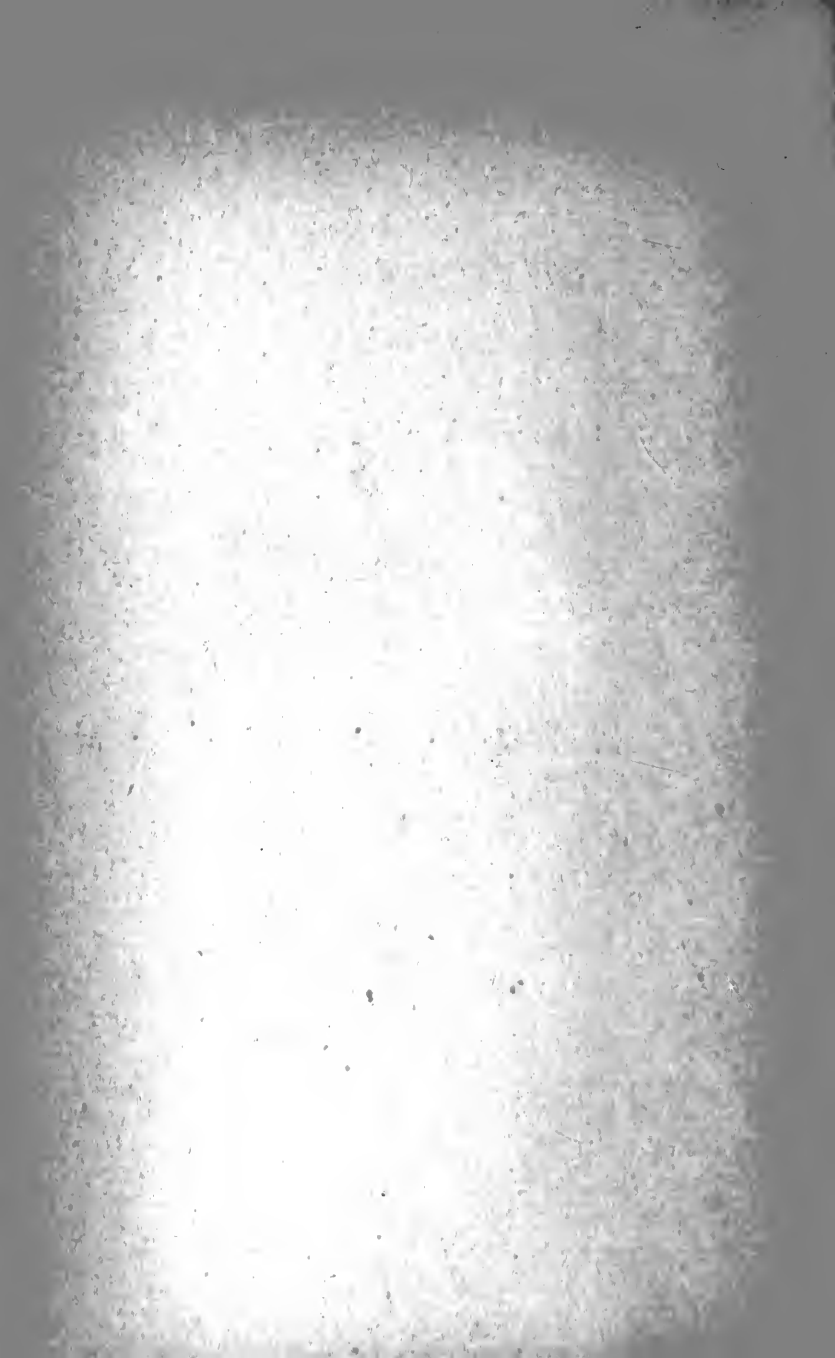
par M. l'Abbé BOUGAL
Docteur en Théologie et en Droit canonique

TOME SEPTIÈME

De l'Incarnation

MONTRÉJEAU
(Haute-Garonne)
LIBRAIRIE J.-M. SOUBIRON, ÉDITEUR

Droits de reproduction et de traduction réservés.



PRÉFACE

A PRÈS avoir eu l'avantage de nous élever à Dieu par les œuvres de la nature dans la première partie, par les œuvres de la grâce et des vertus dans la seconde, nous espérons nous élever vers lui dans la troisième partie par les œuvres de l'union hypostatique et par les appartenances de l'Incarnation, qui sont les grandeurs et les perfections de Jésus-Christ, les excellences de sa sainte Mère, les sacrements, canaux par lesquels la grâce coule dans nos âmes et enfin la résurrection générale. C'est la résurrection générale en effet qui fera participer les corps aux effets de la Passion de Jésus-Christ, comme les âmes y ont participé par les sacrements, et après qu'elle aura eu lieu, la gloire de Jésus-Christ éclatera aux yeux de tous les Saints pendant toute l'éternité. Dans la déduction de ces merveilles sublimes, ordinairement nous appuyons nos considérations sur plusieurs preuves, avant d'en venir aux affections, afin que par ce moyen leur vérité étant mieux gravée et mieux établie dans l'esprit, l'esprit les retienne

plus longtemps pour en faire son profit. Les considérations qui ne sont accompagnées d'aucune preuve passent légèrement et ne produisent que peu d'effet dans les âmes qui les prennent pour sujet de leur oraison. C'est le fait d'un homme sage, dit très bien l'ancien et le savant abbé Rupert (1), quand il construit une maison, de creuser profondément et de bâtir sur la pierre. « *La pluie est tombée, les fleuves ont débordé, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison ; mais elle n'a point été renversée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. (Math. 7.)* » *Fundata enim erat supra petram.* » Nous voulons ressembler à cet homme sage, car toutes les fois que nous voulons dresser l'édifice de quelque bon et fidèle discours, nous cherchons et nous tenons quelque chapitre convenable de l'autorité divine et canonique, soit des prophètes, soit des apôtres, afin d'édifier sur leur fondement, et nous bâtissons sur la terre ferme ; par conséquent si les pluies orageuses des séculiers et des sophistes, qui se plaisent à leur paille et à leur foin, et aux yeux de qui notre or et nos pierres précieuses sont méprisables, si, dis-je, les fleuves des hommes qui errent viennent heurter notre maison, elle ne tombera pas, parce qu'elle est fondée sur la pierre ferme. D'ailleurs, bien qu'il faille beaucoup estimer tout ce que saint Thomas a traité ci-devant et que la Méditation de semblables sujets soit très affective, il semble néanmoins que la troisième partie emporte la

1. *De glorificat. Trinit. et proc. Spirit. S. l. 4.*

palme et mérite la préférence, parce que dans cette partie il s'agit de Jésus-Christ, dont la connaissance est celle qui convient le mieux et d'une manière toute spéciale au chrétien, comme elle lui est des plus nécessaires. « *Tout me semble* « *une perte, disait saint Paul, au prix de cette* « *haute connaissance de Jésus-Christ, mon Sei-* « *gneur, propter eminentem scientiam Jesu* « *Christi Domini.* » (Phil. 3.) Il n'estimait rien de si haut et de si précieux que de connaître le Dieu-Homme, Jésus-Christ; or c'est le but de cette troisième partie d'imprimer et de former Jésus-Christ dans les esprits par la connaissance, dans les volontés par l'affection, et dans toutes les œuvres de la vie par l'imitation et la conformité avec ses saintes actions. C'est là une chose si haute et si sublime qu'on peut l'appeler l'œuvre des œuvres et l'action la plus haute et la plus divine du monde. Aussi est-ce l'action du Père éternel qui produit le Fils en lui-même et celle du Saint-Esprit qui forme Jésus-Christ dans le sein de la Vierge. C'est l'œuvre la plus sainte de l'Eglise qui le forme tous les jours par le ministère des prêtres dans la sainte Eucharistie et dans le cœur de ses enfants par la voix des prédicateurs, comme aussi par les écrits des Théologiens, qui impriment la ressemblance de son esprit, de ses sentiments, de ses dispositions et de sa conduite dans les cœurs qui s'y appliquent (1).

1. P. Eudes dans *La Vie et le Royaume de Jésus-Christ*. Part. 2.

Mais il faut que ce soit un Théologien qui compose ces écrits, parce que la matière en est très élevée et sublime, et que toutes sortes de personnes ne doivent pas les entreprendre. En témoignage de quoi il fut dit à saint Jean : « *Prends le livre de la main de l'ange* » (Apoc. 10); ce livre, dit un grand cardinal (1), est la vie de Jésus-Christ, et cet ange est un bon Théologien. Il est dit : « *Prends le livre de la main de l'ange* » parce qu'on doit apprendre les mystères de la vie de Jésus-Christ par un Théologien. Or il est vrai qu'il serait à souhaiter que Jésus-Christ, le Chef suprême des Théologiens, eût lui-même daigné écrire sur son être, sur ses facultés et sur ses œuvres merveilleuses; personne n'eût été plus capable de les représenter dignement que lui-même. Il nous eût été aisé dès lors d'apprendre dans ses livres l'excès de son amour, les faveurs de sa grâce, les merveilles de sa vie et la puissance de sa mort; nous n'eussions pas eu besoin d'aller chercher autre part l'objet de notre contemplation. Mais il ne lui convenait pas de nous enseigner par ses propres écrits, car il eût dû écrire ou conformément à la sublimité de son esprit et de sa doctrine, ou conformément à la portée de notre faible intelligence. S'il eût écrit de la première manière, personne n'eût pu le comprendre, et s'il eût écrit de la seconde manière, les hommes n'eussent pas eu de sa doctrine une idée plus haute que celle que leur

1. Hugo, cardinal. In hunc locum.

auraient donnée ses livres. (1). Il s'est donc abstenu d'écrire lui-même, mais en revanche le Saint-Esprit a inspiré les Evangélistes et les Apôtres d'écrire une partie de ces hautes merveilles. Depuis, les Pères de l'Eglise de siècle en siècle, et en dernier lieu les Théologiens sco-

1. D. Thom. III. q. 42. a. 4. En dehors de cette raison fondamentale que l'auteur emprunte à saint Thomas, on peut en alléguer d'autres 1) Saint Augustin nous avertit « *qu'il ne faut point dire que Jésus-Christ n'ait rien écrit, car ce sont ses membres qui ont écrit ce que le chef leur a fait connaître. En effet tout ce qu'il a voulu que nous lisions sur ce qu'il a fait et ce qu'il a dit, il a ordonné à ses apôtres comme à ses propres mains de l'écrire.* » (L. I. DE CONSENSU EVANGELIST. c. 7.) 2) Il semble que la seule écriture qui convenait au Verbe éternel, était, non pas une écriture tracée sur de fragiles feuilles avec une encre périssable, mais une écriture vivante gravée par son Esprit dans le cœur des hommes. « *J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leurs cœurs.* » (Jér. xxxi, 33.) C'est à ce passage du prophète que saint Paul fait allusion, quand il écrit aux Corinthiens (II Cor. III, 3) « *Vous faites voir à tout le monde que vous êtes la lettre de Jésus-Christ, dont nous avons été les secrétaires ; elle est écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair qui sont vos cœurs.* » 3) Il convenait que le Sauveur si profondément humble laissât à d'autres le soin d'exposer aux hommes sa doctrine si sublime, sa vie et sa mort si admirables, ainsi que son ascendant prestigieux sur les foules, conformément à cet avis de Salomon : « *Qu'un autre vous loue et non votre bouche, que ce soit un étranger et non vos propres*

lastiques ont employé toute la vigueur de leur esprit à en traiter exactement; ils ont recueilli ce qu'en avaient dit leurs devanciers et sont montés, pour ainsi dire, sur leurs épaules, afin de voir plus loin. De la sorte, ajoutant à l'enseignement des Pères tout ce qu'ils ont été capa-

« *lèvres* » (Prov. xxvii, 2); et afin que nul n'eût le droit de lui dire comme les Pharisiens : « *Vous vous rendez témoignage à vous-même; votre témoignage n'est point véritable.* » (Jean. viii. 13.) 4) Un livre écrit par Notre-Seigneur lui-même aurait considérablement diminué aux yeux des hommes l'autorité de tous les autres livres sortis de la plume des prophètes et des Apôtres, tandis qu'il voulait que sa doctrine fût reçue, quand elle nous est transmise par n'importe lequel de ses ministres, avec le même respect et la même foi que si elle nous venait directement de lui. 5) En dernier lieu, Jésus-Christ a voulu nous montrer combien est grande l'autorité qu'il a conférée à son Eglise, puisqu'il l'a mise en mesure de prêcher les vérités de la foi et de trancher toutes les questions religieuses avant d'avoir entre les mains un seul livre évangélique. — D'après Eusèbe (HISTOIRE ECCLÉS., I, 13, t. xx, col. 121) nous aurions une réponse écrite du Sauveur à une lettre que lui aurait adressée Abgar V, surnommé Uchama, roi d'Edesse. Mais aujourd'hui nous possédons le texte original de la DOCTRINE D'ADDAÏ, qui contient l'histoire de Thaddée, disciple du Sauveur envoyé à Edesse. Et nous pouvons affirmer que Jésus-Christ n'a point écrit à Abgar. Il fit au roi d'Edesse une simple réponse orale dont le sens est le même que celui de la lettre supposée. Eusèbe s'est donc trompé en prenant pour une réponse écrite la réponse verbale attribuée au Sauveur et conservée dans les archives d'Edesse.

bles de déduire de leurs principes par le raisonnement, ils ont fait voir par ce moyen que Jésus-Christ était un monde de grandeurs, un prodige d'élévation, de raretés et de singularités adorables, en même temps qu'un inépuisable abîme de perfections. C'est pourquoi nous ne pouvons pas avoir dans cette vie une science du Verbe incarné plus grande que celle que nous donnent les traités des Théologiens.

Mais le point important est de s'appliquer à cet objet ravissant, pour la contemplation duquel la vie d'un homme la plus longue est trop courte. Et cependant, ô égarement des mortels ! nous lui donnons si peu de notre temps, et nous profanons nos pensées par plusieurs recherches inutiles. O Verbe ! inspirez-nous un autre dessein que celui qui nous a détournés de vous depuis si longtemps. Le Père éternel a dit de vous par l'organe du prophète Isaïe : « *Mon Seigneur en justifiera plusieurs par sa science.* » (Is. 53.) Faites donc par votre miséricorde que nous nous occupions davantage dans cette troisième partie, qui contient plus expressément votre science et où vous êtes plus exactement figuré et représenté, afin que nous imprimions en nous votre direction, votre esprit et votre amour, afin aussi qu'après cette vie nous puissions vous contempler face à face et tout à découvert dans les splendeurs des Saints et dans la gloire de cet état où vous serez finalement après l'exécution du jugement dernier et après votre retour triomphant dans le ciel.

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

REVUE DE LA

LA
THÉOLOGIE AFFECTIVE
OU
SAINT THOMAS
EN MÉDITATIONS

Tertia pars juxta Sanctum Thomam

TRAITÉ PREMIER

De l'Incarnation

I^{RE} MÉDITATION

DE LA CONNAISSANCE
DE L'INCARNATION
ET DE
NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

La connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ constitue une très haute science. — La connaissance de l'Incarnation est utile et profitable à l'homme. — Elle est nécessaire au salut.

I

CONSIDÉRONS que la connaissance du mystère de l'Incarnation et de Notre-Seigneur Jésus-Christ est très haute et très relevée. Saint

Paul l'affirme quand il appelle l'Incarnation « *un mystère caché aux siècles et aux générations.* » (Col. I) Saint Cyrille d'Alexandrie (1) dit que l'union du Verbe avec la nature humaine dépasse toutes les pensées et les connaissances humaines et que la manière dont elle s'est accomplie est ineffable et au-dessus de la portée de notre esprit, car si nous ne connaissons pas ce qui se passe en nous et l'union de notre âme avec notre corps, nous pénétrerons bien moins encore l'union du Verbe avec la nature humaine. Mais pourquoi parler de la connaissance des hommes, dont l'esprit offusqué par la masse de la chair et aveuglé par suite du péché originel, est absolument incapable de comprendre quelque chose de relevé? L'intelligence des Anges eux-mêmes, toute subtile et toute pénétrante qu'elle est, est émoussée et sans vigueur en présence de cet objet, que les Anges ne peuvent ni concevoir ni imaginer naturellement et sans révélation. Car, dit Job, « *la sagesse est cachée aux yeux des vivants et les oiseaux mêmes du ciel ne la connaissent pas* » (ch. 28), c'est-à-dire les Anges, parmi lesquels le divin saint Denys n'excepte pas même le plus grand et le plus pénétrant de tous. En effet il n'est pas possible à la créature de comprendre la toute-puissance de Dieu et toutes les œuvres qui sont possibles à Dieu, ce qui serait comprendre sa toute-puissance entièrement. Par conséquent, comme l'Incarnation est une des œuvres les plus grandes et les plus singulières de la toute-puissance de Dieu, il n'est

1. *De Incarn. Unigeniti.*

pas au pouvoir d'un esprit créé d'en découvrir l'existence. De plus, pour comprendre l'Incarnation, il faudrait comprendre la Trinité et savoir que dans l'unité de la nature divine il y a trois Personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, ensuite se représenter que la seconde Personne seulement, et non pas la première, ni la troisième, s'est communiquée à la nature humaine et lui a imprimé sa subsistance, afin de la faire vivre en elle. Or l'esprit qui n'est pas aidé par la foi et par la grâce se perd et s'évanouit dans un tel sujet, il est contraint d'avouer qu'il est vaincu et qu'il en a par-dessus sa force et sa capacité. Enfin, comme l'Incarnation est un mystère unique et singulier dans le monde, un mystère que saint Jean Damascène (1) appelle la plus nouvelle de toutes les choses nouvelles et la seule chose nouvelle sous le soleil, et que saint Hiérotée (2) appelle une nouveauté qui excède toute nouveauté, l'esprit n'est point aidé dans la connaissance de ce mystère par la contemplation des choses créées dont aucune ne peut lui donner une idée suffisante de ce mystère qui est entièrement surnaturel. C'est pourquoi les Théologiens concluent qu'il est nécessaire d'avoir les lumières de la foi pour pénétrer dans la connaissance de Jésus-Christ et du mystère de l'Incarnation, et que ce mystère étant préalablement connu par la foi, on peut se servir de quelques comparaisons, plutôt pour montrer qu'il est vraisemblable et qu'il n'est

1. *De fide orthodox.* l. 3, c. 1.

2. *Apud. D. Dionys.* loc. cit.

pas impossible, que pour convaincre un esprit rebelle qu'il existe réellement ou même qu'il est simplement possible (1).

1. Les Pères et les Conciles notamment le Concile d'Ephèse sont d'accord pour mettre l'œuvre divine de l'Incarnation au nombre des plus hauts mystères. Le mystère de l'Incarnation est donc un mystère dans le sens strict, c'est-à-dire une vérité dont l'esprit humain est incapable de démontrer soit l'existence au moyen des principes naturels, soit même la possibilité par des raisons intrinsèques, et c'est à ce mystère entr'autres que s'appliquent les déclarations suivantes du Concile du Vatican : (Const. DEI FILIUS, ch. 4.) « *Le consentement perpétuel de l'Eglise catholique a tenu aussi et tient qu'il y a deux ordres de connaissance, et que ces deux ordres sont distincts, non seulement par leur principe, mais encore par leur objet : par leur principe d'un côté, parce que dans l'un c'est par la lumière naturelle de notre raison, et dans l'autre par la foi divine, que nous connaissons. Par leur objet ensuite, parce que indépendamment de ce que peut atteindre la raison naturelle, des mystères cachés en Dieu sont proposés à notre croyance ; et ces mystères ne peuvent être connus, à moins que Dieu ne daigne les révéler.* » Et un peu plus bas : « *Toutefois elle (la raison) n'est jamais rendue capable de les voir à l'instar des vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins dépassent tellement par leur nature l'intelligence créée, que, même après qu'ils nous ont été transmis par la révélation et que nous les avons reçus par la foi, ils demeurent cependant couverts du voile de la foi et comme enveloppés d'un certain nuage, tant que nous voyageons dans cette vie mortelle loin du Seigneur...* » Quant à l'enseignement des Théologiens Suarez dit : « *Ni l'intelligence humaine, ni l'intelligence angélique*

Cette considération m'apprendra à demander des lumières au Saint-Esprit pour pénétrer dans la connaissance du mystère sacré de l'Incarnation et de l'Homme-Dieu Jésus-Christ, qui en est le terme et comme l'effet. Venez, ô Amour incréé, et envoyez du ciel un rayon de votre lumière céleste. Perfectionnez dans mon âme le don de la foi

*« ne peuvent par le moyen de leurs facultés naturelles
« connaître d'une manière évidente ni démontrer la possi-
« bilité de l'Incarnation. Telle est l'opinion commune
« des Théologiens. »* (DE INCARNAT. disp. 3, sec. 1, n. 3.) Il ajoute même que, contrairement à ce qu'ont pensé quelques rares auteurs, l'homme ne peut pas même arriver à acquérir naturellement une certaine connaissance imparfaite et abstraite de la possibilité de ce mystère (Ibid. n. 4.) C'est encore l'opinion commune des Théologiens parmi lesquels nous pouvons citer Medina (In 3, q. 2, concl. 2), Alvarez (q. 1, a. 1. disp. 1), Lessius (In 3, q. 1, a. 1, dub. 3), Pierre Hurtado (disp. 8, sect. 4), Bernal (disp. 1, sect. 2 et 3), Card. de Lugo (disp. 1, sect. 1), Mastrie (disp. 1, q. 2, a. 2, n. 56). L'Eglise a condamné au dernier siècle deux auteurs qui ont prétendu expliquer ce mystère au moyen de la philosophie. C'est d'abord Günther. Dans ses ouvrages, dit Pie IX, il a émis diverses théories *« qui soit en elles-mêmes, soit dans la manière dont elles
« sont exprimées s'écartent beaucoup de la vérité catholi-
« que. De ce nombre sont surtout celles que l'auteur
« émet et soutient relativement au mystère de l'In-
« carnation divine..... En effet il n'a pas assez compris
« que dans les questions religieuses il appartient à la
« philosophie, non pas de commander, mais de servir,
« non pas de prescrire ce qu'il faut croire, mais d'y
« adhérer par une soumission raisonnable, non pas de*

infuse et de votre sagesse, pour pouvoir contempler les merveilles de votre opération dans la Sainte-Vierge, et dans l'humanité de mon Sauveur Jésus-Christ, mon bien souverain, afin que le connaissant je l'aime très ardemment et que je méprise pour son amour toutes les choses périssables.

*« scruter la profondeur des mystères divins, mais de
« l'adorer pieusement et humblement. »* (Denz. n. 1513.)
Le second auteur condamné est le docteur Frohschammer : *« Cet auteur, dit Pie IX, enseigne tout d'abord
« que la philosophie, telle qu'on doit l'entendre pour
« en avoir une notion exacte, est capable de concevoir et de
« comprendre non seulement les dogmes chrétiens qui
« sont en même temps du domaine de la raison naturelle
« et de la foi, mais aussi ceux qui constituent propre-
« ment et principalement la religion chrétienne et la foi,
« à savoir la fin surnaturelle de l'homme elle-même et
« tout ce qui se rapporte à cette fin ; il enseigne que le
« mystère sacré de l'Incarnation divine fait partie du
« domaine de la raison humaine et de la philosophie et
« que la raison, quand on lui propose un tel objet, est
« capable de s'élever au moyen de ses propres principes
« jusqu'à le comprendre..... En réalité ces dogmes sont
« au-dessus de la nature et pour ce motif la raison ne peut
« s'élever jusqu'à eux par ses principes naturels ; jamais
« elle ne pourra devenir apte à expliquer ces dogmes au
« moyen de ses principes naturels. Que si ces auteurs
« osent dans leur témérité émettre de semblables préten-
« tions, qu'ils sachent qu'ils s'écartent certainement non
« pas de l'opinion de quelques docteurs, mais de l'en-
« seignement commun et constant de l'Eglise. »* (EPIST. AD. EPISC. MONACH. d. 11 dec. 1862. apud Denz. n. 1525 et suiv.)

II

Considérez secondement que la connaissance du mystère de l'Incarnation est très utile et très profitable à l'homme. « Vous connaître, dit le Sage, c'est la parfaite justice; et comprendre votre équité et votre puissance, c'est la racine de l'immortalité. » (Sag. 15.) C'est pour ce motif que le Docteur séraphique (1) loue par-dessus tous les exercices spirituels la méditation attentive de la vie de Jésus-Crist; c'est, dit-il, ce que j'estime le plus nécessaire et le plus profitable et ce qui peut élever l'âme aux plus sublimes hauteurs, car vous ne trouverez jamais aucun livre qui puisse vous mieux prémunir par son enseignement contre les vaines et trompeuses douceurs du monde, contre les tribulations et les adversités, contre les tentations et les vices.

Aussi ce que l'on peut désirer pour la vie spirituelle, la connaissance de Jésus-Crist nous le fournit abondamment. Nous avons en effet trois choses principales à y observer : la première est la fuite et la pénitence de tout péché; la seconde est la pratique de toutes les vertus et la troisième une ardente affection et une étroite union d'amour et de bienveillance avec Dieu. Or la connaissance du mystère de l'Incarnation et de Jésus-Christ produit en nous ces trois choses. Elle nous inspire l'horreur du péché, en nous montrant combien il était difficile d'en offrir à la justice divine une juste satisfaction. Elle nous inspire le désir de

1. In *Procem. medit. vitæ Christi*.

pratiquer les vertus en nous en proposant un modèle très accompli dans la vie et les perfections de l'humanité sacrée de Jésus-Christ. Elle nous excite aussi puissamment à l'amour de Dieu, dont la bonté ineffable et la charité ravissante paraissent dans ce mystère. Et certes Dieu s'y est servi d'un artifice admirable pour attirer à son amour tous les cœurs des hommes; car comme ils étaient portés à aimer les choses corporelles et même à les adorer, puisqu'ils rendaient un culte idolâtrique aux dieux de bois et de pierre, voulant ainsi dans leur erreur voir ce qu'ils adoraient, pour ce motif Dieu s'est rendu visible et corporel dans ce mystère, afin d'être mieux à portée d'être aimé par les hommes qui désirent voir ce qu'ils aiment et qui se lassaient de ne pas voir ce qu'ils adoraient (1). Il a voulu aussi que, puisque les hommes aiment naturellement un homme qui a poussé l'amabilité à leur égard jusqu'aux dernières limites, ils aimassent Dieu même, sa très sainte humanité lui servant comme d'amorce pour s'unir toutes les âmes par son moyen. C'est pourquoi il dit : « *Je les attirerai à moi par les liens d'Adam, « par les liens de la charité »* (Osée. 11); il entend par Adam Jésus-Christ lui-même, Dieu et Homme, et qui ne peut être aimé sans que Dieu soit aimé.

J'apprendrai de là avec quelle grande affection il faut vaquer à l'étude de cette partie de la *Théologie affective*, qui déploie les richesses et développe les secrets du mystère de l'Incarnation et

1. Chrysolog. Serm. 147.

des appartenances de Jésus-Christ, car nous ne devons pas négliger une chose de telle conséquence et d'où nous viennent tant d'avantages. C'est pourquoi la connaissance de Jésus-Christ doit être attentive, sérieuse, profonde et pénétrante, et non légère et superficielle. Et puisque la doctrine de l'Ecole nous fait pénétrer plus avant dans cette science, ne nous rebutons pas aisément en écoutant et en ruminant ses plus importantes conclusions ; l'utilité compensera et au-delà toute la peine que nous nous imposerons.

III

Considérez que cette même connaissance est nécessaire au salut et qu'il y a obligation d'en être bien informé. C'est ce que nous apprend Jésus-Christ lui-même, quand levant vers le ciel ses yeux divins et très beaux, il demandait à son Père qu'il le fit connaître au monde, et qu'il ne fût pas ignoré des hommes. « *Père, glorifiez-moi,* » faites que les âmes comprennent qui je suis, et donnant la raison de sa prière il ajoute : « *La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable et Jésus-Christ que vous avez envoyé.* » (Jean, 17.) Il veut dire que cette connaissance est la cause de la vie éternelle et bienheureuse, comme on peut également dire que l'ignorance de son être et de son état est la cause de la mort éternelle de plusieurs âmes damnées, qui ont misérablement péri pour n'avoir pas connu leur Rédempteur. Aussi il y a certains articles de la foi qu'il ne suffit pas de croire confusément et en bloc, en croyant ce que croit l'Eglise,

mais qu'il est nécessaire de croire d'une foi expresse, qui consiste à les connaître distinctement. Or parmi ces articles se trouve celui de l'Incarnation du Verbe et de la Rédemption qu'il a opérée dans le monde. C'est pourquoi ceux qui ne connaissent pas Jésus-Christ et qui n'ont aucune idée de sa personne, ni de ses qualités ou de ses actions sont dans un état très déplorable. Car quelle sorte de service peuvent-ils rendre à celui qu'ils ne connaissent pas ? Comment l'invoqueront-ils, s'ils ne connaissent que le nom de Jésus-Christ, sans connaître celui qui est désigné par ce nom et quelles sont ses grandeurs et son office ? C'est lui qui dit de lui-même : « *Je suis la voie, la vérité et la vie.* » (Jean, 4.) S'il est la voie, il est nécessaire de le connaître, pour ne pas se fourvoyer ; s'il est la vérité, c'est se tromper que de ne pas le concevoir ; s'il est la vie, c'est être mort que d'avoir l'intelligence privée de sa connaissance et la volonté privée de son amour. Aussi n'y a-t-il rien de grand ni de saint là où est cette ignorance ; le premier affront, l'injure capitale que fait une âme à Jésus-Christ est de le méconnaître et de ne pas savoir qui il est, comme aussi le second affront et la seconde injure qu'elle lui fait, est de ne pas le traiter avec assez d'amour et de respect, après avoir connu et étudié ce qu'il est. De telles personnes sont indignes d'être appelées chrétiennes, et puisque Dieu dit : « *Quiconque me glorifiera, je le glorifierai, et ceux qui me mépriseront, seront méprisés* » (I Rois, 2), elles ont grand sujet de craindre que Jésus-Christ ne se venge au moment de leur mort du mépris

qu'elles lui ont témoigné en ne voulant pas s'appliquer à le connaître, mais plutôt à apprendre mille choses vaines et inutiles. Elles ont grand sujet, puisqu'elles demeurent assoupies et endormies dans les ténèbres de leur ignorance criminelle, de craindre ce qui fut dit aux vierges folles : « *Je vous dis en vérité que je ne vous connais pas.* » (Matt. 25.) Enfin l'Incarnation est le plus grand bien que Dieu ait fait au monde ; ce mystère a comblé les hommes de gloire, et les créatures du monde en ont reçu un accroissement d'honneur. C'est pourquoi c'est une ingratitude qui mérite d'être punie, si l'homme ne reconnaît pas un tel bienfait (1).

1. Distinguons, pour plus de précision, ce qui est nécessaire de nécessité *de moyen*, c'est-à-dire d'une manière absolue, et ce qui est nécessaire de nécessité *de précepte*. 1) La foi au mystère de l'Incarnation est nécessaire à tous les adultes d'abord de nécessité de précepte. 2) La foi implicite au mystère de l'Incarnation ou cette même foi *in voto* est nécessaire de nécessité de moyen à tout adulte, absolument comme le baptême. C'est ce qu'affirme saint Thomas dans le passage suivant où il nous apprend en même temps ce qu'est cette foi implicite ou *in voto* : « *Si certains ont été sauvés, sans que la révélation soit parvenue jusqu'à eux, ils n'ont pas toutefois été sauvés sans la foi au médiateur, car s'ils n'ont pas eu la foi explicite, ils ont eu au moins la foi implicite dans la divine providence et ils ont cru que Dieu serait le sauveur des hommes par tels moyens qui lui plairaient.* (II. II. q. 2, art. 7. ad. 3, 3.) Il est plus probable, c'est même d'après de Lugo, l'opinion commune des Théologiens modernes, que la foi explicite ou *in re* dans l'Incarna-

Apprenez par là à compatir à la stupidité et à bêtise de tant de peuples chrétiens et non chrétiens, qui se livrent avec tant d'ardeur aux négoce et aux folies du monde et qui pendant ce temps négligent la science du salut et la connaissance de leur admirable sauveur Jésus-Christ. Hélas! « *et le monde ne l'a pas connu.* » (Jean, 1). Un chien connaît bien son maître et sait le distinguer de tout autre, et une âme chrétienne ignore Jésus-Christ. « *Le bœuf a connu son possesseur et l'âne a reconnu la crèche de son maître, et Israël ne m'a pas*

tion n'est pas nécessaire de nécessité de moyen. Ont soutenu cette opinion Richard, Medina, Soto, Suarez, Coninck, Ripalda, Platel, Mayr, Haunold et de Lugo, en opposition avec Grégoire de Valence, Sanchez, Maldonat et Tanner qui ont admis comme *probable* que la foi explicite en ce mystère était requise depuis que l'Évangile a été promulgué dans le monde entier, suffisamment pour devenir obligatoire. Si la foi explicite était absolument nécessaire, on ne voit pas comment, étant donné qu'une telle foi est impossible à un grand nombre d'hommes, une semblable exigence pourrait être conciliée avec la volonté de Dieu de sauver tous les hommes, Tous les passages de l'Écriture ou des Pères, tout spécialement de saint Augustin, qui semblent l'exiger, s'expliquent ou bien de la nécessité absolue et de moyen de la foi de Jésus-Christ implicite ou *in voto*, ou d'une simple nécessité de précepte pour ceux à qui l'Évangile a été annoncé, ou bien encore la foi en Jésus-Christ y est déclarée nécessaire en ce sens qu'il a fallu que Jésus-Christ nous méritât le don de la foi. — Néanmoins en pratique il faut toujours suivre l'opinion la plus sûre, toutes les fois — et c'est ici le cas —, qu'il s'agit d'une chose nécessaire de nécessité de moyen.

« *connu.* » (Is. 1.). O souveraine et divine bonté, illuminez-moi, afin que je connaisse et reconnaisse, autant qu'il est possible, la grandeur de ce bienfait, et que par une telle connaissance je sois tout transporté d'amour pour vous. Donnez-moi aussi un grand zèle pour faire connaître au monde Jésus-Christ, et pour l'enseigner à quelque pauvre créature, qui faute d'instruction sur ce sujet, ne vit que dans la sécheresse et dans la désolation intérieure, et court risque de ne pas faire son salut. O Père éternel, ô Père très saint, agréez la demande et la prière de votre Fils, Jésus-Christ, il vous a demandé que sa connaissance fût répandue dans le monde, parce que de là dépend le salut des âmes et leur vie éternelle. O Père très saint, ne souffrez plus que tant de personnes le méconnaissent, donnez aux prédicateurs le zèle de l'annoncer plus fructueusement, et aux âmes la vertu de méditer sur lui, pour le glorifier plus parfaitement.

II^E MÉDITATION

EXPLICATION DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION PAR TROIS COMPARAISONS

SOMMAIRE

Première comparaison : le vêtement. — Deuxième comparaison : l'union de l'âme et du corps. — Troisième comparaison : l'inhérence de l'accident dans la substance.

I

CONSIDÉREZ que le mystère de l'Incarnation qui consiste dans l'union du Verbe divin avec l'humanité formée dans le sein de la Vierge, peut se comprendre d'une certaine façon par la comparaison d'un vêtement. Car, comme ce mystère est grand et qu'il est caché aux Anges du ciel, qui ne peuvent le connaître naturellement et sans le secours de la révélation, il est nécessaire de se servir de comparaisons familières, pour soulager la faiblesse de l'esprit et se représenter plus clairement ce chef-d'œuvre admirable et incomparable, ce mystère tout divin. Or les Théologiens l'expliquent communément par la comparaison de trois personnes qui vêtiraient l'une d'entre elles de quelque habit nouveau ; car de même que dans ce cas il y

a trois personnes qui habillent et une seule personne qui est habillée et vêtue de ce vêtement nouveau ; ainsi en est-il du mystère de l'Incarnation. Les trois personnes divines, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, revêtent l'une d'entr'elles d'une humanité comme d'un vêtement, et cette personne qu'elles revêtent est la seconde personne, le Verbe qui seul demeure vêtu et comme couvert de l'humanité, bien que toute la Trinité agisse et opère dans ce mystère. L'Écriture sainte autorise cette comparaison, quand elle appelle l'humanité de Jésus-Christ un habit ou un vêtement. Ainsi parlent les Anges dans Isaïe. « *Pourquoi votre robe est-elle rouge* » de sang ? « *et pourquoi vos vêtements sont-ils comme les habits de ceux qui foulent le vin dans les pressoirs ?* » (Is. 53). Saint Paul dit aussi de Jésus-Christ : « *Il a été reconnu pour homme à la vue de son vêtement.* » (Phil. 2.) Et saint Jean dit dans l'Apocalypse, qu'il porte « *sur son vêtement et sur sa cuisse cette inscription : Roi des rois et Dominateur des dominateurs.* » (Apoc. 19.) Il entend par la cuisse la personne du Verbe qui soutient l'humanité et lui sert de support, et par le vêtement l'humanité même de Jésus-Christ qui est le Roi des rois selon l'un et l'autre, et comme Dieu et comme homme. Or le vêtement représente l'humanité ; car de même qu'une personne prend, pour paraître au-dehors, un vêtement, ainsi le Verbe divin, pour paraître dans le monde, a pris son vêtement, l'humanité ; et comme le vêtement est une chose extérieure à l'homme, une chose qui ne fait pas partie de la substance de l'homme,

ainsi cette humanité ne fait pas partie de l'essence du Verbe divin et le Verbe divin peut exister sans elle. Et puis, de même que le corps qui est vêtu, n'est pas déchiré, quand le vêtement est mis en pièces, ainsi le Verbe divin demeure entier et impassible au milieu des souffrances et même de la mort de son humanité (1).

1. Il importe de faire ressortir combien sont imparfaites toutes les comparaisons auxquelles l'intelligence humaine a recours pour se faire une idée de l'un des plus profonds mystères, mais tout spécialement combien est imparfaite la comparaison du vêtement et du corps humain, que saint Augustin (83 QUÆST. q. 73) a employée le premier. Nous ne pouvons mieux le faire qu'en citant saint Thomas (III. q. 2. art. ~~5~~^{ad 6}). « *Il faut répondre au premier argument, que, comme le dit saint Jean Damascène (DE FIDE ORTHOD. l. 3. c. 26), il n'est pas nécessaire que les exemples soient semblables de tous points et qu'ils ne pèchent en rien; car ce qui ressemble de tous points est absolument identique et n'est plus un exemple, surtout pour les choses divines. En effet, il est impossible de trouver un exemple semblable en tout, et pour la théologie (c'est-à-dire pour la divinité des personnes) et pour la dispensation (c'est-à-dire pour le mystère de l'Incarnation). La nature humaine est donc assimilée dans le Christ à un habit (habitui), c'est-à-dire à un vêtement, non au point de vue de l'action accidentelle, mais dans le sens que le Verbe est vu par la nature humaine comme l'homme par le vêtement; et encore parce que c'est le vêtement qui change, car on lui donne la forme de celui qui doit s'en revêtir, tandis que l'homme qui doit s'en revêtir ne change pas de forme pour le vêtement. De même la nature humaine, prise par le Verbe de Dieu, a été amé-*

Admirez à la suite de cette considération la bonté du Verbe divin, qui infini en grandeur et en majesté, se couvre d'un habit si vil et si chétif, pour vous visiter sur la terre. La reine Michol trouvait étrange que le roi David, son époux, eût paru en public sans être revêtu de ses habits royaux; n'est-il pas plus étrange que le Verbe divin paraisse dans le monde sans ses vêtements royaux et sans faire éclater les splendeurs de la divinité? Ne refusez plus d'avoir des vêtements peu riches, puisque le Fils de Dieu se couvre de pauvreté. Que faites-vous, Verbe divin? Vous qui êtes vêtu d'une lumière inaccessible, vous vous revêtez du sac de notre humanité? Cet homme ferait une chose vraiment étonnante et de tout point prodigieuse, qui ayant été mordu par une fourmi, se revêtirait de la peau d'une fourmi, pour la délivrer de la mort; mais vous faites une chose plus étrange, vous qui offensé par l'homme, vous couvrez de la peau d'un homme et devenez vrai homme pour le sauver de la mort. Oh! qu'elle soit à jamais bénie votre immense charité envers vos créatures chétives et criminelles.

II

Considérez une seconde comparaison qui nous fait mieux comprendre l'Incarnation, c'est l'union

« *liorée, mais le même Verbe de Dieu n'a pas été changé,*
« *comme l'explique saint Augustin (QUÆST. lib. 83,*
« *quæst. 73).* » Il suffit, pour comprendre combien est imparfaite la comparaison du vêtement, de se souvenir que le Verbe divin et la nature humaine sont mis en Jésus-Christ ontologiquement.

de l'âme raisonnable et du corps. De même, dit saint Athanase (1), que l'âme raisonnable et le corps ne sont qu'un seul homme, ainsi Dieu et l'homme ne sont qu'un seul Jésus-Christ. Le Docteur angélique, saint Thomas (2) apprécie beaucoup cette comparaison et la juge la plus propre à exprimer ce très sublime et adorable mystère, pourvu néanmoins que l'on considère l'union de l'âme avec le corps, en tant que le corps sert à l'âme d'organe et d'instrument pour agir, et non pas en tant qu'il lui servirait de matière pour contribuer avec elle à la constitution d'une seule nature. Car le corps se rapporte à l'âme de deux manières, et comme organe et comme matière. Or l'union du Verbe divin avec l'humanité est semblable à l'union de l'âme avec le corps, en tant que le corps sert d'instrument à l'âme à laquelle il est en même temps uni, en tant qu'elle opère par lui diverses actions, comme la main est un organe uni à l'homme pour accomplir diverses actions; mais l'Incarnation ne ressemble pas à l'union de l'âme et du corps, en tant que le corps sert à l'âme de matière pour constituer une même nature, car de Dieu et de l'homme il ne se fait pas, comme le prétendait faussement l'hérétique Eutychés, une seule nature, ainsi qu'il résulte une seule nature humaine de l'union de l'âme raisonnable et du corps, parce que dans l'Incarnation la nature divine et la nature humaine demeurent dans leur intégralité et n'en font point

1. *In Symbolo*. Vide Aug. tr. 47 in Joan. 4.

2. L. 4 *Contra Gentes*, cap. 41.

une de deux (1). Or, après avoir ainsi restreint cette comparaison, pour éviter toute erreur qui serait très dangereuse dans cette matière, nous pouvons considérer que de même que l'âme raisonnable est très élevée en noblesse et en dignité au-dessus du corps auquel elle est unie, ainsi le Verbe divin est d'une excellence très haute à l'égard de l'humanité à laquelle il est uni dans l'Incarnation. De même que l'âme demeure par son union intimement présente dans le corps dont elle fait sa résidence; ainsi le Verbe est intimement présent dans l'humanité et fait en elle son séjour et sa demeure. Comme l'âme anime le corps, le vivifie et l'élève à un être tout nouveau, auquel il participe grâce à elle; ainsi le Verbe

1. Un certain nombre de Docteurs de l'Eglise emploient à propos de l'Incarnation la comparaison de l'union de l'âme et du corps, notamment saint Cyrille d'Alexandrie qui s'en sert fréquemment pour réfuter l'erreur de Nestorius. Toutefois nul n'ignore avec quelle vigueur les Pères ont combattu les Ariens, les Appolinaristes et les Eutychéens qui affirmaient que l'Incarnation du Verbe s'était accomplie de la même manière que l'âme est unie au corps. Précisons donc les points de dissemblance entre ces deux sortes d'union, afin d'éviter, comme le dit Bail, *toute erreur qui serait si dangereuse dans cette matière*, 1). La première différence est que l'âme et le corps tendent naturellement à s'unir, qu'ils exigent même leur mutuelle union, tandis que ni le Verbe n'est déterminé par sa nature à s'unir à la nature humaine, ni la nature humaine ne porte rien en elle qui exige une telle union.

2) L'âme et le corps s'unissent de telle façon qu'ils de-

divin par le moyen de l'Incarnation actue et vivifie d'une nouvelle manière l'humanité en lui communiquant un être nouveau qui l'élève au-dessus de toutes les créatures. De même que sans l'âme le corps est immobile, sans vigueur, sans force et sans action, mais dès que l'âme l'informe, il se meut, agit et produit de très grandes œuvres; ainsi devons-nous penser que sans la présence du Verbe divin l'humanité serait comme immobile et peu agissante, tant, séparée de lui, elle serait faible et impuissante, tandis que actuée par le Verbe, elle devient puissante et acquiert la vertu de produire des actions hautes et généreuses. De plus, comme l'âme est tout le bien, tout l'honneur et toute la gloire de son corps, ainsi le Verbe incréé est tout le bien, tout l'honneur et toute la

viennent proprement les parties du tout qui résulte de leur union; le Verbe au contraire ne peut jamais être considéré comme jouant le rôle de partie dans un tout, et ce même rôle ne convient que dans une certaine mesure et en quelque sorte improprement à la nature humaine en Jésus-Christ. 3) L'âme et le corps en s'unissant se perfectionnent mutuellement, ce qui est loin d'être vrai dans l'union du Verbe et de la nature humaine. 4) On s'exprime très proprement et très exactement, quand on dit que Jésus-Christ est Dieu, qu'il est homme, qu'il est Dieu-Homme; tandis qu'on ne peut pas dire proprement que l'homme est une âme, est un corps ou bien est une âme et un corps. 5) Jésus-Christ embrasse en lui deux natures et existe avec deux natures; tandis que l'homme, quoique composé de deux natures, n'existe pas proprement avec deux natures.

gloire de l'humanité ; et ce bien est d'autant plus riche, cet honneur est d'autant plus estimable, cette gloire est d'autant plus précieuse que Dieu l'emporte sur l'homme, que le Tout-Puissant surpasse ce qui n'est rien et que l'Infini sous tous les rapports, dépasse un être très petit et borné dans toute son étendue. Enfin, de même que l'âme pourrait dire au corps qu'elle l'oblige grandement en s'unissant à lui, et de même que le corps est très obligé d'aimer son âme et de la servir ; ainsi le Verbe divin oblige infiniment l'humanité qui pour ce motif lui est très reconnaissante et lui demeure très obligée et très affectionnée (1).

Reconnaissez la grandeur de l'humanité associée au Verbe divin, qui lui sert comme d'une seconde âme, qui la soutient et l'embellit dans son être et dans ses œuvres beaucoup plus que la première, je veux dire, l'âme raisonnable.

1. Suarez, p. 3. q. 2. art. 9. disp. 10. sect. 2. — Ajoutons à ces points de ressemblance énumérés par Bail les suivants qui ne sont pas les moins importants. 1) De même que l'union entre l'âme et le corps n'est pas une simple union morale, mais une union ontologique, ainsi l'union entre le Verbe divin et la nature humaine n'est pas une simple union morale, mais une union ontologique. 2) De même que de l'union entre l'âme et le corps résultent ontologiquement un seul sujet et une seule personne, ainsi en Jésus-Christ le Verbe et la nature humaine s'unissent de telle sorte qu'il n'y a ontologiquement qu'un seul sujet et une seule personne. 3) L'âme s'unit au corps sans confusion, sans que l'un de ces deux êtres se change en l'autre ou détruise l'autre ; ainsi dans l'union du Verbe

O corps sacré ! ô âme bénie ! ô humanité sacrosainte de Jésus, que vous êtes heureuse de cette alliance si avantageuse pour vous ! Oh ! que je me réjouis de votre exaltation ! Oh ! je vous félicite de tout mon cœur, de ce que vous recevez plus d'avantages par votre union avec le Verbe divin et le très noble Fils de Dieu, que n'en reçoit un corps chétif du fait de son union avec l'âme. A ce compte nos natures humaines ne sont que des corps sans âme et des cadavres sans vertu, auprès de vous qui seule êtes très excellemment vivifiée. Oh ! vivez toujours dans cette grandeur et excellence inconcevable. Admirez ensuite les sublimes colloques de l'humanité et de la divinité sur leur commerce dans l'Incarnation, comme si l'âme et le corps s'entretenaient ensemble de ce qu'ils sont l'un pour l'autre. Ah ! humanité ma bien-aimée, je t'ai tant honorée ! Ah ! divinité, ma souveraine,

et de la nature humaine, il n'y a ni confusion, ni conversion, ni destruction. 4) De même qu'on peut en se servant de la forme *adjective* attribuer à l'homme composé de l'âme et du corps, les qualités propres à l'âme ou au corps, qu'on peut dire par exemple que l'homme est étendu, corporel, mortel, ou qu'il est spirituel et immortel ; de même on peut attribuer à Jésus-Christ les qualités propres de la divinité et de l'humanité, mais d'une manière beaucoup plus étendue, c'est-à-dire en employant non seulement la forme *adjective*, mais même la forme *substantive* ; ainsi on peut dire : Jésus-Christ est passible et mortel et aussi Jésus-Christ est Dieu, Jésus-Christ est homme. (Voyez Stentrup, DE VERBO INCARNATO, pars prior. *Christologia*, vol. 2, p. 808).

j'ai tant souffert de peines pour vous honorer ! Ah ! humanité, l'univers entier est créé pour toi ! Ah ! divinité, tout l'univers est pour vous recréé en moi ! Ah ! humanité, tu n'as pas sujet de te plaindre de moi ! Ah ! divinité, faites que je sois reconnue et vénérée ! Ah ! humanité, tu es divine en moi ! Ah ! divinité, grâce à moi le monde vous appartient ! Ah ! humanité, que tu es belle, que tu es richement parée ! Ah ! divinité, pour l'amour de moi, faites miséricorde !

III

Considérez une troisième comparaison qui aide à comprendre le mystère de l'Incarnation : c'est l'inhérence de l'accident dans la substance, par exemple l'inhérence de la blancheur dans le mur. Bien que les deux premières comparaisons et plusieurs autres que l'on pourrait apporter, expliquent d'une certaine manière ce qui concerne ce grand mystère, toutefois elles n'en donnent qu'une explication très imparfaite et n'expriment pas ce qu'il y a en lui de plus intime, de plus foncier et de plus essentiel. L'union de l'accident avec la substance explique de plus près l'essence de ce mystère, à la condition cependant que la comparaison sera maintenue dans de justes limites et ne s'étendra que jusqu'au point où il convient de l'étendre.

Remarquons donc avec tous les Philosophes qu'il y a une notable et grande différence entre la substance, par exemple la paroi, et l'accident, par exemple la blancheur qui y est inhérente et appliquée. La substance en effet subsiste en elle-même

et par elle-même, sans avoir besoin d'un sujet pour s'y fixer, y adhérer et en faire son support; elle reçoit cet avantage de la subsistance qui lui est propre et naturelle et qui la complète et la perfectionne tellement en elle-même, qu'elle subsiste par elle-même, sans être inhérente à un suppôt ou soutenue par un support étranger. L'accident au contraire est un être plus imparfait, qui ne peut se soutenir en lui-même; c'est pourquoi l'inhérence lui est propre et naturelle; par elle il s'applique à la substance pour exister et se conserver en elle. Il est vrai que l'humanité dans laquelle s'est faite l'Incarnation n'est pas un accident, car c'est une nature substantielle, ou une substance parfaite, composée d'une âme substantielle et d'un corps substantiel, c'est-à-dire de deux substances imparfaites, qui unies ensemble forment une substance parfaite et accomplie. Toutefois nous devons considérer ici avec attention et admiration que cette humanité a été tout d'abord réduite, pour pouvoir servir au dessein de l'Incarnation, comme à la condition d'accident; car à l'instant où elle fut conçue, elle fut privée de sa propre et naturelle subsistance, que Dieu par un miracle empêcha de sortir et de résulter d'elle. Si bien que cette humanité privée de sa propre et naturelle subsistance ne pouvait subsister par elle-même ni en elle-même, pas plus qu'un accident qui n'ayant pas de subsistance, a besoin d'être reçu dans un être substantiel qui lui sert de support. Or l'essence de l'Incarnation consiste en ce que le Verbe divin remédiant au besoin et à l'indigence de cette

humanité, à l'instant même de sa conception, substitua sa propre subsistance, la communiqua et la donna, sans toutefois s'en dépouiller, à cette humanité, pour lui servir de suppôt, ou d'hypostase, comme disent les Grecs, c'est-à-dire de soutien ou de support. Ainsi elle fut soutenue dans le Verbe, et ne subsistant pas par elle-même, elle subsista dans la substance du Fils de Dieu, par le moyen de la subsistance infinie qui lui fut appliquée, ou plutôt à laquelle cette humanité fut appliquée, et sinon inhérente, puisque Dieu ne reçoit rien, du moins adhérente. Or, comme la subsistance et la nature substantielle constituent une personne, cette humanité et cette subsistance intimement unies sont aussi une personne, mais une même personne que celle que nous entendons par la nature divine et par la subsistance du Fils tout ensemble, puisque dans l'une comme dans l'autre c'est la même subsistance. Le Verbe divin semble avoir révélé quelque chose de ce grand secret au prophète royal qui dit en parlant de l'Incarnation : « *Je suis enfoncé dans la* « *profondeur du limon, et il n'y a point de subs-* « *tance ; selon le grec : « et il n'y a point d'hy-* « *postase. »* (Ps. 68.) Car le limon dont le premier Adam fut formé signifie l'humanité dans laquelle le Fils de Dieu s'insinuant profondément et intimement, ne trouva ni d'hypostase ni de subsistance humaine. Cest pourquoi il y suppléa en lui substituant la sienne, et ainsi il donna à cette humanité infiniment plus et l'enrichit infiniment plus qu'elle n'était appauvrie par la privation et la ruine de sa subsistance propre et naturelle. Il y

aurait davantage à dire sur ce sujet, mais nous nous contenterons d'effleurer une œuvre si grande, sans l'approfondir.

Ah ! c'est assez, ô mon âme, pour te faire comprendre que, comme la nature humaine n'a pas été unie au Verbe divin avec sa propre subsistance, qui l'eût fait exister en elle-même, mais comme elle a dû auparavant être dépouillée pour ne pas exister en soi ; ainsi, pour t'unir à Dieu, tu ne dois pas t'arrêter en toi-même, dans ton jugement, dans ta prudence, dans ton propre amour, mais tu dois t'en dévêtir et t'en débarrasser. O Jésus, mon Sauveur, dans cette vue et dans la pensée que votre humanité n'a pas subsisté en elle-même, pour pouvoir subsister dans le Verbe par une union personnelle, je renonce à moi-même et à tout mon amour-propre ; je ne veux jamais m'arrêter et me borner à moi-même et à mon propre sens, afin que ne m'appartenant plus, je sois tout vôtre et tout à vous.

III^E MÉDITATION

DE LA POSSIBILITÉ, DE LA CONVENANCE ET DE LA RÉALITÉ DE L'INCARNATION

SOMMAIRE

L'Incarnation — 1) n'est pas impossible — 2) elle est convenable — 3) elle s'est réellement accomplie.

I

CONSIDÉREZ que l'Incarnation est une chose possible et que rien n'empêche que la nature humaine ne soit unie par la toute-puissance de Dieu à la personne du Verbe. Les chrétiens croient que l'Incarnation a eu réellement lieu ; ils ne doutent donc pas de sa possibilité, car si elle est une réalité, elle est possible et elle a pu être accomplie, sans que rien s'opposât à la volonté de Dieu dans cette œuvre merveilleuse. « *Rien ne sera impossible pour Dieu,* » disait l'ange Gabriel instruisant la Sainte-Vierge sur ce mystère. (Luc, 1.) Il est vrai qu'on ne peut connaître cette possibilité, ni la prouver par des raisons naturelles, parce que jamais on ne parviendra à démontrer par de telles raisons que la nature humaine puisse être privée de sa propre

subsistance et puisse d'autre part être indemnisée de cette privation par la subsistance de l'une des trois personnes divines. La philosophie de Platon, d'Aristote et des plus pénétrants esprits privés de la foi, a eu la vue trop courte pour imaginer seulement la pluralité de subsistances dans une créature ; elle ne peut en établir les preuves. Mais aussi elle ne peut établir le contraire par tous les artifices de sa raison. Un fidèle bien instruit les réfutera et maintiendra toujours cette vérité que rien ne peut s'opposer à ce que la toute-puissance divine opère ce mystère. Car quoi qu'il ne se voie rien de pareil dans le monde et que l'on ne puisse contraindre un esprit obstiné à avouer que cela est possible, toutefois ces considérations sont trop faibles pour conclure que la chose est impossible. Saint Augustin (1) traitant ce sujet dit : Si l'on demande des raisons, ce mystère ne sera plus admirable, si l'on exige que nous citions un précédent, il ne sera pas unique. Admettons que Dieu peut faire une chose que nous avouons ne pouvoir comprendre, car dans ce cas toute la raison de l'œuvre se trouve dans la puissance de l'ouvrier.

Au reste les Docteurs ne s'arrêtent pas là, ils vont plus loin dans la question de la possibilité de ce chef-d'œuvre, et ce qu'ils disent de plus mérite d'être considéré à loisir pour en tirer d'excellentes moralités et de solides instructions (2).

Ils disent que non seulement une personne di-

1. Epist. 3 *ad Volusian*.

2. In 3 p. ad quæst. 3 et 4.

vine peut être unie à la nature humaine, mais aussi que les trois personnes divines, ou séparément ou ensemble, pourraient compléter une même nature et lui servir de support par une union personnelle (1). Ils enseignent que non seulement la nature humaine est capable de

1. Il est certain que n'importe laquelle des trois personnes divines aurait pu s'incarner. Saint Thomas en donne la raison évidente. « *La Vertu divine, dit-il, se rapporte également et indifféremment à toutes les personnes. La raison commune de personnalité est aussi la même dans les trois personnes, quoique les propriétés personnelles soient différentes. Or quand une vertu se rapporte indifféremment à plusieurs choses, elle peut donner chacune d'elles pour terme à son action, comme on le voit pour les puissances raisonnables qui se rapportent à des choses opposées, pouvant faire l'une et l'autre. Ainsi la vertu divine eût donc pu unir la nature humaine à la personne du Père ou de l'Esprit-Saint, comme elle l'a unie à la personne du Fils.* » (III. q. 3. art. 5.) — 2) Egalement deux personnes divines ou même les trois personnes divines pourraient s'incarner dans une seule nature humaine. Saint Thomas observe en effet que « *la condition des personnes divines est telle que l'une d'elles n'exclut pas l'autre de la communauté de la même nature, mais seulement de la communauté de la même personne.* » (III. q. 3. art. 6.) Saint Thomas ajoute un peu plus bas : « *Mais il leur serait impossible, (aux personnes divines) de prendre une seule hypostase ou une seule personne humaine, selon la remarque de saint Anselme qui dit (CUR DEUS HOMO, liv. 2. ch. 9.) que plusieurs personnes ne peuvent pas prendre un seul et même homme de manière à ne former qu'une seule personne.* » (Ibid.)

cette union admirable, mais aussi la nature angélique (1), la nature sensitive des bêtes, la nature végétative des plantes, et même la nature qui est privée de vie comme la pierre, et qu'il n'y a point de nature humaine en particulier qui ne pût être annoblie par cette union, si Dieu voulait faire usage de sa puissance infinie (2); opinions véri-

1. C'est ce que suppose ce texte de saint Paul (Héb. II. 16): « *Il n'a jamais pris la nature angélique, mais il a pris la race d'Abraham* » et c'est aussi l'opinion commune des Docteurs (Voir Suarez, disp. 14. sect. 2. n. 4.) On ne peut en effet alléguer aucune raison permettant de douter que la toute-puissance qui a pu s'unir ontologiquement la nature humaine, ne puisse s'unir de la même manière la nature angélique. — Toutefois s'il s'agit non plus de la possibilité absolue, mais de la convenance, saint Bonaventure répond: « *Au point de vue de la réparation, il convenait davantage que la nature humaine fût unie au Verbe pour trois raisons : à savoir parce que l'homme en avait un plus grand besoin, qu'il en était moins indigne et qu'il devait lui être plus utile que le Fils de Dieu prît sa nature. Il en avait un plus grand besoin, parce que toute sa race était déchue; il en était moins indigne, parce que sa déchéance était le fait d'un autre; il devait en profiter davantage, parce qu'il n'était pas encore obstiné dans le mal.* » (In 3, d. 2, a. 1, q. 2.) (Voyez Suarez DE INCARNAT. part 1. disp. 4. sect. 1.)

2. L'auteur met en note: « *CONTRA CARTHUSIUM, in 3, dist. 2.* » L'opinion de Bail sur ce point est l'opinion commune des Théologiens (Suarez disp. 14, sect. 2. n. 6. — Vasquez disp. 30, ch. 2. — Viva disp. 4, q. 6), 1) D'abord aucune impossibilité ne peut résulter du concept métaphysique de l'hypostase et de la nature.

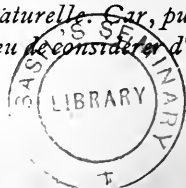
tables et qu'il faut retenir, mais en retenant aussi sa langue, pour ne pas offenser les oreilles pieuses. De toutes ces vérités ils donnent des preuves que nous laissons les scolastiques examiner et débattre entr'eux.

Cependant, à la suite de ces pensées, nous admirerons la très haute puissance de Dieu, qui peut unir si intimement et en unité de personne deux êtres si disproportionnés, tels que l'être divin et

2). Dans l'Incarnation, telle qu'elle a eu lieu, le Verbe s'est uni en réalité à un corps et d'une manière immédiate, puisque la mort n'a pas brisé cette union. Il aurait donc pu s'unir à tout autre corps. 3) L'Incarnation consiste en ce que la personne du Verbe remplace et supplée la subsistance propre de la nature à laquelle il s'unit. Donc toute nature qui jouit d'une subsistance propre peut être unie au Verbe divin de cette manière. — Mais s'il s'agit de la convenance et non de la simple possibilité, la solution est toute différente. « *Il ne convient pas, dit saint Thomas, que la créature irraisonnable qui est incapable d'être unie à Dieu par l'opération, lui soit unie personnellement.* » (III. q. 4. a. 1. ad. 2.) C'est en effet le propre de la personne d'agir par l'intelligence et par la volonté. Il ne convient donc pas qu'elle s'unisse à une nature qui est incapable de telles actions, alors surtout que la fin de l'union hypostatique a été de réconcilier Dieu avec l'homme, ce qui ne pouvait se faire que par des actes de la créature raisonnable. De plus les créatures irraisonnables ont pour fin immédiate l'homme, et par l'homme, Dieu. Aussi, de même que leur déchéance avait été la conséquence de la déchéance de l'homme, ainsi le rachat de l'homme suffit à les réhabiliter. (Pesch. DE VERBO INCARN. p. 191.)

l'être humain. O suprême puissance, que de merveilles et de très ravissantes nouveautés vous pouvez accomplir pour l'exaltation de vos créatures ! Oh ! je me réjouis qu'il n'y ait aucun obstacle et pas la moindre difficulté capable de vous empêcher d'opérer ce grand mystère ! O Seigneur, mon Dieu, si vous pouvez unir ainsi l'être créé à votre Etre incréé par l'union substantielle de l'Incarnation, à combien plus forte raison pourrez-vous l'unir à vous par l'union de la béatitude qui n'est qu'accidentelle. Qui peut le plus ne pourrait-il pas le moins ? J'espérerai donc à cause de votre puissance pouvoir être uni à vous par la bienheureuse vision de votre Essence divine. Mais Seigneur, qu'est ceci ? Vous pouvez unir substantiellement une humanité aux trois personnes divines à la fois. Oh ! à quel degré d'honneur la créature humaine ne peut-elle pas monter ? Mais encore puisque toutes les substances créées pourraient être admises à participer à cette dignité suprême, ne devons-nous pas reconnaître qu'il n'y a créature si chétive qu'elle ne puisse être élevée infiniment au-dessus de nous ? Enfin la personne divine peut terminer par sa subsistance infinie des humanités sans nombre et leur servir de support, de soutien, de terme et de complément (1), parce

1. Saint Thomas ne nie pas que Dieu puisse s'unir la nature humaine de tous les individus, mais il en conteste la convenance pour trois raisons : « 1^o parce que ce serait « détruire la multitude des suppôts de la nature humaine, « multitude de suppôts qui lui est naturelle. Car, puisque « dans la nature prise il n'y a pas lieu de considérer d'autre



que, ô Dieu infini, vous êtes un bien qui suffit à tout le monde, et vous n'êtes pas moins possédé d'un seul en particulier, pour être possédé par un grand nombre d'autres. Oh ! que tout esprit adore votre puissance ! Oh ! que je souhaiterais, ô Dieu très bon, que vous fussiez le terme de tout, que tous n'aspirassent qu'après vous, pour se reposer en vous seul qui êtes le seul souverain bien.

II

Considérez la convenance du mystère de l'Incarnation et qu'il était très convenable que Dieu se fit homme par ce mystère ineffable. Cette œuvre, dit saint Thomas (1), convenait à Dieu, à qui il appartenait de faire paraître sa sagesse, sa puissance et sa bonté. Or quelle plus grande preuve de puissance que d'unir ensemble les choses les

« *suppôt que la personne qui la prend, comme nous l'avons*
 « *dit ; s'il n'y avait de nature humaine que celle qui a été*
 « *prise, il s'ensuivrait qu'il n'y aurait qu'un seul suppôt*
 « *de la nature humaine, et ce serait la personne qui la*
 « *prend ; 2° parce que ce serait déroger à la dignité du*
 « *Fils de Dieu incarné, en tant qu'il est le premier-né*
 « *entre tous ses frères selon sa nature humaine, comme il*
 « *est le premier-né de toute créature selon sa nature di-*
 « *vine, car tous les hommes seraient alors d'une dignité*
 « *égale ; 3° parce qu'il est convenable que, comme il n'y*
 « *a qu'un seul suppôt divin qui s'est incarné, de même il*
 « *ne prenne qu'une seule nature humaine, pour que des*
 « *deux côtés l'unité se rencontre. » (III. q. 4. art. 5.)*

1. Thom. q. 1. art 1. — Opus. 60, *De humanitate Christi.*

plus éloignées ? Qu'y a-t-il de plus sage que d'as-sortir, pour la plus grande perfection de l'univers, le premier avec le dernier, le Verbe divin qui est le principe de toutes choses, avec l'homme qui fut dans l'œuvre des six jours le dernier créé ? Qu'y a-t-il de meilleur et de plus doux que cette communication personnelle du Créateur à ses créatures ? Sa bonté est grande de se communiquer à tous les êtres par sa présence ; elle est plus grande, quand il se communique aux âmes justes par sa grâce ; mais elle est très grande, quand il se communique en unité de personne à la nature humaine de Jésus-Christ. Enfin ce mystère est la restauration et la réparation de ce qui manquait dans le monde ; par ce mystère le monde est annobli et perfectionné, l'honneur de Dieu est réparé, son service augmenté, sa gloire est merveilleusement accrue, ses créatures sont sauvées et ses ennemis sont confondus. Enfin ce mystère a remédié à une infinité de maux et a causé des biens indicibles à l'homme et à toute la nature. Or il est autant convenable que bienséant à Dieu de rendre ses œuvres parfaites, de sauver ses créatures, de confondre ses ennemis, de se faire servir et glorifier, de détruire le mal, de causer du bien et d'entretenir toutes choses en bon état. C'est pourquoi saint Paul dit que Dieu « nous a comblés en Jésus-Christ de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le ciel » et qu'il s'est proposé, quand « les temps qu'il avait ordonnés seraient accomplis, de tout restaurer en Jésus-Christ, tant ce qui est dans le ciel que ce qui est sur la terre. » (Eph. 1.)

Il est vrai que l'on pourrait objecter ici la vilité

extrême, la bassesse, l'indignité et le néant de la nature humaine, à l'égard de la personne du Verbe; il pourrait sembler indigne du Verbe, au jugement de la prudence du monde, de s'unir à une nature si basse et si éloignée de la sienne, car la plus pauvre, la plus inconnue, et la plus faible de toutes les filles du monde n'est point aussi disproportionnée à l'égard du plus grand monarque de la terre à qui elle prétendrait s'unir, que l'humanité créée ne l'est à l'égard du très noble Fils de Dieu (1). Mais il ne faut pas croire que l'humanité de Jésus-Christ fût infectée des mêmes vices et de la même corruption que la nôtre; elle est, il est vrai, de même espèce, mais elle est dans un état plus noble, et elle a des qualités qui l'élèvent au-dessus de toutes les créatures, même du premier de tous les Anges. La chair en est très pure, formée miraculeusement de la chair très pure d'une très pure Vierge par l'opération du Saint-Esprit. Le rayon de soleil n'a pas de pureté au prix de cette chair immaculée et dans cette chair Dieu a infusé une âme d'une beauté inénarrable, pleine de grâces, de connaissance et de toutes sortes d'habitudes parfaites, si bien que cette humanité est excellente au-delà de tout ce que nous pouvons imaginer. Dieu l'a rendue si noble et si accomplie qu'il ne lui a pas été meséant, mais très convenable de se l'unir personnellement, et de l'élever à la dignité d'épouse de Dieu. C'est pourquoi rien n'empêche que ce mystère soit très convenable.

1. Grenade, *Cathec.* p. 830.

Livrez-vous à des sentiments de joie, à la pensée que c'est chose bienséante et sortable pour Dieu, de s'unir par l'Incarnation à une humanité très pure. Félicitez cette humanité sacrée de ce que, grâce à la grandeur de ses richesses, de ses privilèges, de ses qualités et de son état, elle n'est pas indigne d'être l'épouse de cette Majesté adorable. Un vêtement de toile n'est pas digne de vêtir un roi, mais s'il est couvert de diamants ou de pierres précieuses, il peut lui convenir. O humanité virginale et immaculée, vous êtes toute resplendissante de grâces incomparables, votre éclat est plus grand que celui du soleil, la blancheur de la neige n'égale pas votre sainte pureté, vous êtes un vêtement dont le Roi de gloire peut déceimment se couvrir et avec lequel il paraîtra admirable aux yeux de toutes les créatures du ciel et de la terre. Ainsi en vous considérant unie au Verbe, nous pouvons nous écrier : « *Mon Seigneur, mon Dieu, vous avez fait paraître votre grandeur d'une manière bien éclatante ; vous êtes tout environné de majesté et de gloire ; vous êtes revêtu de la lumière comme d'un vêtement.* » (Ps. 103.) — « *Le Seigneur a régné, et il a été revêtu de gloire et de majesté. Le Seigneur a été revêtu de force et il s'est préparé pour un grand ouvrage.* » (Ps. 92.)

III

Considérez que non seulement l'Incarnation est possible et convenable, mais qu'elle a été réellement accomplie. « *Et le Verbe s'est fait chair,* »

dit le disciple bien-aimé. Dieu s'est fait homme, le Verbe divin, la seconde personne de la Trinité a uni sa subsistance infinie à une humanité formée du sang très pur de la Vierge, et il y a au monde un Homme-Dieu ou un Dieu-Homme, admirable, qui sur la terre est reconnu et adoré par les chrétiens, qui est redouté des démons de l'enfer et qui est glorifié par tous les esprits bienheureux du paradis. C'est là une vérité indubitable et le point fondamental de la religion chrétienne (1) ;

1. En présence des attaques ardentes dont ce grand dogme est l'objet de nos jours, soit de la part des rationalistes, soit de la part des protestants *libéraux*, ou des protestants dits *conservateurs* dont un grand nombre ne comptent plus la divinité de Jésus-Christ parmi les articles fondamentaux de la religion, nous croyons devoir renforcer les preuves trop succinctes de l'auteur. Le premier chapitre de l'Évangile de saint Jean par lequel Bail prouve la réalité de l'Incarnation renferme une des plus fortes preuves de la divinité de Jésus-Christ. Nous y voyons premièrement une solennelle affirmation de l'éternité du Verbe divin, soit que les mots « *in principio* » doivent être pris dans le sens absolu, comme il nous semble qu'on doit les prendre en effet, soit qu'ils soient pris, comme quelques-uns le veulent, dans le sens relatif, de manière à signifier : avant l'existence de toute créature ; car par le fait même que l'on déclare que le Verbe a existé avant n'importe quelle créature, on affirme indirectement qu'il a toujours existé. Secondement, saint Jean affirme que le Verbe est Dieu : « *Et Deus erat Verbum.* » Rien de plus certain d'après le contexte, mais surtout d'après le texte grec : « *και Θεος ην ο λογος.* », car tout le monde sait que le sujet de cette phrase ne peut être que le

c'est pourquoi tous les motifs de la foi qui prouvent la religion chrétienne, le prouvent également.

Les œuvres et les miracles de Jésus-Christ lui rendent témoignage, car il a fait des œuvres que le monde n'est pas capable de comprendre, pour le convaincre et lui faire avouer que non seulement il était homme, comme cela paraissait au-dehors, mais aussi qu'il était vrai Dieu, qu'il commandait à l'univers et que sa puissance était infinie.

Les martyrs ont répandu un océan de sang

mot précédé de l'article (*ο λογος*) et que le second terme (*Θεος*) joue dans la phrase le rôle d'attribut ou de prédicat. Troisièmement, saint Jean attribue à ce Verbe des opérations ou des fonctions exclusivement divines. C'est lui qui a créé le monde : « *toutes choses ont été faites par lui et sans lui rien n'a été fait...* » ; il est la source de toute vie, de toute lumière, de toute vérité, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel ; bien plus, il est la vie, la lumière, la vérité elles-mêmes. « *Il est la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde.* » Quatrièmement, saint Jean nous apprend que « *le Verbe s'est fait chair* » et qu'il n'est autre que Jésus-Christ dont il va raconter la vie terrestre, dans un seul but : « *afin que nous croyions que Jésus est le Christ, Fils de Dieu, et que grâce à cette foi nous ayons la vie éternelle.* » (Jean xx, 31.) Remarquons en dernier lieu que par *le Verbe* saint Jean n'entend pas la raison qui est en Dieu, mais il désigne une personne distincte du Père ; il dit en effet : *Verbum erat apud Deum*, et non *in Deo*, et il attribue à ce Verbe, comme nous venons de le voir, beaucoup d'actions qui ne conviennent qu'à une personne.

pour attester cette vérité en dépit de tous les tyrans (1).

1. Note de l'auteur: *Vide D. Athanasium, DE INCARNAT.*

2. C'est ce qu'il est facile de prouver par presque tous les actes des martyrs. Citons-en quelques-uns. Saint Ignace († l'an 107) ayant dit qu'il était Théophore, Trajan lui demande: « *Quel est celui qui est Théophore?* » Ignace répond: « *Celui qui porte le Christ dans son cœur.* » Et il ajoute: « *Il n'y a qu'un seul Dieu, c'est celui qui a fait la terre, la mer et tout ce que la terre et la mer renferment, et il n'y a qu'un seul Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, du royaume de qui je désire jouir.* » — « *Alors, lui dit Trajan, tu portes en toi le crucifié?* » — « *Oui, répond Ignace, car il est écrit: J'HABITERAI ET JE MARCHERAI PARMI VOUS. (Lév. xxxvi, 12; 2 Cor. 6, 16.) (MARTYR. S. IGN. 2, 3 et suiv.)* Saint Justin († l'an 166 ?): « *Il y a un dogme certain que nous chrétiens nous retenons avec amour; ce dogme le voici: nous croyons qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et nous confessons que Notre Seigneur Jésus-Christ est le Fils de Dieu. Il me semble que ce que je dis, moi qui ne suis qu'un homme, est bien peu de chose en comparaison de sa divinité qui est infinie.* » (Migne 6, 1567). Saint Polycarpe († l'an 166). « *Je vous loue de toutes choses, (ô Dieu véridique) je vous bénis, je vous glorifie par votre éternel et céleste Pontife, Jésus-Christ, votre Fils bien-aimé, par qui et avec qui vous soit rendu gloire en même temps qu'au Saint-Esprit, maintenant et dans les siècles futurs.* » (MARTYR. POLYC. 14, 3; Funck 1, 299). Saint Epipode († l'an 178): « *Je confesse que Jésus-Christ est Dieu, ainsi que le Père et l'Esprit-Saint, et qu'il mérite que je lui sacrifie ma vie, lui qui est mon créateur et mon rédempteur.* »

Les antiques prophéties conspirent à le certifier, car tout ce qu'elles ont prédit et annoncé du Sauveur promis aux anciens Pères et de l'Homme-Dieu, s'est accompli en Jésus-Christ; leurs prédictions ont trouvé en lui leur réalisation. Il est né à l'époque qu'avait fixée Jacob (Gen. 49) et après lui Daniel. (Dan. 9.) Il est né d'une Vierge sans la coopération de l'homme, comme l'a prédit Isaïe (Is. 7), il a fait voir les aveugles, entendre les sourds, parler les muets et il a fait les autres œuvres que raconte ce même prophète (ch. 33), comme s'il eût été évangéliste et l'historien de sa vie. Il a subi la mort aussi doucement qu'un agneau, comme le même prophète l'a prédit, c'est lui qui est né à Bethléem, comme l'a prédit le prophète Michée (ch. 5.) Il est entré à Jérusalem monté sur une ânesse et son ânon, comme l'avait annoncé Zacharie (ch. 6); il est sorti du tombeau et a triomphé de la mort, comme l'avait écrit le prophète Osée. (ch. 13). Par conséquent c'est lui-même et non pas un autre que lui, qui est le Christ, qui est l'Emmanuel, le Dieu avec nous, le Dieu revêtu de notre humanité (1).

(Ruinart. ACTES DES MART. p. 65 d. l'éd. de Véron.) Saint Vincent lévite († l'an 304): « *Je confesse que le Seigneur « Christ, Fils du Très-Haut, Fils unique du Dieu unique, n'est avec le Père et le Saint-Esprit qu'un seul « Dieu.* » (Ibid. p. 325.)

1. Il convient d'insister sur ce point que non-seulement Jésus-Christ a réalisé dans sa personne toutes les prophéties faites pendant 4.000 ans, et qu'à ce titre il est l'envoyé de Dieu, mais surtout que plusieurs de ces

En fait, Dieu qui règne au ciel favorise et approuve les chrétiens qui vivent sous cette loi et qui ont cette foi en Jésus-Christ, car il est adoré comme Dieu par les chrétiens et il reçoit des

prophéties annonçant que le Messie serait Dieu lui-même; ce qui est pour le moment en question. Citons quelques textes : « *Dieu lui-même viendra et vous sauvera*. » (Is. xxxv, 4). « *Préparez la voie du Seigneur* » (JAHVE)..... *Le Seigneur votre Dieu (ADONAI JAHVE) viendra dans sa puissance.* » (Is. xl, 3, 10). Le Messie est encore appelé Dieu très clairement dans les passages suivants : vii, 14 et ix, 6, et nous apprenons de saint Mathieu (i, 23) que ces textes se rapportent au Christ. Au Messie se rapporte encore, d'après saint Mathieu (ii, 6), le texte suivant de Michée (v, 6) qui affirme sa génération éternelle : « *Et toi, Bethléem, appelée Ephrata, tu es petite entre les villes de Juda, mais cependant c'est de toi que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la génération est dès le commencement, dès l'éternité.* Citons encore le texte d'Isaïe : « *Il s'appellera Emmanuel* » (vii, 14) ; « *ce qui signifie Dieu avec nous.* » (Saint Matt. i, 23.) Un des témoignages prophétiques les plus frappants en faveur de la divinité du Messie est celui de Malachie (iii, 1) : « *Voici que moi (JAHVE) j'envoie mon ange, qui préparera ma voie devant ma face; et aussitôt le Dominateur (HAADON, nom qui n'est donné qu'à JAHVE), et l'ange de l'alliance, si désiré de vous, viendra dans son temple.* » Or Jésus-Christ a affirmé que cet ange qui doit préparer les voies, n'est autre que saint Jean-Baptiste (Matt. xi, 10), et c'est à Jésus-Christ que saint Jean-Baptiste a préparé les voies. Il faut donc conclure que c'est Jésus-Christ qui est JAHVE, nom de Dieu incommunicable, qu'il est HAADON, et qu'il est venu dans son temple.

honneurs qui ne sont dus qu'au vrai Dieu. S'il n'était pas le vrai Dieu, celui qui serait le vrai Dieu ne l'aurait pas souffert si longtemps, c'est-à-dire depuis seize cents et tant d'années. De même qu'il confondit et détruisit les idoles, il aurait également détruit le crédit de celui qui s'attribue les honneurs divins, si celui-là n'était pas Dieu véritablement, car Dieu proteste lui-même qu'il ne donnera pas sa gloire à un autre. (Is. 41.) Or le vrai Dieu du ciel a maintenu l'Eglise contre toutes les forces de la terre et de l'enfer (1). Par contre il rend les Juifs misérables, il les maintient dans la servitude et dans la honte dans toutes les contrées du monde, il a ruiné leur cité et les traite comme ses ennemis, parce qu'ils ne reconnaissent pas Jésus-Christ et qu'ils ne lui rendent pas les honneurs qui appartiennent à la divinité. C'est donc une marque très certaine que la foi des chrétiens est la véritable, et que celle des Juifs est fausse ; c'est une preuve que Jésus-Christ est vrai Dieu, aussi bien que vrai homme, et que c'est en lui que s'est accomplie l'Incarnation.

1. C'est une preuve certaine de la divinité de Jésus-Christ, que la conservation miraculeuse, pendant dix-neuf cents ans, de la religion fondée par lui, religion dont le premier article fondamental est le dogme de sa divinité, et dont le premier commandement prescrit de l'adorer. Il nous est permis d'affirmer qu'une semblable durée malgré les attaques continuelles des plus redoutables ennemis, alors que toutes les écoles philosophiques, les sectes religieuses, les empires et en un mot toutes les institutions humaines ont péri dans un temps beaucoup plus court, est en-dehors des lois de

Livrez-vous à des sentiments de vive joie au sujet de cette vérité. Dites à Jésus-Christ avec Isaïe : « *Vous êtes vraiment un Dieu caché* » (ch. 45); dites-lui avec les disciples de saint Jean : « *C'est vous qui devez venir, en attendons-nous un autre ?* » (Matt. 11); dites-lui avec saint Pierre, le père des croyants : « *Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.* » (Matt. 18.) Oh ! que cette importante vérité doit nous donner de consolation et de confiance dans notre foi, car dès lors la doctrine qu'il nous a enseignée est toute divine. En la suivant nous obéissons à Dieu, et étant dans l'Eglise que Jésus a fondée, nous sommes dans la société du Fils de Dieu. Oh ! que c'est là une noble et sublime chose ! O Jésus ! vous êtes Dieu et cette seule pensée est ma joie et ma plus tendre consolation ! O Jésus, mon Seigneur et mon Dieu ! Oh ! vivez toujours et en vous-même et dans la croyance de tout l'univers ! O Jésus, ô Homme-Dieu, l'appui et la subsistance de tous

l'histoire et suppose une intervention manifestement divine, surtout si l'on veut bien observer que la religion du Christ est demeurée pendant ces dix-neuf siècles toujours *la même* dans sa doctrine, dans sa constitution, dans son culte et même dans sa discipline générale. De plus, comme Jésus-Christ avait formellement prédit cette conservation de la religion, — « *voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles* », — nous nous trouvons en face d'un double miracle accompli en faveur d'une religion qui repose tout entière sur la foi en la divinité de Jésus-Christ et sur l'adoration de Jésus-Christ : ce double miracle est une *prophétie* et l'*accomplissement* de cette prophétie.

les hommes. Oh ! vous êtes le vrai soleil de toutes les créatures, le Père des lumières et le principe de tout bien. Oh ! il n'y a pas de salut hors de vous.

IV^E MÉDITATION

DE L'EXTENSION, DE L'EFFICACITÉ
ET DE LA SINGULARITÉ
DE L'UNION QUI S'EST ACCOMPLIE
DANS L'INCARNATION

SOMMAIRE

A quels termes aboutit l'union de l'Incarnation. — Grands effets et grande noblesse de l'Incarnation. — Deux singularités dans l'union de l'Incarnation.

I

CONSIDÉREZ l'extension de l'Incarnation et à quels termes aboutit et se termine l'union qui s'est accomplie dans l'Incarnation. D'un côté elle se termine au Verbe divin, à la seconde personne de la Trinité, à savoir premièrement et immédiatement à sa subsistance infinie, et par elle à la nature divine. C'est pourquoi les Pères qui traitent de ce mystère disent souvent que la na-

ture divine a été unie à la nature humaine et la divinité à l'humanité (1). D'autre part elle se termine à la nature humaine composée d'une âme et d'un corps et de toutes les parties qui servent à son intégrité ou à sa beauté. Premièrement, cette union se termine à l'âme raisonnable, parce que c'est la principale partie de l'humanité, celle sans laquelle l'humanité ne saurait être ; l'âme elle aussi avait été blessée par le péché, et c'est pour cela que le Fils de Dieu guérissant tout ce qui était blessé (2), s'est premièrement uni à une âme raisonnable, laquelle était en Jésus-Christ et par laquelle il formait tous les actes intérieurs de religion et de charité, au moyen desquels il a mérité et satisfait pour nous (3). Mais comme l'humanité

1. D. Aug. Serm. 58. *De verb. Domini.* — D. Damas-cenus, l. 4. *Fidei orthod.* c. 4.

2. C'est un principe général auquel les Pères reviennent toujours, que *ce qui n'a pas été pris n'a pas été guéri*. Citons cette parole de saint Grégoire de Nazianze : Τὸ γὰρ ἀπρόσληπτον ἀθεράπευτον (Epist. 101 AD CLE-
DON. n. 7 ; Migne 37, 182) ; et cette autre de saint Ambroise. « Si quelque chose lui a manqué, il n'a pas « tout racheté. Et s'il n'a pas tout racheté, il nous a « trompés, lui qui a dit qu'il était venu pour sauver « l'homme tout entier. » (Epist. 48 AD SABINUM, n. 5 ; Migne 16, 1153).

3. Outre que Jésus-Christ a fait des actes d'obéissance (Jean IV, 34 ; v, 30 ; VI, 38 ; Luc XXII, 42 ; Hébr. v, 8), des actes de religion (Matt. XXVI, 36 ; Jean IV, 22 ; VI, 11 ; Hébr. v, 7 et suiv.) des actes d'humilité (Matt. XI, 29 ; Phil. II, 8), qui supposent une âme raisonnable, il a lui-même affirmé l'existence de cette âme : « *Mon*

est composée d'esprit et de chair, c'est-à-dire de l'âme et du corps, le Verbe divin ne s'est pas contenté de communiquer sa subsistance à l'âme seulement, mais il l'a aussi communiquée au corps, de manière à le faire subsister en lui et en sa personne. « *Et le Verbe s'est fait chair,* » dit saint Jean. (ch. 1.) Ce mystère porte le nom d'Incarnation et non pas d'animation; quoique le Verbe se soit aussi bien uni à l'âme, et, si on peut s'exprimer ainsi, se soit *animé*, autant qu'uni à la chair et incarné; mais l'Écriture veut nous représenter la condescendance de son amour qui a été si grand que le Verbe n'a pas refusé de s'unir même au corps, pour le sanctifier et pour opérer par ses actions et par ses souffrances notre salut, que nous ruinons le plus souvent par les actions de notre corps (1). Et ce corps selon son espèce n'était pas

« *âme est triste jusqu'à la mort.* » (Matt. xxvi, 38); et le 3^e Concile de Constantinople a approuvé cette formule qui revient souvent chez les SS. Pères : *σὰρξ ἐμψυχωμένη ψυχῆ λογικῆ*. Cette vérité était niée au iv^e siècle par les Apollinaristes qui disaient que la nature divine remplaçait en Jésus-Christ l'âme raisonnable et que la nature humaine ne comprenait en Jésus-Christ que le corps et *ψυχῆ* (Hergenrôther, 1, 393 et suiv.).

1. Ce mystère est appelé quelquefois cependant *ἐνανθρώπισις*, ou en latin *inhumanatio*. Mais le terme le plus usité est *Incarnation*, *σάρκωσις* ou *ἐνσάρκωσις*; c'est le texte de saint Jean (1, 14) : *Καὶ ὁ λόγος σὰρξ ἐγένετο*, qui a donné lieu à sa formation. Ce terme paraît pour la première fois dans saint Irénée (ADV. HÆR, l. 3, c. 19, n. 1; Migne 7, 939), et c'est de lui qu'est dérivé le verbe

fantastique ou imaginaire, comme l'ont cru les hérétiques qui s'appellent les Manichéens, mais il était réel et véritable. Il n'était pas d'une nature céleste et transmis du ciel à la terre par la Sainte Vierge, comme par un canal (1), ainsi que l'ont

ερχοῦσθαι, qui se trouve dans le Symbole du Concile de Nicée. Si saint Jean dit que le Verbe s'est fait *chair*, c'est par synecdoque qu'il s'exprime ainsi, conformément à un usage qui est assez fréquent dans les Saintes Ecritures ; par exemple voir la Gen. vi, 12 ; saint Luc iii, 6 ; Rom. iii, 20.) De plus, l'Apôtre a voulu condamner les Docètes, qui attribuaient à Jésus-Christ un corps fantastique ; afin d'insister sur la réalité de ce corps il n'a mentionné que la partie matérielle et visible de cette humanité, que le Sauveur a prise tout entière. Suarez (DE INCARN. Prœf. n. 5) et Théophile Raynaud (CHRISTUS DEUS-HOMO, l. 2, c. 1, n. 4) apportent une troisième raison qui est celle que donne Bail.

1. Rien n'est affirmé plus clairement et plus fréquemment dans la Sainte Ecriture où nous lisons : « *de qua natus est Jesus.* » (Matt 1, 16) ; « *Filium suum factum ex muliere.* » (Gal. iv, 4) ; où la Sainte Vierge est appelée Mère du Christ (Matt. 1, 18 ; ii, 11 ; Luc, 1, 43 ; Jean 11, 1) ; où Jésus-Christ est dit de la race d'Abraham (Gal. iii, 16) ; fils de David (Apoc. v, 5 ; xxii, 16) ; né selon la chair du sang de David (Rom. 1, 3 ; 2 Tim. 11, 8). Et il devait en être ainsi, d'après saint Thomas, pour trois raisons : « 1^o Parce qu'il paraît juste que celui qui a péché satisfasse. C'est pourquoi il a dû prendre de la nature corrompue par le péché ce qui devait satisfaire pleinement pour la nature entière. 2^o Parce que c'était relever la dignité de l'homme, que de faire naître le vainqueur du démon de la famille de celui que le démon avait vaincu. 3^o Parce que la puissance de Dieu se

faussement enseigné les Valentiniens, incapables de comprendre la condescendance de l'amour de Dieu allant jusqu'à vouloir unir sa grandeur infinie à un être aussi bas qu'est le corps; c'était un corps formé sur la terre et de la substance très pure de la Vierge.

Les choses étant ainsi, les Pères reconnaissent trois natures en Jésus-Christ et une seule personne : à savoir la nature divine, la nature spirituelle de l'âme et la nature corporelle de la chair ; l'unique personne qu'il y ait dans ce mystère est la personne du Verbe. D'où vient que, comparant ce mystère à celui de la Sainte Trinité, ils disent qu'en celui-ci il y a unité de nature et trinité de personnes, et qu'en celui-là il y a trinité de nature et unité de personne (1). Au reste le Verbe divin

*« montre par là davantage, puisqu'il a pris d'une nature
« corrompue et infirme ce qu'il a élevé à une si haute di-
« gnité et à une si grande vertu. »* (III. q. 4, a. 6. cf. q. 31).

1. D. Bernard, fer. 3 IN VIGILIA NATIVIT. — Il est vrai que les Pères disent quelquefois qu'il y a trois natures en Jésus-Christ, mais ils n'usent de cette expression que rarement et pour des raisons toutes spéciales, notamment pour affirmer plus explicitement en face des Ariens et des Apollinaristes qu'il y a en Jésus-Christ la divinité, l'âme humaine et le corps humain. Ce qui prouve que cette formule n'a pas été communément admise et qu'elle est moins exacte que l'affirmation de deux natures en Jésus-Christ, c'est l'observation que crut devoir faire Benoît II aux évêques du xiv^e Concile de Tolède (684), qui avaient déclaré qu'en Jésus-Christ se trouvaient trois substances; il les invite à ajouter une note et une explication à cette phrase. Nous n'allons

ne s'est pas arrêté là ; il s'est uni à tout le sang absolument qui était dans cette humanité ; ce sang subsistait aussi dans le Verbe, quoique ce sang ne soit point animé par l'âme raisonnable. Saint Paul semble enseigner cette vérité : « *parce que, dit-il, les enfants sont d'une nature composée de chair et sang, il a aussi lui-même participé à cette même nature.* » (Héb. 2.) Les Pères de l'Eglise se sont clairement prononcés là-dessus, notamment saint Cyrille qui interprétant ces paroles : « *Le Verbe s'est fait chair* », dit qu'elles signifient que le Verbe a pris la chair et le sang, et son affirmation a été approuvée par le quatrième Concile général (1). C'est pour cela que ce sang, a eu la vertu de laver tous les péchés du monde et que, dans le saint sacrifice de la Messe, il est adoré comme étant uni hypostatiquement à la personne du Verbe (2).

pas néanmoins jusqu'à prétendre, comme le fait Roderic (Hist. d'Esp. c. 13) et après lui Noël Alexandre, (H. E. vii^e siècle, c. 3, art. 20.), que le pape Benoît II a condamné d'une manière formelle cette expression.

1. Chalcedon. act. 2.

2. Il est théologiquement certain que le sang de Jésus-Christ est uni au Verbe hypostatiquement et immédiatement. Mais nous croyons que les arguments dont se sert l'auteur, — comme d'ailleurs beaucoup d'autres Théologiens, — pour établir cette thèse, sont peu concluants. 1) Le texte de saint Paul (Héb. ii, 14) n'a pas le moins du monde le sens que lui attribue Bail. Cette locution : *la chair et le sang* signifie dans le langage biblique non pas simplement la nature humaine, mais cette même nature considérée comme sujette aux misères de toutes sortes et à la mort (I^{er} Cor. xv, 50) ;

Les Théologiens (1) vont même plus loin dans cette question et ils disent communément que cette union s'est étendue jusqu'aux trois autres humeurs, jusqu'aux esprits vitaux et animaux et même jusqu'aux ongles et aux cheveux qui servaient d'ornement à cette humanité.

1. Collius, 2. *De sanguine Christi*. — Suarez, disp. 15, sect. 6, paragr. 7.

ou bien encore considérée comme étant incapable de concevoir des pensées et des affections élevées et toute plongée dans les pensées et les affections terrestres. (Voir saint Matt. xvi, 17 et Gal. 1, 16). Or c'est le premier de ces deux sens qu'il faut attribuer au texte dont il s'agit; saint Paul a voulu dire que, comme les hommes que Jésus-Christ venait racheter portaient en eux une nature passible et mortelle, Jésus-Christ lui aussi a pris une nature passible et mortelle. 2) L'auteur dit que c'est parce que ce sang était uni hypostatiquement au Verbe qu'il a eu la vertu de laver tous les péchés du monde. Nous croyons qu'il n'était pas nécessaire pour notre rédemption que le sang du Christ fût uni d'une manière immédiate à la personne du Fils de Dieu; une seule chose était nécessaire et suffisait, c'est que les souffrances de Jésus-Christ eussent un mérite infini. Ce sang pouvait donc racheter le monde à la seule condition d'être versé par un Homme-Dieu. — Nous substituerons donc à ces deux raisons inefficaces de Bail, les deux preuves suivantes : 1) une preuve d'autorité. Clément VI s'exprime ainsi dans la bulle du jubilé (en 1349) : « Nous savons que (Jésus-Christ), victime « innocente immolée sur l'autel de la croix, n'a pas versé « seulement une petite goutte de sang, bien que cette « goutte eût suffi pour racheter le monde entier, à cause « de son union avec le Verbe, mais qu'il a versé généreu-

Il faut s'étonner de cette merveilleuse condescendance de Dieu dans ce mystère sacré. Il pouvait se contenter de s'unir à l'âme spirituelle comme étant, quoiqu'elle soit la dernière des substances spirituelles, plus digne de lui être unie, et

« *sement comme un fleuve de sang.* » (EXTRAVAG. COM. l. 5, t. 9, c. 2) ; d'où il faut conclure que le sang de Jésus-Christ était uni hypostatiquement au Verbe et que cette union lui conférait une valeur et un prix infini. 2) Voici la raison théologique. Le Verbe divin s'est uni hypostatiquement et immédiatement toute la nature humaine, c'est-à-dire toutes et chacune des parties essentielles et intégrantes de cette nature. Or tel est, au même titre que la chair et les os, le sang qui est absolument nécessaire à un corps vivant, qui dans le corps est à la fois le terme de l'opération vitale formatrice et la matière dont dépendent les fonctions vitales et aussi sur laquelle elles s'exercent. Que le sang fasse partie de corps humain, c'est ce qu'enseignent non seulement Saint Thomas (in iv, dist. 44, q. 1, a. 2, q. 3, ad. 3 ; QUODLIB. 5, a. 3 ; III. q. 54, a. 2, ad. 3) et tous les Théologiens qui ont commenté la 44^e distinction du 4^e livre des Sentences, mais même le Concile de Trente (sess. 13, c. 3). « *La croyance de l'Eglise fut toujours, qu'aussitôt après la consécration, le vrai corps du Seigneur et son vrai sang existent sous l'apparence du pain et du vin, avec son âme et sa divinité : le corps sous l'espèce du pain et le sang sous l'espèce du vin, par la vertu des paroles ; mais en vertu de la connexion et concomitance naturelle qui réunit entr'elles les parties dont se compose le Christ-Seigneur, ressuscité pour ne plus mourir, le corps sous l'espèce du vin et le sang sous l'espèce du pain, et l'âme sous l'une et sous l'autre ; et enfin la divinité par suite de son*

parce qu'il pouvait opérer notre Rédemption par les actes de cette âme sainte; néanmoins il s'est uni au corps et à ce qui appartient au corps, non moins qu'à l'âme raisonnable. Vraiment, ô Dieu très bon, vous n'avez pas eu horreur de votre créature et de ce que vous avez formé en elle! O Dieu très digne de louanges et magnifique, qui ne vous exaltera, puisque vous exaltez ainsi ce qui en nous semble vil et de peu d'importance? Oh! que vous aviez bien raison de dire: « *Pas un cheveu de votre tête ne périra* »; c'est vous, ô Jésus, qui êtes cette tête et un seul de vos cheveux est plus noble que le soleil et que l'univers entier.

II

Considérez, en second lieu, la grande efficacité et la grande noblesse de cette union. Certes l'esprit a de quoi s'exercer dans ces pensées, car quelle efficacité plus grande peut-il y avoir que d'unir pour une éternité deux êtres séparés l'un de l'autre par une distance infinie? Quelle efficacité plus grande que celle d'élever l'être humain jusqu'à l'être divin, jusqu'au trône de Dieu même? C'est ce que fait cette union: elle lie ensemble

« *union hypostatique et merveilleuse avec le corps et avec l'âme.* » Dans ce chapitre le Concile non seulement affirme que le sang fait partie du corps humain, mais il déclare aussi que c'est précisément pour ce motif et à cause de la connexion naturelle qui veut que là où se trouve une partie d'un être, se trouve aussi l'autre partie, il déclare, dis-je, que, pour ce motif, le sang de Jésus-Christ est sous l'espèce du pain et le corps de Jésus-Christ sous l'espèce du vin.

dans l'unité d'une même personne, Dieu et l'homme, l'infini et le fini, l'immortel et le mortel, la richesse et la pauvreté, et elle élève la nature humaine jusqu'à un si haut point de grandeur qu'on ne peut rien imaginer au-dessus d'elle. De plus le terme de cette union ou ce qui en résulte, est Jésus-Christ, le Dieu-Homme et l'Homme-Dieu sans pareil. Cette union fait que Dieu est homme et que l'homme est Dieu par subsistance, et néanmoins Dieu demeure à l'abri de tout changement. Pourrait-il donc y avoir une union (1), plus grande que celle l'Incarnation ?

1. L'union entre deux êtres réellement distincts est d'autant plus parfaite qu'elle se rapproche davantage de l'unité, et elle se rapprochera d'autant plus de l'unité 1) que le lien qui crée cette union sera plus fort et plus simple ; 2) que le résultat de cette union sera plus simple et plus un. Or, à ces deux points de vue, l'union hypostatique est la plus parfaite, c'est-à-dire la plus étroite qui puisse exister entre deux êtres réellement distincts, qui seuls peuvent donner lieu à des unions proprement dites. Le lien est la personne du Verbe, lien infiniment simple et infiniment puissant, produisant par conséquent une union indissoluble. Les deux natures, la nature divine et la nature humaine ont été tellement unies par la personne unique de Jésus-Christ, « *que ni la divinité ne pourra jamais être séparée de l'humanité, ni l'humanité de la divinité* », déclare le XI^e Concile de Tolède. En second lieu, le résultat de cette union est quelque chose de moins composé et de plus simple que ce qui peut résulter de n'importe quelle autre union entre des êtres réellement distincts, parce qu'on ne peut rien imaginer de plus simple que le Verbe, qui s'unit à la nature humaine, et parce que le genre

Pour mieux en concevoir la grandeur et l'excellence, nous pouvons la comparer à l'union des trois personnes de la Trinité, dans la nature divine, à l'union de l'âme raisonnable avec le corps et à l'union de l'âme bienheureuse avec Dieu par la béatitude qui la met en possession de Dieu même. Si nous la comparons à la première union, sans doute elle lui est inférieure, car les personnes divines sont par identité l'essence même dans laquelle elles sont unies ; si bien qu'à proprement parler, ce n'est pas une union, mais plutôt une unité. Mais cette union ou unité mise de côté, l'union de l'Incarnation l'emporte sur toutes les autres. Pour ce qui est en effet de l'union de l'âme et du corps, la mort peut la dissoudre ; mais, dit saint Léon, la nature de Dieu et celle de l'homme forment une unité telle que ni les supplices, ni la mort n'ont pu la briser. Quant à ce qui regarde l'union des esprits bienheureux avec Dieu, ce n'est qu'une union accidentelle, tandis que celle de l'Incarnation est substantielle ; celle-là rend les hommes enfants de Dieu par adoption, celle-ci rend l'homme Fils de Dieu par nature. Par l'union béatifique Dieu se donne et se communique comme objet qui termine et perfectionne les actions et les facultés de l'Ange et de l'âme ; mais par l'union hypostatique la per-

d'union qui dans un être est le moins préjudiciable à la simplicité de cet être, c'est l'union de la subsistance et de la nature ; aussi les Anges qui sont les êtres les plus simples après Dieu, admettent-ils en eux ce genre de composition.

sonne du Verbe se donne et se communique pour actuer, terminer et compléter par elle-même, la substance même de l'humanité, si bien que, pour être ainsi intimement actuée, pénétrée et soutenue par le Verbe, elle est digne sans comparaison de plus grands respects et d'un plus grand amour, que ne le sont tous les esprits créés pour tous les dons de grâce et de gloire qu'ils sont capables de recevoir ou qu'ils ont reçus en effet.

Qui pourra donc jamais assez apprécier le bonheur de cette sainte humanité? Tout le monde admirerait le bonheur d'une pauvre villageoise qui se serait unie au plus puissant monarque de la terre et qui aurait été admise à participer à toutes ses grandeurs, à ses honneurs, à sa puissance, à ses joies et à toutes ses richesses; que n'admirons-nous donc sans cesse, dans un esprit de respect et d'amour, cette très heureuse et très fortunée humanité, qui est entrée en union avec le Verbe infini? O humanité sacrée, quand nos esprits s'appliqueront-ils parfaitement à vous méditer et à vous glorifier? « *Un grand nombre de filles ont amassé des richesses* » (Prov. 17), tous les séraphins et toutes les hiérarchies célestes jouissent dans leur union béatifique d'une félicité parfaite; ainsi en est-il des âmes vertueuses qui sont arrivées au terme de la gloire; « *mais vous les dépassez toutes* », et ce que le Père éternel vous a donné l'emporte sur tout ce qu'elles possèdent. O humanité! humanité! ayez toujours cette noblesse et cette élévation! Oh! jouissez, jouissez toujours du bonheur de votre alliance avec le noble Fils de Dieu, le Roi de l'univers.

Oh ! régnez toujours, triomphez toujours dans votre gloire !

III

Considérez la singularité de cette union personnelle ; elle contient deux particularités très dignes d'être longuement méditées. La première lui convient en tant qu'elle regarde la seconde personne de la Trinité, qui est le Verbe divin, le Fils du Père éternel, par nature. En effet, des trois personnes adorables de la Trinité, il n'y a que la seconde qui soit unie personnellement et substantiellement à l'humanité. La seconde des particularités de cette union est qu'elle unit la seule nature de Jésus au Verbe divin, et nulle autre créature, de quelque espèce et de quelque qualité qu'elle puisse être.

Laissons de côté pour le moment la première particularité, à laquelle nous réservons une considération à part et contentons-nous de méditer que cette union est particulière et absolument propre à l'humanité de Jésus, au fruit béni d'une mère vierge ; car, dit saint Paul, « *il n'a jamais pris les anges, mais la race d'Abraham.* » (Héb. 2.) Il veut dire que le Verbe divin ne s'est point allié par une union personnelle à la nature des Anges, mais à celle des hommes, et encore à une nature particulière descendue d'Abraham par la Vierge Marie, l'honneur de sa race. Certes il ne convenait pas qu'une nature irraisonnable et inférieure à l'homme fût admise à posséder ce bien inestimable. car elle eût été incapable de reconnaître ce bienfait par des actes d'amour, de res-

pect et de reconnaissance, comme il était convenable. Il y avait beaucoup plus de raisons pour obliger les Anges et pour les gratifier de la faveur de cette union ; néanmoins, soit parce que tous les Anges pécheurs avaient perdu la grâce sanctifiante par leur propre volonté et les hommes au contraire par la volonté d'Adam, soit pour d'autres considérations que nous ne pouvons pénétrer et que Dieu tient sous le secret de son conseil, il n'a pas été épris d'amour pour s'unir aux Anges, mais seulement pour s'unir au fils d'une Vierge unique entre toutes les vierges. « *Il n'a pas pris les anges, mais la race d'Abraham.* » Et comme Dieu eut éternellement ce dessein et qu'il le révéla aux Anges en leur demandant de l'approuver et de s'y soumettre ; Lucifer et ses complices furent piqués d'une mortelle jalousie contre cette humanité très heureuse, et son bonheur qu'ils pensaient témérairement devoir leur appartenir, leur déplut. C'est ce qui les ébranla dans le devoir de leur fidélité et les fit tomber malheureusement (1). Semblable fut l'infortune d'un personnage orgueilleux de ce dernier siècle qui, quoique savant et même gradué en Théologie, après avoir produit de grands fruits de conversion en Amérique où on le considérait comme un prodige, se laissa tromper par les fausses révélations de je ne sais quelle dévote à laquelle il s'était attaché et envers laquelle il s'était rendu trop crédule ; il osa soutenir que l'union hypostatique avec le Verbe lui avait

1. Raynaudus, *De sobria*, etc., c. 3. — Andr. Victoriel ad cap. 7. Bernard. Possevini, *De officio curati*.

été offerte et qu'il l'avait refusée (1), et aussi qu'il était le Rédempteur du monde quant à l'application des mérites, Jésus-Christ ne l'étant que quant à l'acquisition des mérites suffisants. C'est pourquoi par arrêt de justice son corps fut livré au feu, comme son âme était livrée au diable. Cette faveur est exclusivement propre au Fils de Marie, elle n'appartient ni aux Séraphins ni à aucune créature. Dieu l'a ainsi voulu pour l'exaltation et la gloire de Jésus, afin qu'il fût tout seul à jouir de cette grandeur et qu'il fût d'autant plus admiré et honoré que la grandeur qu'il possédait était sans précédent et sans égale. Les choses en effet ne paraissent jamais mieux que dans leur singularité, comme nous le voyons dans un roi qui

1. Que le péché d'orgueil de Lucifer ait consisté à ambitionner pour lui l'union hypostatique, c'est une opinion tout au plus probable de quelques Pères, particulièrement de saint Bernard. C'est aussi l'opinion de Rupert qui commentant ce texte de saint Jean : « (le « démon) a été homicide dès le commencement, » (ch. VIII, v. 44), l'explique en ce sens que dès le commencement du monde il souhaita la mort de Jésus-Christ. On peut dire, d'après Suarez, (DE ANGELIS, l. 7. c. 13) que Lucifer considérant l'union hypostatique comme la souveraine excellence, la souhaita comme une chose qui lui était due en raison de la perfection de sa nature. Une telle opinion suppose que les Anges ont reçu de Dieu à la fois la révélation de l'Incarnation future et l'ordre d'adorer le Fils de Dieu incarné : ce qui a eu lieu probablement, d'après ce texte de saint Paul aux Hébreux : « Il dit : que ses anges aussi l'adorent. » (I, 6.)

est unique roi dans son royaume, comme le soleil est unique dans le ciel. Il est vrai que l'union hypotastique est le grand remède pour toutes les âmes que le péché a souillées. Mais comme il n'est pas nécessaire que le remède soit appliqué à toutes les parties du corps malade, mais seulement à une partie d'où la vertu du remède s'étend jusqu'aux autres; ainsi il n'était pas nécessaire pour la rédemption de la nature humaine que tous les hommes fussent unis au Verbe, il suffisait que l'humanité de Jésus, la maîtresse de toutes les natures humaines, lui fût unie, afin que par elle les effets de la Rédemption s'étendissent aux autres.

Concevez les mêmes sentiments que pour le second point, et ne cessez d'estimer et de louer cette humanité unique et si singulièrement honorée par Dieu même, plus que tous les Anges. Oh! que d'actions de grâces et que de louanges aura données à Dieu cette humanité pour cette préférence qui lui a été accordée par ce don ineffable! O très sainte Marie! ô Vierge incomparable et mère sans pareille! Oh! que vous êtes heureuse, puisque c'est au fruit béni de votre sein qu'a été attribuée la faveur de cette union personnelle! Béni soyez-vous, très grand Dieu, qui l'avez ainsi voulu! Qu'en dépit des démons, toutes les langues des Anges bienheureux et des âmes saintes, vous en louent et vous en glorifient dans tous les siècles des siècles!

V^E MÉDITATION

DE LA NÉCESSITÉ DE L'UNION HYPOSTATIQUE POUR SATISFAIRE A DIEU POUR LE PÉCHÉ

SOMMAIRE

Dieu a voulu une satisfaction rigoureuse pour le péché. — Grande difficulté pour obtenir une telle satisfaction. — Jésus-Christ a satisfait en rigueur de justice pour tous les péchés des hommes.

1

CONSIDÉREZ que Dieu a voulu une réparation pour son honneur offensé par le péché et qu'il a exigé qu'une satisfaction juste et rigoureuse lui fût faite (1). Cette considération est nécessaire pour comprendre l'origine de l'Incarnation et en même temps la nécessité de ce mystère. Considérons donc premièrement que Dieu, après le péché d'Adam et les offenses du monde commises au mépris de sa gloire et de sa grandeur, pouvait, usant de plein pouvoir, pardonner miséricordieusement et libéralement, sans exiger aucune satisfaction ni aucun supplice de la part de

1. D. Thom. q. 1, art. 2.

ses créatures rebelles. Si en effet un roi de la terre outragé par ses sujets, a le pouvoir de les renvoyer indemnes, s'il lui plaît, et absous de tout crime, à combien plus forte raison le Dieu de l'univers aurait-il pu user de la même indulgence et de la même miséricorde à l'égard d'Adam et de tous les hommes qui ont contracté sa faute. Mais comme il n'est pas toujours convenable de faire ce qui est en son pouvoir et que Dieu procède ordinairement dans ses œuvres par voie de miséricorde et de justice tout à la fois, il ne jugea pas à propos de remettre les péchés sans satisfaction et sans réparation de son honneur ; son honneur en effet avait été extrêmement offensé, puisque le pécheur rebelle et désobéissant traite Dieu indignement, sans tenir aucun compte de sa grandeur, et qu'il le traite comme s'il était un être de néant, qui ne méritât que le mépris de sa créature. Il voulut donc une réparation d'honneur et une satisfaction rigoureusement proportionnée à la faute (1). Sans quoi, comme il a créé toutes choses pour sa gloire et pour être honoré, aimé et traité respectueusement par ses créatures, il eût été frustré par les péchés du monde de la fin qu'il s'était proposée en le créant, et comme il n'aime rien parmi les choses créées autant que cette fin, puisqu'il a tout créé pour l'obtenir, il eût été privé éternellement de ce qu'il chérissait tant pour lui-même. Il eût été privé d'un bien qui est comme infini et qu'il estime tant, que c'est pour ce bien qu'il fait toutes ses œuvres dans l'ordre de

1. Marsil. Ficin. *De christ. relig.* c. 32.

la nature et dans l'ordre de la grâce (1). Il n'était pas raisonnable qu'il souffrît ce dommage, puisqu'il est infiniment sage et tout-puissant, et que par sa sagesse il peut trouver un expédient pour recouvrer sa gloire, comme aussi il peut la réaliser par sa puissance. Certes il proteste hautement qu'il ne renoncera pas à sa gloire : « *Je ne céderai pas ma gloire à un autre.* » (Is. 42.) Il est plein de zèle pour se la conserver ou pour se la faire rendre. Voilà pourquoi se trouvant offensé dans sa gloire et dans son honneur par le péché d'Adam et du genre humain, il a exigé une satisfaction en rigueur de justice, c'est-à-dire équivalente ou égale au mépris qu'il en avait reçu (2).

1. Gaudier. DE PERFECT. NATURE. sect. 15, c. 27. — Il n'est pas absolument exact de dire que si Dieu n'avait pas exigé ou accepté une réparation proportionnée à la faute, *il eût été frustré par les péchés du monde de la fin qu'il s'était proposée en le créant*, c'est-à-dire de sa gloire. Dans ce cas, il est vrai, tous les hommes étaient à jamais exclus du bonheur du ciel, mais la fin que Dieu s'est proposée en créant le monde était atteinte quand même, parce que les hommes, soit sauvés, soit damnés glorifient toujours Dieu. Dieu pouvait donc abandonner tous les hommes à la damnation, sans qu'on pût voir dans cette conclusion aucune défaite pour sa sagesse ou pour sa puissance; ajoutons qu'il aurait pu aussi, après avoir damné tous les hommes, en créer d'autres qui n'auraient pas péché. (Cf. Suarez, disp. 4, sect. 1, n. 1).

2. « *Si Dieu, dit Saint Thomas, eût voulu délivrer l'homme du péché absolument sans satisfaction, il n'aurait pas agi contre la justice. A la vérité, un juge*

Il est juste, Seigneur, que vous soyez glorifié, et que si l'homme misérable, créé plus spécialement pour vous glorifier, vous a déshonoré et traité ignominieusement par sa désobéissance, il est juste, dis-je, que réparation vous soit faite ; car vous êtes grand, infini et roi du ciel et de la terre, des esprits et des corps. Voilà pourquoi toutes les créatures conspirent à vous glorifier : « *Les cieux racontent la gloire de Dieu et le firmament annonce l'ouvrage de ses mains.* » (Ps. 18.) Serait-il dit, Seigneur, que l'homme si petit, qui ressemble à un ver de terre, poursuit justement la réparation d'honneur qui lui est due et qu'il ne vous est pas permis ni bienséant de revendiquer votre propre domaine et votre droit seigneurial, je veux dire la gloire qui vous appartient très légitimement ? O Seigneur, vos exigences sont justes et

« *qui est chargé de punir une faute commise contre un autre, soit qu'il s'agisse d'un autre homme, soit qu'il s'agisse de la société entière ou du prince qui est à sa tête, ne peut remettre la peine sans manquer à la justice. Mais Dieu n'a personne au-dessus de lui ; il est le bien suprême et commun de tout l'univers. C'est pour quoi, s'il remet le péché qui n'est une faute que parce qu'on le commet contre lui, il ne fait injure à personne ; comme tout homme qui remet sans satisfaction l'offense commise contre lui, agit par miséricorde sans faire d'injustice.* » (III, q. 46, a. 2, ad. 3). C'est l'opinion à peu près unanime des Pères et des Théologiens que Dieu aurait pu pardonner à l'homme son péché sans exiger aucune satisfaction, ou même en se contentant de la satisfaction très insuffisante que l'homme pouvait offrir.

votre volonté est très sainte. Quant à la nature humaine, elle est grandement criminelle à vos yeux, pour ne pas avoir respecté votre gloire, et pour avoir osé y toucher par un maudit attentat et en méprisant vos ordonnances. O Seigneur, « *exaltez-
vous au-dessus des cieux et que votre gloire
s'étende sur toute la terre.* » (Ps. 56.) O Seigneur, qu'il ne m'arrive jamais de rien faire contre votre gloire, qui doit m'être plus chère et plus précieuse que tous les biens du monde.

II

Considérez la grande difficulté qu'il y avait à faire cette satisfaction et cette réparation d'honneur après le péché et après la corruption du genre humain. Pour concevoir cette difficulté, il n'y a qu'à considérer qu'il fallait pour cela la réunion de deux choses, qui cependant sont naturellement incompatibles et ne peuvent se trouver ensemble. Il fallait qu'une personne d'une dignité infinie, comme est Dieu, se chargeât de cette satisfaction et qu'elle s'humiliât, car sans humiliation il ne peut y avoir ni satisfaction, ni réparation d'honneur. Or il est impossible naturellement qu'une personne d'une grandeur infinie s'abaisse et s'humilie. En vérité les monarques de la terre peuvent s'humilier et quelquefois s'humilient en effet, parce qu'ils sont de même nature que les autres hommes; mais l'infini ne peut être abaissé. Il était donc impossible à la nature de satisfaire pour le péché, étant donné qu'une grandeur infinie doive s'humilier. Or, que la réunion de ces deux choses soit nécessaire à une satisfaction suf-

fisante pour le péché, deux maximes ou deux principes incontestables le prouvent solidement. Le premier de ces principes est que la malice du péché se mesure à la grandeur de la personne offensée et que la valeur de la satisfaction se mesure à la dignité de la personne qui satisfait. De ce premier principe il résulte que le péché a une malice infinie, parce qu'il offense un Dieu infiniment grand. Car si l'offense faite à un prince, même en un cas pareil, est estimée plus grande que celle qui est faite à un gentilhomme, celle qui est faite à un roi est encore plus grave et digne d'un plus grand supplice que celle qui a été faite au prince qui relève du roi, parce que la personne du roi est plus élevée que celle du prince, et ainsi de suite. L'injure qui est faite à Dieu, dont la grandeur est infinie, est elle-même infinie et doit être estimée telle, étant donné que l'homme est infiniment bas au-dessous de Dieu, car, dit Isaïe : « *Toutes les nations sont à son égard comme un pur néant.* » (Ch. 40) (1). Du second principe qui

1. Quelques Théologiens thomistes et en particulier Gonet (DE PECCAT. disp. 9, art. 6, parag. 2, ont soutenu que la malice du péché est simplement infinie, parce qu'elle se mesure, disent-ils, à l'Être divin, qui est infini d'une manière absolue. Mais l'opinion commune des anciens Théologiens, dans leur commentaire du III^e livre des Sentences (dist. 20,) et du IV^e livre (dist. 15), est que la malice du péché n'est infinie que *sous un certain rapport*, et non absolument; elle est infinie en ce sens que le péché est un mal plus grand que tous les autres maux réunis, parce qu'il est en quelque sorte le mal de Dieu et que par conséquent l'Homme-Dieu seul a pu

se formule ainsi : la valeur de la satisfaction se mesure à la dignité de la personne qui satisfait, il résulte que toutes les créatures étaient trop viles, que tous les Séraphins et tous les Trônes, que tous les Archanges et tous les Anges, et aussi tous les hommes du monde étaient dans l'impuissance de satisfaire pour le péché dont la malice est infinie. Quand même ils se seraient anéantis devant Dieu par la profondeur de leur soumission, ils n'eussent point satisfait selon l'égalité, car la personne offensée est infinie et les personnes qui offriraient la satisfaction seraient finies. Or du fini à l'infini il n'y a pas de proportion (1).

offrir une satisfaction égale au péché. « *Le péché commis contre Dieu a une CERTAINE infinité qui lui vient de l'infinité de la majesté divine...* » dit saint Thomas, (III. q. 1, a. 2, ad 2.); et il en donne la raison (DE MALO q. 2, a. 9 ad 5); « *L'homme se détourne du bien infini par un acte fini, et c'est pour cela que le péché est essentiellement fini, quoiqu'il ait un certain rapport au bien infini.* » En effet l'objet de notre connaissance se trouve en nous, non pas tel qu'il est en lui-même, mais selon notre manière de connaître, par conséquent Dieu, quoique infini, est connu de nous d'une manière finie. Or notre manière de vouloir est limitée par notre manière de connaître; et donc de même que nous sommes incapables d'aimer Dieu par un acte infiniment bon, ainsi nous sommes heureusement incapables de haïr Dieu, — car au fond de tout péché mortel se trouve la haine de Dieu, — par un acte infiniment mauvais.

1. Cette affirmation est absolument vraie, quoique Ripalda ait soutenu le contraire (DE ENTE SUPERNAT. disp. 69. sect. 3 et suiv.). Aucune pure créature, même

Que faire donc, puisque la créature est impuissante? Sans nul doute il faut que Dieu, qui est infini, s'emploie dans cette affaire. Mais quoi! s'il demeure simplement Dieu, il ne peut s'humilier, comme il est requis, et sa grandeur infinie fait ici son impuissance. Quel conseil, quel expédient trouvera-t-on pour faire cette satisfaction en rigueur de justice? La créature peut s'humilier, mais étant finie, elle ne peut offrir une satisfaction qui corresponde à une injure infinie. Dieu a bien autant de grandeur et d'infinité qu'il en est requis pour une telle satisfaction, mais sa majesté ne lui permet pas d'être humilié en quoi que ce soit. Le conseil de Dieu, conseil admirable pour résoudre cette difficulté, a été que Dieu s'unirait à la créature personnellement, afin d'offrir cette satisfaction qui ne pourrait être offerte autrement. Son conseil fut que le Verbe divin, la seconde personne de la Trinité, s'incarnerait et se ferait homme, afin qu'il y eût un Homme-Dieu, un Jésus, Dieu et Homme tout ensemble, qui, comme homme, s'humilierait dans l'acte de la satisfaction et, comme Dieu, donnerait une valeur infinie à

aidée de la grâce de Dieu, ne peut satisfaire pour le péché selon la stricte justice, pour la raison qu'en donne l'auteur, et aussi parce que tous les Pères affirment d'une manière absolue qu'un Dieu seul pouvait racheter le monde. C'est l'enseignement de la presque unanimité des Théologiens, en particulier de saint Thomas (III. q. 1, a. 2 ad 2) et des thomistes commentant ce passage de saint Thomas, de Suarez (disp. 4, sect. 2, n. 5), de Lugo (dis. 5) et de Vasquez (disp. 2 et 4).

cette satisfaction, pour contrebalancer l'injure du péché.

« *Oh ! profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles !* » (Rom. 8); que sa conduite est admirable dans l'Incarnation de son Fils ! Quelle plus excellente solution pouvait-on imaginer à la difficulté de notre satisfaction ? Quel esprit angélique, quel autre esprit que l'esprit de Dieu même aurait jamais pu imaginer ou inventer un tel remède ? C'est ainsi que le grand saint Augustin (1) témoigne de lui-même, qu'au commencement de sa conversion il ne pouvait se rassasier de considérer avec une douceur admirable la profondeur des desseins de Dieu sur le salut du genre humain. Imitons ce grand saint et ce Docteur de l'Eglise ; ne nous fatiguons pas si tôt de considérer ce dessein admirable, savourons longuement avec admiration ce trait de la sagesse infinie. Ensuite reconnaissons notre faiblesse, à quel malheur et à quelle extrémité le péché nous avait réduits. Oh ! que la malice du péché est véritablement atroce et épouvantable, puisqu'il n'existe aucun moyen de le réparer en rigueur de justice, si Dieu ne s'unit à la créature ! Donc combien est grande la stupidité et l'aveuglement des hommes qui se jettent si aisément dans le péché ! Le grand pontife Héli disait : « *Si un homme péche contre un homme, Dieu peut être apaisé ; mais s'il péche contre le Seigneur, qui priera pour lui ?* » (I Rois, 2.) Qui pourra satisfaire

1. Conf. l. 7. cap. 4.

pour lui? Enfin apprenons de ce mystère à nous humilier, car, disait un grand martyr de Jésus-Christ (1), si Dieu n'a pas été sauveur avant de s'être humilié volontairement, comment l'homme pourra-t-il être sauvé ou sauver les autres, s'il n'est humilié?

III

Considérez que Jésus-Christ a satisfait pour tous les péchés des hommes d'une manière rigoureuse (2). La vérité de ce point ne peut devenir évidente qu'à la condition de considérer en détail toutes les conditions qui sont requises pour une telle satisfaction.

La première de ces conditions est qu'on rende l'équivalent ou une chose égale à l'injure faite; car si l'on rendait moins, ce ne serait pas satisfaire exactement. Jésus-Christ a réalisé cette première condition et au-delà, car il a rendu autant et plus d'honneur à Dieu comme satisfaction pour

1. Abbas Maximus apud Baron. ann. Christ. 656.

2. Signalons deux erreurs modernes relatives au dogme de la satisfaction de Jésus-Christ. Hermet († 1831) prétend que Dieu n'a pu, à cause de son infinie miséricorde, exiger aucune satisfaction pour le péché. Il n'a eu d'autre but en envoyant son Fils dans le monde que de mettre sous les yeux des hommes toute l'énormité du péché. Quant aux peines qui sont imposées aux hommes, elles sont purement médicinales et ne tendent qu'à l'amendement de la volonté. Selon Günther († 1863) l'œuvre de la Rédemption a consisté tout entière à rétablir l'équilibre moral qu'Adam avait rompu par sa désobéissance.

les hommes, que leurs péchés ne lui avaient infligé de mépris et de déshonneur; parce que sa personne qui s'employait elle-même et qui s'offrait dans l'acte de la satisfaction, était d'une grandeur infinie. De la sorte, comme l'honneur est d'autant plus grand que la personne qui honore est plus digne et plus noble, — car c'est un plus grand honneur sans comparaison de recevoir des marques de respect d'un roi que de les recevoir d'un paysan; — l'honneur que Jésus-Christ faisait à Dieu en lui offrant toutes les saintes actions de sa vie était d'un prix infini, son humanité étant élevée à un être divin et comme déifiée (1) par son union avec le Verbe. C'est pourquoi, de même que les actions qui en état de péché ne méritaient rien, sont rendues dignes de la béatitude éternelle par la grâce sanctifiante; ainsi et bien davantage par le Verbe divin qui actualisait et vivifiait intimement

1. C'est *réellement déifiée* qu'il faut dire. Elle n'est certes pas déifiée en vertu d'une communication des attributs même de la divinité par lesquels elle serait formellement constituée sage, toute-puissante, infinie, car il répugne que les perfections qui appartiennent à Dieu soient communiquées telles qu'elles sont en Dieu, à une créature, et surtout ces perfections qui consistent à être l'acte pur, l'être increé, l'être sans commencement et sans fin. Mais la nature humaine de Jésus-Christ est déifiée par son union substantielle avec le Verbe. Et c'est précisément cette union substantielle qui lui donne droit à l'adoration *absolue*, et non pas seulement à une adoration relative, telle que nous la devons par exemple aux images qui représentent Jésus-Christ. « *Que celui*, dit le 5^e Concile œcuménique (can. 9) *qui*

cette humanité, toutes les actions de cette humanité avaient une valeur infinie. C'était, comme les appelle saint Denys (1), des actions théandriques, c'est-à-dire des actions divines et humaines, ou des actions divinement humaines et humainement divines; et comme le Verbe divin entraît dans ces actions plus intimement que Dieu n'entre dans le péché, — car il n'est que l'objet extérieur du péché et l'objet non d'application, mais de rebut — l'infinité qu'avaient ces saintes actions était tout autre et plus parfaite que l'infinité qui convient à la malice du péché (2).

« *n'adore pas d'une même adoration Dieu le Verbe incarné et la chair du Verbe incarné, conformément à la doctrine qui a été enseignée dès le commencement à la sainte Eglise de Dieu, soit anathème.* » Néanmoins le motif formel de l'adoration que nous devons à la nature humaine de Jésus-Christ n'est pas cette nature humaine elle-même, mais la personne divine qui possède à la fois la nature divine et la nature humaine.

1. Epist. 4. *ad Caium*.

2. Cette dernière phrase de l'auteur qui renferme d'ailleurs une pensée très juste, nous semble exiger quelques explications. Il y a une grande différence, — en réalité une différence *infinie* — entre la malice du péché pour lequel Jésus-Christ a satisfait et la valeur morale de la satisfaction qu'il a offerte. C'est là une vérité qui surprend tout d'abord, puisqu'il est admis de tous que, si la satisfaction de Jésus-Christ a été infinie, le péché lui aussi a été infini en malice. D'où il semble résulter qu'entre le péché et la satisfaction il y a simplement équivalence et nullement surabondance du côté de la satisfaction et à plus forte raison surabondance infinie.

La seconde condition requise pour une exacte et rigoureuse satisfaction, est qu'elle se fasse avec ce qui appartient en propre à la personne qui satisfait, car la satisfaction qui se fait avec le bien d'autrui n'est pas seulement juste. Cette condition se trouve aussi en Jésus-Christ, qui était maître de ses actions, à qui elles appartenaient en propre, puisqu'il était Dieu-Homme. Son huma-

La difficulté se résout en précisant en quoi consiste l'infinité du péché et l'infinité de la satisfaction. L'infinité du péché est toute objective, puisqu'elle lui vient de ce que la volonté prend pour objet de sa haine, Dieu, l'Être infini. Or l'objet ne perfectionne pas l'action intrinsèquement et par lui-même, mais extrinsèquement et dans la mesure où cette action l'atteint. Comme la volonté humaine est incapable d'atteindre Dieu, tel qu'il est en lui-même, et qu'elle ne l'atteint qu'autant que le lui permettent une connaissance et une intention finie, l'offense qu'elle fait à Dieu est finie en elle-même, bien qu'il y ait lieu de la qualifier d'infinie au point de vue de l'objet qui est offensé. La satisfaction de Jésus-Christ au contraire est infinie en elle-même et d'une manière absolue, parce que toutes les actions de la nature humaine de Jésus-Christ doivent être attribuées à la personne divine, à qui elles appartiennent, de la même manière que cette nature elle-même lui appartient. Or la personne divine est infinie et par conséquent toutes les actions de Jésus-Christ ont une valeur morale absolument infinie. On comprend dès lors que la satisfaction de Jésus-Christ soit non seulement surabondante mais qu'elle soit *infiniment* supérieure à la malice du péché, car ce qui est absolument infini l'emporte infiniment sur ce qui n'est infini que sous un certain rapport.

nité et les fruits de cette humanité, c'est-à-dire toutes ses actions appartenant au Verbe divin et lui appartenant d'une manière toute spéciale ; ce n'étaient ni les actions du Père, ni celles du Saint-Esprit, car l'humanité n'était pas la nature du Père, ni du Saint-Esprit, comme elle l'était du Verbe, qui était sa personne et son suppôt. C'est pourquoi Jésus-Christ disait : « *J'acquittais alors une dette que je n'avais pas contractée* » (Ps. 68) ; car, dit saint Paul, « *Il n'a pas estimé que ce fût une injustice de s'égaliser à Dieu, mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme d'un esclave.* » (Philipp. 2.)

La troisième condition est que cette satisfaction s'accomplisse librement et volontairement, car la justice est une vertu qui ne peut se pratiquer sans une libre volonté. Sans nul doute cette autre condition s'est aussi trouvée en Jésus-Christ, qui plein d'amour et de charité, s'est offert pour les hommes très librement et avec un très grand courage. « *Il a été offert*, dit Isaïe, *parce qu'il l'a voulu.* » (ch. 54.)

La quatrième condition veut qu'on satisfasse en offrant une chose qui n'est pas due à un autre titre à la personne à qui on satisfait ; ainsi un marchand ne pourrait satisfaire en rigueur pour une dette en donnant, par exemple, une bague qu'il devrait déjà à la même personne en justice. La satisfaction de Jésus-Christ est encore revêtue de cette condition ; car, quoiqu'il dût toutes ses œuvres à Dieu à titre de reconnaissance, il ne les lui devait pas toutefois à titre de justice et il n'était pas obligé par la justice de les lui offrir

pour le salut des hommes. S'il ne fût pas mort en effet pour les hommes, qui eût osé l'appeler injuste ? C'est pourquoi il a satisfait par des actions qui n'étaient pas dues en justice pour un autre chef. Et comme aucune autre condition n'est nécessaire pour une parfaite satisfaction, il faut conclure que Jésus-Christ a satisfait pour nous parfaitement.

Comme conséquence de cette doctrine quelques Théologiens (1) soutiennent que Dieu était obligé d'accepter la satisfaction de Jésus-Christ et d'apaiser sa colère contre les hommes, car les circonstances de cette satisfaction étaient telles, la misère et l'extrême pauvreté du genre humain si pressantes, d'autre part Jésus-Christ offrait sa satisfaction si pleinement, si abondamment, avec tant de prières, d'ardeur et de charité, et encore la dignité infinie de la personne qui s'y employait était si considérable, que Dieu qui est infiniment bon et qui ne saurait démentir son naturel, ne pouvait non plus refuser cette satisfaction (2).

1. Gregor. de Valentia, disp. 1. q. 1, punct. 5.

2. D'illustres Théologiens parmi lesquels on doit citer, outre Grégoire, saint Bonaventure et Soto soutiennent en effet que la satisfaction de Jésus-Christ était si parfaite que Dieu ne pouvait pas refuser de l'accepter. Tanner (DE INCARNAT. disp. 1. q. 2. dub. 7) considère même cette opinion comme plus probable que l'opinion opposée qui compte parmi ses partisans : Scot, Jean Médina, Vega, Suarez, etc. C'est cette dernière opinion cependant qui paraît la plus vraie. Si on ne considère que la seule perfection de la satisfaction offerte par Jésus-Christ, rien n'obligeait Dieu à l'accep-

Reconnaissez à ces considérations l'obligation indicible que vous avez à Jésus-Christ, qui seul pouvait et qui a voulu satisfaire pour votre dette. « *N'oublie pas, dit le Sage, la grâce que te fait celui qui répond pour toi, car il a donné sa vie pour t'assister.* » (Eccl. 29.) — « *Il a déli-* »
« *vré, dit David, le pauvre des mains du puis-*

ter. Car Jésus-Christ l'offrait non pas pour ses propres péchés, mais pour les péchés des autres ; or les Théologiens admettent communément que seule la satisfaction offerte pour des fautes propres et personnelles s'impose, pourvu qu'elle soit d'ailleurs équivalente à ces fautes, à l'acceptation de celui qui a été offensé. Et c'est en cela que la satisfaction diffère de la restitution ; cette dernière ayant pour objet une chose matérielle, peut être faite par n'importe qui, tandis que la satisfaction qui a pour objet la personne et ses actions, exige par sa nature et afin que l'inégalité causée par la faute cesse, que celui qui a commis cette faute la répare lui-même. « *Dieu, dit Suarez, aurait pu décider de toute éternité, que Jésus-Christ n'offrirait pas ses actions pour les hommes, et Jésus-Christ devrait lui obéir. Donc à bien plus forte raison il pouvait décider de ne pas les accepter, alors même que la volonté humaine de Jésus-Christ aurait désiré qu'il les acceptât.* » Certes il convenait qu'une aussi parfaite réparation fût agréée par Dieu. Mais Dieu n'est nullement obligé de vouloir tout ce qui est convenable. — Néanmoins en réalité Dieu était obligé de l'accepter, mais pour une raison toute différente, à savoir parce qu'il l'avait promis ; il s'était engagé en effet à accepter en réparation du péché de l'homme, les œuvres de Jésus-Christ, si ce divin Sauveur les lui offrait dans ce but : « *S'il livre son âme à la mort pour le péché, il verra sa race durer longtemps et*

« *sant, le pauvre qui était sans secours* » (Ps. 71), que personne ne pouvait assister. C'est de là que saint Augustin⁽¹⁾ conclut que nous ne devons mettre notre gloire qu'en Dieu seul, parce que toute créature était sans pouvoir pour notre salut. Personne, dit-il, ne doit se glorifier qu'en Dieu, parce que nous ne serions pas délivrés par notre Médiateur, Jésus-Christ, s'il n'était Dieu. C'est donc en vous, ô Verbe incarné, que nous mettons notre gloire, c'est vous qui avez acquitté nos dettes, alors que nous étions insolvable et que nous demeurions condamnés à mort. O excès de l'amour divin, qui surpasse toute intelligence ! Car si le Fils de Dieu eût annoncé devant tous ses Anges assemblés qu'il aimait une misérable abandonnée sur la terre, souillée de toute vilenie et extrêmement méprisable, s'il avait ajouté que son dessein était de la prendre pour épouse à cause de l'amour qu'il lui portait, et de la faire reine du paradis, et que pour la purifier de ses fautes, pour acquitter ses dettes immenses dont il voulait

« *la volonté de Dieu sur les hommes s'exécutera par sa*
 « *conduite. Il verra dans leur salut le fruit de ce que son*
 « *âme aura souffert et il en sera rassasié, car comme mon*
 « *serviteur est juste, il justifiera par sa doctrine un*
 « *grand nombre d'hommes ; et il portera sur lui la peine*
 « *due à leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai*
 « *pour partage une grande multitude de personnes ; et il*
 « *distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré*
 « *son âme à la mort, et qu'il a été mis au nombre des scé-*
 « *lérats ; qu'il a porté les péchés de plusieurs, et qu'il a*
 « *prié pour les violateurs de la loi.* » (Is. L. III, 10-12.).

1. *Enchirid. c. 108.*

se charger, pour satisfaire pour ses péchés, il avait envie d'être suspendu, cloué et attaché à une croix, qu'auraient dit les Anges? Comme ils eussent admiré cet amour (1)! Que ne l'admirons-nous donc? O Jésus-Homme, si grand que vous êtes aussi vrai Dieu! O Jésus, mon Seigneur, je ne serai jamais ni dans la grâce, ni dans la gloire, que ce que vous m'y ferez être par l'efficacité de votre Rédemption! O Rédemption aimable et adorable!

1. Lansperg. Serm. 3. *de S. Magdal.*

VI^E MÉDITATION

POUR QUELS PÉCHÉS
L'INCARNATION ÉTAIT-ELLE
NÉCESSAIRE
AURAIT-ELLE EU LIEU SI L'HOMME
N'AVAIT PAS PÉCHÉ

SOMMAIRE

Pour quels péchés l'Incarnation était-elle nécessaire? — Le Verbe se fût-il incarné, si Adam n'avait pas péché? — Le Fils de Dieu se fût-il incarné pour un petit nombre de pécheurs?

I

CONSIDÉREZ pour quelle sorte de péchés étaient nécessaires l'Incarnation et la satisfaction de Jésus-Christ. Le disciple bien-aimé, saint Jean dit que Jésus-Christ a satisfait pour tous les péchés du monde : « *C'est lui qui est la propitiation pour nos péchés, et non seulement pour nos péchés, mais aussi pour ceux du monde entier.* » (I Jean, 2.) Puisqu'il dit : pour les péchés du monde entier, il ne fait aucune exception. Premièrement donc la satisfaction de Jésus-Christ a été offerte pour la désobéissance d'Adam et pour le péché originel que nous con-

tractons, dès le premier instant de notre conception. « *Comme donc, dit saint Paul, c'est par le* « *péché d'un seul que tous les hommes sont tom-* « *bés dans la condamnation, ainsi c'est par la* « *justice d'un seul que tous les hommes reçoivent* « *la justification et la vie.* » (Rom. 5.) Et saint Jean-Baptiste montrant Jésus-Christ du doigt disait : « *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui* « *efface les péchés du monde ;* » la version grecque dit au singulier : « *Voici celui qui efface le* « *péché du monde* », c'est-à-dire le péché originel, comme l'expliquent plusieurs Pères de l'Eglise (1). Ce péché en effet avait infecté toute la nature humaine, son venin se répand sur toutes les âmes et sur tous les corps dans lesquels il cause des maux que nous avons déjà considérés. C'est pourquoi, comme ce mal était universel, il importait davantage d'y remédier, et c'est pour ce motif que le saint Docteur (2) décide que le Fils de Dieu s'est incarné plutôt pour le péché originel qui était opposé au bien commun du monde, que pour les péchés actuels et personnels.

Néanmoins, comme il n'y a point de maladie incurable pour une médecine parfaite, ni de péchés irrémissibles pour une miséricorde infinie, après le péché originel le Fils de Dieu a offert la satisfaction pour tous les péchés actuels et personnels, qui étaient mortels, et que les hommes avaient commis délibérément et par leur propre malice. Ces péchés avaient quelque chose de pire

1. Beda, in *Catena D. Thomæ*. — Theophylact.

2. Quæst. 1, art. 4.

que le péché originel qui prive bien l'âme de la vision de Dieu pour toute l'éternité, mais qui ne la condamne pas aux flammes de l'enfer ; tandis que les péchés mortels que l'on commet de sa propre volonté, ruinent les âmes de tout point, ils les assujettissent à la peine du dam et à celle du sens, à la privation de Dieu et aux brûlures cuisantes des feux de l'enfer. Le Fils de Dieu dont la nature n'est que bonté, considéra la misère que causent ces péchés et offrit aussi sa vie et sa mort pour en faire satisfaction.

Il reste à trancher la difficulté des péchés véniels et à savoir si le Fils de Dieu s'étant incarné, aura dû aussi satisfaire à la justice divine pour l'injure qu'ils lui font ; car on pourrait penser que la créature suffit pour satisfaire à son Dieu pour cette espèce de péché qui ne mérite qu'une peine temporelle. Il faut estimer néanmoins, étant donné que le péché originel a infecté tous les hommes, que pas un seul ne pouvait offrir à Dieu une satisfaction adéquate pour le moindre péché véniel. En effet, sans la grâce sanctifiante les bonnes œuvres de l'homme ne sont ni méritoires ni satisfactoires. Voilà pourquoi, comme après le péché originel tous les hommes étaient dépouillés de la grâce, il leur était impossible d'offrir à Dieu une digne satisfaction pour les péchés véniels qu'ils eussent commis, et toutes les bonnes œuvres qu'ils auraient faites dans cet état n'auraient pu contrebalancer la malice de ces péchés (1). Si on demande du secours aux Anges bienheureux qui

1. Moeratus, disp. 5, sect. 1.

possèdent la grâce sanctifiante, on les trouvera encore impuissants à acquitter en rigueur de justice la dette d'un seul péché véniel commis par les hommes, parce qu'il n'appartient à aucune pure créature de mériter d'un mérite de condignité la grâce sanctifiante qui efface les péchés véniels. Ce droit est particulier à Jésus-Christ, à qui il appartient de la mériter aux autres. Puisqu'il en est ainsi, il a fallu que Jésus offrît sa satisfaction pour les péchés véniels des hommes pécheurs aussi bien que pour leurs autres péchés personnels et que pour le péché originel. Saint Anselme (1) fortifie grandement la vérité de cette considération, quand il soutient que l'homme est incapable de satisfaire pour le moindre péché véniel, comme par exemple pour un regard contraire à la volonté de Dieu. Si, dit-il, tu te voyais en la présence de Dieu, et si quelqu'un te disait : regarde ceci, tandis qu'au contraire Dieu te le défendrait, considère s'il y a aucune chose au monde pour laquelle tu dusses jeter ce regard contre la volonté de Dieu. Non sans doute. Que s'il était nécessaire que le monde entier et tout ce qui existe, excepté Dieu, pérît, ou que tu accomplisses une action si peu importante contre la volonté de Dieu ; il faut reconnaître sans hésiter que même pour conserver toutes les créatures, il ne faudrait rien faire contre la volonté de Dieu. Et même s'il existait des mondes infinis peuplés de créatures comme celui-ci, il ne faudrait pas, pour leur conservation, regarder une chose contre la volonté de Dieu. Il

1. *Cur Deus homo*, l. 1, ch. 21.

conclut de ces principes qu'il fallait un Dieu-Homme pour satisfaire d'une manière suffisante pour les moindres péchés et que toutes les créatures étaient incapables de le faire ; parce que tu ne satisfais pas à Dieu pour ton péché, dit-il, si tu ne lui rends quelque chose de plus grand que tout ce pourquoi il ne t'aurait pas été permis de pécher. Or, comme on ne doit pas pécher même pour toutes les créatures, on ne peut satisfaire que par quelque chose de plus grand que tout ce qui est pure créature. C'est, je pense, la même chose que si un diamant avait été vendu trente deniers alors qu'il aurait dû être vendu plusieurs millions, tant il est précieux ; dans ce cas on ne le rachèterait pas pour trente deniers, parce qu'il n'était pas à vendre à un prix si vil. Il faut des millions pour le racheter légitimement (1).

1. Il est bien certain que sans la grâce l'homme ne peut obtenir la rémission d'aucun péché, et que la grâce sanctifiante sans laquelle il est l'ennemi de Dieu est nécessaire pour satisfaire *de condigno*. Mais la grande majorité des Théologiens reconnaît qu'un homme en état de grâce peut satisfaire de condigno pour un péché véniel et par conséquent en obtenir la rémission par droit de justice. (Cf. Suarez, disp. 4, sect. 11, n. 4. — De Lugo, disp. 5, sect. 7.) La principale raison est que le péché véniel n'a nullement cette malice infinie qui est propre au péché mortel et dès lors il peut être réparé de condigno par des œuvres salutaires accomplies avec le secours de la grâce, car la valeur de ces œuvres est telle qu'elles méritent la vie éternelle, tandis que le péché véniel est incapable de faire perdre cette vie éternelle. (Cf. saint Thomas, I. II.

A la suite de cette considération j'offrirai des actions de grâces à Jésus-Christ, qui a payé toutes nos dettes et satisfait pour tous nos péchés grands et petits. Je produirai des actes de douleur et de contrition, en jugeant de leur gravité par la grandeur du remède et de la satisfaction qui était nécessaire pour les réparer en rigueur de justice. Reconnais, ô homme, dit saint Bernard (1), combien graves sont les plaies pour la guérison desquelles il était nécessaire que Jésus-Christ fût blessé. Mais qui ne s'étonnera tout spécialement en pensant que même les péchés véniels des pécheurs ont eu besoin de cette satisfaction, si bien que, parce qu'elle n'est pas appliquée aux âmes damnées, elles brûlent éternellement même en punition des péchés véniels unis aux péchés mortels et pour lesquels elles ne peuvent satisfaire à la justice de Dieu même par tous les supplices de l'enfer. Oh ! en quel déplorable état nous mettent les péchés véniels ! Qui ne les abhorra donc de tout son cœur ? Qui ne s'efforcera de s'en débarrasser de plus en plus, pour ne pas crucifier

q. 72, a. 5 ; q. 88, a. 1). — Néanmoins Jésus-Christ a satisfait pour le péché véniel d'une manière beaucoup plus parfaite et qui seule réalise toutes les conditions exigées par une rigoureuse justice : Jésus-Christ seul est par la dignité de sa personne l'égal de celui à qui doit être offerte la satisfaction, seul il est parfaitement saint et absolument séparé des pécheurs, seul enfin il a pu faire des œuvres telles qu'elles suffisaient à cause de leur valeur infinie à satisfaire pour tous les péchés.

1. Sermo. 5, *De Nativit.*

de nouveau Jésus-Christ et lui donner sujet de souffrir de nouveau, si les souffrances qu'il a déjà endurées n'étaient pas suffisantes pour les détruire tous ?

II

Examinez, après cette première considération, si, dans le cas où Adam n'aurait pas péché et où les hommes auraient conservé l'état d'innocence, si, dis-je, l'Incarnation aurait eu lieu et si le Verbe divin se fût fait homme (1). Sur ce sujet il y a deux opinions. L'une soutient que le Verbe divin eût pris chair humaine et se fût fait homme ; mais homme toujours glorieux, impassible, immortel, ne s'asujettissant à rien de vil ou de bas et paraissant toujours avec cette grandeur et dans cet état de félicité, qui sied au Fils unique de Dieu (2). Dans ce cas Dieu eût voulu l'Incarnation à cause de son excellence, comme étant l'œuvre des œuvres, celle qui lui est la plus glorieuse au monde et dans laquelle il communique un Etre infini, d'une subsistance infinie ; communication qui est la plus grande après la communication de l'Essence divine dans la génération éternelle du Fils et dans la procession adorable du Saint-Esprit. Ceux qui soutiennent cette opinion disent que l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, est

1. « Cette question, dit de Lugo (DE INCARN. disp.) « est discutée par saint Thomas et par les théologiens qui « la considèrent comme une des plus dignes de notre « théologie ».

2. Scotus, in 3. dist. 7, q. 3.

le premier objet de la pensée et de la volonté de Dieu, qui veut avant toutes choses la gloire très sublime de son âme, si bien que Dieu l'aurait prédestiné et désigné même avant la permission et la prévision du péché d'Adam (1).

L'autre opinion est celle du Docteur angélique, de saint Thomas (2), opinion plus conforme aux Saintes Ecritures et au sentiment des anciens Pères de l'Eglise (3). Cette opinion consiste à dire

1. Cette première opinion est probable, car elle a pour défenseurs des Théologiens qui ont un grand nom et que, puisqu'il s'agit uniquement de savoir quel a été d'après la Révélation le motif principal de l'Incarnation, celui sans lequel elle n'aurait pas eu lieu, il est inadmissible de prétendre que si ce motif était exprimé avec une clarté parfaite dans les Saintes Ecritures, de si grands Théologiens n'aient point su l'y voir. Citons en faveur de cette opinion : Albert le Grand (In 3. d. 20, a. 4) ; Scot (In 3. d. 7, q. 3) ainsi que tous les Scotistes, Suarez (disp. 5, sect. 2, n. 13, sect. 4, n. 17 ; sect. 5, n. 8), Pighius (DE LIB. ARBIT. l. 8, c. 1, a. 2 et 3), Catharin (OPUSC. DE CHRISTI PRÆDEST.), Pierre Hurtado (disp. 13, sect. 4. parag. 107), Saint François de Sales (DE L'AMOUR DE DIEU, l. 2, d. 4.)

2. Quæst. 1, art. 3.

3. Cette seconde opinion est mieux fondée que la précédente. Elle est considérée tout au moins comme plus probable par saint Bonaventure (3. d. 1, a. 2, q. 2), saint Thomas (III. q. 1, a. 3) et par tous les Thomistes, notamment par Grégoire, Vasquez, de Lugo (disp. 7, sect. 1, n. 2), Petau (l. 2, c. 17, n. 7), Tanner (disp. 1, q. 1. dub. 5, n. 151). En général cette opinion compte un bien plus grand nombre de partisans que l'autre,

que, posé le cas de l'innocence d'Adam et du genre humain, le Verbe divin ne se fût jamais incarné. En effet, quand il s'agit de choses qui ne sont pas dues à la nature et qui ne dépendent que de la volonté de Dieu, nous ne pouvons savoir ce qui aurait été fait que par la Révélation. Or il n'y a rien dans la Révélation qui nous dise que Jésus-Christ soit venu pour un autre but que pour guérir le péché ; par conséquent, si le péché n'eût pas existé, Dieu ne se serait pas incarné, bien qu'il en eût le pouvoir. Ainsi saint Augustin (1) commentant ces paroles de saint Luc : « *Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui avait péri,* » conclut ainsi : donc si l'homme n'eût point péché, le Fils de l'homme ne serait pas venu. L'auteur de la Glose expliquant ces paroles de saint Paul (Tim. 1) : « *Le Christ est venu en ce monde pour sauver les pécheurs* », dit qu'il n'a eu aucune raison de venir, si ce n'est pour sauver les pécheurs. Supprimez les maladies, faites disparaître les plaies, la médecine n'a plus sa raison d'être. Mais quelle apparence y a-t-il, disent ceux du parti opposé, qu'une si grande œuvre n'ait été accomplie que par occasion et à l'occasion du péché ? N'est-il pas plus convenable que Jésus-Christ ait été prévu, avant le péché et

tant parmi les anciens que parmi les modernes Théologiens ; elle a même conquis peu à peu un si grand nombre de suffrages que l'opinion des Scotistes est presque abandonnée aujourd'hui. Cf. Kleutgen (THEOL. D. VORZ. t. 3. n. 3, 334 et suiv.), Hurter (t. 2, n. 458).

1. Serm. 9. *De verbis Apost.*

avant la misère des hommes ? Mais c'est précisément en cela que paraît plus admirable la Providence infinie de Dieu. Elle permet les maux et les péchés pour en tirer le plus grand bien ; ainsi la chute d'Adam a été pour elle l'occasion de réaliser dans le monde un mystère ineffable. Voilà pourquoi l'Eglise (1) chante : « *O heureuse faute qui a mérité d'avoir un tel et si grand Rédempteur !* » Quant à l'ordre de la prédestination dont on veut inférer l'existence de ce mystère dans toute hypothèse, nous croyons que c'est tirer les raisons de bien loin et vouloir éclaircir des doutes par des principes trop obscurs et qui dérogent à la sagesse divine. Nous n'accorderions pas en effet qu'une âme qui formerait des résolutions importantes, sans avoir vu et considéré tout ce qui les concerne, fût sage et prudente ; et cependant on veut que Dieu ait porté le grand décret de l'Incarnation aveuglément, sans avoir prévu tout ce qui pouvait le regarder. Où serait donc sa prudence infinie ? Il est bien plus conforme à la vérité de dire que, selon notre façon de penser, Dieu a d'abord connu, puis voulu. Premièrement il a connu toutes les choses qui sont possibles soit absolument, soit conditionnellement, c'est-à-dire tel cas étant donné. Et par cette dernière connaissance appelée science moyenne, — nom nouveau en réalité, mais qui désigne une chose qui en Dieu est éternelle, — il a connu que, s'il créait Adam dans l'état où il le créa, il pécherait et ruinerait sa lignée ; il connut également les âmes,

1. In benedict. cerei paschalis.

qui, dans le cas où le Verbe s'incarnerait pour acquérir à tous les hommes perdus des moyens de salut et où il accomplirait tout ce qu'il a fait pour remédier au péché, il connut, dis-je, les âmes qui profiteraient de ses bienfaits et celles qui en abuseraient pour leur malheur éternel (1). Informé de tout par cette science admirable, alors par un seul acte de sa volonté, il a voulu la création du monde, la production d'Adam, l'œuvre de l'Incarnation; la mise à la disposition de tous des moyens de salut après le péché et ce qui s'ensuit (2). De cette manière de procéder qui est la plus vraie, on ne peut pas conclure que le Verbe divin se fût fait chair, si l'homme n'eût pas péché et ainsi rien n'empêche d'admettre le sentiment du Docteur angélique.

Arrêtons-nous à cette opinion, pour en tirer le fruit que les Théologiens admettent unanimement qu'on peut en recueillir, à savoir un encouragement à aimer davantage Dieu, qui nous a regardés dans nos misères et qui par les entrailles de sa miséricorde est venu tout exprès du haut du ciel nous visiter, pour guérir nos langueurs ainsi que nos plaies mortelles, et mortelles de la mort éternelle. Sans doute je serais bien obligé à un médecin qui étant entré pour ses affaires dans une maison où je serais malade, me visiterait par occasion et me donnerait des remèdes; toutefois je lui serais plus obligé, s'il était venu tout exprès de sa maison située fort loin, pour me donner ses

1. Molina, p. 1. q. 23, art. 4 et 5, disp. 1.

2. Duvallius, ad q. 1, art. 3. q. 3.

soins. Ainsi, ô Verbe divin, sans aucun doute je devrais vous être très reconnaissant, si vous étant incarné pour votre gloire seulement, et m'ayant vu par la même occasion dans le péché, vous aviez eu la bonté de m'aider à en sortir ; mais si vous êtes descendu en ce bas monde tout exprès pour moi, parce que j'étais pécheur, je me sens obligé à une reconnaissance beaucoup plus grande pour un tel bienfait. O Verbe divin, vous n'avez pas eu horreur de ma misère et de mon extrême pauvreté, vous ne m'avez point abandonné dans ma nécessité. Bien que vous ne vissiez en moi que souillures et ulcères infects, vous m'avez aimé. Oh ! quelle tendre affection vous rendrai-je en retour ? Oh ! qu'il soit béni le dessein de la très adorable Trinité qui a voulu cette œuvre pour guérir le péché.

III

Examinez encore avec les Théologiens, qui creusent profondément les vérités chrétiennes, si, dans le cas où Adam n'aurait pas péché, mais simplement quelques-uns de ses enfants, par exemple une trentaine ou une quarantaine, si, dis-je, le Verbe se fût incarné pour les délivrer de l'enfer et satisfaire pour eux. Cette question suppose que, dans le cas où Adam serait demeuré dans l'innocence, ses descendants doués de la justice originelle, auraient pu pécher, n'étant pas plus forts que lui, qui est bien tombé malgré la justice originelle dans laquelle il avait été créé. Il semble qu'il y ait de la curiosité dans cette recherche. Cependant, de même que le patriarche Abraham

ne fut pas blâmable quand il demanda à Dieu, s'il ne pardonnerait pas à Sodome pour cinquante justes, puis pour quarante, pour trente; pour vingt et encore pour dix, s'ils se fussent rencontrés parmi ces détestables pécheurs; ainsi il n'y a rien à reprendre chez les Théologiens qui recherchent si le Verbe divin se fût incarné pour cinquante ou quarante pécheurs qui se fussent rencontrés parmi les justes.

Il est vrai qu'on ne peut pas résoudre cette question avec une grande certitude, car personne n'a été admis dans le conseil secret de Dieu pour y apprendre ce qu'il aurait fait, si le monde eût été autrement qu'il n'est. On peut donc donner seulement comme probable que le Verbe divin désirait assez ardemment le salut de quelques pécheurs, pour s'incarner et venir satisfaire à la justice divine, afin de les mettre dans la voie du salut. Quelques conjectures rendent cette affirmation vraisemblable. La première est la parabole de la centième brebis perdue; pour la retrouver le bon Pasteur abandonna les quatre-vingt-dix-neuf autres dans le désert, parce « *qu'il y a au ciel une plus grande joie pour un pécheur qui fait pénitence que pour quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de pénitence.* » (Luc, 15.) Quel est en effet ce Pasteur, sinon celui qui a dit de lui-même : « *Je suis le bon Pasteur.* » (Jean, 10)? Et quelle est cette unique brebis égarée, sinon un pécheur qui se serait détourné de la voie de la justice? La seconde conjecture résulte de la parole de saint Paul, qui dit de Jésus-Christ : « *Il m'a aimé et il s'est livré lui-même pour moi* » (Gal. 2). C'est

en effet comme si saint Paul disait : Jésus-Christ est mort pour moi aussi parfaitement que s'il n'eût pas eu égard en mourant à d'autres pécheurs qu'à moi ; ainsi que le soleil se lève pour éclairer un homme sur la terre, aussi bien que si cet homme était seul. La troisième conjecture est fournie par la vision du saint et dévot prêtre Carpus ; c'est saint Denys l'aréopagite (1) qui nous la rapporte et par conséquent elle ne paraîtra suspecte à personne. Cet homme, qui d'ailleurs était très saint et qui avait journallement des visions du ciel, quand il se préparait à dire la messe, se laissa emporter par un zèle plein d'amertume contre deux apostats et déserteurs de la Religion chrétienne, jusqu'à souhaiter leur damnation éternelle, en punition de leur infidélité. Alors ces deux personnages lui furent montrés dans une vision sur le bord d'un abîme de feu ; un grand nombre de serpents sortant de cet abîme s'entortillaient autour de leurs jambes et les léchant doucement, s'efforçaient de les faire tomber dans l'abîme. Cette vision réjouissait Carpus et il lui tardait que les serpents eussent réussi et eussent fait choir ces deux misérables pécheurs jusqu'au fond de l'abîme, quand Jésus-Christ entouré de ses Anges et éclatant de gloire, lui apparut. Pendant que les Anges empêchaient ces deux misérables de tomber, il descendit de son trône lumineux et étendit la main vers Carpus, en lui disant : Me voilà ! frappe-moi, car je suis encore prêt à mourir pour les hommes et ce me sera une chose agréable, pourvu

1. Epist. 8 ad *Demophil. monach.*

que les autres hommes ne pèchent plus. Saint Jean Chrysostome (1) s'exprime plus clairement encore. Dieu, dit-il, n'eût pas refusé de s'incarner même pour un seul homme, et il aime chaque homme en particulier d'un amour pareil à celui qu'il porte au monde entier. De plus nous pouvons confirmer cette vérité par les Révélations de sainte Brigitte (2), dans lesquelles Jésus-Christ s'exprime ainsi : Quant à moi, si c'était possible, je souffrirais volontiers pour chaque homme le même supplice que j'ai souffert pour tous les hommes, afin de les faire rentrer en possession de l'héritage promis. Ces témoignages suffisent pour nous faire connaître la charité de Jésus-Christ, qui serait prêt à mourir, même pour une seule âme pécheresse, si c'était la volonté de Dieu son Père. Ainsi il n'est pas déraisonnable d'estimer qu'au moins pour un certain nombre de pécheurs le Fils de Dieu se serait incarné, dans le but d'acquitter la dette de tous leurs péchés en rigueur de justice et de les affranchir des supplices éternels (3).

1. In cap. 2. ad Galat.

2. L. 1. *Révélation*. chap. 58.

3. Voici ce que pensent à ce sujet les Théologiens. A cette question : Jésus-Christ se serait-il incarné, si le péché originel n'avait point été commis et s'il n'y avait eu à expier que des péchés graves personnels ? le plus grand nombre des Théologiens répond négativement ; ils s'appuient pour cela sur le témoignage des SS. Pères qui enseignent que Jésus-Christ ne serait pas descendu sur la terre, si Adam n'avait pas péché (par exemple saint Grégoire le Grand, dans son commentaire sur le

S'il en est ainsi, combien grand doit être estimé le zèle de Jésus-Christ pour le salut des âmes? Quelle confusion ne devons-nous pas ressentir de ce que leur damnation nous touche si peu. Hélas! une ânesse tombe et il se trouve quelqu'un pour la relever; une âme périt et personne ne fait attention à sa perte et il n'y a personne pour la redresser! (1) Misérables que nous sommes, la multitude des morts nous a rendus insensibles et nous n'avons pas de compassion pour tant de belles âmes, qui sont la proie de l'enfer. O Verbe divin, zéléateur très ardent du salut des hommes, excitez dans nos cœurs le feu de votre charité pour le salut de tant de malheureuses créatures, afin que brûlant de zèle nous employions nos études et notre science, nos forces, nos travaux, nos biens, notre temps et même notre vie et notre sang pour le

4^e livre des Rois, ch. 1); en second lieu sur le témoignage de l'Eglise : « *O péché d'Adam vraiment nécessaire!* » et enfin sur l'impossibilité de connaître par la Sainte Ecriture ce qu'aurait décidé Dieu dans un ordre de choses si différent de l'état actuel, où tous les péchés personnels sont en quelque sorte la conséquence du péché originel. Tout ce qu'on peut affirmer de plus vraisemblable avec un certain nombre de Théologiens, c'est que dans le cas où le péché originel n'aurait pas existé et où tous les hommes auraient commis de graves péchés personnels, Dieu se serait incarné, car alors il y aurait eu la même raison que dans l'état présent, à savoir celle d'empêcher tout le genre humain de périr; telle est notamment l'opinion de de Lugo (disp. 7, sect. 5, n. 63).

1. D. Bernard. L. 4. *De consid.* cap. 6.

salut d'une âme qui vous est si chère. Oui, divin Sauveur, faites que nous conspirions avec vous dans le noble et généreux dessein de recueillir les âmes égarées et que nous les aimions avec vous. Cependant quelles actions de grâces ne devons-nous pas vous rendre, à vous qui désirez le salut de chaque particulier avec une telle ardeur que votre charité va jusqu'à offrir votre vie pour leur rachat ! Il convient, dit saint Jean Chrysostome (1), que chacun ait autant de reconnaissance pour Jésus-Christ, que si Jésus-Christ était venu au monde pour lui seul ou était mort pour lui seul. O mon cher Rédempteur, je suis vaincu par la grandeur de votre amour, car vous m'avez aimé et vous vous êtes livré pour moi.

1. Loc. cit. — Theophil. Ibidem.

VII^E MÉDITATIONDE QUELQUES CIRCONSTANCES
DE L'INCARNATION

SOMMAIRE :

*L'Incarnation a eu lieu à l'époque qui convenait.
— Elle a eu lieu à Nazareth, en Galilée. —
Causes diverses qui ont contribué à l'Incarnation.*

I

CONSIDÉREZ que l'Incarnation s'est accomplie dans un temps convenable, environ vers le milieu de la durée du monde, au temps de la Vierge Marie et de Joseph, son époux. Cette époque avait été prédite par le prophète Habacuc, quand il dit : « *Vous ferez paraître au milieu des temps votre grand ouvrage.* » (Ch. 3.) La raison de cette circonstance est qu'il n'était pas convenable que ce mystère s'accomplît au commencement ou vers la fin du monde. Cela ne convenait pas au commencement, parce que ce mystère méritait bien d'être longuement désiré, afin qu'il fût plus apprécié ; il méritait aussi que le monde se préparât à le croire et à le recevoir tant par les figures que par les prophéties et les instructions qui l'ont précédé. Plus était grand le

Juge qui arrivait, dit saint Augustin (1), plus devait être longue la série des hérauts qui le précédaient. Et puis il fallait que l'homme sentît son mal et le péché qu'il avait commis ; voilà pourquoi le remède devait être un peu différé, pour qu'il fût plus profitable. Ce n'est pas à dire pourtant que durant tout ce temps les hommes aient été privés de tout moyen de salut ; on pouvait se sauver par la foi en Jésus-Christ à venir ; l'Incarnation a été efficace avant comme après son accomplissement, et ce mystère de la Rédemption humaine n'a fait défaut dans aucun temps, pas même dans les plus reculés, dit saint Léon le Grand (2). C'est pourquoi c'est à tort qu'un apostat (3) disait que Dieu aurait dû opérer plutôt ce mystère pour empêcher la damnation d'un grand nombre de personnes qui seraient au ciel, si l'exécution en eût été hâtée ; car les hommes ont eu avant l'Incarnation des moyens de salut, et ils n'ont pas raison de se plaindre, d'autant plus qu'ils n'avaient aucun droit à un si grand bien.

Au reste, de même qu'il n'était pas à propos que ce mystère fût accompli dès le commencement du monde, il ne fallait pas davantage qu'il fût différé jusqu'à la fin du monde, afin que la nature humaine privée des avantages qu'il lui apportait ne languît pas si longtemps dans son extrême misère. Et puis comme le monde devenait pire tous les jours et que chaque jour la connaissance du vrai Dieu

1. Tract. 31, *in Joan.*

2. Sermo 3, *in Nativit.*

3. Julien l'Apostat.

diminuait au point d'être presque renfermée dans les bornes de la Judée, il est probable que les esprits eussent été fort mal préparés à croire en Jésus-Christ, s'il ne fût venu sur la terre que vers la fin du monde. D'où il résulte que l'époque convenable pour l'Incarnation a été le milieu de la durée du monde (1).

C'est pourquoi, comme dès le commencement du monde les âmes saintes soupiraient après Jésus-Christ, leur Messie et leur Sauveur, Dieu avertit premièrement qu'il ne faudrait pas l'attendre aussi longtemps qu'il y aurait des rois dans le royaume de Juda (2). Ce royaume finit à la captivité de

1. Le monde avait été providentiellement préparé à recevoir le Messie à l'époque où il parut. Le peuple juif amené en captivité et dispersé à travers toute l'Asie, avait fait connaître le Messie aux nations païennes, les Grecs en cultivant avec tant de succès la philosophie, avaient comme écrit la préface de l'Évangile, et l'empire romain qui enfermait dans ses limites à peu près tout le monde connu, était devenu par son admirable unité l'instrument le plus apte à la propagation de l'Évangile.

2. L'explication que donne Bail à la suite d'un grand nombre de Pères de la prophétie de Jacob est peu probable ; elle ne cadre guère en effet avec l'histoire qui nous montre la tribu de Juda privée de la dignité royale plusieurs siècles avant la venue de Jésus-Christ, et d'autre part il serait difficile d'admettre que l'unique but de cette magnifique prophétie ait été d'annoncer que la tribu de Juda, quoique subjuguée et réduite en captivité, conserverait son autonomie, ses lois et ses institutions politiques, alors que les ora-

Babylone, qui mit fin à ses rois. C'est le sens de la prophétie de Jacob : « *Le sceptre ne périra pas dans Juda, ni la race des princes de son sang, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé ; car il sera l'attente des Gentils.* » (Gen. 49.) Ces paroles marquaient seulement le temps où le Messie ne viendrait pas, et non pas celui où il viendrait (1). C'est le prophète Daniel qui détermina le temps de sa venue, l'annonça pour la fin des soixante-dix semaines, c'est-à-dire pour l'époque où vivait un homme chaste, saint Joseph, qui était marié à une Vierge très sainte, la très noble Marie (2). C'était en effet ce que le Fils de Dieu

cles antérieurs avaient déjà promis aux fils d'Abraham et de Jacob mieux que cela, à savoir la dignité royale. Il faut noter aussi que dans le langage biblique le mot *donec* ne signifie pas toujours une époque après laquelle une chose doit cesser, mais qu'il signifie souvent tout au contraire un temps où la même chose continuera et même croîtra (Voir Gen. xxviii, 15 ; Deut. vii, 24 ; II Rois, vi, 23 ; Matt. i, 25, etc.). Le sens de la prophétie de Jacob est le suivant : le pouvoir royal appartiendra à la tribu de Juda, et ce pouvoir arrivera à son apogée, lorsque viendra le grand pacificateur, et le grand Roi, à qui convient plus qu'à tout autre ce pouvoir souverain. C'est en somme la promesse faite à Juda d'une royauté éternelle, promesse qui s'est accomplie en Jésus-Christ, Roi éternel sorti de Juda. Ce qui n'empêche pas que dans la même prophétie ne soit annoncé aussi que le pouvoir royal sera maintenu dans la tribu de Juda, au moins en droit, jusqu'à la venue du Messie.

1. Paulutius apud. Spondan. in *An. sacro*, an. 4052.

2. Card. Viguierius in *Decachordo*, corda 1, c. 11.

demandait pour s'incarner ; il convenait à la pureté et à la dignité de sa personne de ne naître que d'une Vierge et il fallait que cette Vierge fût mariée, afin qu'il n'y eût aucun scandale dans cette naissance. Comme Joseph et Marie furent les premiers depuis la création du monde, qui, par leur virginité dans l'état du mariage, se rendirent propres au dessein de Dieu, le Fils de Dieu s'incarna plutôt dans leur temps qu'en aucun autre (1). Un ange fut envoyé tout exprès du ciel dans ce but à cette Vierge très pure ; il lui annonça qu'elle était choisie de Dieu pour cette œuvre si importante, et au même instant où elle donna son consentement au dessein de Dieu par ces paroles : « *Voici la servante du Seigneur* » (Luc 1), au même instant son sang très pur qui était concentré en un lieu convenable, reçut avec la disposition du corps humain une âme raisonnable, et le Verbe divin imprimant et appliquant sa subsistance à l'un et à l'autre, fut fait homme par l'opération du Saint-Esprit (2), c'est-à-dire par la bonté et la puissance

1. L'auteur met en note : « *Uterque quantum potuit, Deo se dedit.* »

2. Ce que la foi nous enseigne au sujet de la conception de Jésus-Christ, c'est que dans un seul et même instant trois choses ont été accomplies : 1) la formation dans le sein de la Sainte Vierge d'une chair apte à recevoir l'âme humaine ; 2) l'union de cette chair à une âme raisonnable ; 3) l'union substantielle de cette chair et de cette âme au Verbe de Dieu. Pour ce qui regarde la concentration du sang dans le lieu qui est destiné à la conception, il ne s'est pas accompli instantanément, mais successivement, comme tout mouvement local. Il

divines. C'est pourquoi le sixième Concile, traitant de la chair de Jésus-Christ, dit : ce fut en même temps la chair du Verbe de Dieu, et en même temps une chair animée et raisonnable. (Act. 18.)

faut en dire autant des autres mouvements nécessaires à la préparation de la matière de la conception, mais qui ne constituent nullement la conception elle-même, tels que les mouvements de coagulation, de condensation et d'organisation de la matière. Quant au degré d'organisation nécessaire à la chair humaine pour être apte à recevoir l'âme raisonnable, les anciens Théologiens ont cru que l'âme ne s'unissait au corps que lorsqu'il était pourvu de tous ses membres, ce qui n'aurait lieu, d'après les physiologistes de leur époque, qu'au bout de quarante ou quatre-vingts jours seulement. Ils étaient donc obligés d'admettre, outre le miracle de l'Incarnation, plusieurs autres miracles et tout d'abord que dès le premier moment le corps de Jésus-Christ avait atteint instantanément le développement auquel le fruit ne parvient ordinairement dans le sein maternel qu'au bout de quarante jours environ. Aujourd'hui les physiologistes admettent que le fruit maternel est animé par l'âme humaine peu de temps après sa conception. En conséquence nous devons dire que le corps de Jésus-Christ a été, dès le premier instant, à la fois uni à une âme raisonnable, et uni au Verbe de Dieu. « *La formation du corps dans laquelle l'essence de la conception consiste principalement, dit saint Thomas, a été instantanée pour une double raison : 1^o à cause de la vertu infinie de l'agent, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint par lequel le corps du Christ a été formé, comme nous l'avons dit. Cet agent peut disposer la matière d'autant plus vite qu'il est doué d'une plus grande vertu. Ainsi un agent d'une vertu infinie peut instantanément dispo-*

Louez la sagesse de Dieu qui a pu choisir un temps si opportun pour réaliser l'Incarnation. Il veut que tous les siècles soient employés à ce mystère : les premiers siècles seront consacrés à le prédire, à le figurer, à le promettre, à l'annoncer, à le désirer, à l'attendre ; ceux du milieu à le recevoir et à le voir, à écouter Jésus-Christ qui parle, et à jouir des fruits de sa présence sur la terre et de son commerce divin ; les siècles qui viendront après, les derniers, seront consacrés à croire en lui plus expressément, à l'aimer, à l'adorer, à raconter ses hauts faits et ses souffrances et à se donner entièrement à lui. Oh ! que vous méritiez bien, Sauveur du monde, que toutes les époques du monde vous fussent ainsi consacrées ! Puisez là aussi un sujet de confiance dans toutes vos misères, espérez que Dieu saura bien trouver le temps où il conviendra de vous en délivrer. Mais qui n'exaltera ici de tout son pouvoir Marie et Joseph, qui

*« ser une matière, relativement à la forme qu'elle doit
« recevoir. 2^o De la part de la personne du Fils dont
« le corps était formé. Car il n'était pas convenable
« qu'il prît le corps humain, sans qu'il fût
« formé. Si d'ailleurs, avant sa formation parfaite, la
« conception avait duré quelques temps, on ne pouvait pas
« l'attribuer tout entière au Fils de Dieu, puisqu'on ne
« la lui attribue qu'à raison de son Incarnation. C'est
« pourquoi, au premier instant où la matière réunie est
« parvenue au lieu de la génération, le corps du Christ a
« été parfaitement formé et uni au Verbe. Et c'est ce qui
« fait qu'on dit que le Fils de Dieu a été conçu ; ce
« qu'on ne pourrait dire, s'il en était autrement. »*
(III. q. 33, a. 1.)

les premiers se sont entièrement donnés à Dieu dans le mariage (1), et qui se sont rendus dignes de fixer dans leur temps l'accomplissement de l'Incarnation? O Reine de pureté, avant vous

1. Pour ce qui regarde saint Joseph (car il sera question autre part de la Sainte-Vierge), 1) il est théologiquement certain qu'il a toujours été vierge; vierge avant son saint mariage avec Marie et vierge dans sa très chaste union avec elle (et dans ce dernier sens c'est une vérité de foi). « *Nous croyons*, dit saint Thomas (IN « MATTH. XXII, 46), *que de même que la Mère de Jésus fut « vierge, ainsi le fut Joseph, parce qu'une vierge n'a pu « être confiée par Dieu qu'à quelqu'un de vierge; nous « croyons aussi qu'il a été vierge au commencement comme « à la fin.* » 2) Il est très probable qu'il avait fait vœu de virginité, bien que les Saintes Ecritures n'en disent rien (saint Thom. III. quæst. xxviii, art. 4; *ibid.* ad. 3^{um}.) C'est ce que nous concluons du fait que Marie l'accepta comme Epoux; la Vierge très prudente et très juste n'y aurait jamais consenti, si elle n'avait eu la certitude, soit par une révélation, soit de tout autre manière, que Joseph avait pris le même engagement qu'elle, car c'eût été s'exposer elle-même au danger de violer son vœu et frustrer Joseph de ses droits comme époux. 3) Il est très probable que saint Joseph avait fait le vœu de virginité perpétuelle, avant son mariage avec la Sainte-Vierge, (quant à la Sainte-Vierge il est très certain qu'elle avait fait ce même vœu avant son mariage.) 4) Néanmoins le mariage de la Sainte-Vierge avec saint Joseph fut (a) valide, car la seule chose essentielle au mariage, c'est que chacun des contractants donne à l'autre *un droit* et un pouvoir réel sur son propre corps, alors même qu'il a l'intention de lui refuser *l'usage* de ce droit. (b) Il fut licite et digne de grands éloges, car d'une part le vœu simple de chas-

aucune femme mariée n'a voulu faire l'office de Mère de Dieu, puisque toutes les femmes ont tourné leurs affections vers les choses mortelles et caduques, vers leurs maris mortels, et vers des enfants mortels, qu'elles ont désiré concevoir. O incomparable Epoux, vous avez été le premier des hommes à aimer la virginité de votre Epouse à cause du désir que vous aviez de demeurer vierge vous-même, afin que, grâce à votre chasteté très constante, elle fût propre à être la Mère du Rédempteur du monde. O virginité sainte et immaculée ! vous avez renfermé dans votre sein celui que les Anges et les hommes désiraient, celui que tout le monde attendait impatiemment. O très excellente Princesse ! que votre dignité est grande et que toute la nature humaine vous est redevable pour ce mystère sacré !

II

Considérez le lieu où s'est accomplie l'Incarnation ; c'est la cité de Nazareth, en Galilée. « *L'Ange*

teté n'est pas un empêchement de droit naturel, et d'autre part la Sainte-Vierge, disent les saints Docteurs, avait acquis par une révélation intérieure de l'Esprit-Saint la certitude que son Epoux lié par le même vœu, ne se prévaudrait jamais de ses droits. (Saint Thom. 4, xxx, Quæst, II, art. 1 ; q. 2, a. 2 ; saint Bonavent. 3. 4, Dist. xxviii, a. 1. Q. vi Concl. Lugduni 1658, T. V. p. 364. I. A.). Quand nous voyons un ange venir dire à Joseph de ne point craindre d'habiter avec Marie, est-il possible de douter qu'elle-même n'ait été rassurée par un ange ou par Dieu lui-même au sujet de sa virginité, quand le moment fut venu de prendre un époux.

« *Gabriel, dit saint Luc, fut envoyé dans une cité de Galilée, qui s'appelle Nazareth, à une vierge, épouse de Joseph.* » (Luc, 1.) C'est le lieu que le Fils de Dieu a choisi entre tous les lieux de la terre, pour l'honorer par la grandeur de l'incomparable mystère de son Incarnation sacrée. Il l'a fait pour trois raisons principales (1). En premier lieu, parce que la cité de Nazareth était peu célèbre et peu estimée des Juifs, et parce qu'elle n'avait jamais donné le jour à aucun prophète ni à aucun grand personnage ; c'est pourquoi Nathanaël disait à saint Philippe : « *Peut-il sortir quelque chose de bon de Nazareth ?* » (Jean, 1.) C'est pour cette raison que le Fils de Dieu choisit ce lieu, pour y être conçu de la sainte Vierge, pour y apprendre aux hommes par son exemple l'humilité et leur enseigner le mépris de toutes les grandeurs du monde. Secondement, cette cité était située aux confins de la Judée, de la terre des Gentils ; c'est pour cette raison qu'Isaïe l'appelle : « *la Galilée des Gentils.* » Or le Fils de Dieu s'incarnait pour tous les peuples de la terre, et c'est pour cela qu'il opère ce mystère au milieu des uns et des autres, afin de leur en rendre les fruits communs. Le Docteur séraphique (2) apporte cette raison et en ajoute une troisième que voici : Nazareth signifie *fleur* en hébreu ; or Jésus-Christ est la fleur de tout bien, lui qui dit de lui-même : « *Je suis la fleur des champs et le lis des vallées.* » (Luc. 2.) La fleur ne reconnaît pour

1. Bellarm. Concione 1 *super Missus est.*

2. In cap. 1 Lucæ.

père que le soleil du ciel qui vivifie toutes choses et pour mère la terre ; ainsi Jésus-Christ n'a d'autre Père que celui du ciel et a sa Mère sur la terre. Or, dit ce grand Docteur, il était convenable que la fleur fût conçue dans une fleur, nourrie dans une fleur, comme elle était conçue au mois des fleurs et au printemps.

Quelles que soient les raisons pour lesquelles ce lieu a été choisi, Dieu a voulu que la petite chambre où était la Vierge et dans laquelle s'opéra ce mystère fût honorée par les peuples. C'est pourquoi depuis cette époque cette chambrette fut sacrée dans l'Eglise, et afin qu'elle ne fût pas profanée par les infidèles qui sont devenus les maîtres de cette région, les Anges l'ont miraculeusement transportée en Dalmatie, et de là en Italie, où aujourd'hui encore elle est vénérée des peuples chrétiens qui viennent de toutes parts visiter Notre-Dame de Lorette, où se trouve cette chambrette enfermée dans un temple magnifique (1). Ce mystère est si grand, si auguste et si adorable, que même le lieu où il s'est accompli a été sanctifié et honoré de tant de manières (2).

1. Richome, dans son *Pélerin de Lorette*.

2. Il n'est pas inutile d'affirmer de nouveau en face des exigences injustifiables d'une certaine critique que l'identité de la sainte maison de Lorette avec celle de Nazareth dans laquelle s'est opéré le mystère de l'Incarnation est un fait historique solidement établi. 1) Le langage uniforme d'un grand nombre d'auteurs depuis le quatrième siècle jusqu'à la fin du treizième, notamment les affirmations de Jean Phocas (DE LOCIS SANCTIS,

Apprenez par tout ceci premièrement l'humilité ; apprenez aussi à ne pas dédaigner les lieux bas et humbles, puisque c'est là que Dieu fait l'œuvre

apud Bolland. t. II, mensis Maii, p. 3), qui fit le pèlerinage de Nazareth au XII^e siècle, et celui du cardinal Jacques de Vitry, patriarche de Jérusalem (DESCRPTIO TERRÆ SANCTÆ, apud Gretser et Martorelli), qui fit le même pèlerinage au XIII^e siècle, prouve que la maison de la Vierge à Nazareth a subsisté, du moins en partie, jusqu'à la fin du XIII^e siècle. D'ailleurs le fait de la conservation de cette sainte maison est suffisamment établi, si on démontre un second fait, celui de la translation miraculeuse, car il fallait que la maison miraculeusement transportée fût bien précieuse aux yeux de Dieu, pour être l'objet d'un miracle unique dans les annales de l'Eglise. Or 2) nous avons de ce second fait : a) des preuves *intrinsèques*, consistant soit dans la nature des matériaux, dont cette maison est composée, à savoir des pierres rougeâtres et veineuses, dont les analogues ne se trouvent pas dans la Marche d'Ancône ; soit dans l'identité parfaite des dimensions de la sainte maison de Lorette avec celles de la maison qui avait été vue auparavant à Nazareth et à Tersatz, en Dalmatie, identité qui résulte des procès-verbaux authentiques dressés à la suite des trois examens qui eurent lieu, le premier à l'époque même de l'arrivée de la sainte maison à Tersatz, le second à l'époque de sa translation dans la Marche d'Ancône, le troisième deux siècles plus tard sous le pontificat de Clément VII ; soit enfin dans la conservation miraculeuse pendant six cents ans déjà de cette maison qui repose sans fondements et sans appui sur un sol mouvant et inégal b). Nous avons aussi des preuves *extrinsèques* de cette translation, fait public et sensible au premier chef, elle est attestée par une tradition constante, aussi ancienne

des œuvres. Secondement, reconnaissez la bonté de Dieu qui veut sauver tout le monde, les Juifs et les Gentils, ceux de sa maison comme aussi

que la translation elle-même et confirmée par des documents publics auxquels cette translation est intimement liée. Dans cette longue liste de témoins, les uns, les plus anciens, rapportent ce qu'ils ont vu par eux-mêmes, les autres invoquent des actes authentiques rédigés à l'époque même du prodige, tels que les *Annales de Tersatz, de Fiume et de Recanati*, soigneusement compulsées par les plus anciens historiens de Lorette, notamment par Jérôme Angelita, secrétaire de la République de Recanati, sous Clément VII, et par Riera, jésuite espagnol du xvi^e siècle; la *Relation* envoyée en 1297 par l'ermite Paul à un souverain de son temps, probablement à Charles II, roi de Sicile; la *Légende* publiée en 1330, par l'évêque de Macerata. Enfin cette translation a été regardée comme un fait incontestable par les Souverains Pontifes, en particulier par Jules II, Léon X, Sixte V, Benoît XIV; comme aussi par les critiques Baronius, Raynaldi, Sponde, les Bollandistes, Erasme, Noël Alexandre, Théophile Raynaud, Honoré de Sainte-Marie, Muratori, Gretser, Benoît XIV, Dominique Mansi, etc. — Ajoutons quelques détails historiques. Dès que la paix fut rendue à l'Eglise, sainte Hélène, mère de Constantin le Grand, fit enfermer la maison de la Sainte-Vierge, à Nazareth, dans une magnifique église, sur le frontispice de laquelle elle grava cette inscription : « *C'est ici le sanctuaire où a été jeté le premier fondement du salut des hommes.* » (Saint Paulin, *Epist.* xxxi, ad SEVERUM, n^o 4. — Nicéph, Callixte, *Hist. eccl.* lib. viii, cap. xxx.) Cette église est visitée au v^e siècle par les célèbres dames romaines, sainte Paule et sainte Eustochie, au xiii^e par saint François d'Assise et par saint Louis, roi de France, qui y

ceux du dehors. Il est prêt, autant qu'il dépend de lui, à sauver toutes les âmes, pourvu qu'elles ne se rendent pas rebelles à sa lumière. Qu'à son

reçut la communion le jour de l'Annonciation de l'année 1252. (Geoffroi de Beaulieu, *VITA S. LUDOV.* apud Raynaldi, *ANNALES*, anno 1251, n° 56.) Dix ans après nouvelle irruption des Musulmans en Palestine, destruction du magnifique temple dans lequel était renfermée la sainte maison de Nazareth et ruine de la chrétienté de Palestine consommée par la prise de Tripoli et de Ptolémaïde, en 1291. Huit jours après la prise de Ptolémaïde, le 10 mai 1291, sous le pontificat de Nicolas IV, la maison de la Sainte Vierge est miraculeusement transportée tout à coup sur une petite colline située entre les villes de Tersatz et de Fiume, en Dalmatie. Trois ans et demi après, le 10 décembre 1294, elle s'élève de nouveau dans les airs, traverse la mer Adriatique et vient se placer au milieu d'une forêt de lauriers à peu de distance de la ville de Recanati, dans la Marche d'Ancône, sous le pontificat de Célestin V. Huit mois après nouvelle translation à un mille de là, et à trois milles de Recanati. Enfin quatre mois plus tard, vers la fin de l'année 1295, nouvelle et dernière translation à quelque distance de là, sur une colline plus élevée, au milieu du grand chemin qui conduit au port de Recanati. La sainte maison fut renfermée dans une église vers le milieu du xv^e siècle ; plus tard le pape Paul II fit jeter les fondements d'un temple beaucoup plus vaste dont Sixte V ordonna de terminer la façade et d'y graver cette inscription : « *Deiparæ domus, in qua Verbum caro factum est.* » Par une bulle donnée en 1728, Benoît XIII accorda à l'église cathédrale de Lorette le titre et les privilèges de *Basilique mineure*, et Pie VI y ajouta le *privilège des sept autels Grégoriens*. Dès le mois de novembre 1632, sous

exemple votre zèle se porte à procurer le salut de tous. En troisième lieu, si vous voulez concevoir en vous le Fils de Dieu, il faut être une fleur d'intégrité et de pureté, qui exhale une odeur très suave et très agréable. Enfin vous estimerez grandement ce mystère, puisque la chambrette seulement, où il s'est opéré, est si honorable sur la terre et se conserve miraculeusement, afin que jamais nous n'en perdions le souvenir ni l'estime.

III

Considérez quelques causes qui ont contribué à l'exécution du mystère de l'Incarnation, et par dessus tout le grand amour de Dieu.

Premièrement, les âmes les plus saintes de l'Ancien Testament ont poussé mille soupirs d'amour vers l'Incarnation du Verbe et ont fait des prières continuelles, pour en voir l'exécution. « *O cieux,*
« *disaient-elles, envoyez d'en-haut votre rosée, et*
« *que les nues fassent pleuvoir le Juste ! Ah ! puis-*

le pontificat d'Urbain VIII, la Congrégation des Rites avait ordonné de célébrer la fête de la Translation dans toute la province de la Marche, et un autre décret de la même Congrégation, en date du 31 août 1669, sous le pontificat de Clément IX, ordonnait de consigner ce prodige dans le Martyrologe romain. (Consulter sur ce sujet Martorelli, qui a réuni les principaux ouvrages écrits sur Notre-Dame de Lorette dans son ouvrage intitulé *TEATRO ISTORICO DELLA S. CASA NAZARENA* ; in Roma, 1732 et 1733, 3 vol. in-fol. et Caillau, *HIST. CRIT. ET RELIG. DE NOTRE-DAME DE LORETTE* ; Paris 1843, in-8°, ouvrage le plus complet de ceux qui ont été publiés en français sur ce sujet.)

« *siez-vous rompre les cieux et descendre!* » (Is. 45 et 64.) — « *Visitez-nous, disait David, dans votre Sauveur.* » (Ps. 105.) — Et ailleurs il s'écrie : « *Qui fera sortir de Sion le salut d'Israël?* » (Ps. 13.) Il parle comme un homme qui étant entré dans une ville contaminée, et où la peste exerce toute sa rage, faute de médecin, s'écrie : qui trouvera un médecin ? qui le fera venir ici, pour arrêter de tels ravages ? (1). Ainsi le prophète voyant que le péché perd et ruine tout dans la nature humaine, conçoit un ardent désir du Rédempteur et soupire après lui. Car Moïse ne l'avait pas donné, ni sa Loi non plus, ni Elie, ni Isaïe, ni tous les prophètes, ni toutes les œuvres de la Loi n'avaient d'efficacité contre cette si terrible peste. « *Qui donc fera sortir de Sion le Sauveur d'Israël?* » Ces prières si ardentes et tant de fois répétées avec persévérance par les âmes les plus saintes de la terre ont mérité d'un mérite de convenance l'accélération de ce grand mystère. C'est pourquoi Dieu disait : « *A cause de la misère des indigents et à cause des gémissements des pauvres, je me lèverai maintenant.* » (Ps. 11), et au prophète Daniel, qui est appelé « *homme de désirs* », pour avoir soupiré ardemment après la venue de Jésus-Christ, il disait que l'avénement du Messie ne serait pas différé au-delà de soixante-dix semaines d'années. (Dan. 9.) Le patriarche Abraham y a aussi contribué en se disposant dignement et en méritant par un acte héroïque que le Messie naquît de sa famille plutôt que

1. D. Hilarius in hunc Psalmum 70.

de tout autre famille de l'univers ; voilà pourquoi dans l'acte de sa prodigieuse obéissance qui le poussait à immoler son fils unique Isaac, il entendit cette parole : « *Parce que tu as fait cette action... je multiplierai ta race comme les étoiles du ciel... et toutes les nations seront bénies dans celui qui sortira de toi* », car elles recevront la grâce sanctifiante par Jésus-Christ. (Gen. 22.)

Mais la Sainte Vierge y a contribué plus que tous les Saints et que toutes les Saintes de l'univers, car prévenue des grâces très spéciales de Dieu, elle a vécu dans une si haute sainteté et a mené une vie si parfaite qu'elle s'est dignement disposée à être la Mère de Dieu. Saint Epiphane (1) dit : qui osera attaquer cette Vierge immaculée, qui par sa pureté s'est rendue digne de devenir le domicile de Jésus-Christ ? (2). Saint

1. *Hæres. 73.*

2. Ni les patriarches de l'Ancienne Loi, ni la Vierge Marie elle-même n'ont pu mériter, ni d'un mérite de condignité, ni d'un mérite de convenance, l'Incarnation elle-même, car c'est ce grand mystère qui est le principe de tout mérite soit de condignité, soit de convenance. Tout ce que les patriarches et la Vierge Marie, dont le mérite était de beaucoup supérieur à celui de tous les Saints ensemble, ont pu faire a été de mériter d'un simple mérite de convenance quelques-unes des circonstances de l'Incarnation, par exemple telle circonstance de temps et de lieu. Il convenait en effet que Dieu exauçât de si ardentes et de si persévérantes prières. Quand donc l'Eglise dit de Marie : « *Per quam meruimus auctorem vitæ suscipere* » (Orat. DEUS QUI

Bernardin (1) dit que, par l'acte de son consentement, elle mérita plus que tous les Anges et que tous les justes n'avaient jamais mérité par toutes leurs actions. Or c'est non seulement par ses actions qu'elle a contribué à l'Incarnation, mais aussi par la substance très pure de son corps virginal, car elle a servi d'étoffe et de matière au corps de Jésus-Christ.

Mais toutes ces causes étaient faibles et de nul effet, sans la charité, la miséricorde et l'amour de Dieu envers les hommes perdus, qu'il a voulu délivrer du péché. C'est pourquoi l'Écriture Sainte attribue particulièrement ce mystère à l'amour de Dieu. « *Dieu a tant aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique.* » (Jean, 5.) — « *Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu, par lesquelles ce soleil levant est venu du haut du ciel nous visiter sur la terre.* » (Luc, 1.) Un ancien Père (2) appelle l'Incarnation la fontaine de l'amour de Dieu pour les hommes. En réalité tous les désirs brûlants des anciens Pères et tout ce qu'il y a de sainteté dans les Anges et dans les âmes saintes ne suffisait pas pour mériter d'un mérite de condignité la substance du mystère de

SALUTIS ÆTERNÆ), il faut traduire ainsi : par qui nous avons eu le bonheur de recevoir l'Homme-Dieu, Jésus-Christ. — On doit en dire autant de la maternité divine qui, comme l'Incarnation à laquelle elle est si étroitement liée, est d'un ordre à part, supérieur à tout mérite.

1. Serm. 7. *in festo B. Virg.*

2. Basil. Seleuc. Orat. 59.

l'Incarnation. Si l'on rassemble en effet tous les actes d'humilité qui ont été accomplis ou qui seront accomplis par les Saints, ils ne sont rien au prix de l'humiliation dans laquelle le Fils de Dieu a daigné paraître, quand il s'est montré sous la forme d'un esclave et sous les dehors d'un homme. Si l'on rassemble tous les soupirs, toutes les larmes, toutes les peines, tous les tourments et tous les genres de mort que les Saints ont endurés pour Jésus-Christ, et si l'on met d'un autre côté une seule larme de Jésus-Christ naissant au monde, ou fuyant en Egypte, ou priant, ou souffrant, ou mourant ; cette seule larme provenant de la fournaise ardente de son cœur sacré et unie au Verbe divin, vaut plus que toutes ces autres souffrances que nous pourrions imaginer dans les Saints. C'est pourquoi ce mystère adorable n'est ni la juste rétribution ou la récompense d'aucun mérite humain ou angélique, mais c'est un mystère d'amour infini, un mystère de haute clémence et de grande bonté de la part de Dieu.

Par conséquent concevons des sentiments justes et raisonnables de la bonté immense de Dieu ; imitons les ardents désirs des âmes saintes, en souhaitant très ardemment que Jésus-Christ naisse dans notre cœur. Louons le zèle des patriarches et des prophètes, confessant qu'Abraham a beaucoup fait par son obéissance, et que la Sainte-Vierge a fait encore plus par sa pureté incomparable. Mais surtout faisons remonter le premier et le principal honneur de ce bienfait à la charité de Dieu et au grand amour qu'il nous a porté, lorsque nous étions dans la masse de per-

dition et exclus de sa gloire comme étant ses ennemis. Etonnons-nous de cet amour. Est-il possible, Seigneur, Dieu infini et tout-puissant, que vous ayez été épris d'un amour si excessif à notre égard, alors que nous sommes si bas et si vils en comparaison de votre grandeur ? Est-il possible, ô Seigneur très haut et Dieu immense, que, tandis que le monde ne travaillait qu'à vous irriter tous les jours par de nouveaux péchés, vous ayez pensé à vous le réconcilier avec tant de douceur ? O Créateur suprême ! Oh ! bénie soit votre charité si grande ! oh ! béni soit votre amour ! Amour, action de grâces, adoration, respect, louange et glorification éternelle vous soient rendus par tous les Saints du ciel et de la terre, pour le bienfait du Verbe fait chair.

VIII^E MÉDITATIONL'AMOUR DES TROIS PERSONNES
DE LA SAINTE TRINITÉ
DANS L'INCARNATION

SOMMAIRE :

*Amour du Père éternel. — Amour du Fils. —
Amour du Saint-Esprit.*

I

CONSIDÉREZ l'amour des trois personnes divines dans l'Incarnation et premièrement l'amour du Père éternel. Son amour pour nous a été si grand à ce sujet, que Jésus-Christ en parlait avec admiration et étonnement, quand il disait à un docteur de la Loi : « *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas.* » (Jean, 3.) Écoutons, dit un grand dévot de ce mystère (1), révérons et pénétrons cette parole, car celui qui parle est Dieu, et celui dont il parle est Dieu, et ce dont il parle est l'amour de Dieu, qui en Dieu est Dieu même. Et il parle d'un amour de Dieu si haut, si excellent et si divin dans son effet, que cet effet consiste à donner et à communiquer un Dieu au monde. Car ô grandeur ! ô merveille !

1. Le cardinal de Bérulle, disc. 7.

Comme il y a en Dieu un amour produisant une personne divine, à savoir l'amour réciproque du Père et du Fils, qui se termine dans la production du Saint-Esprit ; il y a aussi en Dieu un amour imitant cette opération suprême et qui se termine également dans une personne divine, en la donnant et la communiquant à la nature humaine, pour la terminer et la compléter par sa propre subsistance. L'un est un amour naturel et nécessaire, l'autre est un amour libre et volontaire ; l'un est un amour qui opère dans la divinité, l'autre un amour qui opère hors de la divinité ; l'un consomme le mystère de la Sainte Trinité, l'autre consomme le mystère de l'Incarnation, et c'est de cet amour que Jésus parle avec élévation et avec étonnement, bien qu'il possède tous les trésors de la sagesse. « *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique au monde.* » Le saint Docteur (1) dit que par ces paroles la charité de Dieu est déclarée très grande sous quatre rapports. Premièrement, à cause de la condition de la personne qui aime, car si c'est chose fort estimable d'être aimé par un puissant roi de la terre, combien est-il plus estimable d'être aimé par le Père éternel, principe sans principe de tout ce qui vit ? « *Ainsi Dieu a aimé !* » Secondement, à cause de la condition de la personne aimée, qui est l'homme du monde ; l'homme vicié et corrompu par le péché, l'homme rebelle et désobéissant à son souverain, l'homme qui n'est que vers et pourriture et une proie destinée

1. In cap. 3 Joan.

au feu de l'enfer dont il est passible. Certes c'est une chose de tout point admirable que Dieu, qui est très parfait en lui-même et qui n'a besoin de rien, veuille aimer une créature si basse, si éloignée de lui et qui est si incapable de lui apporter quoi que ce soit. Cependant le Dieu éternel plein de grandeur a chéri cet homme. « *C'est ainsi que Dieu a aimé le monde !* » Troisièmement, cette charité se mesure à la grandeur du don qu'elle fait, car c'est le propre de l'amour de donner d'autant plus qu'il est plus grand. Or quel don y a-t-il de plus grand que celui du Père éternel qui donne son Fils unique en qui est tout son amour, son Fils qui lui est coéternel, consubstantiel, égal en grandeur et en majesté ? Il ne donne pas un de ses Anges, un de ses Séraphins ; ce qui néanmoins serait un grand don ; il donne celui qui est plus grand que tous les Anges et qui les surpasse infiniment ; « *il a donné son Fils unique.* » Quatrièmement cet amour paraît dans la grandeur des avantages qui reviennent au monde par suite de ce don immense ; ces avantages consistent à ne pas périr, mais à posséder la vie éternelle ; à être garanti de l'enfer et à jouir des délices du ciel ; « *afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle.* » Voilà en effet quel est le but de la charité de Dieu le Père et son intention en envoyant son Fils sur la terre pour s'incarner.

Dans cet amour, Dieu le Père n'a pas voulu le céder aux hommes qui ont bien eu le courage de lui offrir leurs fils bien-aimés ; car le patriarche Abraham était prêt à lui immoler son fils Isaac

(Gen. 22) et le roi des Moabites, afin de ne pas faire moins qu'Abraham et d'être favorisé de Dieu comme lui, sacrifie réellement son fils aîné destiné à régner après lui. (4 Rois, 5) (1). Dieu le Père n'a pu souffrir que les hommes lui eussent donné leur fils, sans leur rendre la réciprocité ; aussi dès qu'Abraham se fut mis en devoir de lui sacrifier Isaac, il lui promet le mystère de l'Incarnation : « *Parce que tu as fait cette action* », et que tu m'as offert ton fils, je te donnerai à mon tour mon Fils, *et toutes les nations seront bénies dans ta race.* » (Gen. 22.) Voyez Dieu, dit Origène (2), il rivalise magnifiquement de générosité avec les hommes. Abraham offre à Dieu son fils mortel qui ne devait pas être réellement immolé et Dieu livre à la mort pour tous son Fils immortel. « *Après cela que dirons-nous ?* » (Rom. 8.)

Vraiment nous avons bien sujet d'éprouver de l'admiration à la vue de cet amour de Dieu le Père, dont Jésus-Christ lui-même parle avec étonnement. Car quel amour égala jamais celui-là ? Est-il possible, ô homme mortel, que le Dieu dont la grandeur est infinie se soit passionné de la sorte pour une si vile créature ? O amour de Dieu pour le monde, amour digne d'être admiré et adoré par le monde ! O amour de Dieu pour le monde, digne de confondre et de condamner ce monde sans vigueur et sans amour pour cet amour ! O amour grand et excessif, qui détermine

1. Lyranus, in hunc locum.

2. Homil. 8, in *Genesisim*.

Dieu à abandonner son Fils au monde ! Isaïe s'étonnait qu'une femme sur la terre pût oublier son propre fils. « *Une femme pourrait-elle oublier le fruit de ses entrailles ?* », de manière à en perdre le souvenir ? (Is. 43.) Mais quelle chose plus étrange ! le Père éternel semble oublier la grandeur infinie et la dignité de son Fils, égal à lui-même, pour une très vile créature. Que tardons-nous donc, ô mon cœur ! Que ne sommes-nous tout épris d'amour, tout enivrés et enflammés pour le Père très-puissant ? O amour, amour, amour très doux et suave ! O amour incompréhensible ! Oh ! « *Béni soit Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* » (II. Cor. 1).

II

Considérez aussi l'amour particulier du Fils de Dieu dans ce mystère. De toute éternité il s'est offert pour s'incarner et sa volonté constante a persisté dans ce désir jusqu'à en venir à l'exécution. Pour comprendre la merveille de cet amour, il faut supposer que Dieu considérait de toute éternité le péché d'Adam, et des millions d'hommes, grands et petits, perdus sans ressource et sans espérance de salut ; il voyait que, pour les délivrer par voie de justice, il fallait qu'une personne divine entreprît de les sauver en s'unissant à la créature. et qu'il était convenable que ce fût le Fils qui s'incarnât dans ce but, afin que la qualité de Fils ne fût point attribuée à une autre personne divine, afin que l'homme créé à l'image de Dieu fut réparé par celui qui est la vive image de Dieu, afin qu'il acquît la filiation adoptive par

l'entremise de celui qui est Fils par nature, et en dernier lieu afin que la même nature humaine qui avait été vaincue par le démon et blessée par le péché, contribuât à la défaite de cet ennemi et à la guérison de son mal.

Après avoir supposé ces choses et ces connaissances en Dieu, considérons que le Fils s'offrit lui-même de plein gré, pour s'incarner dans le temps, afin de secourir les hommes misérables et de les garantir des flammes de l'enfer. Ce premier trait d'amour est ravissant pour quiconque le considère bien. Car quel avantage avait le Fils de Dieu, qui jouissait dans le sein du Père de ses grandeurs immortelles, à s'offrir de la sorte pour des créatures qu'il prévoyait devoir naître après un grand nombre de siècles, quand le monde serait créé ? Néanmoins le Fils de Dieu s'est offert lui-même de toute éternité, et a résolu, d'accord avec le Père et le Saint-Esprit, de se faire homme pour sauver les hommes. Cette seule pensée est plus que capable d'étonner les bons esprits du monde, comme tout homme s'étonnerait si le fils d'un roi s'offrait à son père pour être forçat ou galérien, afin de délivrer de la rame une quantité de pendants et d'infâmes, qui sont condamnés aux galères pour leurs crimes. Ne faudrait-il pas que ce fils de roi eût un amour excessif pour de telles sortes de gens ? Et ne faut-il pas aussi que le Fils de Dieu eût un étonnant amour pour les hommes ? Or ce qu'il faut peser encore ici, c'est que le Fils de Dieu, ayant eu ce désir éternellement, y a persisté sans changement de volonté et sans se rétracter pendant des milliers

de siècles, qui s'écoulaient insensiblement avant la création du monde ; c'est pourquoi il peut dire : « *Je t'ai aimé d'un amour éternel.* » (Jér. 13.)

Considérez de plus que le Fils de Dieu pouvait bien se faire Ange, ou se faire Séraphin et sauver les hommes par la nature angélique, qui était plus digne d'être unie à sa personne et qui avait plus de rapport avec elle, car elle n'a pas la millième partie des misères et de la vilité de la nature humaine. Cependant, comme il était plus convenable que les hommes fussent délivrés par un Homme-Dieu plutôt que par un Ange-Dieu, le Verbe divin, afin de garder toute bienséance dans l'œuvre de notre salut, renonça à la condition si relevée des Anges, pour prendre celle des hommes. N'est-ce pas là aimer beaucoup un ver de terre, comme est l'homme ? Mais ce n'est pas encore tout ce qui fait paraître l'amour du Fils. Car s'il voulait se faire homme, il pouvait s'unir à une nature humaine parfaite au point de vue de l'âge et du développement et jouissant de la félicité ; cependant il a voulu passer, autant que la pureté a pu le permettre, par toutes les bassesses et par tous les états de la nature humaine. Il a voulu être enfant et, quoique plein de science, vivre et demeurer plié et rétréci, sans remuer ni pieds ni mains, sans parler ni ouvrir les yeux, et cela pendant l'espace de neuf mois dans le sein d'une mère ; il a voulu ensuite naître d'elle et grandir peu à peu en menant une vie pauvre, souffreteuse et indigente, afin d'acquérir des mérites plus abondants et de donner un plus grand nombre d'exemples de vertu aux hommes. Sans aucun doute, cette

circonstance relève encore merveilleusement son amour. Mais voici ce qui met cet amour au-dessus de tout. Le Fils de Dieu voulut s'incarner et mériter autant qu'il eût été nécessaire pour le salut d'un million de mondes. Cependant il voyait d'une vue certaine et qui ne pouvait se tromper, qu'un grand nombre des hommes perdus ne retireraient aucun fruit de son Incarnation, mais la mépriseraient, la vilipenderaient, la renieraient, l'oublieraient et ne recueilleraient aucun fruit de toute sa vie et de tous ses mérites; il voyait que quelques âmes seulement en profiteraient et se sauveraient. Or, par amour pour ces âmes, il passa outre, sans avoir égard à la malice et à l'ingratitude du plus grand nombre, et sans être refroidi ou détourné de ses desseins par cette ingratitude, il s'incarna et imprima sa subsistance, appliqua intimement cette vive expression de l'Essence divine à une nature humaine, dans le but de sauver effectivement et efficacement le petit nombre, à qui ses remèdes serviraient : « *Et le Verbe s'est fait chair.* »

Que vous rendrai-je pour cet amour, ô Verbe divin et sagesse éternelle ? Quelles actions de grâces, quels profonds respects, quels sentiments d'amour n'éprouverai-je pas toutes les fois que je prononcerai ou que j'entendrai prononcer ces mots qui contiennent plus d'amour que la fournaise de Babylone ne renfermait de flammes : « *Et le Verbe s'est fait chair* » ? Pourrais-je supporter plus longtemps mon cœur au milieu de ma poitrine, s'il n'est profondément ému et jusque dans ses dernières fibres par l'amour du très noble

Fils de Dieu, « *qui m'a aimé et qui s'est livré
« lui-même pour moi.* » (Gal. 2.) ? O piété, ô
clémence inexprimable ! Vous, ô Verbe infini,
vous n'avez su contenter votre bonté qui n'a point
de bornes, qu'en vous donnant à nous. Et cet im-
mense don vous a semblé ne pouvoir mieux se
faire qu'en prenant notre nature, puisque nous ne
pouvons aspirer à la vôtre. O cœur plus dur que
le diamant, qui ne sera blessé par l'amour de
Jésus ! Nous aimons un homme misérable qui
nous a fait quelque plaisir, nous aimons même
une bête et jusqu'à un pauvre chien qui nous a
sauvés de quelque danger, et n'aimerions pas
l'amour du Fils de Dieu qui, obéissant à un amour
infini, franchit les distances infinies, pour s'unir à
nous, pour unir sa grandeur au néant de notre
nature et se faire homme comme nous ? O divin
Sauveur, nous vous chérirons, nous vous glori-
fierons, et nous nous consacrerons ici-bas à votre
gloire, afin de nous rendre dignes de reconnaître
davantage votre grande dilection pendant toute
l'éternité bienheureuse.

III

Considérez encore l'amour du Saint-Esprit dans
ce même mystère, car outre qu'il a voulu pour
notre amour ce que le Père et le Fils ont voulu,
trois choses lui conviennent et lui sont spéciale-
ment attribuées, dans lesquelles nous devons re-
connaître son amour à notre égard et l'obligation
que nous avons de l'aimer avec le Père et le Fils
à cause de l'Incarnation. Ces trois choses sont les
prières ardentes, les œuvres miraculeuses et en-

core la direction dans les œuvres saintes et agréables à Dieu. Par ces trois choses le Saint-Esprit s'est employé dans cette affaire importante pour notre salut.

Et premièrement il lui appartient d'inspirer aux âmes de faire des prières très ferventes à Dieu ; car, dit saint Paul, « *Nous ne savons pas prier comme il faut, mais le Saint-Esprit prie pour nous par des gémissements inénarrables.* » (Rom. 8.) Or, au sujet de l'Incarnation, il a inspiré aux anciens patriarches et aux prophètes ainsi qu'à tous les Saints de faire des prières ferventes, dont l'efficacité a eu pour résultat de faire abrégé le temps de l'Incarnation. Vous eussiez dit qu'il tardait au Saint-Esprit que le monde eût son Rédempteur et que toutes les âmes ressentissent les effets de sa douceur avec tous les fruits de la Rédemption, si bien que dans ce but il excita dans les âmes pieuses d'ardents désirs, pour demander que le temps fût abrégé et pour l'obtenir par un mérite de congruité.

Secondement, on attribue au Saint-Esprit l'opération des miracles. « *Si je chasse les démons, disait le Fils de Dieu, c'est par le doigt de Dieu* », c'est-à-dire par le Saint-Esprit. (Luc. 11.) Or c'est à l'occasion de ce mystère que le Saint-Esprit opère plus de miracles que dans aucune autre occasion. Quand l'ange Gabriel annonça ce mystère à la Sainte-Vierge, et quand la Vierge lui demanda humblement comment pourrait se faire une œuvre si grande, elle entendit ces paroles de la bouche de l'Ange qui lui parlait d'une manière sensible : « *Le Saint-Esprit surviendra en vous,*

« *la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* » (Luc. 1). Paroles célestes, paroles angéliques, paroles divines qui nous font connaître combien la personne sacrée du Saint-Esprit prend de part dans cette œuvre merveilleuse. « *Le Saint-Esprit surviendra en vous* » ; ce sera lui qui exécutera cette œuvre, qui organisera et formera un corps dans vos chastes flancs par une opération très pure ; ce sera lui qui fera l'union de la personne du Verbe avec ce corps et avec l'âme qu'il y aura créée et infusée et, parce qu'il faut pour l'accomplissement de cette œuvre le concours de plusieurs miracles, « *la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre.* » Le Saint-Esprit lui-même, qui est la vertu du Très-Haut et la force de Dieu, vous protégera et accomplira tout ce qui est nécessaire. En effet il fallait quantité de miracles pour exécuter ce mystère : il fallait empêcher que de la nature humaine résultât sa propre subsistance ou personnalité ; il fallait orner cette nature humaine, et l'embellir de grâces, de vertus et de privilèges extraordinaires ; il fallait des miracles de la part de la Mère qui dans sa fécondité conserve sa virginité et qui enfante sans douleur (1), et de la part de l'enfant en qui s'accom-

1. Selon la doctrine des Pères, soit la conception de Jésus-Christ, soit sa naissance sont en effet des miracles proprement dits. Saint Thomas (DE POT. q. VI, a. 2, et 2, dist. XVIII, q. 1, a. 3) exige, pour qu'il y ait miracle, que la cause du fait qui se produit soit totalement inconnue, et qu'il existe dans la réalité quelque chose qui semble incompatible avec un tel fait. C'est ce qui a lieu pour la conception et la naissance de

plit en même temps l'agglomération du sang, l'organisation, l'animation et la déification, car un corps d'une petitesse extrême et qui manquait de tout le développement que les autres ont acquis au bout de quarante jours, reçoit une âme raisonnable (1), ayant l'usage de sa raison et faisant des actes d'amour à l'instant même où elle est infusée; de plus l'âme et le corps reçoivent le Verbe incréé qui devient leur personne, et enfin s'accomplit l'union de deux natures extrêmement opposées, union en vertu de laquelle le Seigneur devient esclave, l'Éternel est soumis au temps, le Roi est abaissé, l'Immortel devient mortel et ainsi s'opère un échange de choses extrêmement opposées (2).

Jésus-Christ; Dieu en est la cause, cause profondément mystérieuse pour l'homme, et l'intégrité absolue de la Mère du Sauveur semble incompatible avec cette conception et cette naissance. « *Naître d'une Vierge*, dit « saint Augustin (Ep. III AD VOLUS.) *a été en Jésus-Christ un tel miracle, qu'il était impossible d'en attendre de Dieu un de plus grand.* » Ce double miracle doit être rangé dans la catégorie de ceux qui vont *contre* les lois de la nature (*contra naturam*), car l'intégrité virginale est une disposition naturellement opposée à un tel effet.

1. Euthymius et Maldonatus, in hunc locum.

2. Il n'y a proprement aucun miracle dans le fait précis de l'infusion d'une âme raisonnable dans le germe humain non encore développé. On peut nier sans crainte que dans les générations ordinaires l'âme ne s'unisse au corps qu'au bout de quarante jours environ, c'est-à-dire quand le corps est pourvu de tous ses membres, et on peut admettre avec les physiologistes mo-

Si le Saint-Esprit opère toutes ces grandes merveilles, n'est-ce pas la preuve d'un amour extrême de faire tant d'œuvres et de miracles pour la personne qu'on aime ?

Enfin au Saint-Esprit revient la gloire de diriger les âmes destinées aux grandes œuvres; c'est son amour et son opération qui les rendent propres aux desseins de Dieu. Or, dans ce mystère, le Saint-Esprit a disposé la Sainte-Vierge et a comblé son âme de grâces pour la rendre propre au dessein de l'Incarnation. « *Dieu tout puissant et éternel, chante l'Eglise, qui avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie, avec la coopération du Saint-Esprit, afin qu'elle méritât de devenir la demeure digne de votre Fils* ». De la sorte le Saint-Esprit qui dans la Trinité est le terme des émanations et des productions divines et adorables qui sont au-dedans de Dieu, est dans ce mystère le principe des émanations de la grâce et de toutes les opérations saintes et sanctifiantes qui sont au dehors de Dieu. Et lui-même qui dans la Trinité est le lien du Père et du Fils, accomplit dans ce mystère l'union du même Fils avec une humanité créée. Enfin le Saint-Esprit qui reçoit

dernes que le fœtus est vivifié par l'âme humaine peu de temps après la conception et qu'ensuite cette âme forme elle-même son corps. (Cf. T. Pesch, *INSTR. PSYCHOL.* I, Friburgi 1896, p. 428 et suiv.). C'est là ce que nous apprend la science. Ce que la foi nous apprend sur la conception de Jésus-Christ, c'est que pour lui la chair sacrée qu'il reçut de sa mère n'exista jamais en dehors de l'union substantielle avec l'âme et de l'union personnelle avec la divinité.

de la seconde personne de la sainte Trinité qui est son principe, l'Essence divine éternelle et créée, lui rend ici et lui communique une essence humaine, une essence nouvelle, et nouvellement produite, qui est l'essence de sa sainte humanité, dont il la revêt, pour faire un Dieu-Homme sur la terre et un chef-d'œuvre d'amour.

Reconnaissons donc encore et adorons le Saint-Esprit dans la merveille de ce mystère sacré, offrons-lui un amour sincère et témoignons-lui d'une manière effective cet amour, comme il nous a témoigné le sien. O Saint-Esprit ! ô amour éternel procédant du Père et du Fils ! je vous aime, je vous loue et je vous remercie de votre coopération avec le Père et le Fils dans ce mystère d'amour ! Soyez à jamais béni, pour avoir inspiré les prières enflammées, qui ont hâté ce mystère ; pour vous être employé à l'accomplissement de toutes les merveilles qui s'y rencontrent et pour avoir préparé la très pure et admirable demeure qui devait recevoir et porter le Verbe incarné et l'humanité déifiée. O Esprit sacré, source de vie et de charité, donnez-moi la vie et la charité très grandes et très parfaites, afin que je continue à célébrer vos œuvres et à servir de tout cœur le Dieu-Homme et l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, à qui soit honneur, amour et respect dans tous les siècles des siècles.

IX^E MÉDITATIONDES GRACES ET
DES VERTUS DE NOTRE-SEIGNEUR
JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Il y a en Jésus-Christ — 1) une multitude de grâces. — 2) une multitude de vertus. — Combien il est important d'imiter les vertus de Jésus-Christ.

I

CONSIDÉREZ la multitude des grâces répandues dans l'humanité sacrée de Jésus-Christ (1). Le ciel n'est pas orné de tant d'étoiles scintillantes, la terre n'est pas émaillée au printemps de tant de belles et odorantes fleurs, que cette humanité adorable, le chef-d'œuvre des mains du Saint-Esprit, n'est embellie et parsemée de grâces. « *Nous l'avons vu*, dit le disciple bien-aimé, « *plein de grâce et de vérité* » (Jean, 1), et saint Augustin (2), l'aigle des Docteurs, dit que de même que tous les sens résident dans la tête, ainsi toutes les grâces sont en Jésus-Christ.

Premièrement, il y a une grâce qui lui est toute

1. D. Thom. quæst. 7.

2. Epist. 57 *ad Dardanum*.

particulière et qui n'a été et ne sera jamais accordée à aucune créature ; c'est la grâce de l'union hypostatique. Grâce substantielle, et non accidentelle comme les autres, grâce qui le sanctifie avec excellence (1) et qui fait de lui le Saint des saints, en lui conférant la source de la sainteté, grâce

1. Malgré Durand qui soutient que l'humanité de Jésus-Christ, quoique unie substantiellement à la personne divine, serait capable de pécher, si elle était dépourvue de la grâce infuse (In 3, d. 12, q. 2, n. 7), malgré une seconde opinion qui veut que l'humanité de Jésus-Christ n'ait été sanctifiée par l'union substantielle avec Dieu, que fondamentalement, et non pas formellement (Mastrius, disp. 2, q. 1, n. 16); l'opinion *vraie et certaine*, d'après Suarez (disp. 18, sect. n. 3), est que, par l'union hypostatique, l'humanité de Jésus-Christ est formellement sanctifiée, de telle sorte que nulle grâce créée et infuse n'est nécessaire pour la rendre sainte. C'est ce qu'enseignent tous les Théologiens modernes ; néanmoins cette vérité n'est pas de foi. (Cf. Franzelin, thes. 41 et Stentrup thes. 77.) La personne divine est en Jésus-Christ le *principe* d'une dignité infinie, en vertu de laquelle l'humanité de Jésus-Christ et les actions de cette humanité sont infiniment agréables à Dieu, mais cette même personne divine n'est nullement le principe qui *produit* les actes humains. De là la nécessité pour l'âme de Jésus-Christ de recevoir la grâce habituelle, car son humanité doit être sainte, c'est-à-dire unie à Dieu non seulement dans son être personnel, mais aussi dans sa nature elle-même, par la connaissance et l'amour surnaturels. Or c'est la grâce seule, inhérente à l'âme, et nullement l'union hypostatique, qui la rend capable de produire des actes surnaturels.

enfin qui lui donne avec avantage et éminemment tous les biens et tous les effets que produit la grâce sanctifiante infusée dans l'âme des justes. Car, comme l'âme est sainte par la grâce sanctifiante, ainsi l'humanité de Jésus-Christ est sainte par l'union hypostatique; par elle lui est unie et appliquée la personne infinie du Verbe, qui est la sainteté et la pureté même. De même que la grâce sanctifiante est associée à l'amour surnaturel de Dieu, à cet amour qui porte Dieu à communiquer les biens surnaturels, ainsi l'union hypostatique rend l'humanité de Jésus le très digne objet de l'amour surnaturel de Dieu. De même que la grâce sanctifiante chasse tout péché, ainsi l'union hypostatique rend l'humanité exempte de tout péché et la fait impeccable. Enfin, de même que la grâce sanctifiante est accompagnée des perfections et des habitudes des vertus nécessaires pour bien agir et pour mériter, ainsi la grâce de l'union hypostatique est accompagnée de toutes les perfections nécessaires pour mériter par de bonnes actions et pour obtenir une vie bienheureuse. Au reste, de même que les substances sont perfectionnées par leurs accidents, comme le soleil par sa clarté, le feu par sa chaleur, la plante par ses parfums, ainsi cette grâce substantielle fut consommée par la grâce sanctifiante, afin que de la sorte l'état de sainteté de Jésus fût parfait, et selon sa substance et selon ses accidents. Et cette grâce sanctifiante fut plus grande en Jésus-Christ, qu'elle ne peut l'être par la puissance ordinaire de Dieu dans toutes les créatures, parce qu'elle lui fut donnée comme une dépendance et une

conséquence naturelle de sa grâce substantielle, qui atteint un degré de perfection, auquel rien de créé n'arrivera jamais. Cette grâce si grande lui fut même donnée dès l'instant de sa conception et ne fut jamais augmentée, parce qu'elle était au plus haut point de perfection, où elle devait être. Ajoutez à cela que Jésus-Christ étant compréhenseur, la grâce sanctifiante ne devait pas plus croître en lui que la gloire, qui demeure toujours dans le même état (1). C'est pourquoi le Docteur séraphique (2) estime que Jésus-Christ ne pouvait désirer une plus grande grâce, et, ajoute-t-il, quoique la grâce soit une chose créée, elle peut cependant contenter l'âme par un parfait repos, en tant qu'elle l'unit à Dieu.

Enfin cette grâce sanctifiante étant en Jésus comme dans le chef de tous les hommes, elle fut aussi la cause et la source de toutes les grâces qui

1. *C'est, dit Suarez (disp. 18, sect. 3, n. 1) la doctrine admise communément par les scolastiques, qui enseignent non seulement cela* (que l'humanité de Jésus-Christ a reçu au premier instant de son existence la grâce habituelle et tous les autres dons surnaturels en même temps que la grâce de l'union hypostatique) *« mais qui enseignent aussi qu'à ce même instant Jésus-Christ a eu toute la grâce habituelle et toute l'intensité de cette grâce qu'il devait toujours conserver sans aucune augmentation ni aucun changement. »* Les progrès dans la grâce dont parle saint Luc (11, 52) doivent donc s'entendre de la manifestation extérieure de cette grâce par l'accomplissement d'œuvres chaque jour plus parfaites et plus saintes.

2. In 3, dist. 13, art. 1. q. 2.

leur furent données, tant dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament; parce qu'elle fut versée dans son âme avec une si exceptionnelle abondance, qu'elle devait être le principe et la cause de la grâce de tous les hommes (1). C'est dans ce sens que saint Jean dit: « *Nous avons tous reçu de sa plénitude, grâce pour grâce* » (Jean, 1); c'est-à-dire que nous avons reçu la grâce à cause de sa grâce. Cette grâce a été active en lui, il l'a infusée dans tous les autres hommes dont il était le chef; ce qui se fait d'une excellente manière, qui est examinée plus au long dans l'Ecole (2).

Quant aux grâces actuelles prévenantes et excitantes, il est plus vraisemblable qu'elles ne lui étaient pas nécessaires, parce que la vision et l'amour béatifique l'excitaient suffisamment à la pratique de toutes sortes de bonnes actions; c'est en effet le propre de l'état de gloire de fortifier celui qui en jouit, dans la pratique du bien et dans l'accomplissement des volontés de Dieu, sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter le secours des grâces prévenantes et excitantes (3). Et comme le Verbe divin s'était uni à une âme qui n'était pas dans l'état de nature déchue, mais dans l'état de nature glorifiée, en vertu de sa gloire son humanité sainte était assez puissante pour concevoir, désirer et exécuter tout acte de vertu et de sainteté (4).

1. D. Thom. q. 7. art. 9.

2. Thom. Hurtado, *Tract. de distrib. donorum supernat.* controv. 9. membr. 3 parag. 2.

3. Suarez, disp. 48, sect. 4 — Becanus, cap. 8. q. 5.

4. La grâce actuelle comprend aussi la grâce *aidante*

Mais quoiqu'il en soit des grâces de cette espèce, grâces passagères et mouvantes, il est certain qu'il a possédé toutes les grâces gratuitement données. Ces grâces en effet sont propres à procurer le salut des autres en les enseignant et en les excitant au salut, et puisque Jésus-Christ a plus que personne travaillé au salut des autres, puisqu'il a été, dit saint Thomas (1), le principal Docteur de la foi et de la doctrine spirituelle, — car il n'était venu au monde que pour sauver les pécheurs, — il lui appartenait de les avoir toutes à un degré de perfection éminent. C'est pourquoi ces grâces qui se donnent séparément, selon cette parole de saint Paul : « *L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec une haute sagesse ; un autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science ; un autre reçoit le don de la foi par le même Esprit : un autre reçoit du même Esprit la grâce de guérir les maladies , un autre, le don des miracles ; un autre le don de prophétie , un autre le don du discernement des esprits , un autre le don de parler diverses langues ; un autre le don de l'interprétation des langues* » (I Cor. 12) ; ces grâces, dis-je, furent données

ou *coopérante*. Or cette grâce fut nécessaire à Jésus-Christ comme à nous. Les actes surnaturels étaient en effet au-dessus des forces naturelles de l'âme de Jésus-Christ et de ses facultés ; ils ne pouvaient donc être accomplis qu'avec le secours de la grâce aidante, qui remplit dans l'ordre surnaturel le même rôle que le concours divin dans l'ordre naturel.

1. Quæst. 7. art. 7.

toutes ensemble et toutes à la fois à Jésus-Christ. Ainsi il eut la grâce de sagesse et de science, de foi et de prophétie qui en lui étaient sans obscurité (1); il eut aussi le don des langues (2), la grâce de faire des miracles, et tout ce que l'on peut souhaiter pour aider utilement les âmes dans la voie du salut.

Louons et estimons hautement notre chef et Rédempteur, pour l'abondance et la plénitude de

1. On ne peut pas douter que Jésus-Christ ait eu le don de prophétie, puisque lui-même se donne le titre de prophète : « *Je vous assure*, dit-il faisant allusion à sa personne, *qu'aucun prophète n'est bien reçu dans son pays.* » (Luc. iv, 24.) En réalité il n'est de l'essence de la prophétie ni d'être obscure, ni d'être claire; elle est simplement la connaissance des choses qui sont hors de la portée des sens et hors de la sphère des vérités que les hommes connaissent selon les lois ordinaires dans l'état où ils sont sur cette terre. On doit donc l'attribuer sans restriction à Jésus-Christ, mortel et vivant au milieu des hommes. Cette science prophétique provenait en lui soit de sa science infuse, soit même de sa vision béatifique, mais à la condition expresse qu'il fût, comme il l'était en effet, *voyageur* en même temps que *compréhenseur*; car celui-là seul est vrai prophète qui connaît surnaturellement et annonce des choses qui sont en dehors de la connaissance qui convient à son état.

2. Le don des langues comprend deux choses : a) la connaissance des langues et b) l'usage de ces langues. On ne saurait douter que Jésus-Christ ait eu une connaissance parfaite de toutes les langues, puisqu'il connaissait tout par la science béatifique et par la science infuse. Mais a-t-il fait usage de ces langues? Pas de

ses grâces ; n'ayons aucune pensée ni aucun langage vulgaires quand il s'agit de lui. Ah ! que son âme était belle ! Qu'elle était sainte et agréable à Dieu ! Que son pouvoir pour convertir les cœurs était merveilleux et ses entreprises dans ce but efficaces ! « *O vous qui êtes beau par dessus tous les enfants des hommes ! La grâce est répandue sur vos lèvres* » (Ps. 44) ; elle provient de l'abondance de votre grâce intérieure. O Jésus ! je me réjouis à la pensée de toutes ces grâces, je vous félicite du plus profond de mon cœur de ce que vous possédez ce trésor si riche des faveurs surnaturelles de Dieu. O Seigneur, en considération de tant de grâces, faites que mon âme possède une grâce abondante et qu'elle corresponde toujours fidèlement à la grâce.

II

Considérez la multitude des vertus de Jésus-Christ, car si on en excepté deux ou trois qui étaient incompatibles avec ses grandes lumières, et avec sa pureté extrême, telles que la foi qui est une connaissance obscure, la pénitence et en partie l'espérance, il avait toutes les vertus à un degré

toutes certainement. En a-t-il même parlé quelques-unes ? Il est probable qu'il n'a pas fait usage du don des langues, quand il parlait en public, parce que l'Écriture sainte n'en fait aucune mention et qu'il ne voulait prêcher lui-même qu'aux seuls Juifs, mais il est également probable que dans les entretiens privés il fit usage, quand l'occasion se présenta, d'autres langues que de la langue juive.

souverain de perfection (1). Il avait une prudence admirable dans toutes les occasions où il se trouva, une justice exacte, une tempérance inouïe et une force invincible. Il avait aussi les vertus qui dé-

1. Il convient d'observer néanmoins que Jésus-Christ a eu éminemment tout ce qu'il y a de bon dans ces vertus. « *Tout ce qu'il y a de perfection dans la foi et dans l'espérance, se trouve dans le Christ d'une manière beaucoup plus parfaite* », dit saint Thomas (III. q. 7, a. 9, ad 1). 1) La foi comprend deux actes : un acte de la volonté commandant l'adhésion aux vérités révélées et un acte de l'intelligence adhérant à ce qu'elle ne perçoit pas. Jésus-Christ a pu avoir l'habitude surnaturelle qui dispose au premier de ces deux actes. « *Le mérite de la foi, dit saint Thomas, (III. q. 7, a. 3) consiste en ce que l'homme par obéissance pour Dieu donne son assentiment à ce qu'il ne voit pas... Or Jésus-Christ a pratiqué l'obéissance envers Dieu de la manière la plus parfaite... Par conséquent il n'a rien enseigné de ce qui appartient au mérite, sans l'avoir accompli de la manière la plus excellente.* » — 2) Quant à la pénitence, il en a eu ce qui nous semble en être l'essentiel, à savoir la haine du péché à cause de l'injure qu'il fait à Dieu, le ferme propos de ne jamais le commettre, soit à cause de sa laideur intrinsèque, soit par amour de ce qui est honnête, la volonté enfin de réparer l'injure faite à Dieu par quiconque a péché. — 3) Il a eu aussi, dit l'auteur, *en partie* l'espérance, car s'il ne pouvait pas espérer la vision béatifique dont il jouissait dès le premier instant de sa conception, il devait espérer certains biens qu'il ne possédait pas encore, tels que la gloire de son corps. Mais une habitude ou une vertu théologale ne se partage pas. Cette vertu qui sur la terre s'appelle l'espérance, en raison de l'acte

pendent de ces quatre vertus cardinales : la vertu de religion envers Dieu avec ses actes qui sont l'admiration, la prière, l'adoration, le sacrifice, la louange et la glorification de Dieu ; la vertu de piété à l'égard de sa sainte Mère ; l'observance, la gratitude, l'obéissance, la vérité, l'affabilité, la libéralité. Il avait avec la force, la magnificence qu'il fit paraître au désert en nourrissant plus de cinq mille personnes, au moyen de la multiplication des pains et des poissons. Il avait la patience, la persévérance, une magnanimité et un admirable courage qui a vaincu l'enfer. Sa tempérance était fidèlement accompagnée, comme de bonnes assistantes, de l'abstinence, de la sobriété, de la chasteté, de la modestie, de la clémence et de l'humilité. Or comme les dons du Saint-Esprit ne sont que des vertus plus parfaites (1), on ne peut ré-

qui est à la fois le plus difficile et le plus nécessaire à l'homme *voyageur*, n'est au fond que l'amour intéressé de notre propre bonheur. Elle subsiste donc dans Jésus-Christ compréhenseur, au même titre et de la même manière qu'elle subsiste dans les bienheureux, non pas en tant qu'elle consiste à attendre un bien qui lui manque, — car c'est là le côté imparfait de l'espérance, — mais en tant qu'elle est le principe de l'amour et par conséquent de la jouissance personnelle de la béatitude surnaturelle ; d'autant plus que ces actes d'amour et de joie en face du souverain bien sont les actes principaux et les actes essentiels de cette vertu.

1. Nous avons déjà fait (vol. 4. p. 338-340) les réserves qu'il convient sur cette théorie de l'auteur et nous avons dit que l'enseignement de saint Thomas comme aussi du plus grand nombre des Théologiens distingue

voquer en doute que Jésus-Christ n'en ait été enrichi, car il est loué à ce sujet par le prophète Isaïe. « *Et l'Esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et l'esprit de la crainte du Seigneur le remplira.* » (Is. 5.) Ce sont autant de vertus que les Juifs ne reconnaissaient pas en lui et au sujet desquelles ils le vilipendaient; c'est pour ce motif que le Prophète réfutant à l'avance leurs calomnies, le loue spécialement pour ces vertus, comme nous l'avons déjà considéré dans un des précédents traités à la suite d'un docte prélat de l'Eglise. Car il est à noter sur ce sujet que l'Écriture sainte loue plus spécialement en lui les vertus qui semblaient moins conformes à sa dignité; ainsi Zacharie l'appelle « *pauvre* » (ch. 9) et saint Paul dit de lui qu'il a été « *obéissant.* » (Philipp. 2.) Le Saint-Esprit a jugé à propos de nous confirmer la vérité de ces vertus (1). De là vient que l'Écriture sainte ne rend pas té-

les dons du Saint-Esprit des vertus. Voici donc la preuve spéciale, par laquelle saint Thomas démontre que Jésus-Christ a eu aussi les dons du Saint-Esprit : « *Les dons sont proprement des perfections des puissances de l'âme, selon qu'elles sont aptes à être mues par l'Esprit-Saint. Or il est évident que l'âme du Christ était mue de la manière la plus parfaite par l'Esprit-Saint, d'après ces paroles (LUC IV, 1). JÉSUS ÉTANT PLEIN DE L'ESPRIT-SAINT S'ÉLOIGNA DU JOURDAIN, ET CET ESPRIT LE POUSSA DANS LE DÉSERT.* » (III. q. 7, a. 5.).

1. P. Joseph. *De la perf. séraph.* ch. 17.

moignage d'une manière expresse de sa chasteté, en l'appelant chaste, comme elle l'appelle obéissant, parce que, soit que nous le considérions comme le Fils de Dieu, soit que nous le considérions comme le Fils d'une Vierge, la chasteté lui est si propre, qu'il n'a pas été nécessaire de l'appeler chaste pour nous le faire croire. La pudeur se croit blessée, si on juge qu'elle a besoin de recommandation, et c'est en quelque façon lui faire tort que de certifier son intégrité, comme si on la révoquait en doute ou comme si quelqu'un parlait contre elle. Enfin le témoignage indubitable de la virginité de la Mère suffisait à nous convaincre de celle du Fils, qui, seul entre tous les mortels, eut le privilège ou plutôt le pouvoir de naître d'une Vierge.

Cependant nous ne manquerions pas de preuves de toutes ces vertus, quand bien même l'Écriture sainte n'en parlerait pas expressément, car puisqu'il a été plein de grâce, il faut confesser qu'il a été plein de vertus, parce que les vertus naissent de la grâce sanctifiante, comme les ruisseaux de leur source et comme les rayons du soleil. De plus il est notre modèle sur lequel nous devons nous former, c'est l'image du Père éternel assortie de toutes ses couleurs, à laquelle il faut que nous soyons conformes, car, dit le divin saint Denys (1), si nous désirons jouir de sa société, nous devons nous mettre devant les yeux la vie divine, qu'il a menée comme homme, et nous devons par l'imitation de son innocence courir à un état divin

1. *De eccles. hierar.*

et parfait. Or il ne serait pas le modèle et le prototype des vertus, s'il n'en était pourvu et s'il ne les possédait très parfaitement. Dieu le Père ne nous l'eût pas proposé éclatant de beauté sur le Thabor, en nous intimant cet ordre : « *Ecoutez-le* », s'il n'eût pas été un parfait modèle où il n'y avait rien à redire. (Matt. 17). Et saint Paul ne nous exhorterait pas si souvent à nous dépouiller du vieil Adam et à nous revêtir du nouveau, s'il ne fallait pas que nous effacions les taches et l'image infâme de l'homme terrestre, pour reproduire sur la face de notre âme les belles couleurs, c'est-à-dire les vertus de l'homme céleste.

Réjouissez-vous avec Jésus à la pensée qu'il est doué de toutes les vertus excellentes. Chantez avec David en esprit de joie et de jubilation : « *Le Seigneur des vertus est le roi de gloire.* » (Ps. 23.) Remerciez le Père éternel de cet admirable modèle de toutes sortes de vertus, modèle qu'il vous a proposé d'imiter. Confondez-vous vous-même de votre difformité et de votre dissemblance avec ce parfait modèle. Formez la résolution de conformer votre vie, autant qu'il vous sera possible, aux vertus sublimes de votre Prince et de votre conducteur, en lui demandant la grâce de le suivre. O image très parfaite ! ô splendeur et candeur du Père éternel ! je vous adore et je crois que vous êtes non seulement la source, mais aussi le modèle et le moule des vertus. Oh ! que de beautés brillent en vous ! Oh ! que de plaisir et d'utilité à vous regarder sans cesse ! O admirable soleil des vertus, je vous adore, je vous admire et vous aime de tout mon pouvoir. Oh ! soyez loué

et exalté à jamais pour les vertus très belles, qui sont imprimées dans votre humanité sainte ! Je vous présente mon âme et mon cœur, et je vous demande l'aide de votre grâce, afin que je tienne toujours les yeux fixés sur vos nobles perfections, et que je les imite dans cette vie, pour vous en louer à jamais dans la gloire (1).

III

Considérez combien il est important d'imiter les vertus morales de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ, et que c'est la vraie perfection de l'âme chrétienne de s'y rendre conforme, autant qu'elle en est capable. « *Celui qui me suit, dit-il, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière qui conduit à la vie.* » (Jean, 8.) Le Dieu-Homme, Jésus-Christ est un modèle achevé de toutes les perfections créées de la nature et de la grâce ; car il peut être considéré, à l'exemple du Docteur séraphique (2), comme Verbe divin et incréé et comme Verbe humanisé ou incarné. Considéré comme le Verbe divin et incréé, il est le modèle de toutes les perfections de la nature, car à ce point de vue il est l'image et la ressemblance vivante de Dieu, et les créatures sont d'autant plus parfaites dans leur être naturel, qu'elles ressemblent davantage à Dieu. Ainsi l'Ange est plus parfait que l'homme, à cause des degrés de ressemblance qu'il a avec Dieu, et que n'a pas

1. P. Rubéric, *De la vie illum.* méd. 3. consid. 3.

2. In *Apologia pauperum.*

l'homme, lequel ne ressemble pas à Dieu par l'intelligence, comme l'Ange. Ainsi la plante est plus parfaite que la pierre, parce qu'elle ressemble à Dieu par la vie et par l'être, tandis que la pierre ne lui ressemble que par l'être, et non pas par la vie. Si nous considérons Jésus-Christ comme Verbe incarné, il est le modèle de toutes les perfections de la grâce et des vertus, car Dieu l'a établi dans le monde Prince et chef de la vie spirituelle; et de même qu'en chaque genre il y a quelqu'un qui excelle, comme en philosophie un Aristote, dans la guerre un Alexandre, comme l'or parmi les métaux et le soleil parmi les planètes (1); ainsi dans l'exercice de la piété et de la vertu, exercice vraiment céleste et divin, Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le premier et celui qui excelle. Par conséquent il est vrai qu'une âme aura d'autant plus de perfection morale et spirituelle, qu'elle imitera davantage ses vertus. Saint Ber-

1. Le lecteur aura rectifié lui-même l'erreur astronomique de l'auteur. Le soleil est le centre de notre système planétaire, mais il n'est pas lui-même une planète, il est une étoile. Une étoile est un astre incandescent, c'est-à-dire lumineux par lui-même, tandis que les planètes, telles que la terre et la lune, sont des astres éteints, qui seraient invisibles, s'ils n'étaient éclairés par le soleil. Mais le théologien, et Bail lui-même qui a un droit incontestable à ce titre, ne peuvent que se réjouir de cette rectification, qui leur permet de comparer, avec une justesse beaucoup plus frappante, Jésus-Christ au soleil, source unique de lumière et de grâce au milieu des hommes, qui ne sont par eux-mêmes que des astres éteints.

nard (1) dit à ce sujet que le Verbe divin s'est incarné plutôt que le Père et le Saint-Esprit, parce qu'il lui appartient primitivement et personnellement d'être la ressemblance de Dieu. La science lui est aussi attribuée et il est appelé la sagesse du Père. Or dans le ciel Lucifer voulut aussi imiter, au point de vue de cette ressemblance, le Verbe divin, et au paradis terrestre le premier homme ambitionna de lui ressembler, au point de vue de la science; l'un et l'autre se perdirent par là. C'est pourquoi le Verbe divin, voyant que le désir de l'imiter dans sa grandeur divine perdait ses créatures, dit à son Père éternel : J'ai décidé d'aller sur la terre pour m'incarner et me rendre tel que quiconque m'imitera, y trouvera un grand avantage, et non plus sa perte. C'est le bonheur qui est échu à tous les Saints, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, qui tous ont été des figures et des copies de ses vertus et de ses actions. Car les grands Saints de l'Ancien Testament n'ont été grands, qu'autant qu'ils ont été des figures et comme des ombres de sa vie et de ses vertus. Tel fut Abel par son innocence, Isaac par son obéissance, Jacob par ses travaux, David par sa mansuétude. Les Saints aussi du Nouveau Testament, n'ont été grands que dans la mesure où ils ont reproduit dans leur conduite les saintes mœurs de Jésus-Christ; tel fut saint Paul qui disait : « *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de Jésus-Christ.* » (I Cor. 11.) Ç'a été tout leur honneur de suivre ce Prince et ce Chef, car c'était

suivre Dieu, c'était toute leur beauté intérieure de porter ses couleurs, c'était être vêtu à la royale, c'était être paré et enrichi de ses atours célestes. enfin c'était vivre en assurance, puisque le Fils de Dieu est un guide infaillible dans le chemin de la perfection. Tu demandes, dit un docte cardinal (1), comment peut s'acquérir la sainteté, puisqu'elle est une *déiformité*; je réponds : par la *Christiformité*, c'est-à-dire en se conformant à Jésus-Christ. C'est ce que confirme le savant florentin (2). Qu'a été autre chose, Jésus-Christ, dit-il, sinon un certain livre moral, ou plutôt un livre de philosophie divine, un livre vivant envoyé du ciel, et l'idée divine des vertus manifestée aux âmes ?

Tournons donc vers lui tous les yeux de notre âme. Lui qui en un instant a rendu très savants des hommes idiots, nous enseignera la vraie sagesse. Il nous enseignera la droite justice, lui qui n'a rien possédé en propre et qui a rendu à Dieu et aux hommes ce qui leur était dû, à savoir : à Dieu une vénération filiale; aux hommes, une fraternelle bienveillance. Il nous enseignera la magnanimité et la force à un degré excellent, lui qui n'a rien désiré de grand sur la terre et qui n'a rien redouté de difficile. Il nous apprendra une tempérance singulière, lui qui a à peine senti les premiers mouvements de l'âme, et encore toujours modérés et bienséants. Il nous enseignera une douceur incroyable, par laquelle

1. De Cusa, l. 10 *Excit.*

2. Marcil. Ficin. *De Christi Relig.* c. 23.

nous chasserons entièrement l'orgueil qui est la peste de la société humaine. Car qui fut plus doux que lui qui, alors qu'il était le plus grand de tous, se rendit semblable aux plus petits? Il nous enseignera une très ardente charité envers tous les hommes, lui qui n'a pas vécu pour lui-même, mais pour tout le genre humain, et qui est mort très volontiers pour racheter les autres de la mort. Il nous montrera en lui une règle très parfaite de la vie active et de la vie contemplative, lui qui s'est souvent employé à guérir les maladies et les erreurs des hommes, et très souvent à contempler les choses divines (1).

Je pèserai mûrement l'importance qu'il y a à pratiquer un enseignement vraiment digne d'être gravé en lettres d'or, et nécessaire pour se rendre digne de Jésus, en avançant dans la vertu. Voici cet enseignement : considérer, quand nous devons agir, les œuvres semblables accomplies par Jésus-Christ, afin de faire les nôtres de la même façon qu'il faisait les siennes, comme l'enfant qui apprend à écrire s'efforce de faire toutes les lettres semblables à celles de son maître. O Dieu ! si nous faisons notre prière comme Jésus faisait la sienne, quelle ardeur, quelle élévation d'esprit ! Si nous nous tenions à l'Eglise, comme il se tenait au temple, quel respect, quel sentiment de la grandeur de Dieu ! Si nous vivions avec le prochain comme lui, quelle douce modestie, quelle bienséance, quels entretiens ! Et si nous souffrions comme lui, quelle patience, quelle résignation ! Si nous

1. P. Suffren. *An Christi*, p. 1. c, 11. art. 3.

prêchions comme lui, quel zèle, quelle ardeur pour conquérir des âmes à la gloire de Dieu ! Si nous faisons quelques actions que Jésus-Christ n'a pas faites, au moins pouvons-nous les faire de la même manière qu'il les aurait faites s'il en avait eu l'occasion ; ainsi s'il avait administré le sacrement de pénitence et entendu les confessions des pécheurs, avec quelle pureté, quelle prudence et quelle charité ne l'aurait-il pas fait ? O Verbe incarné, accordez-moi la grâce, par le mérite de de toutes vos actions vertueuses, de faire dorénavant mes œuvres de telle sorte qu'elles soient la copie des vôtres qui sont parfaites. Suppléez miséricordieusement à tous les défauts des miennes, afin que, comme vous nous avez ressemblé dans notre vie terrestre, je vous ressemble dans l'état de votre vie bienheureuse dans les cieux et que je vous y glorifie pendant toute l'éternité.

X^E MÉDITATION

DE LA SCIENCE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Grande intelligence et grande mémoire de Jésus-Christ. — Science de Jésus-Christ. — La science de Jésus-Christ était affective.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ avait une âme raisonnable douée du plus grand esprit et de la plus heureuse mémoire du monde (1). En voici la raison : puisque cette âme était unie à la personne du Verbe et que par cette intime union elle était l'âme d'un Dieu, il lui appartenait d'avoir un esprit et une mémoire, tels qu'ils ne fussent inférieurs à l'esprit ni à la mémoire d'aucune créature angélique ou humaine ; c'eût été en effet une chose honteuse qu'il existât une créature ayant une intelligence supérieure à celle de l'Homme-Dieu, et capable de pénétrer plus avant dans la connaissance des choses, de manière à pouvoir communiquer au Fils de Dieu des lumières et lui apprendre quoi que ce soit. Certes ce n'est pas sans raison que le divin Hiérothée loué et cité par saint Denys (1), parlait de Jésus-

1. Garasse, l. 3, sect. 45 de sa *Somme*.

2. *De div. nomin. cap. 2.*

Christ en ces termes si sublimes : dans nos choses naturelles il était surnaturel, dans les choses qui appartiennent à la substance, il était au-dessus de la substance, ayant suréminemment tout ce que nous avons. Ces dignes paroles peuvent être appliquées principalement à l'esprit et à la mémoire prodigieuse de Jésus-Christ ; on pouvait dire que son esprit était surnaturel en comparaison de celui des créatures. Il en est de même de sa mémoire ; il avait l'un et l'autre comme nous, mais au-dessus de nous, il ne les avait pas simplement, mais il les sur-avait, tant ces puissances étaient dans son âme d'une excellente manière.

Pour ce qui est de son esprit, quoiqu'il ne se soit pas étudié à le faire paraître, et que par humilité il l'ait caché comme un soleil très brillant voile ses rayons derrière une nuée épaisse et les empêche de paraître, néanmoins il a jugé à propos d'en montrer la puissance dans certaines occasions et alors il a ravi le monde d'admiration, par exemple à l'âge de douze ans, au milieu de l'assemblée des Docteurs et dans plusieurs de ses discours ou de ses entretiens, après lesquels on avouait hautement que « *jamais homme n'avait parlé de la sorte.* » (Jean, 7.) Mais tout le monde reconnaîtra son intelligence à sa conduite admirable pendant toute sa vie. Bien qu'entouré de tant d'ennemis malins et rusés qui l'épiaient, lui tendaient des pièges et s'efforçaient de le surprendre, jamais il ne fournit à leur malice la moindre prise du monde, ni le moindre sujet de se plaindre de lui avec raison, si bien que le monde l'honorait de très justes louanges, en disant : « *Il a bien fait*

« *toutes choses.* » (Marc. 7.) Mais qui n'admira l'habileté de son esprit dans le cas de la femme adultère qui lui fut présentée (Jean, 8), et dans la question que lui proposèrent les Scribes et les Pharisiens, à savoir s'il était permis de payer le tribut à César? Un esprit ordinaire aurait-il jamais eu l'adresse de se défaire si convenablement de si cauteleux adversaires? Au reste tout cela est peu de chose en comparaison des règles et des ordonnances de la religion chrétienne qu'il a fondée dans le monde. Ne fallait-il pas un esprit plus que céleste et angélique pour dresser cette police spirituelle qui conduit les âmes à l'éternité au milieu de la malice du monde? Il peut jeter le défi à tous les sages politiques, aux Platon et aux Aristote qui ont écrit sur la chose publique et sur le gouvernement des cités, jamais leurs lois n'approcheront de celles de la religion chrétienne.

Pour ce qui est de la mémoire, bien qu'elle ne se rencontre que difficilement unie à un grand esprit, nous la trouvons cependant dans son âme aussi grande et aussi prodigieuse que son esprit. Sa mémoire a trois avantages particuliers que n'a pas la mémoire des autres hommes. Le premier est qu'elle n'oublie pas. Car la mémoire est peu fidèle et on oublie le plus souvent avec plus de facilité que l'on n'apprend; mais Jésus-Christ ne connaît aucun oubli et rien ne s'efface de sa mémoire. Le second avantage est de retenir plus de choses. Si le roi Cyrus (1) a été admiré pour avoir nommé chacun des soldats de son camp, qu'est-ce

1. Plinius, l. 7, cap. 25.

que cela au prix de toutes les actions, paroles, pensées et omissions des hommes qui se sont accomplies depuis Adam et qui s'accompliront jusqu'à la fin du monde ! Or toutes ces choses Jésus-Christ les sait et les retiendra, pour prononcer son jugement dans ces assises générales, où il jugera les vivants et les morts ? Le troisième avantage est d'apprendre et de retenir sans effort ; pour apprendre en effet et pour retenir ce qu'il estimait devoir conserver dans sa mémoire, il n'avait nullement besoin ni de le repasser dans son esprit, ni qu'on le lui répétât. Les plus savants au contraire ont besoin de travaux incroyables, pour ne pas perdre le souvenir de ce qu'ils savent et ils se servent de la mémoire artificielle avec autant de peine que ceux qui manquent de jambes se servent de jambes de bois.

J'estimerai grandement Jésus-Christ pour la perfection de son esprit et de sa si surprenante mémoire. Je ne dirai jamais d'un homme, fût-il saint Augustin ou saint Thomas, qu'il a la plus grande intelligence du monde, sans en excepter toujours Jésus-Christ et lui attribuer les premiers honneurs (1). O Homme-Dieu, il n'y eut et il n'y

1. Nous sommes quelque peu surpris de la résolution que suggère Bail comme un bon moyen d'honorer dignement l'intelligence de Jésus-Christ. Ce moyen aurait à notre avis un effet directement opposé à celui que l'auteur s'en promet ; il aurait l'inconvénient particulièrement grave à notre époque où la divinité de Jésus-Christ a été si perfidement attaquée, de seconder les vues de l'impiété, en comparant le Fils de Dieu aux hommes les plus illustres, dans le but de *lui attribuer*

aura jamais esprit plus grand que le vôtre. Je sais que pour ce motif vous pouvez pénétrer tous mes secrets et toutes mes intentions. Votre infailible mémoire ne perd jamais rien et par suite, puisque je vous ai offensé plusieurs fois, je suis certain que mes péchés y sont gravés avec une pointe de diamant et qu'il n'y a aucun moyen de vous en faire perdre le souvenir. Je demeurerai plein de confusion et je m'efforcerai de faire plusieurs œuvres saintes, dont le souvenir contrebalancera celui de mes iniquités.

II

Considérez que Jésus-Christ était plein de science (1). « *Nous l'avons vu*, dit le disciple

les premiers honneurs. Est-il donc nécessaire d'excepter le Fils de Dieu, quand on parle des hommes? L'auteur avait été bien mieux inspiré quand (page 148) il expliquait de la manière suivante le silence de la Sainte Ecriture sur certaines vertus du Sauveur, notamment sur sa chasteté : « *La chasteté lui est si propre, qu'il n'a pas été nécessaire de l'appeler chaste pour nous le faire croire. La pudeur se croit blessée, si on juge qu'elle a besoin de recommandation, et c'est en quelque façon lui faire tort que de certifier son intégrité, comme si on la révoquait en doute ou comme si quelqu'un parlait contre elle.* » N'est-ce pas faire tort à la divinité de Jésus-Christ que de juger nécessaire de faire une exception en faveur du Fils de Dieu, toutes les fois qu'il est question des hommes?

1. D. Thom. q. 9 et sequent. — Quelques rares Théologiens de notre époque et notamment les Günthériens ont soutenu que Jésus-Christ, comme homme,

« bien-aimé, *plein de grâce et de vérité.* » — « *En lui sont cachés tous les trésors de sagesse et de science.* » (Jean, 1. — Col. 2.)

Premièrement, il avait la science béatifique, qui est la science la plus noble, la plus évidente et la plus certaine du monde. « *Je veux,* disait-il, en « parlant de cette science, *que là où je suis, ceux que vous m'avez donnés y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent la gloire que vous m'avez donnée.* » (Jean, 17.) Cette science était

avait ignoré plusieurs choses. Une semblable assertion est contraire à la Sainte Ecriture qui affirme que le Verbe fait chair a été « *plein de vérité* » ; à la doctrine enseignée formellement par un grand nombre de Pères, quoique à leur époque ce point de doctrine n'eût pas encore été peut-être parfaitement élucidé. « *Je ne croi- rai jamais,* dit saint Augustin, *qu'il y ait eu quelque ignorance dans cet enfant, en qui le Verbe s'est fait chair, pour habiter parmi nous.* » (DE PECCAT. MER. l. 2, cap. 29, n. 48.) Elle est contraire à la doctrine unanime des Scolastiques, qui attribuent à l'âme de Jésus-Christ depuis le premier moment de la conception du Sauveur, la connaissance parfaite du passé, du présent et de l'avenir (voir saint Thom. III, q. 10, art. 2 et ses commentateurs), c'est-à-dire la connaissance d'un nombre d'objets infinis, avec cette seule restriction que son intelligence ne saurait épuiser l'intelligibilité infinie de Dieu. Nous pensons qu'Euloge d'Alexandrie a donné la vraie note théologique de cette doctrine, quand il a dit « *Quiconque admettra que, soit la divinité elle-même, soit l'humanité (de Jésus-Christ) a ignoré quelque chose, ne se disculpera jamais du crime d'une indéniable témérité,* » (d'après Photius, BIBLIOTH. cod. 230 ; M. 103, 1079 et suiv.)

dans son âme dès le moment de sa création, car il était le Fils et l'héritier naturel de Dieu ; et comme Dieu est immortel, il ne devait pas attendre, pour entrer en possession de son héritage, la mort de Dieu qui n'arrivera jamais. Ainsi, dès le moment de sa sainte conception, il entra en jouissance de l'héritage de la béatitude essentielle ; par la vision béatifique il voyait et connaissait l'Essence divine, les personnes divines, les perfections divines, et il les voyait plus clairement que tous les Anges et que tous les esprits bienheureux ; car, dit saint Paul « *Dieu le Père l'a fait asseoir à sa droite dans le ciel, au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, de toutes les vertus, de toutes les dominations, et de tous les noms de dignité qui peuvent être non seulement dans le siècle présent, mais encore dans le siècle à venir.* » (Ephés. 1) (1).

En second lieu, Jésus-Christ avait la science

1. Petau donne en ces termes la note théologique de cette thèse : « *Je me range volontiers au sentiment de très graves et très doctes théologiens, qui pensent que cette vérité n'est pas encore un dogme de foi, parce qu'il n'y a dans l'Écriture aucun passage qui l'exprime clairement, et qu'elle n'a été définie par l'autorité d'aucun concile général, ni par toute autre règle de foi. Mais j'estime avec les théologiens, que ce serait commettre une erreur et une erreur voisine de l'impiété et de l'hérésie, que de nier que l'âme du Christ, même enveloppée d'un corps mortel, ait vu Dieu face à face et soit parvenue au suprême degré de la félicité éternelle.* » (DE INCARN. l. II, cap. 4, n. 8). Suarez donne exactement la même note (disp. 25. sect. 1).

infuse tant des choses naturelles, que des choses surnaturelles, tant du passé que du présent et de l'avenir, parce qu'il devait connaître tout ce qui appartient à son état et à ses titres de Chef, de Prince, de Juge. Or, comme la vision béatifique ne s'étend pas d'elle-même hors de la divinité et que d'autre part il n'étudia pas, pour acquérir la connaissance qu'il a eue de tous ces objets, il est nécessaire de dire qu'il eut la science infuse. Car par quelle autre voie aurait-il pu connaître les pensées secrètes des cœurs humains ? Or, dit l'Évangile, « *Il ne lui était pas nécessaire que personne lui rendît témoignage de l'homme, car il savait ce qu'il y avait dans l'homme.* » (Jean, 2.) Grâce à cette science infuse, il n'ignorait rien de ce que savent les Anges, les philosophes et les artistes, et pas une seule créature n'eût pu avoir l'avantage de lui découvrir aucun secret qui lui fût inconnu. Enfin cette science infuse était toujours en acte ; elle ne dépendait point de l'imagination ni des opérations des sens, pas plus que son âme n'était en rien sujette à son corps. C'est pourquoi pendant son sommeil il connaissait : « *Je dors, mais mon cœur veille.* » (Cant. 5.) Et comme il avait toujours dans l'esprit les objets de cette science en général, il se déterminait à s'occuper à quelque objet d'une manière spéciale, quand cela lui plaisait, ou bien quand les circonstances lui en fournissaient l'occasion. S'il dit du jour du jugement « *que personne ne le connaît, pas même le Fils, mais le Père seul* » (Marc, 13), ce n'est pas que ce jour ne lui fût pas connu par sa science infuse et qu'il l'ignorât, mais c'est qu'il ne le connaissait

pas comme Maître des Apôtres et de science communicable, quoiqu'il le connût comme Juge. C'est ainsi que le prêtre dit avec assurance qu'il ignore certaines choses, qui lui sont communiquées sous le sceau et le secret du sacrement de pénitence, bien que comme confesseur il les connaisse bien, mais de science non communicable (1)..

En troisième lieu, Jésus-Christ avait une science acquise. Par la considération des choses présentes et par la vivacité de son admirable esprit, il pouvait connaître plusieurs vérités très importantes et s'en faire en lui-même avec une très grande facilité une science certaine. Voilà pourquoi saint Luc dit : « *Jésus croissait en sagesse et en âge devant Dieu et devant les hommes* » (ch. 2) ; où mettant en parallèle son accroissement en science avec son accroissement en âge, il nous donne à connaître que l'un et l'autre était véritable. Aussi, comme il était homme

1. L'explication que donne Bail de ce texte sur lequel s'appuyaient les Agnoètes, pour soutenir que l'intelligence de Jésus-Christ avait ignoré certaines choses, est en quelque sorte l'explication traditionnelle ; c'est celle que donne saint Hilaire (DE TRIN. c. 9, n. 71 : M. 10, 338) ; saint Athanase (ORAT. 3 CONTR. ARIANOS, n. 48, 49 ; M. 26, 426) ; saint Basile (Ep. 236. AD AMPHILOCHIUM, n. 1 ; M. 32, 878) ; saint Jean Chrysostome (HOM. IN MATT. 77, n. 1 ; M. 58, 703) ; saint Jérôme (IN MATTH. 24, 36 ; M. 26, 18) ; saint August. (L. 83, QUEST. q. 60 ; M. 40, 48) ; saint Grég. le G. (Epist. I, 10, ep. 36, AD EULOG. ALEXAND. ; M. 77, 1098) ; saint Grég. de Naz. (OR. 30, THEOLOG. 4 de FILIO, n. 15 ; M. 36, 123).

parfait, les actions propres et convenables à l'homme ne doivent pas lui être refusées ; or l'acquisition des sciences est une des opérations les plus propres et les plus convenables à l'homme et il semble qu'il est plus digne de l'homme d'acquérir quelque science par son travail que de l'avoir par infusion. Et quoiqu'il ait été suffisamment éclairé par la science infuse, toutefois cette science acquise ne lui était pas inutile et n'était pas oisive en lui ; elle servait d'ornement à son esprit et lui procurait l'avantage de connaître les choses de diverses manières ; ce qui est une perfection singulière.

O âme très noble et très parfaite ! je vous félicite d'avoir eu tant de lumières et de clartés que vous ne le cédiez pas en science même aux Anges, dont l'intelligence a le plus de pénétration et de lumière. Ainsi, mon très noble Jésus, vous l'emportez sur tous les sages du monde. Ah ! combien on doit vous estimer pour ce motif ! Si Salomon fut si estimé et si recherché par tous pour sa sagesse, que l'on courait du bout du monde pour l'entendre, à combien plus forte raison devrait-on le faire pour vous ! Quel malheur dès lors que si peu de personnes se mettent en peine de méditer vos paroles pleines de divinité et d'approfondir la sagesse sacrée de votre Evangile ! O Prince de la nature et de la grâce ! qu'il est juste de suivre vos ordres et de croire fermement tous les articles de foi que vous avez enseignés à vos Apôtres et par eux à votre Eglise, car puisque vous avez tant de science, il est impossible de tomber dans l'erreur en vous suivant. C'est pourquoi vous dites :

« *Celui qui me suit, ne marche pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière qui conduit à la vie.* » (Jean, 8.) Je le crois ainsi, mon cher Sauveur, vous êtes le soleil de vérité et vous dissipez toutes les ténèbres. Par conséquent je me confierai à vous et dans quelque détresse que je tombe, je croirai que vous avez assez de moyens et d'habileté pour m'en délivrer, à cause de l'étendue et de la profondeur de votre science admirable.

III

Considérez que la science de Jésus-Christ était affective et qu'elle le portait à l'amour et aux œuvres saintes de la charité. C'est ce que saint Paul semble avoir voulu nous donner à penser par ces mystérieuses paroles : « *Connaître aussi la suréminente charité de la science de Jésus-Christ.* » (Eph. 3). Saint Paul ne dit pas en effet : la science suréminente de la charité, mais la charité suréminente de la science de Jésus-Christ ; car la science de Jésus-Christ enfante la charité et la charité est comme son propre fruit ; non seulement parce que ceux qui ont la vraie science et connaissance de Jésus-Christ l'aiment et sont émus de charité à son égard, mais encore parce que Jésus-Christ par sa propre science se portait à l'amour de la divinité et aux œuvres de charité (1). « *Comme mon Père me connaît, ainsi je connais mon Père ;* » ce qui voulait dire que comme le Père éternel le connaissait d'une science

1. Radulphus Ardentius, homil. in *Domin. 16 post Trinitatem.*

affective et pratique, par laquelle il prenait soin de ses intérêts, jusqu'à ce qu'il l'eût délivré de ses ennemis et l'eût élevé au comble de la gloire ; ainsi il connaissait son Père d'une science également affective, rapportant à sa gloire toutes ses œuvres, reconnaissant tenir tout de lui et le chérissant tendrement dans cette pensée (1). En réalité la science béatifique le portait à l'amour béatifique ; la science infuse par laquelle il connaissait parfaitement les choses créées naturelles le portait aussi à adorer Dieu et à aimer des créatures qu'il savait être capables de glorifier Dieu éternellement. Il en est de même de la science acquise ; ouvrant les yeux de son âme pour contempler nos misères, il en était touché de miséricorde, et la vue des créatures ne l'élevait pas moins à Dieu que beaucoup de saints personnages, qui prenaient occasion de tout être créé, pour s'élever jusqu'à la contemplation des perfections divines.

Aussi, dit très excellemment Richard de Saint-Victor (2), la science seule, celle qui ne produit pas la sainteté et les saintes affections de l'amour, qu'est-elle autre chose qu'un vain simulacre, qu'une vaine idole sans mouvement et sans sentiment ? « *Ils ont une bouche, dit le prophète, et ils ne parlent pas, des yeux et ils ne voient pas, des oreilles et ils n'entendent pas, des narines et ils ne flaireront pas, des pieds et ils ne marcheront pas ; et ayant une gorge, ils ne crieront pas.* » (Ps. 113.) A la bouche appar-

1. Cajetanus, in hunc locum.

2. *De erudit. inter hom.* l. 1. p. 1. c. 38.

tient la confession, aux yeux la circonspection, aux oreilles l'attention, aux narines la discrétion, aux mains l'action, aux pieds le mouvement, au gosier la supplication. Voilà ce qu'est la vaine science ; elle connaît quelle est la vertu de la confession et ne s'en sert pas ; elle sait comment il faut être circonspect dans sa vie et ne l'est pas. Tu sais ce qu'est la vertu d'obéissance et tu n'obéis pas ; c'est avoir des oreilles et ne pas écouter. Tu sais comment il faut s'exercer aux bonnes œuvres et tu n'en fais rien. Tu comprends comment tu devrais faire des progrès dans la vertu, et tu ne bouges pas ; c'est avoir des pieds et ne pas marcher. Tu es instruit sur l'oraison et tu ne veux pas prier ; c'est avoir un gosier et ne pas parler.

Puisque cette science sans effet et sans amour n'est qu'une vaine idole, il faut bien se garder de l'admettre dans l'âme de Jésus-Crist, car le Docteur angélique (1) dit qu'il appartient aux démons d'être privés de la science affective. « *Et quel accord y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial ?* » (II Cor. 6). Il n'a donc eu qu'une science affective, ou effective du saint amour. C'est ce qui a porté quelques Théologiens à reconnaître deux amours de Dieu différents l'un de l'autre dans l'âme de Jésus-Christ, l'un nécessaire, qui résultait de la science béatifique, l'autre libre qui découlait de la science infuse. Mais d'autres (2) les

1. I. q. 64. art. 1.

2. Vasquez, disp. 74. c. 3 — Mœratus, disp. 34. section 3.

contredisent avec assez de probabilité et n'admettent dans cette âme qu'un seul amour de Dieu résultant de l'une et de l'autre science. En effet celui qui considère un même objet sous deux lumières différentes en même temps, n'en forme pourtant pas des amours différents. Et puis est-il croyable que Jésus-Christ ait eu quelque amour faible et imparfait envers Dieu ? Et cependant l'amour qui procéderait de la science infuse ou acquise serait très faible et très imparfait à l'égard de l'autre qui proviendrait de la science béatifique, science beaucoup plus sublime et beaucoup plus pénétrante. Mais laissons ces débats aux Ecoles.

Je désirerai cette science affective, et ne ferai pas cas de l'idole de la vaine science ; celle-ci s'évanouit dans la fumée des pensées inutiles et des spéculations stériles qui ne produisent rien, pas plus que les rayons de soleil qui donnent sur la pointe des rochers. Je dirai après saint Paul : « *Quand j'aurais l'esprit de prophétie, l'intelligence de tous les mystères et une science parfaite, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien.* » (I Cor. 13). Je la souhaiterai particulièrement dans l'étude de l'Incarnation ; car quel désordre ne serait-ce pas de connaître les raisons que nous avons d'aimer Jésus-Christ et de ne point l'aimer ? Je tâcherai d'imiter encore saint Paul et je dirai avec lui : « *J'estime toutes choses être une perte, c'est-à-dire une chose gâtée et de nul prix, auprès de la science éminente de Jésus-Christ, mon Seigneur.* » (Phil. 3.) O souverain Maître ! quand je contemple la perfection de votre science

je la chéris, je sou mets mon âme à sa splendeur et à son ardeur, afin que par votre grâce elle reçoive l'une et l'autre, et afin que ma volonté suive les véritables lumières de mon esprit. O bon Pasteur ! de même que vous connaissez votre Père d'une science affective, ainsi vous êtes connu d'une semblable science par vos ouailles et par les âmes prédestinées. Oh ! que je sois de ce nombre et que la connaissance de vos grandeurs dont vous daignez éclairer mon esprit, m'entraîne à vous aimer, comme la connaissance sublime que vous avez de votre Père vous transporte d'affection pour lui. O Homme-Dieu ! très digne objet de l'amour de toutes les volontés pures, ne permettez pas que je vous fasse cette injure qui consisterait, alors que je médite sur les perfections de votre humanité, à n'éprouver aucun désir de les honorer et de vous chérir par dessus toutes choses.

XI^E MÉDITATION

DE LA PUISSANCE DE L'ÂME DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ avait le pouvoir d'excellence de faire des miracles. — Il usait de ce pouvoir avec modestie, douceur et reconnaissance envers Dieu. — Un des effets signalés de la puissance de Jésus-Christ, c'est d'avoir vaincu le monde.

I

CONSIDÉREZ dans l'humanité de Jésus-Christ une puissance très excellente de faire des œuvres miraculeuses ; c'est ce que prouvent les Evangiles et même Josèphe (1), auteur juif d'origine et de religion qui en rend un illustre témoignage. Ce pouvoir lui convenait très bien, tant à cause de sa dignité, qu'à cause de sa qualité de Docteur des hommes ; car son humanité étant très haute et très sublime, il lui appartenait de faire de très belles actions, comme il convient à tous les grands hommes. D'ailleurs, puisqu'il était venu au monde pour enseigner une Loi nouvelle qui conduit les âmes à l'éternité, il devait confirmer sa doctrine par de vrais miracles, pour obliger tous les hommes à l'admettre. C'était bien là la

1. L. 18 *Antiquit. c. 4.*

fin qu'il se proposait ; il les faisait pour amener les hommes à la connaissance de Dieu et de leur salut, car sa vie très pure et très innocente, consistant tout entière dans le mépris des biens du monde, l'éloignait de tout autre prétention. Or ce qui rend ce pouvoir plus excellent, c'est qu'il était permanent dans son âme et à l'état d'habitude, afin qu'il en usât, quand il lui plairait. Et comme son âme était toujours unie à la personne du Verbe, ainsi durait et persistait ce pouvoir merveilleux, qui lui avait été communiqué comme un apanage et une propriété de cette union. C'est pourquoi son humanité a eu ce pouvoir dès l'instant de sa conception et depuis elle n'en a jamais été privée. Elle l'a conservé même dans l'infirmité de la croix, car à ce moment elle fit éclipser le soleil dans le ciel et se fendre les pierres sur la terre et elle opéra encore d'autres prodiges. A plus forte raison conserve-t-elle ce pouvoir dans l'état de gloire, où il produit les divines qualités qui rendent les âmes bienheureuses et contribue à une infinité de merveilles, que nous ne connaissons pas au milieu des ténèbres de cette misérable vie.

Ce pouvoir, il est vrai, n'est pas une toute-puissance, car l'humanité de Jésus-Christ ne pouvait pas se créer elle-même, et dès lors elle ne pouvait pas faire tout ce qui est absolument possible, comme il appartient à la toute-puissance. Toutefois elle pouvait tout ce qu'elle voulait d'un désir efficace, parce qu'elle réglait sagement tous ses désirs et ne souhaita jamais qu'une chose fût exécutée soit par elle-même, soit par autrui, sans savoir que cette chose était en son pouvoir.

Quoiqu'elle eût une science parfaite, s'étendant à toutes choses, elle n'avait cependant pas la toute-puissance, parce que c'est une plus grande chose de faire que de savoir, de même qu'il est plus aisé à un homme de connaître le ciel et la terre, que de produire une seule fourmi (1). Au reste le Docteur angélique (2) avait autrefois estimé que l'humanité n'opérait les miracles que par ses prières et par ses désirs, que la divinité exauçait toujours. A cela revient ce que dit saint Léon (3) des deux natures de Jésus-Christ : l'une est toute brillante par ses miracles, l'autre est accablée d'injures. Toutefois sur la fin de ses jours, le Docteur angélique (4) a changé d'avis et a enseigné que l'humanité était l'instrument de la divinité, c'est-à-dire qu'elle avait une puissance infuse, inhérente et comme naturelle pour guérir les maladies et pour ressusciter les morts par son seul attouchement ou par tout autre moyen qu'il lui plaisait d'employer. Ces deux opinions tiennent les esprits des doctes en suspens ; si la première est plus facile à comprendre, la seconde est plus glorieuse pour l'âme de Jésus-Christ, et lui attribue davantage (5). Mais laissons ces débats.

1. D. Bonavent. in 3, dist. 14, q. 2, art. 3.

2. In dist. 14, q. 635.

3. Serm. 3. *De passionc Dam.*

4. III, q. 11, art. 2.

5. Il est certain et admis par tous les Théologiens 1) que l'humanité de Jésus-Christ avait d'une manière toute spéciale et permanente le pouvoir de faire des miracles (Suarez, DE INCARN. disp. 31, sect. 2, n. 1) ; 2) qu'elle

Elevons nos esprits à Dieu et bénissons-le, à l'exemple de ces hommes de l'Évangile « *qui ont craint et glorifié Dieu, qui a donné une telle puissance aux hommes.* » (Matt. 9.) Admirons Jésus qui « *a été puissant en œuvres et en paroles.* » (Luc, 24.) Témoignons-lui de l'amour et du respect, pour sa puissance si merveilleuse, car si Moïse, si Josué et Elie et d'autres Saints de l'Ancien Testament sont si admirés pour leurs grandes œuvres, combien est-il plus raisonnable que nous éprouvions de semblables et de plus

n'était que la cause instrumentale, et non la cause principale des miracles qu'elle accomplissait (Suarez, *ibid*, disp. 31, sect. 4, n. 2); 3), qu'elle était la cause *morale* de ces mêmes miracles, c'est-à-dire qu'il suffisait à la nature humaine de Jésus-Christ de demander tel miracle, pour déterminer infailliblement la toute-puissance divine à l'accomplir; par exemple nous voyons dans saint Jean (11, 41, 42) Jésus-Christ prier formellement son père d'accomplir un miracle. Mais 5) l'humanité de Jésus-Christ est-elle uniquement la cause morale des miracles et n'en est-elle pas aussi la cause *physique*? Les Théologiens modernes le nient communément et ceux qui l'affirment, tels que Suarez (disp. 31, sect. 3) et la plupart des thomistes, n'apportent aucune preuve solide en faveur de leur opinion; ils sont même dans le plus grand désaccord entre eux, quand il s'agit d'expliquer cette causalité physique (Cf. Pesch. *DE VERBO INCARN.* p. 177); il leur est enfin singulièrement difficile de montrer comment l'humanité de Jésus-Christ a pu guérir par une action physique des malades absents, tels que le serviteur du centurion (Matt. VIII, 13), et le fils d'un officier malade à Capharnaüm, alors que le Sauveur se trouvait à Cana en Galilée (Jean, IV, 50).

grands sentiments à l'égard du Dieu-Homme, Jésus-Christ, car « *les vents et la mer lui obéissent.* » (Matt. 8.) Les Anges et les démons, les cieux et les éléments plient sous son pouvoir, les maladies et même la mort lui sont soumises, car « *une vertu sortait de lui et les guérissait tous.* » (Luc, 6.) Malheur donc aux âmes qui ne s'assujettissent pas à une force et à une vertu si puissantes. O Jésus! je désavoue leur audace effrénée et je m'assujettis de bon gré à tous vos pouvoirs sur moi.

II

Considérez que Jésus-Christ usait de sa puissance d'une manière excellente, je veux dire avec une grande modestie, une merveilleuse douceur envers les hommes, et une très dévote reconnaissance envers la divinité.

Premièrement, il usait de sa puissance avec une très grande modestie; car, tandis que les puissants de la terre désirent surtout faire éclater leur puissance et principalement dans les choses grandes et magnifiques, lui au contraire souhaitait de cacher la sienne et paraissait ordinairement comme un homme du commun avec une modestie remarquable. Et quand il lui a semblé à propos de faire paraître sa puissance pour la gloire de Dieu, il l'a fait le plus souvent dans des choses vulgaires; comme, lorsque étant dans la crèche et dans l'étable de Bethléem, il fait descendre les Anges, il fait paraître une étoile nouvelle, il fait trembler Hérode et se fait rechercher et adorer par des rois, ou bien quand il fait tant de prod-

ges sur la croix entre deux voleurs. De toutes ces œuvres saint Grégoire de Nazianze (1) dit que la plus grande et la plus merveilleuse, c'est que de petites gouttes de sang sorties de son corps ont réparé le monde.

Secondement, il usait de sa puissance avec une grande douceur et une grande bienveillance ; car tandis que les empereurs et les rois de la terre ne montrent jamais davantage leur puissance qu'en levant de redoutables armées, pour ruiner des cités florissantes, pour désoler les provinces, pour détruire cruellement les images de Dieu, pour porter le feu et l'horreur partout, tandis qu'ils ne connaissent d'autre objet de leur puissance que la destruction de ceux pour le salut desquels ils sont au monde et qu'ils ressemblent aux serpents et aux vipères qui n'ont de pouvoir que pour mal faire ; Jésus-Christ, tant qu'il a été sur la terre, n'a employé son pouvoir que pour faire du bien à tous les hommes, à leur corps et à leur âme, si bien que prié par ses Apôtres de faire descendre le feu du ciel, pour consumer une ville qui lui avait témoigné du mépris, il les reprit sévèrement : « *Vous ne savez à quel esprit vous êtes appelés.* » (Luc, 9.) Il refusait aussi de faire des miracles dans le ciel, comme plusieurs le souhaitaient, parce que de tels miracles n'apportent aucune utilité, comme au contraire il y a une grande utilité à faire des guérisons miraculeuses et à ressusciter les morts. Or c'est à cela qu'il se plaisait davantage. Il est vrai qu'une fois

1. Orat. 41.

chassant les démons de corps humains, il leur permit de se jeter dans les corps des pourceaux qui se précipitèrent aussitôt dans la mer, non sans causer une perte et un dommage à leurs maîtres. Mais, outre que ces maîtres méritaient cette punition, puisqu'il mangeaient de la chair de ces animaux contrairement à leur loi, dit Rupert, ce dommage, dit saint Jérôme (1), leur fut infligé, afin que cette affliction fût la cause de leur salut, afin qu'à un tel miracle ils le reconnussent et le reçussent. Ainsi c'est lui qui les obligeait, si leur malice ne se fût opposée à sa bonté.

Enfin Jésus-Christ s'est servi de sa puissance avec reconnaissance envers Dieu, à qui il en attribuait les effets ; c'est pourquoi il avoue nettement que c'est son Père qui fait ces œuvres si surprenantes : « *Mon Père qui demeure en moi fait mes œuvres.* » (Jean, 14.)

Bénissez Jésus qui use si sagement et si suavement de sa puissance, qui en fait un usage si saint et si parfait. Oh ! qu'il serait à souhaiter que les personnes constituées en dignité en usassent avec cette modestie, cette douceur et cette reconnaissance avec Dieu ! On ne verrait pas alors tant de pompes mondaines, tant d'oppressions et un tel oubli de Dieu. O Jésus très humble, très doux et très pieux dans votre puissance, communiquez puissamment votre esprit à toutes les âmes qui gouvernent les autres, afin que comprenant bien que la puissance est donnée non pour la destruction, mais pour l'édification, elles ne se perdent

1. In hunc locum.

pas, afin qu'elles ne détruisent ni elles-mêmes, ni leurs sujets, mais les édifient dans le bien pour leur salut et pour votre plus grande gloire.

III

Considérez qu'un des effets signalés de la puissance de Jésus-Christ a été de vaincre le monde : « *Ayez confiance*, dit-il, à ses Apôtres, *j'ai vaincu le monde.* » (Jean, 16.) C'est pourquoi il y aurait beaucoup plus de raison de lui mettre comme attribut la boule du monde dans les mains en signe victoire, que de la donner aux empereurs. Or Jésus-Christ a vaincu le monde de trois manières principales : en souffrant, en le convertissant et en le condamnant.

Dans son premier avènement, il a vaincu le monde en endurant les persécutions, les outrages, les affronts et les tourments (1). Cette victoire était plus glorieuse et plus honorable pour lui, que si, usant de vengeance, il eût foudroyé et réduit à néant ses ennemis, car en exerçant ce noble pouvoir sur lui-même, il nous a forcés d'être patients et débonnaires comme lui et de reconnaître sa vertu admirable. « *Jésus-Christ*, dit saint Pierre, « *a souffert pour nous, vous laissant son exemple à imiter.* » (I Pierre 2.)

Il a aussi vaincu le monde en convertissant les âmes pécheresses, et puis en les délivrant des chaînes du démon, en les sanctifiant et en les remplissant de vertus et de grâces, par les mérites de sa sainte humanité. C'est pourquoi comme Jésus,

1. Radulphus Ardentius, *Dom. 1 post Pascha.*

en tant que Dieu, est le Père et le principe de la nature par la création ; en tant qu'homme, il est le Père et le principe soit de la grâce sur la terre, soit de la gloire dans le ciel. Tous les effets de la grâce dérivent de lui, comme les ruisseaux de la source et comme les rayons du soleil. Il a une influence, une éminence et une puissance sur tout l'état de la grâce et de la gloire. C'est lui qui est appelé par Isaïe : « *le Père du siècle futur* » (ch. 9), et de qui saint Jean dit qu'il « *illumine tout homme venant au monde.* » (Jean, 1.) Enfin tous les actes d'amour et des vertus surnaturelles, que les âmes pratiquent dans cette vie passagère, ou bien qu'elles produiront pendant toute l'éternité, relèvent du pouvoir de Jésus, et ne subsistent qu'en lui et par lui, absolument comme les pampres de la vigne ne peuvent produire de fruit que s'ils sont unis au cep. « *Sans moi vous ne pouvez rien faire.* » (Jean, 15.)

Enfin, comme Jésus ne convertit que les âmes qui étant prévenues de ses grâces excitantes, veulent librement s'assujettir à sa puissance, et que beaucoup se révoltent méchamment contre lui, dans son second avènement, il remportera une troisième victoire contre le monde ; il le soumettra tout tremblant à sa puissance judiciaire et alors punissant les pécheurs et récompensant les bons, il aura complété sa victoire et il ne lui restera plus rien à subjuguier. Malgré eux les pécheurs plieront sous sa volonté, qui les fera brûler éternellement et les soumettra à l'esclavage de Satan ; quant aux bons, ils le reconnaîtront de très bon cœur pour leur Roi et lui rendront le tribut de

leurs louanges ainsi que de leurs affections immortelles. Car « *C'est lui qui est établi par Dieu le Juge des vivants et des morts* » (Act. 10); c'est lui « *qui peut perdre l'âme et le corps dans la gêhenne* » (Matt. 10); c'est lui qui « *peut sauver les sanctifiés pour une éternité, qui a la clef de David, qui ouvre et personne ne ferme.* » (Apoc. 3.)

O puissance ! ô victoire admirable de Jésus ! Qui ne se réjouira d'être du nombre des sujets de ce Roi victorieux et puissant ? O Jésus ! triomphez à jamais par cette victoire si entière sur le monde. Mais qui nous empêchera d'imiter les victoires de notre Chef si puissant ? Triomphons donc du monde à l'exemple de Jésus-Christ, surmontons la malice des pervers, non pas en rendant mal pour mal, ou injure pour injure, mais en patientant doucement et en rendant plutôt le bien pour le mal et la bénédiction pour la malédiction, car celui qui perd courage dans les persécutions, qui murmure, qui désire se venger, ne se surmonte pas, mais est vaincu, suivant ces paroles de saint Paul : « *Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais triomphe du mal par le bien.* » (Rom. 12.) Triomphons aussi de la malice des mondains, en les convertissant par l'exemple, par les exhortations, par la prière et par l'oraison. Ramenons à Dieu autant d'âmes qu'il nous sera possible, conquérons lui des cœurs nouveaux qui se consacreront à son amour. Et si nous triomphons du monde de la sorte dans le siècle présent, espérons que nous le vaincrons encore dans le siècle à venir, en nous séparant des obstinés qui n'ont pas

voulu se rendre ici-bas ; car il est écrit : « *Et les justes les domineront au matin* » de la résurrection. (Ps. 48.)

XII^E MÉDITATION

DES DÉFAUTS AUXQUELS JÉSUS-CHRIST A PU ÊTRE SOUMIS SOIT DANS SON CORPS SOIT DANS SON ÂME

SOMMAIRE :

Jésus-Christ a été exposé aux misères communes de la nature humaine. — Passions qu'a eues l'âme de Jésus-Christ. — Motifs d'aimer ce Fils de Dieu.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ a été pendant cette vie exposé dans son corps, aux misères communes de la nature humaine, comme la faim, la soif, la lassitude, la chaleur, le froid et la nécessité de mourir avec le temps. Pour comprendre à fond et solidement cette considération, il faut savoir premièrement que le Verbe **divin**,

quand il épousa la nature humaine, différa pendant trente-trois ans et quelques mois de lui donner tous les avantages qu'elle avait le droit d'avoir en vertu et au titre de son alliance. C'est en effet une vérité qui mérite d'être retenue dans la discussion de ce mystère, que le Verbe divin communiquant à l'humanité sa personne infinie, qui est le trésor de tout bien, devait, par une conséquence toute naturelle, lui communiquer toutes sortes d'excellences, de privilèges et de grandeurs dont elle pouvait être capable. En fait cette humanité en est enrichie à merveille. Toutefois, afin qu'elle pût être employée à la rédemption du genre humain, le Verbe divin s'interdit dans sa magnificence et se retient de lui donner les dernières perfections qui lui convenaient et qu'elle possède aujourd'hui dans le ciel, en raison de son intime union avec lui. C'est pourquoi le Verbe est à l'égard de l'humanité dans un état d'infusion et de suspension tout ensemble : d'infusion de plusieurs qualités très hautes et divines qu'il lui communique, et de suspension de plusieurs autres qu'il remet et diffère de lui départir (1). Egalement l'humanité est à l'égard du Verbe dans un état de réception de plusieurs nobles effets qu'il opère en elle, et dans un état de privation de plusieurs autres effets qu'il n'y opère pas avant sa résurrection ; privation pourtant qu'elle accepte amoureusement, afin de pouvoir souffrir et en souffrant de pouvoir servir au rachat du monde perdu. Or, du fait de cette suspension et privation, cette riche

1. Le card. de Bérulle, disc. 2.

humanité se voit exposée à quelques défauts et incommodités. Elle n'est cependant pas exposée à tous les défauts en général, auxquels sont soumis les hommes, car ils ont des défauts incompatibles avec la perfection de la grâce sanctifiante et de la science, défauts que Jésus-Christ ne connut jamais, parce qu'ils étaient indignes de sa personne et contraires à la fin qu'ils s'était proposée, c'est-à-dire à la rédemption des hommes. Pour opérer cette rédemption, il devait être plein de charité et de science, connaître non moins la grandeur de Dieu que les misères du monde, afin qu'il fût plus porté à vouloir secourir ce monde, et que sa satisfaction fût plus efficace en raison de sa charité. Pour ce motif il n'a pas eu l'ignorance, ni aucun péché, ni aucune inclination vicieuse. Il y a d'autres défauts dans les hommes, qui proviennent d'une cause particulière, par exemple de l'imperfection de la vertu formatrice et du dérèglement de la vie, tels que les mauvais tempéraments et les mauvaises humeurs du corps, la disproportion des membres, la lèpre et plusieurs maladies qui sont le résultat de l'excès dans le boire et dans le manger. Ces défauts ne se rencontrent pas davantage en Jésus-Christ, car le Saint-Esprit, par une opération miraculeuse, avait formé et organisé son corps avec la substance très pure de la Vierge. Et comme les œuvres de Dieu sont parfaites, ce corps était le mieux composé et le mieux proportionné de tous les corps, il avait la meilleure de toutes les complexions et le meilleur de tous les tempéraments. Sa santé était parfaite. Sa beauté absolument sans tache, beauté non efféminée

mais mâle et généreuse, paraissait dans sa riche et haute taille, dans ses proportions et dans sa couleur très agréable (1). D'ailleurs il vécut

1. Il s'est trouvé quelques écrivains ecclésiastiques et quelques Théologiens pour attribuer au Christ la laideur. C'est ce qu'ont fait Clément d'Alexandrie (in 3 PÆDAG. c. 1 et in 3 STROM.); Tertullien (DE CARNE CHRISTI c. 9; Michel Médina (DE RECTA IN DEUM FIDE l. 2, c. 7) et François Vavasseur, s. j. disciple de Petau, (DE FORMA CHRISTI, Paris 1649); mais leur argumentation pêche par la base, puisque le texte sur lequel ils s'appuient (Is. LIII, 2. « *Il est sans beauté et sans éclat,* ») ne s'applique qu'à Jésus-Christ souffrant pour nous, couvert de blessures et de sang. En général les Pères et les Théologiens sont d'accord pour affirmer que le Christ fut beau de cette beauté virile qui ne vise pas à charmer les sens ou l'imagination, mais qui révèle aux yeux la dignité de l'homme et, dans le cas présent, la grandeur surhumaine de cet Homme qui était Dieu en même temps. Il aurait manqué quelque chose à la nature humaine, si elle n'eût offert extérieurement qu'une représentation imparfaite d'elle-même et une idée incomplète de ce qu'elle est réellement. Pouvons-nous admettre en Jésus-Christ, en qui tout est vrai, ce manque d'harmonie entre ce qu'il aurait semblé qu'il était et ce qu'il était en réalité ? Si ce manque d'harmonie s'explique chez les autres hommes par les causes diverses qui concourent à leur génération et qui aboutissent souvent à des résultats imparfaits, comment l'expliquer en Jésus-Christ, qui n'a pris en naissant que ce qu'il avait choisi et voulu de toute éternité.

2) C'est un principe formulé par saint Jean Chrysostome (hom. 21. in 2 Joh.) et adopté par un grand nombre de Théologiens, que ce que Dieu fait immédiatement

toujours d'une vie si bien réglée, avec une telle abstinence et une telle modération qu'il ne compromit jamais sa santé; elle eût duré plusieurs

par lui-même, comme cela arrive toutes les fois qu'il y a miracle, il le fait mieux et avec plus de perfection que la nature ne fait ses œuvres, et c'est sur ce principe que s'appuient les nombreux et célèbres Théologiens qui affirment que le corps d'Adam fut admirablement beau. Or celui de Jésus-Christ a été formé directement par Dieu, avec le sang très pur de la bienheureuse Marie. 3) Le défaut de beauté corporelle n'est pas quelque chose de bon et de désirable en soi, puisque c'est une imperfection de la nature et une sorte de tache; il ne pouvait pas davantage être de quelque importance pour l'œuvre que Jésus-Christ venait accomplir, tout au contraire la laideur de son visage ne pouvait lui attirer dans ses fonctions de prédicateur et de docteur, que les moqueries de ses auditeurs, et il est inadmissible que sur la croix, où il est à la fois victime et sacrificeur, lui qui avait sévèrement prescrit aux Juifs (Lév. xxi et xxii) de n'immoler que des victimes sans défaut et par les mains de prêtres également exempts de tout défaut corporel, il est inadmissible, dis-je, qu'il n'ait offert à leurs regards qu'un corps contrefait et une physionomie choquante. L'iconographie ne nous offre aucun portrait authentique du Christ, mais peut-être en aurons-nous un dans l'avenir pas très éloigné. Des travaux très sérieux faits à l'occasion de la dernière ostension du saint Suaire de Turin (1898) permettent d'espérer qu'on parviendra à prouver l'authenticité de cette précieuse relique, et quiconque a examiné l'admirable Christ du linceul avouera que ce jour-là nous aurons entre les mains la preuve péremptoire et matérielle de la beauté de la face de Jésus-Christ.

siècles, sans la violence des tourments venus du dehors.

Enfin, il y a des défauts communs à tous les hommes et provenant du péché d'Adam, tels que la faim, la soif, la douleur, la mort ; c'est à ces défauts et à ces peines du péché que Jésus-Christ s'est soumis, pour les faire servir à satisfaire pour nos offenses et pour nous donner l'exemple de les souffrir patiemment. Car, si ce que disait un certain Egyptien est vrai (1), à savoir que l'homme n'a en soi-même aucun principe de mort et que la mort ne lui arrive que par des causes extérieures, comme par l'intempérie de l'air, par la mauvaise qualité de la nourriture, par un mauvais régime, ou par d'autres causes ; on peut dire que Jésus-Christ, qui pouvait par sa sagesse se garantir de ces choses, eût toujours vécu, s'il ne se fût volontairement exposé à la mort. Et s'il est encore vrai que l'homme puisse mourir sans fièvre ni maladie aucune par la seule vieillesse (2), dans le cas où il aurait dû mourir, ce n'eût été que d'une extrême vieillesse, sans aucune maladie (3). Mais laissons les médecins débattre cette question. Pour nous contentons-nous de méditer ici que Notre Seigneur Jésus-Christ se fit semblable à nous en plusieurs de nos défauts et de nos infirmités, afin que nous n'ayons aucun doute sur son amour, malgré nos misères et nos infirmités, puisque, même à ce

1. Bail met en note : *Refert Galenus de Marasmo*, c. 2.

2. *Ita Valesius*, *CONTROV. MEDIC.* l. 6, c. 1.

3. Ce qui est certain c'est que Jésus-Christ 1) a pris

point de vue, il a bien voulu nous ressembler.

Un savant auteur (1) nous mène comme par la main dans cette considération au moyen de cette comparaison : un roi avait une fille adoptive qui lui fut ravie par un séducteur. Elle fut emmenée dans une île éloignée et déserte, où elle passa plusieurs années et où elle fut élevée dans des mœurs semblables à celles de son séducteur. De là vint qu'elle commença à lui porter quelque amitié. Or le roi, son père, la fit rechercher par son propre fils, qui l'ayant trouvée dans ce désert misérable, lui déclara qui elle était, qu'elle avait été adoptée pour fille par le roi son père, qu'elle était cohéritière avec lui, et qu'il avait été envoyé exprès pour la ramener dans le royaume, où elle aurait toutes sortes d'honneurs et de joies. Cette fille fit les

tous les défauts qui appartiennent à la nature humaine et qui dès lors sont *communs* à tous les hommes ; 2) qu'il n'a pas pris les maladies ; 3) qu'il a pris la mortalité, c'est-à-dire qu'il a été sujet à la mort, et que, s'il n'avait terminé sa vie par une mort violente, il serait mort cependant de mort naturelle, parce que le corps humain porte en lui-même un germe de mort et qu'un jour vient fatalement où les organes usés et imparfaitement réparés le rendent incapable d'être vivifié par l'âme ; « *Parce que, dit saint Augustin, Jésus-Christ « avait pris la ressemblance de la chair du péché, il a « voulu passer par les différents âges, en commençant « par l'enfance, et je pense que, comme homme, il aurait « pu traverser la vieillesse, pour arriver à la mort, s'il « n'avait pas été immolé, quand il était jeune encore.* » (DE PECC. MERIT. ET REMISS. l. 2. c. 29).

1. Card. de Cusa, *Excitat.* l. 3. in Parasceve.

plus grandes difficultés pour croire qu'il y eût un pays au monde meilleur que celui où elle avait vécu, et qu'elle dût, dans ce pays, jouir d'une couronne ; elle ne pouvait davantage se persuader ce que le fils du roi lui disait d'elle-même, de sa naissance et de son pouvoir merveilleux, parce que cela était au-dessus de la raison et dès lors ne lui semblait aucunement croyable. C'est pourquoi elle refusa longtemps de croire en lui et à ses paroles ; ce qui le porta à faire plusieurs miracles pour se donner du crédit auprès d'elle. De fait elle commença à se laisser persuader, et, quoique le ravisseur la dissuadât grandement, elle crut tout-à-fait en lui, puis le voyant très beau, aimable et brûlant d'amour, elle l'aima à son tour. Mais elle se mit à réfléchir longuement sur toutes les misères et les infirmités qu'elle avait contractées par une longue habitation et un long commerce avec le séducteur, qui l'avait ravie, et elle commença à craindre grandement que le fils du roi qui connaissait très bien ces misères, ne pût l'aimer longtemps. Et cependant c'était ce qu'elle souhaitait le plus ardemment. C'est pourquoi, à la vue de ses misères et en proie à cette crainte, elle ne cessait de gémir et de se lamenter amèrement, et quoique le fils du roi la consolât sur ce point, elle lui répondit qu'étant si laide et si misérable, elle ne pouvait croire qu'il pût jamais l'aimer. Mais celui-ci ne voulant pas qu'elle s'affligeât plus longtemps, pensa aux moyens de la consoler. Il ne trouva pas un meilleur expédient que de se revêtir de ses défauts et de ses misères, afin de l'encourager et de la consoler par la res-

semblance qu'il aurait avec elle, en adoptant les infirmités humaines, la faim, la soif, la pauvreté, la douleur et la mort.

O attrait sacré, et trait d'amour incomparable que Jésus, le noble Fils du roi éternel, se soit exposé à ressentir nos misères et nos nécessités ! O âme humaine, ne te laisse pas plus longtemps duper par le monde et le démon, crois au Fils de Dieu. Malgré tes misères et tes infirmités, il t'aimera d'une affection sincère. N'ayons donc aucune défiance au sujet des bonnes grâces de cet Epoux céleste. Egalemeut, apprenons à être patients, car si Jésus-Christ, qui n'a pas de péché, n'en refuse pas les peines, ne sommes-nous pas injustes, nous qui avons le péché, d'en refuser la peine et de ne la subir qu'avec murmure et impatience ? Et de même que son humanité supporte si longtemps la suspension de ses qualités glorieuses, et acceptant volontairement cet état, demeure pauvre et souffrante ; acceptons ainsi toutes les sécheresses et les désolations de la vie présente. Notre bonheur n'est que pour le temps à venir.

II

Considérez, au sujet des défauts et des infirmités de l'âme, que l'âme de Jésus-Christ a éprouvé la passion corporelle et la passion animale (1). La passion corporelle est le sentiment de douleur ou de tristesse qui frappe l'âme et l'afflige intérieurement, quand le corps souffre et pâtit,

1. D. Thom. q. 15, art. 4.

car comme l'âme est la forme du corps, leur étroite union est la cause qu'elle ressent vivement les blessures du corps. D'où vient que l'âme de Jésus-Christ a ressenti jusqu'au vif toutes les misères et toutes les douleurs de son corps ; c'est pour cela que Jésus-Christ a dit : « *Mon âme est triste jusqu'à la mort.* » (Matt. 26.) Il est vrai qu'elle était remplie de la joie bienheureuse, qui devait naturellement fermer tout accès à la douleur. Mais, de même que Dieu peut par miracle placer deux corps en un même lieu, ainsi il rendit cette âme susceptible de douleur, bien qu'elle fût comblée des joies de la béatitude. .

La passion animale est une action de l'appétit sensitif, qui s'émeut à l'occasion du bien ou du mal conçu par l'imagination ; et comme l'appétit sensitif se divise en appétit concupiscible et en appétit irascible, il se forme une multitude de passions dans l'un et dans l'autre appétit, comme nous l'avons déjà médité. Or Jésus-Christ a encore eu ces passions, qui sont une suite et une dépendance de la nature humaine. Il a eu l'amour, le désir et la joie ; il a eu la haine, la fuite et la douleur, comme aussi la crainte, l'espérance et l'audace. Mais il a eu ces passions de telle sorte et il les a gouvernées avec une telle adresse qu'elles ne lui ont point nui ; tout au contraire, il s'en est servi très à propos pour de grandes actions et pour nous fournir un parfait modèle du bon gouvernement des passions, et aussi pour arracher aux mains de notre adversaire une victoire par les mêmes mouvements au moyen desquels il avait depuis longtemps vaincu notre nature.

Aussi ces passions étaient différentes des nôtres, de trois manières : quant à l'objet, quant au principe et quant à l'effet. Car, quant à l'objet, les passions qui sont en nous se portent souvent au mal ; notre amour et notre convoitise se portent au péché, notre colère à la ruine d'autrui ; mais en Jésus-Christ les passions ne se portèrent jamais au mal. C'est pourquoi il n'eut pas comme nous le foyer du péché, qui n'est que le commencement de la passion, en tant qu'elle nous tente et nous incline au mal. Quant au principe, nos passions ne dépendent pas ordinairement de notre raison, elles ne naissent pas d'elle, et ne la suivent pas, mais plutôt la préviennent souvent et l'entraînent après elles, comme des chevaux furieux et indomptés entraînent le cocher et le carrosse. Mais en Jésus-Christ les passions prirent toujours leur source et eurent leur principe dans la raison, qui leur lâchait ou leur retenait sagement la bride. C'est pourquoi saint Jérôme (1) ne trouve pas bon de les appeler passions, mais *propassions*, pour les distinguer des nôtres, qui sont ordinairement effrénées et qui courent précipitamment, sans la permission du maître. Enfin, quant à l'effet, nos passions ont souvent des résultats déplorables qui font tous nos malheurs ; elles confondent notre esprit, le détournent de ses actions saintes et spirituelles, pour en faire leur captif et l'occuper dans leurs débordements. Mais en Jésus-Christ les passions n'eurent jamais que des effets excellents, honorables pour Dieu et utiles pour les

1. In cap. 5, Matthœi.

hommes ; il ne priva jamais personne de son bien, il ne troubla jamais aucune compagnie par sa tristesse ou sa colère ; c'est pourquoi Isaïe a dit : « *Il ne sera ni triste ni turbulent* » (ch. 42), c'est-à-dire d'une humeur fâcheuse. Et si une fois laissant éclater sa colère, il renversa les tables des marchands et des banquiers du temple, ce fut pour leur plus grand bien, ce fut aussi pour leur apprendre le respect qu'ils devaient porter à Dieu et qui défend de profaner les choses saintes.

Admirez en Jésus-Christ cette douleur qui fait violence à son état de gloire ! (1) Admirez ce pouvoir sur toutes les passions et les mouvements de son âme : « *Quel est celui-là, à qui les vents et les mers obéissent ?* » (Matt. 8.) La douleur, la tristesse, la crainte, la colère et toutes les passions qui, semblables à des vents impétueux, agitent notre nacelle, nous engloutissent dans l'abîme de la perdition. O Jésus ! modèle de toute sainteté et de toute perfection, faites-nous la grâce d'imiter votre vertu et de régler nos passions de telle sorte, qu'elles ne nous inclinent plus au mal, qu'elles ne préviennent plus notre raison et qu'elles ne causent pas notre désastre. C'est à ce

1. Bien que la mort de Jésus-Christ ait été naturelle, en ce sens qu'un miracle n'a pas été nécessaire pour le faire mourir, mais qu'au contraire c'eût été un miracle, si les supplices qu'il a subis n'avaient pas amené sa mort ; cependant les souffrances et la mort de Jésus-Christ supposent un vrai miracle de la toute-puissance divine, par lequel son corps a été rendu passible et mortel, alors qu'il était uni à une âme jouissant de la vision béatifique.

signe, ô noble Jésus, que vous distinguez vos vrais enfants et disciples, des enfants de perdition. Ceux-ci se laissent entraîner sans retenue aucune au courant de leurs passions, qui les séparent comme par un abîme de votre loi immaculée, tandis que ceux-là entendent votre voix qui les invite à porter votre croix, et ils réduisent leurs passions à subir le joug de votre sainte loi, nonobstant toutes les difficultés. O Fils du Tout-Puissant, faites que je m'exerce à porter votre croix ; « *Brûlez mes reins et mon cœur.* » (Ps. 25.) Brûlez et consommez tout ce qui me reste de vicieux du vieil Adam, et par les entrailles de votre miséricorde, « *conduisez-moi dans le chemin de l'éternité.* » (Ps. 138.)

III

Considérez quel grand motif nous avons d'aimer le Verbe divin, pour s'être uni à une humanité souffrante et dans son corps et dans son âme. Nous devons méditer ce point en nous servant de l'exemple de saint Alexis, vraie figure et image du Fils de Dieu incarné (1). C'était le fils unique d'une des nobles et riches familles de Rome, chéri extrêmement de son père et de sa mère et ayant tous les passe-temps et toutes les distractions qu'il pouvait souhaiter. Cependant touché de l'amour de Dieu, Alexis, au jour de ses noces, abandonna tous les honneurs et toutes les délices de sa maison et s'enfuit dans un pays étranger où il

1. Jean de Sainte-Marie, *Méditations*, 13 et 15 sur les obligations, etc.

vécut en pauvre pèlerin, mendiant son pain, couvrant de quelques haillons à peine sa nudité et couchant sur le seuil des églises, comme un misérable dépourvu de tout. Il fit davantage, car retournant dans la maison de son père, il fut reçu comme un étranger et un inconnu. C'est là qu'il acheva sa vie en butte aux moqueries et aux mauvais traitements des valets de la maison, sans s'être fait connaître ni de son père, ni de sa mère, ni de sa femme qu'il voyait tous les jours passer devant lui éplorée et soupirant après Alexis. Peu de personnes lisent attentivement cette histoire sans verser des larmes à la vue d'un tel changement. Or, quoique cet exemple ait sa beauté, si nous la comparons à ce qu'a fait le Verbe divin dans son Incarnation, l'histoire d'Alexis n'est rien, car ce Verbe admirable était de toute éternité dans le sein de son Père, nageant dans les délices ou plutôt abîmé dans un océan de plaisir ; en un mot il était Dieu comme le Père et le Saint-Esprit, et toutes les créatures bienheureuses l'adoraient. Cependant, par amour pour les hommes, il a voulu se joindre à une humanité dont l'âme et le corps fussent soumis à la douleur, pour vivre ou plutôt pour languir trente-trois ans dans les misères, dans l'indigence, dans le mépris, dans l'ignominie et dans les douleurs les plus grandes qu'un homme ait jamais endurées.

L'on dira peut-être que son âme était bienheureuse et jouissait des joies de la béatitude, joies capables d'absorber tout sentiment de douleur, ainsi qu'une grande lumière dissipe les ténèbres ; mais c'est en cela que le Fils de Dieu nous témoi-

gne son amour, à savoir en ce qu'il unit les joies de son âme avec les douleurs de cette même âme par un vrai miracle sans lequel cet accord n'aurait pu avoir lieu, et il le fait pour pouvoir souffrir pour notre amour. Qui donc a jamais entendu dire qu'un homme ait fait des miracles pour son ami, uniquement afin de pouvoir être tourmenté et affligé pour lui ? Il est vrai que quelques théologiens (1) soutiennent que l'âme de Jésus-Christ fut privée pour un temps de la joie béatifique, qui fit place à la douleur et c'est à cela que se rapporterait la plainte lamentable de Jésus sur la croix : « *Mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ?* » (Matt. 27.) Mais, que cette opinion soit vraie ou non, dans toute hypothèse, nous pouvons reconnaître l'amour du Verbe incarné ; car s'il a été privé pour un temps de la joie béatifique, qui pourra assez admirer son amour qui l'a porté à quitter son héritage d'un prix inestimable, pour y faire participer de chétives créatures ? Et s'il a continué à jouir actuellement des joies de la béatitude sans en être privé un seul moment, il n'en aura ressenti que plus vivement les amertumes et les douleurs aiguës de sa vie mortelle et laborieuse, car les contraires se fortifient par la proximité de leurs contraires ; ainsi si un homme avait une moitié du corps dans la glace et une autre moitié dans le feu, il ressentirait plus vivement les impressions produites par leurs qualités opposées (2). Cette der-

1. Melchior Cano, l. 12, *De locis theol.*, c. 14. — De Valentia q. 9, puncto 2

2. Lessius, in 3 part. q. 15, art. 6.

nière opinion est plus vraie et plus communément admise, parce que comme la béatitude est contraire à toute tristesse, grande ou petite, il faudrait admettre que l'âme de Jésus-Christ, qui dans tout le cours de sa vie ne fut jamais sans quelque tristesse, aurait vécu dans une privation continuelle de la joie de la béatitude, jusqu'au moment de sa mort. Or la saine Théologie réproouve cela, car Jésus-Christ est figuré par l'arbre de la science du bien et du mal planté dans le paradis terrestre, parce qu'il goûtait à la fois le bien de la félicité et le mal de nos douleurs (1).

1. Georg. Venetus, in *Harmon. cant.* tono. 2 — L'opinion qui veut que l'âme de Jésus-Christ ait été privée pendant sa Passion de la joie qui résulte de la vision béatifique, sans cesser toutefois de voir l'Essence divine est de Melchior Cano et de Grégoire, comme nous en avertit une note de Bail; elle a été adoptée aussi par deux grands savants commentateurs des Saintes Ecritures, Salmeron (COMMENT. t. 10, tr. 11), qui cite à l'appui les paroles suivantes de saint Ambroise : « *Sequestrata* « *delectatione divinitatis æternæ, tædio meæ infirmitatis* « *afficitur.* » (IN LUC, l. 10, n. 56; M. 15, 1818); et par Maldonat (IN MATTH. XXVI, 37.) De telles autorités suffisent pour qu'on puisse admettre cette opinion sans être taxé de témérité. Néanmoins le plus grand nombre des Théologiens la rejette (Voir Vasquez disp. 73, n. 26) et notamment saint Thomas, qui à cette question : l'âme entière du Christ jouissait-elle dans sa Passion de la béatitude, répond affirmativement, si par *l'âme tout entière* on entend l'essence de l'âme, et négativement si par cette expression on entend toutes les facultés de l'âme. « *Si par l'âme entière nous entendons toutes ses* « *puissances, alors l'âme entière ne jouissait pas ainsi*

Que penserons-nous donc ici, en nous voyant si aimés du Fils de Dieu, qui est « *la splendeur de la gloire et l'image de la substance du Père.* » (Héb. 1.) ? N'a-t-il pas fait plus qu'un Alexis ? Alexis l'a fait pour un Dieu, et lui, qui était Dieu, l'a fait pour les hommes. Alexis l'a fait avec l'espérance d'obtenir une couronne immortelle et le Verbe l'a fait, sans attendre rien de nous, mais pour nous témoigner sa brûlante affection. Si donc Alexis fait battre notre poitrine, s'il nous arrache des larmes et nous fait admirer son amour, que ne doit pas faire le Verbe incarné, qui, s'il avait voulu se faire reconnaître, se serait vu adoré du ciel et de la terre ? Alexis, fils de la maison, n'est pas connu ; il en est de même de Jésus-Christ, les siens ne l'ont pas reçu, mais l'ont indignement traité. O Alexis ! ton cœur a été plein d'amour pour Jésus. O Jésus,

« *directement, parce que la jouissance ne peut être l'acte de toutes les parties de l'âme, et que d'ailleurs la jouissance de la partie supérieure ne rejaillissait pas sur les autres, parce que lorsque le Christ était voyageur, il n'y avait pas en lui cette action de la partie supérieure sur la partie inférieure, de l'âme sur le corps. Mais comme réciproquement la partie supérieure de l'âme n'était pas gênée, à l'égard de ce qui lui est propre, par la partie inférieure, il s'ensuit qu'elle jouissait parfaitement pendant sa Passion.* » (III. q. 46, a. 8.) La principale raison qu'a contre elle l'opinion de Cano, c'est que, si la tristesse est incompatible avec la joie béatifique dans l'âme de Jésus-Christ, il faut admettre comme le dit Bail, qu'il a été privé de cette joie non seulement pendant sa Passion, mais pendant toute sa vie mortelle, où il ressentit presque continuellement la tristesse.

Verbe divin ! votre cœur a été plein d'amour pour les hommes ! Eh ! Seigneur, l'amour n'exercera-t-il jamais son pouvoir sur nous, comme il l'a exercé sur vous ? L'amour en effet vous a fait accepter la privation de la gloire qui vous était due, ainsi que de plusieurs franchises et excellences qui vous appartenaient et qui résultaient pour vous de l'union personnelle. Ensuite il vous a exposé aux peines du péché, vous a jeté dans les travaux, sur la croix et dans la mort. Pourquoi donc l'amour ne nous ferait-il pas accepter la privation des avantages et des commodités du corps ? Pourquoi ne nous jetterait-il pas ensuite dans les épines de la pénitence, sur la croix des mortifications et dans la mort de nos péchés et de nos passions terrestres ? L'amour n'aurait-il donc des rigueurs que pour vous ? O Jésus ! que pour l'amour de vous je me prive au moins des plaisirs défendus !

XIII^E MÉDITATIONDE L'INPECCABILITÉ DE L'ÂME
DE JÉSUS

SOMMAIRE

1^{re} raison de l'impeccabilité de l'âme de Jésus : son union personnelle avec le Verbe. — 2^e raison : sa béatitude. — 3^e raison : sa connaissance et sa grande horreur du péché.

I

CONSIDÉREZ que l'humanité de Jésus-Christ était affranchie de tout péché mortel et de tout péché véniel, et qu'elle ne pouvait en être souillée, à raison de son union personnelle avec le Verbe. Le Docteur Angélique (1) rapporte à cette source la nécessité de son innocence et de sa pureté, parce que, à la suite de cette union et de cette alliance, la personne divine était chargée de gouverner la nature humaine, comme le mari est chargé de gouverner son épouse et le supérieur ses sujets. De là vient que la personne divine ne pouvait pas manquer à cette obligation, et que comme elle est toute puissante et qu'elle réussit toujours heureusement en tout ce qui la concerne, il n'était pas possible à l'humanité sacrée, sous

1, In 3. dist. 12. art. 1 et 2. — Palat. ibidem. disp. 2.

une direction si puissante et si sage, de pécher le plus légèrement du monde. Saint Epiphane (1) a touché cette raison, quand il a dit que si Jésus-Christ est parfait en haut, il le sera aussi en bas ; il a voulu dire par là que, s'il est impeccable et sans imperfection du côté de sa personne divine, il devait l'être aussi du côté de la nature humaine, parce qu'il n'est pas possible à un inférieur de pécher, quand il est régi et gouverné par un supérieur qui a tout pouvoir d'éloigner le péché. En effet, par l'union hypostatique, la nature humaine est appliquée et appartient en propre à la personne du Verbe, de telle sorte que le Verbe peut dire que cette humanité est sa nature. C'est pourquoi il lui appartient de la faire vivre dignement et divinement, de la porter à des opérations sublimes, célestes et conformes à son esprit divin, et, comme le péché est contraire à tout cela, de l'éloigner d'elle entièrement. Il y a de plus que, par l'union avec le Verbe, l'humanité est sanctifiée par la divinité même. Cette sainteté est substantielle, elle est si haute et si sublime que les Anges bienheureux n'ont rien dans l'état de gloire qui en approche, et que Dieu ne peut par sa puissance absolue rien produire de plus saint que cette sacro-sainte humanité ; elle est la chose la plus sainte du monde après la divinité, dont l'onction est pleinement répandue en elle. De là vient que cette sainteté étant si haute et si parfaite, il n'est pas possible au péché d'avoir la moindre prise sur elle. Enfin cette union rend l'humanité

1. In *Ancorato*.

de Jésus très agréable à Dieu, digne de sa gloire et de ses biens éternels, honorable à toutes les créatures et l'élève à un état de grandeur qui surpasse tout. Or, si le péché pouvait être en elle, elle serait digne de la colère de Dieu, elle serait méprisable aux yeux de toute créature et elle serait réduite au point d'une extrême bassesse. Par conséquent, il faut estimer que l'union hypostatique est une cause suffisante de la sainteté de Jésus et de son impeccabilité. Aussi le Sauveur réfutait-il les accusations de ses adversaires par cette considération : « *C'est à celui que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé au monde, que vous dites : tu blasphèmes !* » (Jean, 10); comme s'il voulait dire : il y a contradiction à ce que je sois pécheur, étant sanctifié par le Père, qui a uni la personne de son Fils à une nature humaine.

O mon Rédempteur ! que c'est pour moi une joie singulière de constater que vous n'êtes sujet à aucun péché, comme nous le sommes ! Si tous les démons décochaient contre vous tous les traits de leurs tentations, vous étiez invulnérable et ils ne pouvaient vous atteindre ; le monde n'a point d'attraits qui puissent vous blesser ; enfin les passions sont sans force et sans vigueur pour vous faire commettre la plus légère offense du monde. O sainteté admirable ! ô humanité sacrée ! que vous êtes heureuse ! Que vous êtes aimable ! Que vous êtes à estimer pour cette pureté, qui ne peut être souillée et pour cette brillante splendeur de votre âme, qui ne peut être obscurcie ! « *O mon Dieu, sa voie est immaculée !* » (Ps. 17.) Or il était convenable « *que notre Pontife fût tel, qu'il*

« fut saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, plus élevé que les cieus. » (Hébr. 7.) Voilà pourquoi, ô Jésus, vous êtes surnommé le Juste et le Saint des saints. O Verbe divin ! daignez faire en nous par ressemblance ce que vous avez fait dans cette humanité triomphante. Vous l'avez dépouillée d'elle-même et de sa propre subsistance, pour la remplir de votre divinité et pour l'élever à des actions divines et dignes de votre grandeur. Oh ! dépouillez-nous ainsi de nous-mêmes et de notre propre amour et remplissez-nous de vous, unissez-nous à vous, prenez-nous pour vôtres. Et puisque nous sommes consacrés à vous, faites nous vivre et opérer toutes nos œuvres par votre esprit et sous votre direction infallible.

II

Considérez que l'humanité sacrée était encore impeccable à raison de sa béatitude (1). Car son âme, dès le moment de sa création, fut unie à Dieu et à sa fin dernière, par un acte de jouissance bienheureuse de l'Essence divine. Or il est impossible à une créature qui est unie à sa fin dernière, de pouvoir s'en distraire ou s'en séparer ; cette fin est trop attirante et attrayante, elle ne lâche point prise, et pour ce motif, le péché qui distrairait une âme de cette fin, n'a pas d'accès dans la créature qui y est une fois arrivée. En effet, pour mieux éclaircir cette considération, disons que dans la béatitude essentielle il y a deux choses qui sont la vision claire et intuitive de Dieu et

1. Scotus, in 3. dist. 12.

son amour. Or l'un et l'autre suffit pour rendre l'âme impeccable. Car pour ce qui est de la vision, elle fait connaître à une âme Dieu tel qu'il est en lui-même, infiniment parfait et accompli, infiniment grand et adorable, infiniment beau et désirable ; c'est pourquoi l'âme qui a le bonheur de le voir dans cet état, ne peut le mépriser tant soit peu ou l'abandonner en l'offensant le moins du monde. « *Quiconque pêche*, dit le disciple bien-aimé, *ne l'a ni vu ni connu.* » (I Jean, 3.) C'est pourquoi, si nous péchons si souvent dans cette vie, c'est que nous ne connaissons pas Dieu, nous ne savons pas combien il est auguste et majestueux ; si nous le savions, il ne serait pas possible que nous eussions tant d'audace et de témérité. C'est que nous ne connaissons pas sa ravissante bonté et sa beauté inénarrable, car jamais nous n'aurions le courage d'irriter cette bonté et d'offenser cette beauté infinie. C'est pourquoi l'humanité de Jésus-Christ, jouissant de la vue de Dieu et de ses perfections infinies, ne pouvait lui résister ni l'offenser en rien. « *Mais je le connais*, « disait-elle, *et je garde sa parole* » (Jean 8.)

Quant à l'amour, qui est la seconde chose contenue dans l'essence de la béatitude, il rendait encore cette âme impeccable ; car il n'est pas possible à un cœur vraiment aimant, et tant qu'il est dans l'amour de Dieu, de commettre le péché qui est le contraire de cet amour. Le docte Origène (1) explique cette raison en comparant l'âme de Jésus-Christ à une barre de fer qui, tant qu'elle est dans la

1. *Periarchon*, l. 2. cap. 6.

fournaise ardente, n'est pas capable de se refroidir ; ainsi cette âme ne peut être saisie par le froid du péché, car semblable au fer elle est toujours dans le Verbe, elle est toujours dans la Sagesse, où tout ce qu'elle sait, tout ce qu'elle entend, est Dieu. L'immensité de son amour la fait adhérer à la justice sans pouvoir s'en éloigner, et l'ardeur de son amour qui est inextinguible la met dans l'impossibilité de changer. Certes les âmes des grands Saints ont ressenti quelque chose de cette ardeur qui leur faisait estimer le péché impossible. Le chaste Joseph aimant son Dieu et son Maître, et sollicité de pécher, s'écria : « *Comment puis-je commettre ce mal et pécher contre mon Dieu ?* » (Gen. 39.) Saint Paul semble jeter le défi à toutes les créatures : « *Qui nous séparera de la charité de Jésus-Christ ? sera-ce la tribulation ? sera-ce l'angoisse ?* » (Rom. 8.) Car l'âme embrasée de l'amour ne peut être froide au milieu de cet embrasement, elle n'est pas capable à la fois de deux efforts si contraires et de deux mouvements si opposés. Il est vrai néanmoins qu'absolument parlant, les Saints pouvaient pécher dans cette vie, parce que leur flamme pouvait s'éteindre et leur ferveur se ralentir ; mais il ne pouvait se faire que l'âme de Jésus-Christ ne brûlât d'amour pour un objet infini dont la vue lui était continue. Voilà pourquoi, en raison de sa béatitude, elle ne pouvait pécher.

Continuez à produire des sentiments de joie et à offrir des félicitations à l'âme de Jésus-Christ, qui était impeccable par le fait de sa connaissance et de son amour des perfections divines. Puis

vous appliquant à vous-même ce sujet, songez que vous offensez souvent Dieu, parce que vous détournez de lui votre vue intérieure et votre affection. Si en effet vous entreteniez toujours votre esprit dans quelque pieuse considération des perfections de Dieu et votre volonté dans quelque sainte affection, il vous serait très difficile de résister à Dieu et de manquer au respect que vous lui devez. O Jésus, qui êtes le Saint des saints, qui n'avez jamais péché ni dans vos actions, ni dans vos paroles, ni dans vos pensées, vous qui êtes la cause originelle de toute la pureté des Anges et des Saints, faites-moi participer, autant que j'en suis capable dans cette vie, à votre attention continuelle sur les perfections de Dieu, enflammez mon cœur d'un amour ardent pour sa gloire, afin que par ces deux moyens je me relève des chutes que j'ai faites et que je m'en préserve à l'avenir.

III

Considérez une troisième raison de l'impeccabilité de Jésus-Christ, qui était la parfaite connaissance du péché et la haine extrême qu'il lui portait. Car ainsi que nous venons de considérer qu'il ne pouvait se détourner de Dieu, à cause de la parfaite connaissance qu'il en avait et du très grand amour qu'il lui portait; ainsi devons-nous estimer qu'il ne pouvait se tourner vers le péché, à cause de la connaissance de sa difformité et à cause de l'aversion plus que mortelle qu'il en avait conçue dans son âme. En effet, plus une âme a de lumières pour voir l'horreur du péché, plus elle

forme à son égard des sentiments d'énergique aversion. De là vient l'horreur indicible qu'ont eue pour le péché certains Saints que Dieu avait éclairés à ce sujet. Saint Anselme (1) disait : si d'un côté je regardais la honte du péché et de l'autre l'horreur de l'enfer, et si j'étais contraint de choisir l'un ou l'autre, je m'engloutirais dans l'enfer plutôt que de me livrer au péché. Sainte Catherine de Gênes (2), qui était très savante et très éclairée sur cette matière, disait qu'elle était sûre que, si un homme pouvait voir dans cette vie une âme en état de péché mortel, et abandonnée de Dieu, il tomberait mort à la vue de ce spectacle et d'une chose si horrible. Elle va même plus loin, elle dit que si cette âme en état de péché mortel, était éloignée de plusieurs lieues d'un homme vivant, et si on apportait cette nouvelle à cet homme vivant qui connaîtrait parfaitement l'état de cette âme, une semblable nouvelle serait suffisante pour lui faire perdre la vie, à cause de l'appréhension qu'il aurait de voir devant lui une chose si hideuse et si effrayante. Elle ajoute ensuite : quand j'ai eu cette vision par laquelle il me fut donné de connaître de quelle importance est l'ombre de la moindre action faite contre Dieu, je ne sais pourquoi je ne mourus pas, et je dis alors : je ne m'étonne pas que l'enfer soit si horrible, puisqu'il a été fait pour le péché. Si bien qu'elle croyait que l'enfer n'était pas proportionné à la laideur du péché. Elle disait ensuite

1. *Similit.* c. 190.

2. Au ch. 24 de *Sa Vie*.

qu'il lui était impossible de consentir au mal, car aussi longtemps que dure une telle aversion, une âme ne peut donner son consentement à une chose qu'elle hait et qu'elle abhorre tant.

Or raisonnons sur ces exemples et disons : si ces âmes qui n'avaient qu'une demi connaissance de la laideur du péché, en conçurent une telle haine, que faut-il penser de l'âme de Jésus-Christ, qui avait la science infuse et toutes les lumières possibles pour connaître le péché ? Quelle abomination, quelle détestation n'aura pas eue de ce monstre exécrationnelle cette âme si pure et si immaculée ? Certes, si ordinairement plus on a d'inclination pour une chose, plus on a d'aversion pour son contraire, comme l'âme de Jésus-Christ avait pour Dieu un amour tellement grand qu'il est impossible de l'exprimer, il faut en inférer que la haine du péché qui est contraire à Dieu, était proportionnée à cet amour et allait d'un pas égal. Aussi Jésus-Christ fut l'ennemi du péché jusqu'à la mort ; pour le détruire il endura volontiers tous les tourments et toutes les ignominies de sa Passion, aimant mille fois mieux les supporter que d'admettre en lui-même le moindre péché véniel.

Si donc Jésus-Christ a tant détesté le péché, haïssons-le pareillement d'une haine parfaite, afin que jamais absolument nous n'y consentions et qu'ainsi nous imitions, en ne péchant pas, la sainteté de notre chef divin. O chose étrange ! il n'y a misère qui ne se trouve en Jésus : il est calomnié, déshonoré, trahi, vendu, bafoué, fouetté, flagellé, couronné d'épines, crucifié, abreuvé de fiel. De toutes ces choses il n'en a estimé aucune indigne de sa per-

sonne royale ; mais le péché, même le péché véniel, en est absolument indigne, il ne peut le supporter et il subit toutes ces peines pour le détruire, prêt à supporter mille géhennes et mille tortures plutôt que de lui donner son consentement. Ne faut-il pas, ô mon âme, qu'il reconnût que rien n'est si horrible ? Ne faut-il pas que la haine qu'il lui portait fût extrême ? O Jésus, mon Sauveur, miroir sans tache et soleil de justice, donnez-moi un rayon de cette parfaite connaissance que vous aviez de la laideur du péché, imprimez dans mon cœur au moins une partie de cette haine parfaite que vous avez eue pour le mal, afin que en l'honneur de votre innocence, je vive pur et sans tache, afin que je vous serve dans la sainteté de vie.

XIV^E MÉDITATIONDE LA VOLONTÉ ADMIRABLE
DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

La volonté de Jésus-Christ est admirable : 1) dans sa liberté — 2) dans sa ferme adhésion au bien — 3) dans sa charité.

I

CONSIDÉREZ que l'âme de Jésus-Christ avait une volonté admirable particulièrement en trois choses, et premièrement dans sa liberté. On ne peut en effet nier que sa volonté humaine n'ait été libre, car ce serait la priver d'une très grande perfection, selon laquelle quelques Pères estiment que l'âme est à l'image et à la ressemblance de Dieu ; ce serait aussi lui enlever le principe du mérite, qui est cette même liberté, sans laquelle les actions humaines ne peuvent être méritoires. Mais maintenant, comment cette volonté pouvait-elle être libre et principalement en ce qui regarde la Passion qui lui était commandée, et que par conséquent elle ne pouvait éluder sans tomber dans le péché, puisqu'elle était impeccable et unie à Dieu inséparablement ? On dit que que c'est en cela même que consiste la liberté, savoir, à adhérer à Dieu sans pouvoir s'en séparer

par le péché, et par conséquent la volonté de Jésus-Christ était d'autant plus libre qu'elle était plus attachée à Dieu et dans l'impossibilité de l'offenser. On confirme cette explication par des passages de saint Augustin. Mais cette réponse confond la liberté naturelle avec la liberté morale et avec la charité dont elle ne la distingue pas, elle abuse des mots et aussi des esprits qui pénètrent moins les intentions et les sentiments du grand saint Augustin (1). Ce saint a dit une parole vraie, à savoir que la volonté de Jésus-Christ était d'autant plus libre, qu'elle pouvait moins pécher. Comme nous l'avons en effet considéré dans la première partie, la volonté est le pouvoir de choisir entre plusieurs objets et un pouvoir dont l'étendue tantôt diminue, tantôt augmente selon les divers états où elle est. C'est pourquoi il lui arrive quelquefois quelque chose de semblable à ce qui arrive à un homme qui a échangé un royaume petit et misérable contre un grand et florissant empire. Ce serait abuser des esprits aussi bien que des mots, que de dire que cet homme aurait perdu sa puissance par ce changement; il est plus vrai de dire qu'il la rend plus excellente, plus seigneuriale et plus dominatrice, bien qu'il ne puisse plus rien dans ce petit et misérable royaume. Il en est à peu près de même de la volonté humaine douée de liberté dans l'état de cette vie corrompue, et assistée néanmoins par quelques grâces que lui accorde la miséricorde de Dieu. Son pouvoir s'étend à quelques bonnes œuvres et à

1. *De prædest. sanct.* cap. 16.

beaucoup de mauvaises; ce qui est avoir un pauvre et misérable royaume. Dans l'état de grâce consommée ou de l'union personnelle, elle ne s'étend plus au mal, mais elle s'étend beaucoup plus, car il y a plusieurs espèces de biens qui sont à sa discrétion. Qui pourrait dire combien est grand l'empire des bienheureux et combien ils peuvent faire de grandes choses, bien qu'ils ne puissent ni pécher, ni ne pas aimer Dieu? C'est pourquoi, comme le bien vaut mieux que le mal, leur liberté dans l'état de gloire est beaucoup plus excellente qu'ici-bas, car sa diminution au point de vue de son extension est compensée par une extension plus avantageuse sur de très grands biens. C'est en ce sens que saint Augustin (1) dit que la liberté de Jésus-Christ était d'autant plus grande qu'elle pouvait moins être employée au mal; parce que la liberté a une haute perfection, quand elle s'étend à un plus grand nombre de biens. Et comme le principe et la marque de cette extension à un plus grand nombre de biens est une plus grande adhérence et union à Dieu, l'âme est d'autant plus libre et possède une liberté d'autant plus sublime que son union avec Dieu est forte ou inséparable. Ce n'est pas que cette union et cette adhérence constitue formellement la liberté, mais elle en est le principe et la marque, parce qu'elle lui vaut de s'étendre à un plus grand nombre de biens qui sont à sa disposition et à son choix. Cependant, comme il est nécessaire, pour qu'une souffrance soit méritoire, que nous soyons libres à

1. Loc. cit.

son égard, de telle manière que nous puissions la subir ou ne pas la subir, il est difficile de comprendre comment Jésus-Christ aura eu cette liberté dans sa Passion, attendu qu'elle lui était imposée par Dieu. « *Comme mon Père me l'a ordonné, ainsi « j'agis.* » (Jean, 4.) Il ne pouvait désobéir à cet ordre, puisqu'il était impeccable. Mais, disent certains, ce commandement n'était pas de la même espèce que ceux qui nous sont imposés, il n'obligeait pas sous peine de péché, car Jésus-Christ, qui était le Fils de Dieu par nature, n'était pas tenu sous peine de péché d'observer les commandements, par la raison qu'il ne pouvait pécher et être damné. Pourquoi donc aurait-il reçu quelque ordre sous une telle obligation ? Donc l'ordre qu'il reçut ne lui fut intimé que par manière de règle et de direction, comme sont imposées dans les Ordres religieux certaines constitutions qui n'obligent point sous peine de péché, quoique en les observant on fasse un acte de parfaite obéissance. Et ainsi Jésus-Christ a pu s'y soumettre librement sans crainte d'encourir le péché, dans le cas où il ne l'aurait pas fait. Cette doctrine est contredite et n'est point admise d'un commun consentement (1). Aussi d'autres disent-ils, que

1. Il est vrai que *cette doctrine est contredite*, mais il convient d'ajouter qu'il n'y a pas une seule des nombreuses solutions proposées dans cette question que de Lugo considère « *comme une des plus difficiles de la « Théologie* », qui n'ait rencontré d'énergiques contradicteurs. L'auteur avait raison de dire à son époque, qu'elle n'était pas communément admise, puisque de

Dieu le Père commanda à son Fils ses actions et ses souffrances seulement en général, sans lui en déterminer les circonstances; de la sorte il pouvait les choisir et les souffrir librement; ainsi il pouvait choisir librement le temps et le lieu qui lui plairaient, s'exciter à ces actions par tel motif de vertu qu'il voudrait et les achever par un acte d'amour plus ou moins fervent. Or, comme ces cir-

Lugo lui-même, son contemporain, la qualifie de « particulière » (DE INCARN. disp. 26, sect. 8, n. 100); mais depuis, elle est devenue très commune; le card. Franzelin cite un grand nombre de Théologiens, partisans de cette solution. Elle consiste à dire que Jésus-Christ n'a reçu de son Père aucun précepte de mourir pour le salut du monde; entre plusieurs manières de racheter les hommes que Dieu le Père a proposées à son Fils, celui-ci a librement choisi la Rédemption par la mort et ce n'est qu'à la suite de ce libre choix que ce moyen de sauver le monde, qui simplement plaisait au Père, a été voulu par lui d'une manière absolue. Les raisons sur lesquelles s'appuie cette opinion sont les suivantes: 1) les mots *mandatum* et *præceptum* sont souvent employés par nos saints Livres dans un sens large (II Rois, xvi, 10, 11; Psaum. lxxviii, 25; Matt. xv, 35; Matt. xix, 7, 8 rapproché de Marc, x, 3, 4, 5). 2) Beaucoup de Pères donnent à ces mots ce même sens (Voir Stentrup, CHRISTOL. vol. 2, p. 1204). 3) D'après saint Thomas (II. II. q. 104. a. 2 et art. 5. ad. 3.) et d'après tous les maîtres de la vie spirituelle, l'obéissance ne consiste pas uniquement à se soumettre à un précepte rigoureux, mais elle est d'autant plus parfaite et « plus prompte, qu'elle prévient le précepte formel, en accomplissant la volonté du supérieur, dès qu'elle la connaît. »

constances rendent les actions différentes, il s'ensuit fort bien qu'il a fait telles actions en particulier qu'il pouvait ne pas faire, et qu'il a subi telle mort qu'il a voulue, pouvant en choisir et en endurer une autre (1). Mais que répondrons-nous à ceux qui insistent et qui pour rendre plus recommandable son obéissance, soutiennent que la Passion lui fut commandée et toute la série des actions de sa vie, avec toutes les circonstances qui l'accompagnent ? Car, s'il en est ainsi, il n'y a plus rien où puisse s'étendre la liberté, et elle semble captive. Mais cela se dit sans preuve et peut se nier sans crainte ; et puis, quand bien même ce serait vrai, il reste une considération qui résout toute la difficulté. C'est que Jésus-Christ, après avoir accepté l'ordre de mourir à tel instant déterminé, pouvait encore ne pas mourir, il pouvait prier son Père éternel de le dispenser de cette loi et d'empêcher sa mort, ce qu'il eût obtenu (2). « *Penses-tu, disait-il à saint Pierre, que je ne puis pas prier mon Père et il me fournirait aussi-tôt plus de douze légions d'anges ?* » (Matt. 26.) Ainsi le commandement qui l'obligeait à la mort ne le contraignait pas de mourir, puisqu'il pou-

1. Cette seconde solution que de Lugo appelait « *plus commune* » de son temps (DE INCARN. dis. 26, sect. 7, n. 82) est adoptée par Grégoire du Valence (disp. 1, q. 19, p. 2), Vasquez (disp. 74, c. 5) Lessius (DE SUMMO BONO, l. 2. n. 185), Izambert (in 3. q. 18, disp. 2. art. 6), et par beaucoup d'autres Théologiens.

2. Card. de Lugo, *De myst. Incarn.* disp. 26. sect. 8. n. 102.

vait en obtenir la dispense à son gré. C'est pourquoi, s'il ne veut pas l'obtenir, il meurt très librement et sans nécessité, suivant ce qu'il dit lui-même : « *Personne m'ôte la vie, je la donne de moi-même* » (Jean, 10), et ce que dit Isaïe : « *Il s'est offert, parce qu'il l'a voulu.* » (ch. 53.) Ainsi s'accorde très bien le commandement de mourir, la liberté de Jésus-Christ et son impeccabilité (1); ce qui est une haute et digne pensée,

I. Cette troisième solution est celle qu'adopte de Lugo (DE INCARN. disp. 26, sect. 8, n. 182). — Mais ici une observation s'impose : un précepte dont le sujet à qui on prétend l'imposer, peut demander et obtenir infailliblement la dispense, est-ce encore un précepte ? Un commandement qu'il dépend du sujet d'accepter ou non, est-ce un commandement ? N'est-il pas de l'essence de tout précepte d'enlever précisément cette faculté ? Ou bien l'ordre donné à Jésus-Christ était absolu, et dans ce cas Jésus-Christ n'a pas pu en obtenir la dispense, ou bien il était conditionnel, et dès lors ce n'était plus un ordre strict, puisqu'il était subordonné à une condition qui dépendait de la personne elle-même à qui il était intimé. Et par là nous retombons dans la première explication qui nie qu'un précepte rigoureux ait été imposé à Jésus-Christ, explication que de Lugo repousse cependant. (DE INCARN. disp. 26, sect. 10, n. 132.) — A ces trois solutions dont Bail fait mention, il convient d'en ajouter une quatrième qui n'a pas pour elle de moindres autorités que les autres. Tous les molinistes admettent que Dieu peut, tout en respectant la liberté humaine, vouloir d'une manière absolue et antécédente que l'homme fasse tel acte déterminé, et qu'il a à sa disposition, pour arriver à ce but, des grâces auxquelles il sait par sa science moyenne que l'homme correspon-

qui peut nous dispenser de la peine de discuter davantage sur ce point.

O Jésus ! mon souverain Libérateur et l'auteur de tout bien, je reconnais ici que tout ce que vous

dra librement, mais infailliblement. Dieu donc aurait donné à la volonté humaine de Jésus-Christ une grâce efficace, c'est-à-dire telle que cette volonté devait être amenée à observer librement, mais sûrement, le précepte de mourir. Cette explication suppose que, bien que Jésus-Christ fût absolument impeccable, soit en vertu de l'union hypostatique, soit à cause de la vision béatifique, il conservait cependant le pouvoir *physique* de pécher, pouvoir qui est essentiellement inhérent à toute créature douée de raison et de liberté. 1) L'union hypostatique exige absolument que cette possibilité de faillir ne passe pas en acte, mais ne l'empêche pas physiquement d'y passer; ce rôle n'appartient qu'à la grâce efficace. 2) Quant à la vision béatifique, il n'est pas démontré qu'elle suffise à rendre la volonté humaine de Jésus-Christ intrinsèquement impeccable, car tous les scotistes et un grand nombre d'autres Théologiens enseignent que l'impeccabilité des bienheureux ne découle pas directement de la vision béatifique, mais qu'elle est l'effet d'une providence toute spéciale de Dieu. De plus, quand bien même l'effet propre de la vision béatifique serait d'exclure tout acte qui lui est opposé, néanmoins cet effet a pu être empêché dans une mesure suffisante pour laisser l'âme de Jésus-Christ libre de remplir le précepte. Cette opinion compte parmi ses partisans saint Bonaventure (in 3, d. 18, a. 1, q. 2 ad 1), saint Thomas (IN ROM. 6, lect. 8; 3, q. 47, a. 3 ad. 3; in 3, d. 18, q. 1, a. 5), Bellarmin (DE JUSTIFICAT. l. 5. c. 11), Molina (CONCORDIA, disp. 53, membr. 4), Lessius (in 3, q. 18, a. 4).

avez fait pour mon salut, vous l'avez fait d'une franche et libre volonté, sans y être contraint et sans subir de violence d'aucune sorte ; c'est ainsi que vous allâtes au-devant de vos ennemis, vous offrant à leur fureur et abandonnant votre liberté à la leur. Oh ! mon Seigneur Jésus-Christ, cette indubitable vérité me fait comprendre la grande obligation que je vous ai. Le bienfait qui oblige est celui qu'on nous continue librement et non par nécessité. C'est pourquoi je n'ai pas d'obligation au soleil qui m'éclaire, parce qu'il le fait nécessairement. Mais vous, ô mon Soleil divin, qui illuminez et embrasez volontairement, je dois vous être reconnaissant. Oh ! faites que ce soit de toutes les forces de mon cœur, de toute la puissance de ma liberté et de toute mon énergie. Et puisque vous n'avez pas cherché à être dispensé d'un commandement si dur, bien que vous n'ignoriez pas que votre Père céleste était disposé à tout vous accorder selon votre demande et selon votre désir ; qu'ainsi je ne cherche point à être dispensé d'aucune loi, pour sévère qu'elle soit, tant que l'observation ne m'en sera pas impossible.

II

Considérez que cette même volonté était encore admirable dans sa fermeté et dans sa stabilité à demeurer, conformément à l'ordre, à la place qui lui convenait, à savoir entre la volonté divine et l'appétit sensitif ; au-dessous de celle-là, par la soumission, et au-dessus de celui-ci par le commandement et la direction. Pour mieux comprendre ce point, il nous faut méditer que Dieu a fait

toutes choses, comme dit le Sage « *avec nombre, « poids et mesure* » (Sag. 11), et qu'il a assigné à chaque chose créée son lieu propre et comme son quartier.

Ainsi, si nous parcourons en esprit le monde entier, soit le monde spirituel, soit le monde corporel, nous remarquerons parmi les Anges un ordre admirable : il y a parmi eux trois hiérarchies, dans chaque hiérarchie trois chœurs et encore dans chaque chœur trois ordres, car il y a des Anges qui sont à la première place de leurs chœurs, d'autres à la seconde, d'autres à la dernière (1). Les cieux sont subordonnés les uns aux autres et dans les cieux les étoiles, les astres et les planètes ont leur place propre où le Créateur tout-puissant les a mis. Si nous descendons plus bas, nous voyons les éléments dans un ordre parfait : le feu est au-dessus, la terre au-dessous, l'air et l'eau entre-deux. Ainsi, si nous considérons toutes les œuvres du Très-Haut, chaque créature a son rang et sa place, et comme le bien de l'univers consiste dans la fermeté et la stabilité de cet ordre, sa ruine serait la conséquence de sa perte et de sa destruction.

Or, puisque toutes les créatures ont leur place, il ne faut pas croire qu'à la volonté humaine et raisonnable qui suit la connaissance de l'esprit n'ait été assignée aucune place qui lui soit propre et dans laquelle, si elle voulait bien être, elle devrait se tenir fidèlement. Cette volonté a donc été placée au-dessous de la volonté divine, afin qu'elle

1. D. Dionys. *De cæl. hier.* c. 10.

demeurât assujettie et conforme à cette volonté et au-dessus de l'appétit sensitif, afin qu'elle le régât et le gouvernât. C'est là le lieu propre de cette volonté où, si elle y demeure, elle ne peut que se bien porter et être en bon état, comme au contraire si elle s'en écarte, elle ne peut que mal aller et devenir misérable ; c'est ce qui arrive à la plupart des volontés humaines, qui, pour avoir abandonné cet ordre, sont infirmes et corrompues jusqu'au dernier point. Presque toutes les volontés humaines en effet, au lieu de se tenir au-dessus de leur appétit sensitif et inférieur, se mettent au-dessous de lui, en s'assujettissant à ses mouvements et à ses passions ; les uns, à l'amour et au désir des biens corporels, les autres à la haine et à la fuite des peines salutaires, d'autres à la tristesse, d'autres à la crainte, d'autres à la colère, d'autres à la joie, d'autres à la douleur, à tel point que c'est une merveille de rencontrer une volonté qui ne plie pas et ne succombe pas à quelque passion. Par là elle se place au-dessous de son appétit, elle lui obéit, au lieu de lui commander, elle le suit, au lieu de le mener et de le traîner après elle. Et comme un désordre ne va jamais seul, cette même volonté ose encore se mettre au-dessus de la volonté de Dieu, à laquelle elle devrait être soumise par une parfaite obéissance et une parfaite conformité. Car qu'est-ce autre chose d'aller contre les commandements de Dieu que de fouler aux pieds sa volonté et de passer au-delà ?

Ce désordre n'arriva jamais à la volonté humaine et raisonnable de Jésus-Christ, elle demeura ferme et immobile à sa propre place, sou-

mise à la volonté divine par une parfaite conformité en même temps que supérieure à son appétit sensitif, qui ne fit jamais aucune démarche qu'avec son consentement. Pour ce qui est de la conformité de cette volonté humaine à la volonté divine, elle a été plus grande qu'elle ne fut jamais dans aucune volonté créée, car elle y fut selon les quatre causes, la cause efficiente, la cause formelle, la cause matérielle et la cause finale. Elle fut conforme à la volonté divine selon la cause efficiente, car elle eut les mêmes vouloirs et les mêmes non vouloirs que Dieu requérait en elle ; selon la cause formelle, car elle voulait par un motif d'amour ou de justice semblable à celui par lequel Dieu veut ce qu'il veut ; selon la cause matérielle, car elle voulait les mêmes choses que Dieu, le salut ou la damnation des mêmes âmes (1) ; enfin selon la cause finale, car elle voulait tout pour la même fin que Dieu, à savoir pour sa

1. L'objet matériel de la volonté humaine de Jésus-Christ a pu être différent de ce que voulait Dieu le Père ; nous en avons un exemple dans la Passion de Notre-Seigneur : « *Qu'il soit fait, non pas comme je veux, mais comme vous voulez.* » Mais cela n'empêchait pas l'accord formel entre la volonté divine et la volonté humaine, car Dieu voulait la mort du Christ comme moyen de racheter le monde et Jésus-Christ la repoussait comme étant un mal pour la nature. De plus en désirant ne pas mourir, Jésus-Christ se conformait encore à la volonté de Dieu, car c'était bien la volonté de Dieu que son Fils prît la nature humaine, telle qu'elle est chez les autres hommes, et que cette nature tendît par toutes ses facultés au bien propre à l'homme.

gloire. Si bien qu'en vertu de cette conformité elle voulut la Passion et la mort et en eût désiré une plus longue, si c'eût été le bon plaisir de Dieu. D'autre part cette volonté demeura supérieure à l'appétit sensitif, car il ne la prévenait pas dans ses mouvements, mais il lui obéissait et avait autant de colère, de joie, de tristesse ou de crainte qu'il plaisait à la raison, et ainsi il lui demeurait sujet. C'est comme homme doué de raison et agissant, soit par la raison supérieure, soit dans des vues spirituelles, que Jésus-Christ soumit cet appétit à la mort, après lui avoir permis d'en avoir de l'horreur; « *non pas comme je veux,* » selon les sens, « *mais comme vous voulez. Cependant que non pas ma volonté* » sensitive, « *mais que la vôtre soit faite;* » la vôtre qui est toute divine, à laquelle je me soumetts absolument, que je chéris et que j'embrasse de tout mon cœur. C'est ainsi que se maintint à sa propre place cette volonté très parfaite.

Imitons, autant qu'il nous sera possible, ce modèle de perfection pour notre volonté. Tenons-la fermement et immuablement fixée à sa place, soumise et obéissante à la volonté de Dieu, maîtresse et directrice de l'appétit sensitif et des onze passions; regrettons d'avoir été si souvent désordonnés sur ce point. Et puisque Jésus disait: « *Je ne suis pas venu faire ma volonté, mais celle de celui qui ma envoyé* » (Jean, 5), confondons-nous nous-mêmes de ce que si souvent nous n'avons d'autre but que d'accomplir notre volonté terrestre, sans respect pour Dieu et sans crainte de l'infamie. O Jésus! règle souveraine de toute

bonne volonté, qui naissant dans ce monde, avez fait annoncer par les Anges « *la paix, sur la terre, « aux hommes de bonne volonté,* » (Luc, 2) donnez-nous cette bonne volonté. Il ne nous servira de rien d'avoir un bon esprit et beaucoup de science, si nous n'avons une bonne volonté. Donnez-nous-la, Seigneur, très bonne, et au nom de la parfaite conformité de votre volonté humaine à celle de Dieu, donnez-nous une entière conformité de volonté avec votre Père céleste. En considération du domaine de votre volonté sur tous les mouvements de votre appétit sensitif qui demeura soumis et obéissant à cette volonté, donnez-nous la force de réprimer toutes nos passions.

III

Considérez que la volonté humaine de Jésus-Christ a été admirable surtout dans sa charité, si bien que si la charité est la reine de toutes les vertus, la charité de Jésus-Christ a été la reine de toutes les charités, elle a été le diamant et le rubis précieux de sa volonté, diamant qui lui donna un éclat plus brillant que le soleil. Saint Paul ne croit pas qu'il y ait des esprits capables de concevoir la force de cette charité : « *Savoir « aussi ce qu'a été la charité de Jésus-Christ, « est, dit-il, au-dessus de la science* » (Eph. 3.), car c'est ainsi que plusieurs (1) entendent ce texte de saint Paul, pour nous donner à connaître que toute la science des hommes et des Anges est au-dessous de cette charité et qu'elle est incapable de

1. E. Thom. in hunc locum.

l'exprimer et de la comprendre. Qui pourra jamais s'imaginer que ce Dieu-Homme si grand et si noble, ait tant chéri les hommes perdus et damnés à cause du péché, qu'il ait exposé sa précieuse humanité à une mort aussi honteuse que cruelle ? Ne faut-il pas dire hautement qu'il fut extrêmement bon, de prendre si fort à cœur nos intérêts et de vouloir mourir pour des hommes méchants, dignes de toutes les peines de ce monde et de l'autre ? Quand l'esprit se met à méditer ce sujet, il faut lui dire : tout beau, esprit, tout beau, on ne pénètre pas cet abîme d'amour, c'est un point incompréhensible, cette charité « *est suré-* » *minente par rapport à la science* », c'est-à-dire qu'elle la dépasse. Même les Séraphins en sont ravis d'étonnement et révèrent cet amour plutôt en l'admirant qu'en l'approfondissant. Le Théologien appelle Jésus-Christ à cause de cela l'ami des hommes et il dit que tout ce qui est en lui aime les hommes, jusqu'à ses peines et ses souffrances, qui portent la marque de cet amour.

On reconnaît la grandeur de l'amour à deux effets, qui sont de beaucoup aimer et de beaucoup souffrir pour la personne aimée. Celui-là est jugé aimer le plus qui donne davantage à quelqu'un et qui s'expose pour lui à de plus grands tourments. Or qui donna jamais autant que Jésus-Christ qui donna sa vie et tout son sang précieux jusqu'à la dernière goutte ? Et qui souffrit jamais de plus atroces supplices pour ses amis que celui dont la douleur n'eut point d'égale ? Et encore qui donna jamais et souffrit tant de choses d'une aussi ardente affection que celui qui mourait d'envie de

mourir, avant de mourir effectivement, à qui les heures semblaient des journées, et les jours des années, parce qu'il ne mourait pas assez tôt au gré de son amour ? C'est ce qu'il nous témoigne dans ces paroles : « *J'ai à recevoir un baptême et comment bien je me sens pressé de le voir s'accomplir ?* » (Luc, 12.) Cependant l'amour qu'il nous a témoigné en mourant et en nous donnant sa vie, n'a été qu'une étincelle de la fournaise qui brûlait dans sa poitrine, une goutte de l'océan immense de la dilection. Cet amour était plus grand au-dedans qu'il ne parut au dehors, ses plaies furent trop petites pour le découvrir tout entier ; car il eût désiré souffrir plus longtemps et mourir plusieurs fois, si cela eût été nécessaire à la rédemption des âmes.

Or, si sa charité à l'endroit des hommes parvint à cet excès, quelle n'aura-t-elle pas été à l'endroit de Dieu, le premier objet de la vraie charité ? Car Jésus-Christ n'aima les hommes, que parce qu'il aimait Dieu, dans le sein de qui il aperçut les hommes ; son amour descendit de Dieu jusqu'aux hommes, et son amour pour les hommes fut comme un rebondissement et un rejaillissement de son amour pour Dieu, d'où il se porta directement et par réflexion sur les hommes à cause de Dieu. Ainsi, de même qu'à l'importance du ricochet d'un boulet de canon qui a donné sur un rocher, on mesure la violence avec laquelle il avait frappé le rocher ; ainsi, en voyant la force de l'amour de Jésus-Christ envers les hommes, nous devons nous élever à la connaissance de son amour incompréhensible envers Dieu. Car cet amour « *sem-*

« blable à un géant a bondi en s'élançant dans la
« carrière, il est sorti du plus haut des cieux
« pour remonter au plus haut des cieux, et per-
« sonne ne se soustrait à son ardeur. » (Ps. 16.)

O Jésus, très ardent amateur des âmes humaines, qui ne se réjouira et qui ne se glorifiera de votre amour? Vraiment nous avons grand sujet de beaucoup nous estimer, puisqu'un si grand Seigneur et Maître, l'Homme-Dieu sans pareil, nous a tant aimés et nous a poursuivis d'une charité si ardente? Et cependant, à la suite de cet amour, l'homme met si peu d'ardeur à le servir. Pourrait-on imaginer une telle barbarie? O Jésus, mon Seigneur très aimant, très suave, très doux, je vous supplie dans un esprit de très profonde humilité, par les entrailles de votre miséricorde qui vous ont porté à me témoigner tant de charité, donnez-moi des yeux et un esprit capable de comprendre et de sentir ce grand don d'amour, afin que, durant toute l'éternité, ou je n'aie pas de cœur, ou qu'il soit pour vous seul, ô mon très aimable Sauveur.

XV^E MÉDITATION

DU MÉRITE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ a grandement mérité par ses actions. — Il a mérité par les actes, soit intérieurs, soit extérieurs des vertus. — En quel temps a-t-il mérité ?

I

CONSIDÉREZ que Jésus a grandement mérité par ses actions. « *Il boira de l'eau du torrent, dit David, et c'est pour cela qu'il élèvera sa tête.* » (Ps. 109.) — « *Il a été obéissant jusqu'à la mort, dit saint Paul, et jusqu'à la mort de la croix; c'est pourquoi Dieu l'a exalté.* » (Phil. 2.) Le Concile (1) lui-même définit cette vérité, quand il enseigne qu'il est la cause de notre justification. Aussi a-t-il eu toutes les conditions requises pour mériter aux yeux de Dieu. Il a eu la liberté de choisir entre plusieurs

i. « *Voici les causes de cette justification : ... la cause méritoire est notre Seigneur Jésus-Christ, son Fils unique et bien-aimé, qui, poussé par l'excessive charité dont il nous a aimés nous-mêmes, a mérité la justification pour nous, qui étions ses ennemis, par sa très sainte Passion sur la croix...* » (Conc. de Trente, sess. 6. ch. 7).

sortes d'actions vertueuses; il a été *voyageur* quant à son corps qui ne fut pas aussitôt glorifié, et même quant à son âme, qui, quoique bienheureuse, était néanmoins susceptible de douleur et de crainte. C'est pourquoi la qualité de *compréhenseur*, qu'il possédait, ne fut point incompatible avec celle de voyageur. Il a été en état de grâce sanctifiante et cette grâce fut en lui la plus grande du monde (1), sans compter que, par son union avec la personne divine, son humanité était toute sainte et déifiée, d'une manière beaucoup plus noble que par la grâce habituelle et par la grâce accidentelle. Il y avait aussi promesse de la part de Dieu de récompenser ses œuvres. « *Demande-moi*, lui dit-il, *et je te donnerai les nations en héritage.* » (Ps. 2.) — « *S'il donne sa vie pour l'expiation des péchés*, dit Isaïe, en la « *personne de Dieu, il verra une longue postérité, et la volonté de Dieu sur les hommes*

1. C'est-à-dire que la grâce sanctifiante de Jésus-Christ est la plus grande qui soit accordée dans l'ordre actuel de la Providence, parce que la fin pour laquelle elle est donnée est la plus haute de toutes; cette fin est d'orner l'âme du Verbe incarné. Cette grâce n'est pas infinie, disent communément les Théologiens (saint Thomas, III. q. 7, a. 11; Suarez, disp. 22, sect. 1), car Dieu peut absolument en produire une de plus grande. Néanmoins elle a quelque chose d'infini qui provient du rapport qu'il y a entre elle et l'union hypostatique, et on peut dire qu'elle dépasse en quelque sorte infiniment toute autre grâce, parce qu'il n'y a en dehors de l'union hypostatique aucune créature, à qui il convienne d'en accorder une de semblable.

« *s'exécutera heureusement par sa conduite.* » (Ch. 53.) Or, étant donné toutes ces conditions, quiconque fait de bonnes œuvres pour Dieu et lui obéit, mérite aux yeux de Dieu. Cette proposition est si certaine que le grand Maître des Théologiens (1) affirme qu'il était impossible qu'il ne méritât pas, parce que ses excellentes vertus ne pouvaient demeurer inutiles. Rien n'est plus vrai, étant donné son état et toutes les conditions ci-dessus énumérées.

Au reste, son mérite est si grand qu'il n'y a dans le monde ni grandeur ni richesses capables de l'égaliser. Il est infini, en raison de sa personne divine, de laquelle procédaient ses œuvres méritoires, parce que, selon la maxime des philosophes, les actions appartiennent aux personnes; il est infini, même en raison de son humanité, en tant qu'elle était sanctifiée et déifiée par la divinité; la divinité était en effet comme une forme qui sanctifiait et déifiait cette humanité sacrée (2). C'est pourquoi, comme la grandeur du mérite se mesure non seulement à la qualité de l'œuvre méritoire, mais aussi aux circonstances et surtout à la dignité de la personne qui mérite, de même qu'une parole est d'un plus grand poids, quand elle est prononcée par une personne de plus grande autorité; ainsi Jésus-Christ étant infini à cause de sa personne, et son humanité étant infiniment sainte, ses actions ont eu une valeur et un mérite infini et Dieu ne peut pas donner pendant toute l'éter-

1. Alensis, p. 3. quæst. 6, membro 2.

2. Vasquez, disp. 5. ch. 5.

nité plus de grâce et de gloire, que Jésus-Christ n'ait pu en mériter par ses saintes actions.

Par ce moyen la valeur méritoire de ses actions est proportionnée à leur valeur satisfaisante. Il nous a rachetés en effet par voie de satisfaction et par voie de mérite : par voie de satisfaction, pour nous délivrer des misères du péché, et par voie de mérite, pour nous combler de toute sorte de bonheur et de félicité. S'il n'eût fait autre chose que satisfaire, il nous eût retiré seulement des misères, sans nous combler de biens ; car sa satisfaction a pour effet de nous retirer du mal, et son mérite de nous acquérir des biens. Voilà pourquoi il devait aussi mériter, pour nous acquérir du bonheur, après nous avoir fait sortir du malheur (1). Donc, comme sa satisfaction est d'une valeur infinie, et suffisante pour effacer un nombre infini de péchés, son mérite est également infini et suffisant pour acquérir des biens infinis à des créatures en nombre infini, qui pourraient être en état de grâce et jouir de la gloire par son admirable vertu.

1. Toutefois ces deux choses : satisfaire et mériter ne doivent pas et ne peuvent pas se concevoir comme deux choses séparables l'une de l'autre. Non seulement en effet le même acte par lequel Jésus-Christ a satisfait a été aussi acte méritoire, mais même on ne peut pas concevoir la satisfaction infinie de Jésus-Christ autrement que comme capable de déterminer Dieu, et comme le déterminant en effet à remettre soit le péché, soit la peine, et non seulement la peine qui découle comme naturellement du péché, à savoir la privation de la grâce sanctifiante et des dons qui ont pour but

Donc, ô très noble Jésus, que vous êtes grand, que vous êtes digne ! Oh ! je vous loue et vous glorifie pour vos mérites qui vont à l'infini. Car je vous considère, ô Homme-Dieu, comme un marchand qui posséderait une pièce d'or d'un si haut prix qu'elle suffirait pour acheter et payer toutes les choses du monde, alors même que leur valeur augmenterait de plus en plus (1). Car ainsi, ô mon Sauveur, vos actions valent tous les biens de la grâce et de la gloire qui peuvent être donnés aux créatures. O Seigneur, qu'il fait bon être auprès de vous, avec vous et au nombre de vos sujets ! Il y a tout lieu d'espérer, de se consoler et d'attendre tout de vous. Heureuses les âmes que vous faites participer aux trésors de vos mérites ! Oh ! Seigneur, que je n'en sois pas privé ! Faites à mon âme l'application spéciale du mérite d'une de vos actions, quand ce ne serait que d'une de vos larmes, ou d'une seule goutte de votre sang, ou d'un seul de vos soupirs ; j'en serais riche à jamais, sans avoir jamais à redouter la disette.

d'aider à la recouvrer, mais aussi cette autre peine qui est une conséquence moins directe du péché, et qui consiste dans la privation de la jouissance de Dieu et dans le supplice de l'enfer. La satisfaction de Jésus-Christ est donc en même temps un acte méritoire, puisqu'elle obtient de Dieu, comme récompense, à la fois le pardon des péchés et la restitution de la grâce.

1. Androëas Duvallius, in 3 p. disp. *de merit. Christ.*
q. 3.

II

Considérez que Jésus-Christ a mérité par les actes intérieurs et par les actes extérieurs des vertus infuses d'obéissance, de religion, de miséricorde, de force, de tempérance, d'humilité et des autres vertus. Saint Paul le donne assez à entendre, quand il dit : « *Il a été obéissant jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix ; c'est pourquoi Dieu l'a exalté* » (Phil. 2.) ; il veut dire par ces paroles que la cause de son exaltation a été le mérite de son obéissance. Or les actes des autres vertus morales n'ont pas moins d'efficacité que son obéissance. Sa patience, sa constance, sa mansuétude et d'autres ne sont pas moins puissantes. Ajoutez à cela qu'elles étaient très dignes, en raison de la dignité de sa personne divine et de son humanité sanctifiée et déifiée par l'onction de la divinité. Et comme il connaissait toutes les manières de multiplier les talents spirituels, il relevait encore le mérite de ses actions en les référant à la plus grande gloire de Dieu par des intentions très pures et très sublimes, sans lesquelles il ne pratiqua jamais aucune action vertueuse. C'est pour cela qu'il n'eut pas de vertus morales acquises, car elles n'ont pour fin que la seule honnêteté de l'action, mais seulement des vertus infuses et surnaturelles (1), avec lesquelles il formait

1. Cette affirmation est plus que contestable, car il paraît certain que Jésus-Christ a possédé aussi les vertus morales acquises. La raison sur laquelle Bail s'appuie, pour le nier, n'est pas du tout convaincante.

des actes intérieurs et extérieurs méritoires. Il agissait à l'intérieur d'une manière très parfaite, très agréable à Dieu et très méritoire à ses yeux, ne recherchant que sa volonté suprême et y mêlant des actes de respect envers lui, de résignation, d'adoration et de glorification. Il en était de même

Pourquoi Jésus-Christ n'aurait-il pas fait souvent des actes de ces vertus naturelles, puisque ces actes sont bons en eux-mêmes et que de plus ils ne sont pas un obstacle à la production des actes des vertus infuses, surtout en Jésus-Christ, qui pouvait faire des actes des vertus infuses, sans la coopération du corps. Egalement rien ne s'opposait à ce qu'il leur assignât une fin surnaturelle et que de la sorte ils fussent méritoires. La question n'offre plus de difficulté dès qu'on admet, — et tous les Théologiens l'admettent — que le Sauveur a eu les habitudes de la science acquise et qu'il en a fait les actes. Quant à la preuve directe de cette vérité, on peut la formuler ainsi : Les saints Pères affirment que le Fils de Dieu a pris avec la nature humaine toutes les perfections dont cette nature avait été douée dès l'origine et qu'il a eu toutes les facultés de son âme parfaitement disposées en vue de l'accomplissement de tout bien soit naturel, soit surnaturel. Or ces vertus morales acquises constituent non seulement un grand bien pour l'homme, mais le plus grand de tous les biens ; et c'est là le motif pour lequel saint Thomas, ainsi qu'un grand nombre de Théologiens, enseignent que le premier homme a possédé ces vertus, bien que d'ailleurs il fût orné de toutes les vertus infuses. (I. q. 95, art. 3). Ajoutons que ces vertus ont été infusées dans l'âme de Jésus-Christ dès le premier instant de sa conception et au degré le plus parfait, car c'est à ce premier instant qu'il a eu toutes les perfections qui lui étaient dues en

de ses actes extérieurs ; ils étaient accompagnés d'une grande bienséance et modestie, car il avait toute l'honnêteté possible dans sa parole, dans sa démarche, dans ses gestes, dans son front, et il avait aussi une grâce sans pareille dans sa conversation. Si bien qu'un seul de ses pas méritait plus que les actions héroïques des Anges du ciel et des plus grands Saints qui furent jamais sur la terre.

La plus grande difficulté qui se présente dans ce sujet est de savoir s'il a mérité par les actes surnaturels de sa charité. L'acte méritoire en effet doit être libre et non nécessaire ; ce doit être un acte de *voyageur* et non de *compréhenseur*. Or, en Jésus-Christ, l'acte de charité n'était pas libre ; ce n'était pas davantage un acte de voyageur, parce qu'il aimait Dieu de l'amour béatifique, qui est un acte nécessaire chez ceux qui voient Dieu clairement. Cette objection a exercé et exerce tous les jours les Théologiens scolastiques. Les uns (1) disent qu'outre la charité qui dans son âme était la conséquence de la vision béatifique, il y en

vertu de l'union hypostatique, et dont la fin même de l'Incarnation n'exigeait pas qu'il fût privé pendant le temps de sa vie mortelle. C'est aussi à l'instant même de sa création qu'Adam les avait eues ; et, comme dès le premier instant de son existence, Jésus-Christ a eu toutes ses affections parfaitement disposées, il devait avoir aussi les vertus qui confèrent formellement et intrinsèquement ces dispositions. Il a possédé ces vertus à un degré de perfection tel que rien n'a pu y être ajouté par les actes de ces mêmes vertus accomplis durant la vie du Sauveur.

1. Suarez, disp. 29, sect. 2.

avait une autre, qui était libre et qui résultait de la science infuse. D'autres (1) ont dit que Jésus-Christ ne mérita pas par l'acte de charité, en tant que cette charité se portait vers Dieu, mais qu'il mérita seulement par les actes des vertus morales et de la charité, en tant que ces vertus se portaient vers le prochain, qui n'a pas des attraits de beauté tels que l'Essence divine et qui dès lors n'est pas aimé nécessairement. D'autres (2) ont dit que Jésus-Christ méritait par l'acte d'amour qui se portait vers Dieu, non pas toutefois en tant que cet amour est un amour de complaisance dans les biens intérieurs de Dieu, parce que cette complaisance était absolument nécessaire en lui, mais en tant que cet amour était un amour de bienveillance en présence de plusieurs biens extérieurs, de plusieurs louanges, glorifications et services de la part des créatures, toutes choses qu'il souhaitait librement à Dieu. D'autres (3) disent qu'il mérita même en aimant Dieu d'un amour béatifique, par une sainte réflexion dont il l'accompagna ; il disait en effet en lui-même que si l'acte d'amour n'était pas nécessaire en lui, il voudrait néanmoins le produire librement durant toute l'éternité ; et ainsi par cet acte son amour qui était en réalité nécessaire, devenait libre d'une certaine manière, quant à la volonté. Ainsi s'exerce de manières différentes, dans la sublimité de leurs doctes pensées et des merveilles de l'Homme-Dieu qui ne

1. Vasquez. disp. 74, c. 3.

2. Mœrat. disp. 4, sect. 4.

3. Duvallius, disp. *de merito Christi*, q. 5.

peuvent être pleinement comprises dans cette vie mortelle, l'esprit des hommes les plus savants. Néanmoins ils sont d'accord sur un point, à savoir que, bien que toutes les actions du Christ fussent si dignes et si précieuses, toutefois elles ne méritaient rien qu'en tant qu'elles furent unies à la souffrance de la mort, qui les couronna toutes et qui était la condition à laquelle Dieu promettait de les récompenser, comme semble le dire le prophète : « *S'il donne sa vie pour les péchés, sa race durera longtemps et la volonté du Seigneur sera dans sa main* » (Is. 53), c'est-à-dire Dieu voudra ce qu'il demandera (1).

J'apprendrai par cette considération à profiter de toutes les actions intérieures et extérieures, que je ferai à l'imitation de mon Maître qui en a ainsi usé. Car quel plus beau modèle pourrais-je suivre ? Quel plus parfait idéal pourrais-je regarder ?

1. Tous les Théologiens à peu près sont d'accord pour affirmer que, si les actions de Jésus-Christ qui avaient chacune un mérite infini, n'ont racheté le monde qu'à la condition d'être couronnées par la Passion et la mort de Jésus-Christ, cette condition n'était nécessaire que parce que le Sauveur l'avait voulue et posée et que Dieu l'avait acceptée. Saint Thomas dit : « *Si on considère la quantité du prix, chaque douleur de Jésus-Christ, même sans la mort, aurait suffi pour racheter le genre humain, à cause de la dignité infinie de la personne... Mais si on considère la destination du prix, alors il faut dire que les douleurs de Jésus-Christ, séparées de sa mort, n'ont pas été destinées, par Dieu le Père et par Jésus-Christ, à racheter le genre humain.* » (QUODL. 2, art, 2.)

Ainsi, dorénavant, il faut que je fasse toutes mes actions avec des intentions très pures et très sublimes, en esprit d'amour, de respect et de glorification. O Dieu éternel, je vous offre toutes les intentions et toute la perfection des œuvres de Jésus-Christ, pour suppléer aux défauts et aux manquements des miennes. Enfin je m'exciterai à la persévérance et à une sainte mort, en considérant que les œuvres de mon Maître n'ont été couronnées et récompensées que parce qu'elles ont été suivies de sa Passion et de sa mort.

III

Considérez dans quel temps Jésus mérita (1). Son mérite commença dès le premier instant de sa conception; dès ce moment, son âme bienheureuse ayant l'usage de la raison et étant éclairée par la science infuse des lumières célestes, reconnut l'obligation qu'elle avait envers Dieu non seulement pour l'avoir créée, mais aussi pour l'avoir unie au Verbe divin aussitôt qu'à son corps. Elle connut aussi la volonté et le commandement de Dieu d'offrir son corps à la mort pour la Rédemption du genre humain. A la clarté de cette connaissance, sa volonté se porta aussitôt aux actes d'amour et de reconnaissance, de résignation, d'obéissance et d'acceptation de la mort, et par ces actes son âme mérita plus que nous ne sommes capables de le concevoir. Les Anges ont bien eu cet avantage de mériter dans le moment de leur création; pourquoi l'âme de l'Homme-Dieu ne

1. Magister Sent. 1. 3, dist. 18.

l'aurait-elle pas eu (1). Certes, si nous suivons la pensée du Docteur angélique (2), elle y était obli.

1. Que Jésus-Christ ait mérité dès l'instant de sa conception, c'est ce qu'admettent d'un consentement unanime tous les Théologiens, sauf un seul qui ne reconnaît pas en Jésus-Christ la science proprement infuse et qui par conséquent ne reconnaît en lui aucune science indépendante des sens et de l'imagination. (Durand in III. dist. 18, q. 2.) Le point difficile est de savoir si Jésus-Christ a commencé de mériter, non pas dès l'instant de sa conception, mais *dans l'instant même* de sa conception. Parmi les Théologiens qui le nient nous devons citer Alexandre de Alès (p. 3. quæst. 17, memb. 1, art. 1.), Albert le Grand (in III. dist. 18, a. 6) et saint Bonaventure (ibid. a. 1. q. 1), qui croit que c'est là l'enseignement commun et plus probable. Toutefois les raisons sur lesquelles ils se fondent sont des raisons philosophiques, auxquelles il n'est point difficile de répondre, telles que l'impossibilité pour un être de faire un acte libre dans le même instant où il est lui-même produit, soit parce qu'il n'y a pas, disent-ils, d'acte libre sans qu'il soit précédé d'un état d'indifférence, soit parce que, d'après certains autres, l'acte libre suppose une délibération préalable. Mais le plus grand nombre des Théologiens enseigne que Jésus-Christ a produit son premier acte méritoire à l'instant même où il a été conçu ; de ce nombre est saint Thomas (p. 3. q. 34, art. 3), Scot (in III. dist. 18). Suarez cite même en faveur de cette opinion saint Bonaventure, qui, bien qu'il déclare l'opinion opposée plus facile à comprendre et plus commune, réfute toutes les objections qu'on peut faire contre la possibilité pour l'âme de Jésus-Christ de produire un acte méritoire dans l'instant même où il fut conçu.

2. II. q. 89. art. 6.

gée; il semble en effet que les hommes sont tenus de se tourner vers Dieu par un acte d'amour, aussitôt que la raison darde ses premiers rayons et qu'elle commence à paraître. Que n'eût-il donc pas dit de l'âme de Jésus-Christ, qui dès son premier instant brillait, plus que le soleil levant, des splendeurs de toutes les connaissances? Or, quoique peu de Théologiens souscrivent à l'opinion de saint Thomas, il est néanmoins certain que c'est le plus parfait de se tourner vers Dieu et de le reconnaître au plus tôt, et que Jésus-Christ n'aura pas manqué de cette grande perfection.

En effet David le donne obscurément à connaître : « *Il a opéré le salut*, dit-il, *au milieu de la terre.* » (Ps. 37.) Suivant saint Bernard (1), cette terre est la Vierge bienheureuse, au milieu de laquelle Jésus-Christ a opéré le salut; ainsi il ne passa pas dans l'oisiveté les neuf premiers mois de sa vie, mais il les passa dans des œuvres méritoires de notre salut. C'est ce que saint Paul, déchirant les nuages des prophéties obscures, a déclaré plus nettement : « *En entrant dans ce monde,* — il parle de Jésus-Christ, — *il a dit: vous n'avez pas voulu d'hostie ni d'oblation. Voilà que je viens, ô Dieu, pour faire votre volonté* » (Héb. 10); et puis, faisant allusion au mérite de cette offrande de Jésus au premier moment de sa vie, il ajoute : « *C'est dans cette volonté que nous avons tous été sanctifiés.* » D'ailleurs Jésus-Christ, ayant alors commencé de mériter, continua constamment jusqu'au dernier soupir de sa vie et

jusqu'à la dernière palpitation de son cœur. Il appliqua ses diverses actions à diverses grâces et faveurs, qu'il obtenait efficacement pour les âmes; il avançait toujours, agissant jour et nuit. La nuit en effet n'empêchait pas l'opération intérieure de son esprit qui n'avait pas besoin pour agir de la coopération de l'imagination; si bien que son corps reposait de telle sorte que son âme veillait et produisait des actes de charité envers Dieu et le prochain, continuant à mériter par ces actes de manière à pouvoir dire : « *La nuit est pour moi toute illuminée de clartés au milieu de mes délices* » spirituelles (Ps. 138) (1). Or, s'il méritait en dormant, combien plus en dehors du sommeil? C'est pourquoi il faut estimer qu'il continua de mériter jusqu'à l'instant de sa mort; c'est alors, d'après l'opinion commune, qu'il cessa d'être *voyageur* et de mériter, suivant le texte sacré : « *Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé; la nuit vient où personne ne peut plus opérer* » (Jean, 9), c'est-à-dire mériter.

Il est vrai pourtant que l'ouverture de son côté qui eut lieu après sa mort, ne fut pas sans mérite; car les Pères (2) disent que de ce côté ouvert sor-

1. Jésus-Christ a pu faire des actes méritoires pendant son sommeil et durant toute sa vie mortelle sans interruption, parce qu'il avait la science *infuse*, laquelle est indépendante de l'organisme et par conséquent du sommeil. Or, s'il a pu le faire, il l'a fait, car c'eût été une imperfection de ne point se servir d'un tel don continuellement.

2. S. Leo, Epist. 4, cap. 6.

tirent le sang de la Rédemption et l'eau du baptême, ou, comme dit saint Ambroise (1), la vie du monde entier. Mais il avait prévu cela de son vivant; sachant que ce cruel outrage devait être infligé à son corps inanimé, il l'offrit à Dieu, son Père, et l'accepta de plein gré. Voilà pourquoi il mérita par l'offrande et l'acceptation volontaire de cette sanglante blessure (2).

Ainsi, ô Jésus, tous les instants de votre vie souffrante sont pleins de mérite; dès l'instant de votre conception immaculée, votre âme très sainte douée de l'usage de la liberté et abondamment éclairée eut des mérites infinis. Et, quoique vous n'ayez pas cessé de mériter jusqu'à la mort, vous méritiez de nouveau et à de nouveaux

1. L. 10. *in Luc.*

2. Cette solution revient à dire que Jésus-Christ n'a acquis formellement aucun nouveau mérite après sa mort. La blessure qu'il reçut ne fut pas formellement méritoire, mais objectivement, en ce sens qu'elle fut l'objet de l'acte méritoire de sa volonté, qui l'accepta à l'avance, afin de donner par cette blessure jusqu'à la dernière goutte de son sang. Cette blessure peut donc à juste titre être considérée comme le complément *extrinsèque* de l'acte méritoire accompli par le Sauveur, quand il l'accepta durant sa vie. Mais il importe de noter que les SS. Pères n'ont jamais attribué à la blessure du cœur de Jésus, comme à sa cause, l'efficacité des sacrements, c'est-à-dire le pouvoir qui est en eux de produire la grâce dans les âmes. Les SS. Pères ont employé le mot *sacramenta*, non pas dans le sens que nous lui donnons, quand nous parlons des sacrements de la Nouvelle Loi, mais dans le sens de signe sacré et

titres ce qui vous était acquis dès le commencement, ou bien peut-être, par vos actions méritoires accomplies en divers lieux et en divers temps ou diverses occasions, vous méritiez aux hommes les grâces qui leur sont réparties en divers états et en diverses rencontres. O Jésus ! qui n'admira vos prouesses et vos hauts faits infiniment plus brillants que les victoires des monarques, qui leur ont valu de grands empires et qui ont enrichi les provinces de la terre ? Car, retranché comme dans un champ clos et enfermé dans le sein de la Vierge, petit de corps, mais grand par le courage et par la vertu, par les affections de votre cœur vous domptiez la puissance des démons, vous acquériez pour vous plus que ne valent tous les empires du monde, vous fermiez les portes de l'enfer et vous ouvriez celles du paradis. Oh ! que de merveilles capables de causer partout des extases ! Qui pourrait les concevoir par la pensée ? Car, « *avant que* » « *l'enfant puisse nommer son père et sa mère*, dit « le Prophète, *la force de Damas et les dépouil-*

mystérieux. Ils disent que l'eau et le sang qui coulèrent du côté entr'ouvert de Jésus-Christ furent un signe sacré qui représentait soit la grâce du baptême et celle de l'Eucharistie, soit les deux baptêmes, celui de l'eau et celui du sang, soit enfin le baptême et le prix de notre Rédemption qui a conféré au baptême le pouvoir de purifier et de sanctifier les âmes. Ainsi ces quelques gouttes de sang et d'eau figuraient « *ce baptême de l'eau* » « *par la parole de vie, par lequel Jésus-Christ purifie* » « *l'Eglise, pour la faire paraître devant lui pleine de* » « *gloire, n'ayant ni taches, ni rides, ni rien de semblable,* » « *mais étant sainte et irrépréhensible.* » (Ephés. v, 26, 27).

« *les de Samarie seront ravies* », (Is. 8.); l'enfer sera dépouillé, les tyrans défaits, et la terre subjuguée. Et néanmoins il poursuit le cours de ses victoires pendant trente-quatre ans. O Jésus ! qui vous est semblable au point de vue du mérite ? Malheur à moi qui ai vécu si longtemps dans le monde sans vous connaître ! Depuis que j'ai été appelé à votre connaissance, que d'heures j'ai perdues, que de jours, que de semaines, que de mois et d'années, sans faire aucun profit dans la pratique des œuvres spirituelles ! Il n'en sera plus ainsi, ô mon Dieu, « *j'ai dit : maintenant je commence* » (Ps. 76), pour persévérer jusqu'à la mort. Si après la mort il doit m'arriver quelque disgrâce ou quelque ignominie, je l'accepte dès maintenant, je veux la souffrir pour l'amour de vous et je pardonne à ceux qui me la feront. C'est ainsi que s'est comporté mon Rédempteur, quand il a prévu la lance qui devait le transpercer après sa mort.

XVI^E MÉDITATIONCE QUE JÉSUS-CHRIST A MÉRITÉ
POUR LUI-MÊME
POUR LES ANGES
ET POUR LES HOMMES

SOMMAIRE :

Jésus-Christ a mérité — 1) pour lui-même la gloire de son corps et l'exaltation de son nom — 2) pour les Anges la grâce qui leur fut donnée dans leur création — 3) pour les hommes la grâce sanctifiante, la gloire et toutes les grâces qui conduisent au salut.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ a mérité pour lui-même plusieurs choses ; il a mérité la résurrection et la gloire de son corps, l'exaltation de son nom désormais glorifié dans le monde entier et le titre de Juge des vivants et des morts. C'est ce que signifient ces paroles sacrées : « *Il a* « *fallu que Jésus-Christ souffrît ainsi, et qu'il* « *entrât ainsi dans sa gloire. Il s'est humilié lui-* « *même, s'étant fait obéissant jusqu'à la mort, et* « *à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a* « *exalté et lui a donné un nom au-dessus de tout* « *nom* » (Luc, 24 ; Phil. 2), — c'est-à-dire il l'a

rendu glorieux dans l'univers et il l'a fait reconnaître grand et admirable. « *Nous voyons Jésus, dit encore saint Paul, couronné de gloire et d'honneur, à cause des souffrances de sa mort.* » (Héb. 2.) La raison de cette vérité c'est qu'il est plus parfait d'acquérir quelque bien par son propre mérite, parce que c'est être dans une certaine mesure la cause de son bien ; c'est pourquoi Jésus-Christ, qui a toutes les perfections possibles, s'est acquis noblement et à la pointe de l'épée plusieurs avantages glorieux, que Dieu le Père avait différé de lui donner depuis sa conception, afin qu'il les eût plus tard à titre de récompense. Il n'a pas mérité la béatitude essentielle de son âme, ni ses grâces habituelles, ni sa science infuse. Quoiqu'il ait pu mériter toutes ces grandes choses par les œuvres qu'il accomplit dans la suite, ainsi qu'un soldat plein de courage, à qui le roi donne un cheval et des armes, peut les mériter ensuite par sa valeur ; toutefois, puisque ces choses lui ont été données au temps fixé, c'est-à-dire dès qu'elles lui furent raisonnablement dues à cause de son union avec le Verbe, c'est une marque qu'elles lui ont été données comme étant conformes à son être et non pas comme des récompenses (1) ; c'est ce que nous pouvons dire aussi de son esprit et de ses facultés naturelles.

1. « *Ainsi, dit saint Thomas, il n'a mérité ni la grâce, ni la science, ni la béatitude de son âme, ni sa divinité ; parce que, comme on ne mérite que ce qu'on n'a pas, il faudrait que le Christ n'eût pas eu pendant un temps ces choses, dont la privation eût diminué sa dignité*

Au reste nous pouvons ici méditer que Jésus-Christ glorifia son Père éternel, afin de mériter d'être glorifié par lui. « *Je vous ai, dit-il à son Père, glorifié sur la terre, j'ai consommé l'œuvre que vous m'avez donnée à faire, et maintenant glorifiez-moi, mon Père.* » Il avait dit auparavant : « *Mon Père, voilà le moment; glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie.* » (Jean, 17.) Toutes ces paroles sont dignes d'être notées. Jésus-Christ a glorifié son Père de quatre manières. 1) En prêchant son nom sur la terre et en le faisant connaître; 2) en faisant des prodiges et des miracles en son nom; 3) en lui attribuant tout l'effet de ces miracles; 4) en les rapportant à sa gloire et en les faisant pour son amour. En récompense de cela, le Père éternel a glorifié son Fils en quatre choses : 1) dans son humanité, lorsqu'il l'a ressuscité et placé à sa droite avec une chair glorieuse; 2) dans ses œuvres, en lui donnant le pouvoir de faire de très grands miracles, soit avant, soit après sa résurrection, afin qu'il fût reconnu pour le vrai Fils de Dieu; 3) par la foi des croyants qui ont le sentiment de ses grandeurs et l'estiment un Dieu; 4) par la puissance de Juge, puissance qu'il exerce particulièrement sur toutes les âmes au sortir de leur corps, et qu'il exercera généralement sur toutes les âmes au grand jour du jugement dernier.

« *plus qu'il ne l'aurait accrue, en les méritant. Mais la gloire du corps et toute autre chose semblable est moindre que la dignité du mérite, qui appartient à la vertu de charité.* » (III. q. 19, art. 3).

Si l'on objecte que Jésus-Christ n'est pas venu pour lui-même, mais pour les hommes seulement, nous répondrons qu'en méritant pour lui-même, il n'a pas pour cela moins fait pour les hommes ; au contraire il leur a laissé un exemple parfait, leur apprenant à mériter pour eux-mêmes, au milieu de toutes les peines et des mépris de la vie présente, leur apprenant aussi à glorifier Dieu, afin d'être glorifiés par lui et d'être glorifiés pour le glorifier.

Suivons donc l'exemple de Jésus ; après l'avoir admiré acquérant des mérites pour lui-même, méritons pour nous à son exemple. Glorifions Dieu ici-bas de toutes les manières possibles, afin de mériter que lui-même nous glorifie ; car c'est ce qu'il dit et promet infailliblement : « *Quiconque me glorifiera, je le glorifierai, et ceux qui m'auront méprisé, seront infâmes.* » (I Rois, 2.) Annonçons toutes ses grandeurs aux hommes, parlons de lui hautement pour le faire connaître et aimer, faisons nos œuvres en son nom, attribuons-lui-en toute la gloire et rapportons-les par la pureté d'intention à cette même gloire. Et puisqu'il a fallu que Jésus-Christ acquît la glorification de son corps par le mérite de ses souffrances, acceptons de bon cœur les souffrances de cette vie, afin qu'elles nous frayent le chemin vers les joies de l'autre. Et si encore Jésus ne désire être glorifié que pour glorifier son Père éternel. « *Glorifiez votre Fils, afin que votre Fils vous glorifie* » (Jean, 18) ; ainsi désirons acquérir par nos œuvres la gloire du paradis, non pas tant pour notre consolation que pour la glorification de Dieu qui

doit en être augmentée. O Jésus, auteur et modèle de tout bon mérite, donnez-nous la grâce d'accomplir toutes ces choses et de vous dire souvent en union avec les esprits bienheureux : « *L'Agneau qui a été mis à mort est digne de recevoir la vertu et la divinité, et d'être manifesté et reconnu pour le Dieu très fort et tout-puissant.* » (Apoc. 15.)

II

Considérez que Jésus-Christ a aussi mérité aux Anges les grâces qui leur furent données au moment de leur création et même la gloire pour ceux qui persévérèrent. Ce point est controversé entre les grands Théologiens; plusieurs contestent cette vérité, mais comme elle est glorieuse pour Jésus-Christ, le désir que nous devons avoir de maintenir et de défendre ce qui lui est le plus honorable, doit nous porter à rechercher les raisons qui peuvent le plus solidement l'appuyer. J'aime mieux, dit le Docteur subtil (1), à propos d'une question ayant quelque analogie avec celle-ci, quand il s'agit d'une chose honorable pour Jésus-Christ, pécher en exagérant la louange qu'en lui refusant celle à laquelle il a droit, si je dois par ignorance tomber dans l'un ou l'autre de ces deux excès. Le divin saint Denys (1) qui a mieux connu qu'homme du monde venu après lui ce qui convient aux Anges, semble autoriser cette opinion, quand il dit que Jésus est le principe de l'action divine et de

1. In 3, dist. 3, ad 2^{am} quæst. q. 4.

2. *De eccles. hierarch.* c. 1.

la sainteté de toute hiérarchie ; ainsi la sainteté des hiérarchies des Anges et leurs actions divines reconnaissent Jésus-Christ pour leur principe et pour leur cause, c'est-à-dire pour leur principe moral et méritoire. Saint Grégoire le Grand en dit autant, en commentant ces paroles : « *Il n'y en a point d'autre semblable à vous* » (I Rois, 2) ; il faut sous-entendre, dit-il, qui soit saint, parce que nul parmi les hommes et parmi les Anges n'est saint que par Jésus-Christ. Et comme on pourrait éluder ce passage, en rapportant les grâces et la sainteté des Anges à la divinité de Jésus-Christ, il ajoute un peu plus bas : nul n'est élu qu'en lui ; ce qui se rapporte à la divinité, de telle sorte cependant que rien n'empêche de l'entendre de son humanité (1). Le Docteur angélique (2) semble aussi embrasser cette opinion, dans son commentaire sur ces paroles de saint Jean : « *Nous avons tous reçu de sa plénitude* » ; c'est-à-dire tous les Apôtres, les Patriarches, les Prophètes et les justes du passé, du présent et de

1. Ce texte de saint Grégoire le Grand n'est guère probant. Rien ne nous oblige à entendre ces paroles : *nul n'est élu qu'en lui*, des Anges et des hommes ; on peut ne les entendre que des hommes seuls. De plus, si nous accordons que les Anges sont compris aussi dans ces paroles, nous n'avons le droit d'en conclure qu'une seule chose : à savoir que les Anges n'ont été sauvés que par la foi au mystère de l'Incarnation. Mais cette foi a pu leur être nécessaire sans qu'il en résulte que Jésus-Christ leur a mérité la grâce qu'ils ont reçue.

2. *In Joan. c. 1.*

l'avenir, et aussi tous les Anges. Car saint Jean parle dans ce passage de la plénitude de grâce de Jésus-Christ, et d'une plénitude telle qu'elle s'épanche et rejaillit sur les autres par influence et par une effusion de grâces sur tous les justes et même sur les Anges. Par conséquent, on peut en conclure que, de même que les justes ont la grâce en vertu des mérites de Jésus-Christ, les Anges l'ont eue de la même manière (1). Avant saint Thomas, saint Cyrille d'Alexandrie (2) avait eu la même pensée sur le texte de saint Jean : « *Nous avons tous reçu de sa plénitude* ». Car dit-il (3), toute créature, non seulement visible, mais aussi invisible, tient quelque chose de Jésus-Christ, les Anges et les Chérubins ne sont pas saints

1. Est-ce bien l'opinion de saint Thomas ? On peut le nier avec autant de raison que Bail l'affirme. Sans doute le texte qu'il cite dit d'une manière très claire que les Anges ont reçu comme les hommes *de la plénitude* de Jésus-Christ ; mais à ce passage nous pouvons en opposer deux autres où le Docteur Angélique dit formellement le contraire, avec cette différence toute en faveur de l'opinion négative, que ces deux fois-là il parle ex professo. « *Il (Jésus-Christ) n'a pas influé sur les anges en écartant les empêchements ou en leur méritant tant la grâce ou en priant pour eux, car ils étaient déjà en possession de la béatitude.* » (In III. disp. 13, art. 2). — « *Les anges ne sont point dans l'état de la voie, pour ce qui regarde la récompense essentielle, et c'est pour cela qu'à ce point de vue (Jésus-Christ) ne leur a rien mérité.* » (DE VERIT. q. 29, a 7.)

2. *De adoratione in spiritu*, l. 9.

3. *Idem*, l. 7.

autrement que par le seul Jésus-Christ dans le Saint-Esprit (1). Après ces autorités, plusieurs auteurs plus récents (2) ont soutenu cette même opinion.

Cette opinion est très facilement admise par tous ceux qui ont une idée vraie de l'ordre dans lequel Dieu a porté ses décrets. Cet ordre est tel que rien n'a été décrété touchant le monde et l'Incarnation qu'après que Dieu a eu connu par sa science moyenne que, s'il créait le monde dans l'état où il l'a créé, les Anges et les hommes pourraient être sanctifiés en vertu des mérites de Jésus-Christ, s'il l'envoyait sur la terre après le péché; car ayant cette connaissance, il a voulu que les Anges et les hommes fussent sanctifiés en vertu des mérites prévus de son Fils incarné (3). Si bien que, comme Abel, Noé, Abraham, et tous les Saints qui vécurent avant l'Incarnation reçurent la grâce en vertu des mérites que devait acquérir Jésus-Christ, il en fut de même pour les

1. Ce texte de saint Cyrille d'Alexandrie ne signifie qu'une chose, c'est que Jésus-Christ, *comme Dieu*, est l'auteur de toute sainteté, tant de la sainteté des Anges que de celle des hommes. C'est ce que prouve le contexte; car les paroles que cite Bail sont immédiatement précédées de cette phrase « *Quand je parle de celui qui est mort, j'entends le Christ, le Saint des Saints, existant comme Dieu.* »

2. Galphrid, *in Genesim*.

3. Bernard. Senensis, *De Christi relig.* fer 3 post Resurr. — Arboreus, *Theoso.* l. 3, c. 13. — Suarez, disp. 42, sect. 1, pluresque ab eo laudati. — Duval, cit. disp. q. 8.

Anges. Par ce moyen Jésus est plus exalté et ses mérites inépuisables sont plus utilement et plus glorieusement employés (1), enfin il est aussi parfaitement le Chef suprême des Anges que des hommes. Ainsi le Dieu-Homme est le principe universel de toute sanctification, il est Chef et Roi dans l'ordre de la grâce et dans l'ordre de la gloire. On ne doit pas dire cependant qu'il soit le Rédempteur des Anges comme des hommes, parce que pas un des Anges n'a été délivré du péché, après y être tombé, comme l'ont été les hommes qui captifs du péché, sont délivrés et rachetés par Jésus-Christ. Il doit donc être appelé le Justificateur des Anges, leur Illuminateur, leur Sanctificateur, leur Glorificateur. Il est spéciale-

1. Cette raison, la seule qu'apportent les défenseurs de cette opinion n'est pas solide. Les Théologiens admettent communément que l'Incarnation n'aurait pas eu lieu si Adam n'avait pas péché; elle n'a donc été décrétée qu'après la prévision du péché d'Adam. Donc tout ce qui a précédé la prévision du péché d'Adam a précédé le décret de l'Incarnation et n'a pu dépendre de ce qui a été postérieur à ce décret. Or c'est bien le cas pour la grâce accordée aux Anges, car ce n'est qu'après leur chute que l'un d'eux, le démon, entraîna Adam dans le péché. Comme les mérites de Jésus-Christ sont postérieurs au décret de l'Incarnation, la grâce donnée aux Anges a été indépendante de ces mérites. En résumé, l'opinion que soutient Bail n'est guère probable; elle ne trouve aucun solide appui dans la Révélation, elle n'a pour elle aucune raison solide et elle n'est défendue que par un petit nombre de Théologiens, dont plusieurs cependant ont un grand nom, tels que

ment le Rédempteur des hommes, pour qui il a offert son sang, comme prix de leur rachat. Il n'a point fait cela à l'égard des Anges pécheurs, car il n'a pas voulu les retirer de leurs péchés. « *Il n'a pas pris les Anges, dit saint Paul, mais la postérité d'Abraham* » (Héb. 1) ; c'est-à-dire qu'il n'a pas arrêté par une conversion effective les Anges pécheurs qui s'écartaient de lui, mais seulement les hommes.

Admirons cette grandeur de Jésus, qui mérite tous les biens spirituels, ceux de la grâce et ceux de la gloire, aux Anges bienheureux. Et lui qui sur la terre est la rédemption des hommes, est dans les cieux la stabilité et le trésor des Anges. « *Anges du Seigneur, bénissez donc le Seigneur, louez-le et exaltez-le dans tous les siècles.* »

Albert le Grand (in III. dist 13, a. 2) et Suarez (DE INCARN. disp. 42, sect. 1 et 2). L'opinion commune est que Jésus-Christ n'a mérité aux Anges ni la grâce ni la gloire ; c'est celle d'Alexandre de Alès (p. 3, q. 12, memb. 2, art. 5, parag. 5), de saint Bonaventure (in III. dist. 13, art. 2, q. 3), de Vasquez (DE INCARN. disp. 49, c. 2), de Lugo (DE INCARN, disp. 27, sect. 3) et de Petau (DE INCARN. l. 12, c. 10). — Il n'en est pas moins vrai cependant que les Anges ont recueilli de l'œuvre accomplie par Jésus-Christ des joies accidentelles : ils ont vu les sièges, laissés vides par la chute d'un grand nombre des leurs, occupés par les hommes rachetés, et tout le royaume céleste reconstitué sous la suprême autorité de Jésus-Christ. C'est ainsi qu'il faut interpréter cette parole de saint Paul (Col. I, 20) : Jésus-Christ « *a pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix, tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel.* »

(Dan, 8.) — « *Du haut des cieux, louez le Seigneur, louez-le, tous les anges.* » (Ps. 148.) — « *Que tous ses anges l'adorent.* » (Héb. 1.) Oh ! je me réjouis, mon Seigneur, que vous ayez combattu pour eux sur la croix, comme ils ont bataillé pour vous, contre Lucifer au commencement de leur création, employant à votre défense ce qu'ils reçurent de vos mérites. O Jésus ! vivez toujours chéri et adoré de tous les Anges, qui ont reçu de votre plénitude et vous reconnaissent pour auteur de leur félicité, pour la voie, la vérité et la vie. Oh ! que la gloire des hommes est supérieure à celle des Anges ! un homme est Dieu et un Ange n'est pas Dieu ; les Anges tiennent leur grâce d'un homme et non pas les hommes d'un Ange.

III

Considérez que Jésus-Christ a mérité aux hommes la rémission des péchés, la grâce sanctifiante, et la gloire éternelle ; il leur a mérité de plus la foi, la grâce excitante, toutes les dispositions et tous les pieux mouvements nécessaires pour la sanctification et le salut (1). Ces vérités sont expressément formulées dans l'Écriture sainte : « *Etant en-*
« *mis, dit saint Paul, nous avons été réconciliés*
« *avec Dieu, par la mort de son Fils.* » (Rom. 5.) En cela, Jésus-Christ nous a préférés aux Anges pécheurs, pour les péchés desquels, par un jugement admirable et qu'il n'est pas permis de

1. D. Thom. q. 19.

scruter, il n'a pas donné sa vie, si bien que pas un Ange pécheur n'a été relevé de sa chute.

De plus, pour ce qui regarde la grâce sanctifiante, saint Paul dit encore que Jésus-Christ nous l'a méritée. « *Il nous a gratifiés, c'est-à-dire « rendus agréables, par son Fils bien-aimé.* » (Phi. 1.) Et puis « *Jésus-Christ s'est livré lui-même pour l'Eglise, afin de la sanctifier.* » Et dans un autre passage il parle de sa gloire : « *afin qu'étant justifiés par la grâce, nous soyons « héritiers de la vie éternelle.* » (Tit. 3.) (1).

La difficulté est plus grande quand il s'agit de la foi, des grâces excitantes et des dispositions qui précèdent la justification. Toutefois saint Paul, le prédicateur des grandeurs de Jésus, en rend encore témoignage : « *Il nous a bénis par Jésus-Christ de toute sorte de bénédictions spirituelles* » (Eph. 1) ; il n'excepte rien, tous les biens

1. C'est une vérité de foi que Jésus-Christ nous a mérité la rémission de nos péchés et la grâce sanctifiante. « *Si quelqu'un prétend que ce péché d'Adam... est « guéri ou par les forces de la nature humaine, ou par « quelque remède autre que le mérite du seul médiateur « Jésus-Christ Notre Seigneur, qui, par l'effusion de son « sang, nous a réconciliés avec Dieu, devenu pour nous « justice, sanctification et rédemption... ; qu'il soit anathème !* » (Conc. de Trente, sess. 5, can. 3). Le même Concile s'exprime ainsi dans la session 6^e, can. 10 : « *Si « quelqu'un dit que les hommes sont justifiés sans la « justice de Jésus-Christ, par laquelle il a mérité pour « nous cette grâce, ou bien que c'est formellement par « cette justice elle-même du Christ qu'ils sont justes, qu'il « soit anathème !* »

spirituels découlent de la source abondante de ses mérites. Il dit ailleurs : « *Il nous appelés de sa vocation sainte, qui nous a été donnée par Jésus-Christ.* » (II. Tim. 1.) Enfin le Concile (1) nous oblige de croire que le commencement de la justification des adultes provient de la grâce prévenante de Dieu par Jésus-Christ, et il déclare nettement que c'est par lui que nous est donnée la foi. Le Docteur séraphique (2) dit que c'est par son mérite que le Saint-Esprit nous est envoyé, comme aussi les esprits angéliques, par la vertu desquels notre adversaire est vaincu :

Après cela, pourra-t-il bien se trouver quelqu'un pour soutenir, avec l'hérétique Pélage, que Jésus-Christ n'a paru sur la terre que pour donner des préceptes et des exemples de vie sainte ? N'est-ce

1. *Le Concile déclare, en outre, qu'il faut chercher le principe de la justification des adultes dans la grâce de Dieu qui par les mérites de Jésus-Christ, les prévient ; ou dans la vocation divine qui les appelle, sans qu'il y ait mérite antécédent de leur part ; de sorte que ceux qui étaient détournés de Dieu par leurs péchés sont disposés par sa grâce excitante et adjuvante, à se convertir à l'œuvre de leur propre justification, donnant librement à cette même grâce leur assentiment et leur coopération.* » (Sess. 6, ch. 5.) En ce qui regarde la foi, le Concile dit (sess. 6, ch. 7) : « *D'où il résulte que dans la justification, l'homme reçoit par Jésus-Christ à qui il est incorporé, et la rémission de ses péchés et tous ces dons en même temps répandus : la foi, l'espérance et la charité.* »

2. In 3, dist. 19, art. 2, q. 2.

pas le dépouiller de sa qualité de Sauveur et de Rédempteur ?

Cependant ce n'est pas encore le terme de tous ses mérites pour les hommes ; il a mérité aussi tous les secours surnaturels qui se donnent aux âmes déjà sanctifiées, afin qu'elles deviennent plus saintes, comme aussi le don de persévérance (1) et la remise des peines temporelles qui nous sont pardonnées après les satisfactions de la vie présente (2). Quoi plus ? Les pénalités qui nous restent après le péché originel, afin de nous servir

1. C'est encore l'enseignement du Concile de Trente :
 « Et en effet, puisque Jésus-Christ lui-même, comme le
 « chef dans ses membres, comme la vigne dans ses bran-
 « ches, répand incessamment en ceux qui sont justifiés sa
 « vertu, qui toujours précède, accompagne et suit leurs
 « bonnes œuvres et sans laquelle elles ne sauraient, en
 « aucune manière, être agréables à Dieu et méritoires ;
 « croyons que ces justes ont tout ce qu'il leur faut et pour
 « satisfaire pleinement à la loi divine dans les conditions
 « de la vie présente par des œuvres faites en Dieu, et
 « pour mériter réellement la vie éternelle à obtenir en son
 « temps, si, toutefois, ils meurent dans la grâce. » Et un
 peu plus bas : Que le chrétien se garde bien de se confier
 « ou de se glorifier en lui-même et non dans le Seigneur.
 « Sa bonté pour tous les hommes est si grande que de ses
 « propres dons il nous fait des mérites. »

2. « Du reste, cette satisfaction, que nous payons à
 « Dieu pour nos iniquités, n'est pas tellement nôtre,
 « qu'elle ne soit aussi par Jésus-Christ ; car, si de nous
 « mêmes, comme de nous-mêmes nous ne pouvons rien,
 « avec la coopération de celui qui nous fortifie, nous pou-
 « vons tout. Ainsi l'homme n'a pas sujet de se glorifier,

d'exercice dans la vertu, seront encore abolies par son mérite au moment de la résurrection glorieuse de nos corps, parce qu'il a mérité le salut de nos corps aussi bien que celui de nos âmes, de même que le péché d'Adam avait ruiné nos corps aussi bien que nos âmes.

Reconnaissons les obligations indicibles que nous avons contractées pour toutes ces choses à l'égard de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ. Gloire, amour, adoration et louange à Jésus par tous les esprits du monde, en reconnaissance de ses mérites. O Sauveur du monde, que suis-je sans vous dans l'ordre de la grâce, sinon un pur néant ? Je reconnais, ô mon très cher Réparateur, que vous êtes la vraie et vivante source de tout bien spirituel. Oh ! que pas un seul moment de ma vie je ne sois frustré de la participation à vos mérites ; accordez-moi dans votre miséricorde, qu'ils me soient appliqués pour mon salut et pour votre gloire éternelle.

« mais toute notre gloire est dans le Christ, en qui nous vivons, en qui nous méritons, en qui nous satisfaisons, « produisant de dignes fruits de pénitence, qui reçoivent « de lui leur vertu, sont offerts au Père par lui, et à « cause de lui sont acceptés par le Père. » (Conc. de Trente, sess. 14. ch. 8.)

XVII^E MÉDITATIONDE LA SOUMISSION
ET DE LA SERVITUDE
DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ, en tant qu'homme, était dépendant de Dieu. — Il était, en tant qu'homme, le serviteur de Dieu. — Il s'est abaissé jusqu'à subir la dure condition d'esclave.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ, selon la nature humaine, était le sujet de Dieu, obligé d'observer ses commandements et dépendant de son souverain domaine (1). La raison en est que la nature humaine, nonobstant son union, resta toujours créature. Or c'est une chose si propre à la créature, ce lui est une condition si nécessaire et une qualité si intime et si naturelle, de dépendre de Dieu et de lui être soumise, qu'il est impossible qu'elle en soit exempte. Car Dieu étant le Créateur de l'univers, ayant fait tout de rien, et conservant tout par sa toute-puissance, la créature lui appartient, elle n'est pas à elle-même,

1. D. Thom. q. 20.

mais à lui. Qu'y a-t-il tant à toi que toi-même, dit saint Augustin (1), et qu'y a-t-il moins à toi que toi-même, si tu appartiens à un autre qui t'a fait ? Car, comme tout ce qu'est l'animal est à l'homme, ainsi et bien plus encore tout ce qu'est l'homme est à Dieu. Dieu en effet ne peut cesser d'être ce qu'il est, il ne peut être privé de son droit, et il n'y a rien qui puisse diminuer son domaine vraiment inaliénable ; par conséquent Jésus-Christ, en tant qu'homme, lui a été soumis. C'est pourquoi il appelle Dieu son Seigneur. « *O Seigneur, je suis votre serviteur et le fils de votre servante.* » (Ps. 115.) Il dit en termes formels que son Père est plus grand que lui, c'est-à-dire que son Père est supérieur, et que lui est inférieur : « *Mon Père est plus grand que moi.* » (Jean 14.)

De là vient qu'il a été assujetti à telles lois qu'il a plu au Père de lui imposer, par exemple à la loi naturelle par laquelle il était tenu d'adorer Dieu, d'honorer sa Mère, de ne point mentir, et de ne transgresser aucune partie du Décalogue, en tant qu'il comprend la pure loi naturelle. Pour ce qui est de la loi du sabbat en effet, loi cérémonielle insérée dans la loi naturelle, il n'était pas tenu de l'observer, non plus que les autres préceptes de la loi mosaïque, car Dieu ne les donna que pour ceux qui naîtraient d'Abraham, par voie de génération ordinaire (2). Voilà pourquoi lui, qui était né d'une Vierge, ne fut pas soumis à cette loi, bien qu'il l'observât très exac-

1. Tract. 29 in Joan.

2. D. Thom. q. 93.

tement par humilité et par charité, pour ne pas scandaliser les Juifs qui auraient été choqués, s'il avait agi autrement (1). Au reste, Dieu qui n'a pas voulu l'assujettir à la loi de Moïse, l'a assujetti au joug de la croix, par un commandement formel qu'il lui fit de mourir, comme on peut le conclure des paroles de saint Jean : « *J'ai reçu ce commandement de mon Père* », et encore : « *J'agis conformément au commandement de mon Père.* » (Jean, 10 et 14.) Dieu voulait qu'il mourût par obéissance et qu'il sauvât, en obéissant jusqu'à la mort, le monde que le premier homme avait perdu par sa désobéissance, selon la parole de l'Apôtre : « *Comme, par la désobéissance d'un homme, plusieurs ont été faits pécheurs, ainsi, par l'obéissance d'un seul, plusieurs seront justifiés.* » (Rom. 5.) Et quand bien même le Père ne lui aurait pas donné ce commandement en termes exprès et par autorité, mais s'il se fût contenté de lui insinuer que tel était son désir, et que sa mort était nécessaire pour le salut du genre humain, il y aurait été tenu en vertu de la loi naturelle et de la loi de charité, qui obligent les hommes à exposer leur vie corporelle pour la vie spirituelle du prochain (2). Et quoique sa vie fût d'un prix infini, comme il ne s'agissait que de la perdre pour trois jours seulement, après lesquels il devait la retrouver dans une résurrection glorieuse, il était tenu de l'exposer pour le salut du monde

1. D. Thom. q. 47. art. 2.

2. Duvallius, disp. cit. q. 2.

entier, même dans le cas où il n'aurait pas reçu à cet égard de commandement spécial et formel.

Admirez à la suite de cette considération que, tant s'en faut que le domaine de Dieu ait été amoindri dans le mystère de l'Incarnation, que tout au contraire il a été agrandi d'une manière excellente. Auparavant en effet Dieu était le Seigneur des pures créatures seulement; après ce mystère il est le Seigneur d'un Dieu, et un Dieu lui est soumis (1). O grandeur du mystère de l'Incarnation, qui confère une dignité infinie à un être créé, et qui fait que la Majesté suprême est parfaitement et dignement servie par un sujet divin et infini dans sa personne. O Jésus humble, grand et admirable, vous êtes tout ensemble le vassal et le souverain, et avant vous, la divinité ne pouvait être honorée ni par les Anges ni par les hommes d'un culte qui fût en rapport avec votre infinité. Il y avait bien un Dieu infiniment adorable, mais il n'y avait pas de sujet propre à lui rendre la soumission qui lui est due. Mais vous, ô Jésus, vous êtes ce sujet infini, capable de satisfaire pleinement à tout. Oh ! que vous êtes admirable dans votre soumission.

II

Considérez aussi que Jésus-Christ, en tant qu'homme, est encore le serviteur de Dieu (2).

1. Le card. de Bérulle, disc. 2. *Des grandeurs de Jésus.*

2. L'auteur met en note : *Suarez (disp. 44, sect. 2) « asserit ; Vasquez negat (disp. 80, c. 7.) »* En effet

L'Écriture sainte nous autorise à parler ainsi, quand elle qualifie Jésus-Christ de serviteur. « *Voilà mon serviteur*, dit Dieu dans Isaïe, *j'en prendrai la défense.* » (ch. 42.) « *Ne craignez point, ô Jacob, mon serviteur,* » (ch. 44), et dans un autre endroit : « *Mon serviteur sera exalté,* » (ch. 52); et encore : « *Mon serviteur en justice fera plusieurs.* » (ch. 53.) On lit dans Zacharie :

Suarez prouve par de nombreux arguments (in p. 3. disp. 44) que Jésus-Christ peut, comme homme, être qualifié véritablement et proprement de serviteur de Dieu, tandis que Vasquez (in p. 3 disp. 80) s'efforce de démontrer le contraire. De LUGO (DE INCARN. disp. 18, sect. 3) a raison de dire que tous les catholiques admettent que « *la nature humaine de Jésus-Christ dépend de Dieu comme de son auteur, non moins que toutes les autres natures, qu'elle est par conséquent pleinement sous la puissance de Dieu et qu'elle doit obéir à Dieu, à cause de cette autorité qu'a Dieu sur elle et à cause de sa propre dépendance.* » D'autre part, tout catholique reconnaît « *qu'en vertu de l'union hypostatique et de la divinité qu'il a en lui, Jésus-Christ a droit à une place et à un honneur égal à celui du Père, comme il convient à celui qui est le Fils naturel et qui est l'Homme-Dieu.* » Que reste-t-il donc au fond de cette controverse, sinon une simple question de mots, à savoir : le nom de *serviteur* pris dans son sens propre signifie-t-il une simple sujétion et une simple subordination, ou bien désigne-t-il un état tel qu'il exclut l'égalité de rang et d'honneur avec Dieu ? Or rien ne semble s'opposer à ce qu'on dise que Jésus-Christ est proprement le serviteur de Dieu, non pas toutefois d'une manière absolue, mais sous un certain rapport, c'est-à-dire comme homme.

« *Voilà que j'amènerai mon serviteur en Orient.* » (ch. 3); et dans saint Paul : « *Il s'est anéanti lui-même, en prenant la forme d'un serviteur.* » (Phil. 2.) Mais d'autre part un souverain Pontife (1) conteste fortement et ne peut souffrir que le nom de serviteur soit donné à celui qui est établi sur toutes choses, à celui qui est le Seigneur du ciel et de la terre. Après avoir allégué les passages de l'Écriture, où Jésus-Christ est appelé Seigneur de toute créature, il s'enflamme de colère contre un prélat d'Espagne (2) et contre ses adhérents qui l'appelaient serviteur. Paul, dit ce souverain Pontife, ce vase d'élection, enseigne que « *le Seigneur Jésus-Christ est dans la gloire de son Père.* » (Phil. 2.) Pourquoi faites-vous la sourde oreille et avez-vous l'esprit couvert des ténèbres de l'erreur, quand vous lisez ce passage de l'Écriture ? Saint Paul exhorte toute langue à confesser que Jésus-Christ est le Seigneur, et votre langue n'est pas confuse d'aboyer qu'il est serviteur et fils adoptif ? Cette langue, qui dit des folies, devrait être coupée et hachée, s'il faut que je le dise, en mille morceaux (3). Saint Jean Damascène (4) soutient la

1. Adrianus, papa, *Epist. ad episc. Galiciæ.* to. 6 Concil.

2. Elipandus, episc. Toletanus.

3. On est tout d'abord surpris des expressions si énergiques et si dures qu'emploie le pape Adrien, pour repousser le qualificatif de serviteur donné au Fils de Dieu, alors qu'on sait surtout que les anciens Pères ne

4. *De fide orthod.* l. 3. c. 21.

même doctrine et dit qu'il n'est pas permis d'appeler Jésus-Christ serviteur, et que, s'il est ainsi appelé, ce n'est que de nom seulement, parce qu'il a pris, pour nous sauver, la forme et la ressemblance d'un serviteur, quoique en vérité il ne l'ait pas été. En effet, bien que l'humanité considérée hors du Verbe, soit de condition servile et

se sont pas fait faute de le lui attribuer formellement. Il y a donc lieu de faire à ce sujet les remarques suivantes : 1) il est certain que plusieurs Pères parmi ceux qui ont eu l'occasion de traiter ce sujet, repoussent formellement cette appellation, tels que saint Jean Damascène, que cite Bail quelques lignes plus bas, Denys d'Alexandrie, Théodoret, Faustin (Voir Petau, DE INCARN. l. 7, c. 7, n. 6 et suiv.); 2) parmi ceux qui admettent ce terme, les uns disent que Jésus-Christ peut être appelé serviteur, d'une manière impropre toutefois; et le pape Adrien reconnaît formellement dans sa lettre que l'Écriture Sainte et les Pères qualifient ainsi Jésus-Christ, mais improprement; les autres affirment de Jésus-Christ, d'une manière absolue, qu'il est serviteur de Dieu, mais ils n'emploient jamais ce terme dans le sens strict que condamne le pape Adrien. Veulent-ils affirmer qu'en qualité de créature de Dieu, l'humanité de Jésus-Christ doit se soumettre à Dieu, ils l'appellent esclave de Dieu; veulent-ils affirmer l'égalité de Jésus-Christ avec son Père, ils repoussent cette même expression, qui prise dans son sens strict exclut cette égalité. Or le pape Adrien condamnait dans sa lettre les Adoptianistes qui employaient cette expression dans le sens le plus strict, afin d'avoir le droit de conclure que Jésus-Christ n'était que le Fils de Dieu adoptif. Et c'est là la raison pour laquelle le pape repousse si énergiquement cette expression.

sujette à l'ignorance, elle ne conserve plus rien de l'état de servitude, pas plus que de l'ignorance. C'est, dit son interprète (1), comme si une pauvre fille avait été choisie par le roi pour être reine et son épouse, elle ne serait plus pauvre fille après son mariage et on ne devrait plus l'appeler ainsi. On peut aussi se servir de la comparaison du corps qui, par lui-même, est inanimé, chétif et misérable, mais qui, par son union avec l'âme, devient fort, robuste et honnête. Il en est de même de l'humanité unie à la personne du Verbe. Elle n'a pas communiqué au Verbe ses bassesses, mais plutôt le Verbe l'a fait participer à sa noblesse et à sa dignité. De ces considérations il résulte qu'il n'est pas facile de résoudre cette difficulté. Ajoutez à cela que Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le Fils de Dieu par nature, qu'il participe aux grandeurs de Dieu et est assis à sa droite. Or il n'appartient pas au serviteur d'être l'égal de son maître au point de vue de l'honneur et du rang. La servitude le prive et l'exclut de cette prétention à laquelle il n'a aucun droit.

Ces considérations ont donné sujet aux Théologiens de distinguer deux sortes de servitude : l'une, vile et déshonorante, est introduite par les lois civiles pour la punition des méchants, servitude honteuse et forcée qui rend les hommes méprisables et infâmes. Sans doute Jésus-Christ n'a pas été serviteur de cette manière, car un semblable état de bassesse était indigne de sa per-

1. Jodocus Clivovæus, in *comment.* D. Damasc.

sonne royale. L'autre servitude est naturelle et honorable pour la créature à l'égard de Dieu, car servir Dieu, c'est régner; de plus toute créature est sujette à Dieu de cette sorte de servitude et son plus grand honneur est de faire les volontés de Dieu. Or c'est en ce sens que l'Écriture qualifie Jésus-Christ, en tant qu'homme, de serviteur de Dieu. Aussi, comme cette servitude est honorable, elle ne compromet pas la noblesse de la filiation. C'est pourquoi Jésus-Christ est dans la maison du Père éternel, Fils et serviteur tout ensemble, toujours Fils et toujours serviteur; seul Fils proprement et par nature entre tous les enfants de Dieu, et seul serviteur de Dieu. Seul serviteur de choix, qui sert Dieu d'une sorte de service qui n'appartient qu'à lui, qui le sert en effaçant les péchés du monde, en satisfaisant à sa justice, et en le réconciliant parfaitement avec la nature humaine; autant de choses qui surpassent le pouvoir de toute créature qui n'est pas unie à la grâce incréée. C'est enfin ce serviteur de choix qui seul sert Dieu comme il est digne d'être servi, c'est-à-dire d'un service infini, qui seul l'adore d'une adoration infinie, comme il est infiniment digne d'être servi et adoré. Ainsi il est très vrai que Jésus-Christ, selon son humanité, est le plus grand de tous les serviteurs de Dieu, celui qui a rendu à sa gloire les plus importants services, dont les fruits persisteront pendant toute l'éternité (1).

Si les Pères ont affirmé le contraire, c'était en réfutant des hérétiques qui étaient de vrais Nes-

1. Le card. de Bérulle, disc. 2. *de l'état*, etc.

toriens, c'est-à-dire qui divisaient Jésus-Christ en deux personnes et qui l'appelaient serviteur, plutôt que de l'appeler Fils de Dieu par nature. Tel était l'évêque Elipand et tous ses adhérents, comme nous l'apprend la Mer de l'histoire de l'Eglise (1) et le discours de saint Jean Damascène (2) qui dit que ceux qui appellent Jésus-Christ serviteur, le coupent en deux, comme faisait l'hérétique Nestorius. Les choses étant ainsi, ils ont dû être condamnés, car ils mettaient leur Maître et Seigneur dans une servitude déshonorante pour lui; cette servitude le privait de sa qualité de Fils et de l'état de grandeur, que possède son humanité par le fait de la suppression glorieuse de sa personnalité et de l'investiture précieuse de la subsistance du Verbe, qui l'élève au-dessus de toutes les grandeurs créées, des grandeurs du ciel et de la terre.

Etonnez-vous de la qualification de serviteur de Dieu, que s'attribue l'humanité du Fils de Dieu. Que ce fait vous touche le cœur, dit une âme sainte (3), et vous excite à aimer davantage votre Epoux, car il n'y a pas d'esclave qui dise de bon cœur qu'il l'est, et néanmoins il semble que le bon Jésus se tienne honoré de l'être. O Père éternel, que cette humilité a un grand mérite ! Dans cette pensée donnez-vous tout à lui et dites de tout votre cœur : ô Homme-Dieu, ô Jésus, en l'honneur de votre servitude, je me présente et m'offre

1. Baronius, anno Christi 794, n. 5.

2. Loc. cit.

3. Sainte Thérèse, *Chemin de la perfection*, ch. 24.

à vous, je vous consacre ma vie, celle de la nature et celle de la grâce. Voyant en vous le titre de serviteur de Dieu, vous voyant abaisser votre grandeur suprême dans une vie humble et laborieuse, je me rends esclave de votre grandeur. Je me donne tout à vous, ô Jésus, et à votre humanité sacrée, par l'humilité de ma servitude qui vous est due ; je me donne à elle et à cause de la grandeur à laquelle elle est élevée et à cause de l'abaissement auquel elle s'est réduite pour l'amour de moi. A cette intention et à cette fin je vous soumetts mon âme, ma vie et mes actions dans l'état d'assujettissement et dans l'état de servitude, de même que votre humanité sacrée a été dans un état de sujétion, de dépendance et de servitude à l'égard de la personne divine.

III

Considérez que Jésus-Christ s'est abaissé jusqu'à souffrir toutes les duretés d'une condition servile, pour nous être utile dans l'œuvre de notre salut et de notre réconciliation avec son Père. « *Tu m'as fait servir à tes péchés*, dit-il par Isaïe, « *tu m'a fatigué par tes iniquités* » (ch. 43) ; c'est-à-dire tu m'as fait prendre la chair, les peines et les travaux de serviteur, la croix et le supplice d'un esclave pour tes péchés. En effet tout ce qui arrive à un serf s'est trouvé en Jésus-Christ, pour l'accomplissement de notre salut, et il n'y a rien de si ignominieux dans la condition des esclaves, qui n'ait été en lui, pour servir aux affaires de notre âme.

Un esclave est vendu à deniers comptants,

comme une bête de service, et Jésus-Christ a été vendu trente deniers, pour nous acheter la vie de la grâce. Un esclave est souvent traité fort rudement par ceux qui l'ont acheté, ils lui donnent peu de repos et le forcent aux plus rudes travaux. Mais quel traitement plus impitoyable que celui que Jésus-Christ reçut des Juifs et des soldats? Il fut chargé de chaînes, il fut mené chez Anne, d'Anne chez Caïphe, de Caïphe chez Pilate, de Pilate chez Hérode et d'Hérode chez Pilate. L'esclave est employé aux choses les plus viles de la maison, il ramasse et emporte les ordures, afin qu'elle soit plus propre aux yeux du père de famille; et Jésus a porté sur lui nos ordures et nos iniquités, afin de rendre son Eglise immaculée aux yeux du Père éternel. Le serf est sujet au mépris et à la risée du monde; tel fut Samson captif des Philistins, tels furent les Israélites dans la servitude des Babylo niens; mais y a-t-il un plus grand mépris que celui qui fut témoigné à Jésus-Christ? On le considéra comme un fou, on le revêtit par dérision d'une robe blanche, et on se servit de lui comme d'un jouet, en lui donnant le rôle de roi. L'esclave est nourri des pires viandes de la maison; quel plus misérable repas que celui de Jésus-Christ sur la croix, où on l'abreuve de fiel et de vinaigre et où on le rassasie d'opprobres. Et quel supplice a enduré Jésus-Christ, si ce n'est le supplice d'un esclave, la croix? L'orateur romain en effet emploie toutes les ressources de son esprit, dit Lactance (1), et

1. L. 4. *Div. instit.* cap. 18.

s'efforce, avec toute la vigueur de son éloquence, de prouver que c'était un crime d'attacher à la croix un citoyen romain, un tel supplice ne convenant qu'aux esclaves.

Admirez, à la suite de ces pensées, comment Jésus-Christ s'anéantit pour exalter les hommes, car il s'est abaissé et rendu vil pour eux. Il lui appartenait, en effet, comme homme, et c'était un droit de son humanité unie personnellement au Verbe, de vivre toujours d'une vie bienheureuse, d'une vie glorieuse et d'une vie triomphante ; et cependant il se soumet à vivre d'une vie laborieuse, d'une vie servile et d'une vie souffrante. Si on apprécie si fort la charité de l'évêque Paulin, qui se vendit à des barbares, pour délivrer de la captivité le fils d'une pauvre veuve, quel sentiment ne devons-nous pas avoir de la charité du Fils de Dieu qui nous met en liberté par sa servitude ? O anéantissement d'amour ! Demandez-lui de faire par sa grâce et par sa puissance, en l'honneur de la manière dont il a servi non seulement le Père éternel, mais les hommes eux-mêmes, demandez-lui de faire que tous les hommes le connaissent, qu'ils contemplent ses humiliations parmi ses grandeurs et ses peines dans sa félicité, afin qu'ils l'aiment et le servent. S'il a travaillé jour et nuit, s'il a souffert pour notre bien tant d'ignominies et de cruels supplices, ne sommes-nous pas les plus ingrats du monde, si nous ne lui rendons pas la réciproque, autant que nous le pouvons, et si nous refusons d'être humiliés et abaissés pour lui ? Ah ! si Jésus se rend ainsi notre serviteur et notre esclave, ne serons-nous

pas les esclaves de son amour ? S'il se rend esclave de nos malheurs et de nos misères, ne serons-nous pas esclaves de sa grandeur et de sa gloire ? Et s'il daigne se rendre ainsi comme l'esclave des serviteurs, ne serons-nous pas les esclaves du Fils et du Fils unique de Dieu ? Oui, très grand et admirable Jésus, nous serons vos serviteurs dans cette vie passagère et nous le serons d'une nécessité volontaire dans la vie éternelle à la vue de vos grandeurs adorables (1).

XVIII^E MÉDITATION

DE L'ORAISON DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ a souvent prié durant sa vie. — Qualités de sa prière. — Sa prière a toujours été exaucée.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ a souvent prié durant sa vie (2). « *Il alla sur la montagne pour prier, et il passait la nuit en prière* » (Luc, 6), dit saint Luc. Le Sauveur lui-même dit au prince des Apôtres : « *Pierre, j'ai prié pour*

1. Card. de Bérulle en son narré.

2. D. Thom. q. 21.

« *toi, afin que ta foi ne défaille pas.* » (Luc, 22.) Il lui convenait de prier pour quatre raisons : pour mériter, pour nous donner l'exemple de la prière, pour montrer qu'il était vrai homme et enfin pour s'acquitter de sa charge (1).

Premièrement, il était convenable que Jésus-Christ priât, afin de mériter pour nous, car par sa prière il nous a mérité et obtenu de Dieu plusieurs bienfaits que nous étions peu capables de recevoir.

Secondement, pour nous donner l'exemple de prier et pour exciter ses disciples et les autres personnes à s'appliquer à l'oraison, qui est des plus nécessaires pour vaincre les efforts de notre adversaire. C'est pourquoi il disait à ses disciples : « *Veillez et priez, afin que vous n'entriez pas en tentation.* » (Matt. 26.)

Troisièmement, il était convenable que Jésus-Christ priât, pour nous prouver qu'il était vrai homme et vraiment envoyé de Dieu; c'est pour cela que, priant pour la resurrexion de Lazare, il ajouta : « *Je dis ceci pour le peuple qui m'envi-ronne, afin qu'il croie que vous m'avez envoyé.* » (Jean, 21.)

Quatrièmement, pour s'acquitter de son office, car il avait la dignité de prêtre et de pontife. De là vient que, comme il lui appartenait d'offrir des sacrifices pour les péchés, il lui convenait aussi de prier pour les pécheurs, conformément à ce qui est dit dans l'épître aux Hébreux : « *Tout pontife pris parmi les hommes est établi pour les*

1. D. Bonavent. in 3. dist. 17, art. 2, q. 1.

« *hommes en ce qui regarde le culte de Dieu.* »
(Héb. 5.)

On ajoute à ces quatre raisons que Jésus-Christ a prié pour exercer un acte de la vertu de religion tel qu'est la prière. De même qu'il a voulu produire durant sa vie des actes de charité, de miséricorde, de patience, de bonté, de justice, de force, d'abstinence et d'obéissance, ainsi il a voulu produire des actes de la vertu de religion.

Enfin, il a prié parce que la prière lui était nécessaire pour obtenir plusieurs biens ; car comme il a été statué par Dieu que les hommes ne seraient pas rachetés autrement que par sa mort, ainsi il a été établi que plusieurs choses n'arriveraient que par le moyen de sa prière. Car, dit le Docteur séraphique (1), quand Dieu veut faire quelque chose, il ne le veut pas dans tous les cas et dans toute hypothèse, mais dans tel cas donné et dans certaines conditions. Ainsi il a décidé de nous sauver, si nous voulons faire de bonnes œuvres et y persévérer. Il faut comprendre qu'il a décidé de nous accorder certains biens de la même manière, c'est-à-dire si Jésus-Christ s'emploie à nous les obtenir et s'il prie dans ce but. De là vient qu'il a prié durant sa vie, quoiqu'il sût bien ce qui devait arriver, et qu'il prie encore aujourd'hui dans le ciel, non seulement en montrant ses plaies et ses souffrances au Père éternel, mais aussi en lui demandant humblement plusieurs choses qu'il sait ne devoir être obtenues autrement que par sa prière. Cela témoigne mieux sa

1. Ibid. ad 3.

charité à notre endroit et d'autre part, quoiqu'il soit plein de grandeur et de joie dans le ciel, il n'est pas indigne de son humanité glorifiée et il ne lui a manqué pas de se soumettre au Dieu infini et immense pour la gloire duquel cette humanité a été exaltée. C'est pourquoi saint Paul dit de lui : « *Il est à la droite du Père et il intercède pour nous.* » (Rom. 8) ; et ailleurs : « *Il est toujours vivant pour intercéder pour nous.* » (Hébr. 7.) Saint Jean dit : « *Nous avons un avocat auprès du Père.* » (I Jean, 2), Jésus-Christ (1).

Apprenons par ces considérations à faire grande

1. Il y a lieu d'observer deux choses sur cette *interpellation* du Christ. 1) Elle n'est point proprement une prière, dit de Lugo (DE INCARN. disp. 17, sect. 4), car toute prière non seulement consiste dans la manifestation d'un désir personnel, mais aussi suppose que la personne qui prie n'est pas toute-puissante. Ainsi conçue, la prière ne convient pas à Jésus-Christ régnant dans le ciel et jouissant, même comme homme, du pouvoir parfait et absolu de disposer à son gré de toutes choses dans le ciel et sur la terre. Cette doctrine est conforme d'ailleurs au sentiment commun des fidèles et à l'usage de l'Eglise qui demande à Jésus-Christ d'*avoir pitié* de nous. 2) Cette interpellation n'a aucune valeur méritoire, elle n'a d'autre but que de provoquer de la part de Dieu l'application des mérites déjà acquis ; demander le salaire du travail déjà fait ou mériter ce salaire sont deux choses bien différentes. — Néanmoins cette interpellation ou cette demande n'est pas purement *interprétative*, mais d'après les meilleurs auteurs, elle est formulée explicitement et d'une manière actuelle.

estime de la prière, car si elle est si convenable et même nécessaire à Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui est plein de gloire et de majesté, combien elle conviendra davantage aux serviteurs et leur sera plus nécessaire. Et si Jésus-Christ, même dans le ciel et au milieu de sa splendeur et de son triomphe, se sert encore de la prière, bien qu'il soit exempt de toute crainte et de toute souffrance; y a-t-il dans cette vie un seul état où l'on doive se dispenser de faire des prières? O Dieu immense et éternel, qui avez voulu être servi de corps et d'esprit, par les hommes, et aussi de langue et de cœur, purifiez nos cœurs par l'infusion de votre grâce et retranchez de notre langue par le rasoir de la discrétion et du silence chrétien, toute parole vaine et superflue, afin que notre esprit fixe son attention sur vous, que notre langue soit l'organe de vos louanges et de nos très humbles supplications, par lesquelles nous obtenions de votre miséricorde tout ce dont nous aurons besoin pour la vie présente et pour la vie éternelle.

II

Considérez ce qu'a été la prière de Jésus-Christ et qu'elle était assistée principalement de quatre compagnes : à savoir du respect, de la confiance, de la persévérance et de la ferveur.

Premièrement, la prière de Jésus-Christ était accompagnée d'un très grand et très profond respect qu'il témoignait en priant à la majesté de Dieu, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. C'est ce que saint Paul nous a appris : « *Durant les jours*

« de sa chair, ayant offert, avec un grand cri et
 « avec larmes, ses prières et ses supplications à
 « celui qui pouvait le tirer de la mort, il a été
 « exaucé à cause de son humble respect pour son
 « Père. » (Héb. 5.) Ce mot de respect a été en-
 tendu par quelques-uns (1) du respect passif, qui
 est la dignité de sa personne égale et consubstan-
 tielle à celle du Père, en considération de laquelle
 il a été exaucé; d'autres (2) l'ont entendu du respect
 actif tant intérieur qu'extérieur, qu'il témoignait
 à Dieu dans sa prière, accompagnée du sentiment
 indicible de la grandeur de Dieu, d'actes de piété
 et de religion et de très profondes humiliations.
 C'est ce que nous indique l'attitude de son corps;
 car tantôt il priait à genoux : « *Ayant fléchi les ge-*
 « *noux il priait en disant* » (Luc, 21), tantôt la
 face contre terre : « *Il tomba la face contre terre,*
 « *priant et disant,* » tantôt les yeux fixés au ciel
 avec piété, « *ayant élevé les yeux en-haut, il dit :*
 « *Père, je vous rends grâces.* » (Jean, 11.) Or
 comme l'intérieur était en harmonie avec l'exté-
 rieur, qu'il n'usait pas de feinte ni de façons si-
 mulées, il faut croire que son respect intérieur,
 celui qu'il portait à Dieu du fond de son âme,
 était très grand.

Secondement, sa prière était accompagnée
 d'une grande confiance que Dieu non seulement
 pourrait l'exaucer, mais qu'il l'exaucerait en effet.
 C'est pourquoi il commençait quelquefois sa
 prière par l'action de grâces, se tenant assuré

1. Theophylact. in hunc locum.

2. [Cathar. in hunc locum.

d'obtenir ce qu'il allait demander. « Or, dit saint Jean, *Jésus ayant levé les yeux en haut dit : Mon Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez écouté, mais je savais que vous m'écoutez toujours* » (ch. 11) ; c'est-à-dire que vous m'exauciez. De là vient que la prière, que le Prophète royal avait prédit qu'il devait faire, est pleine du témoignage de sa confiance en Dieu, à tel point que les juifs lui reprochèrent cette grande confiance :

*Je suis du peuple bas l'opprobre et le rejet.
Chacun m'apercevant, se raille à mon sujet.
Tous me font la grimace et me hochent la tête.
Il s'assurait en Dieu, c'était tout son support,
Qu'il le sauve à présent, puisqu'il l'aime si fort,
Sa délivrance est prête.
Or si es-tu celui par qui je fus tiré
Du clos de la matrice, et tu m'as assuré
Que je pendais encor au tétin de ma mère,
Je fus jeté sur toi naissant en ce bas lieu.
Dès les flancs maternels, Seigneur, tu es mon Dieu,
Mon Sauveur et mon Père (1).*

Il est à remarquer que ce que dit Jésus-Christ, à savoir qu'il fut jeté dans les bras de Dieu dès le sein de sa mère, peut s'entendre de deux manières : ou bien il veut dire que son humanité dépouillée de sa propre subsistance fut reçue et soutenue par la subsistance du Verbe : « *Je me jetai entre vos bras au sortir du sein de ma mère* » (Ps. 21), n'ayant pas de quoi me soutenir par moi-même ; ou bien il veut dire que son âme

1. Desportes. C'est la traduction des versets, 6, 7, 8, 9 et 10 du Psaume XXI^e.

mit toute sa confiance en Dieu pour opérer le grand mystère de la Rédemption et pour ce qui concernait la question si importante du salut des âmes. De là vient que sa prière fut toujours remplie de cette confiance.

En troisième lieu, sa prière eut une merveilleuse persévérance. Telle fut celle qu'il fit au désert et que nous pouvons appeler une oraison non pas de quarante heures seulement, mais de quarante jours et quarante nuits, qu'il employa à prier pour tout le monde. De là vient que souvent il se retirait à l'écart dans les déserts ou dans la solitude des montagnes, pour vaquer sans distraction à la prière. « *Il passait, dit saint Luc, la nuit à prier Dieu.* » (ch. 6.) Au jardin des Oliviers, pour se disposer à la mort, il pria trois fois en se prosternant la face contre terre, et chaque fois y demeura une heure, comme nous en avons fait la remarque autre part (1), y mettant une telle ardeur que tout son corps sua sang et eau.

D'où nous pouvons remarquer que sa prière était très fervente, tout enflammée de l'amour divin. En effet, grâce aux grandes lumières de son esprit et à la brûlante charité de sa très sainte volonté, il se transportait aisément tout en Dieu, sans pourtant perdre l'usage de ses sens, comme cela arrive aux âmes ravies en extase, qui ont trop peu de force pour soutenir l'intime union avec Dieu et les éclairs brillants de sa divinité. C'est pourquoi la prière de Jésus-Christ était non seulement extatique, mais aussi plus qu'extatique. Elle

1. En la préface de l'*Horloge de la Passion*.

avait ce qu'il y a de bon et de parfait dans l'extase qui nous transporte en Dieu et n'avait pas ce qui s'y rencontre de faiblesse et d'infirmité, à savoir la cessation de l'usage du sens (1).

Or, mon Seigneur et mon Maître, très éclairé, et la source de la lumière, quel enseignement retire-rai-je de tout ceci ? Certes, je me confondrai moi-même et je rougirai de honte d'avoir si souvent osé prier avec si peu de respect intérieur et extérieur, alors que j'étais en présence de votre Majesté très adorable, devant laquelle se tiennent mille millions et des millions de millions d'esprits célestes, brûlant d'amour pour elle et néanmoins frissonnant de respect et de crainte. Avec quel grand respect, dit saint Bernard (2), avec quel tremblement et quelle humilité profonde doit approcher de Dieu dans la prière, une vile grenouille sortant de son marais, c'est-à-dire l'homme mortel ! J'apprendrai également à avoir une grande confiance dans la bonté infinie de Dieu. Je demeurerai aussi plus ferme et plus constant dans ma prière ; je m'exciterai à une plus grande ferveur de dévotion et à des élans d'amour plus fréquents. O mon cher Rédempteur ! par le mérite de votre prière très sainte et parfaite dans toutes ses qualités, donnez-moi la force d'exécuter les résolutions que je forme présentement pour la gloire de votre nom très saint.

1. Vide Alvarez de Paz, *Medit. sacr.* Medit. 9.

2. Serm. *de quatuor modis orandi.*

III

Considérez que la prière de Jésus-Christ a toujours été exaucée. Ainsi en parle le Docteur angélique (1) en termes absolus, sans distinguer sa prière en efficace et non efficace. Son sentiment est adopté par plusieurs Théologiens (2), qui s'appuient sur ces paroles de Jésus-Christ lui-même : « *Or je savais que vous m'entendiez, c'est-à-dire que vous m'exauciez, toujours.* » (Jean, 11.) En voici la raison : la prière que l'on fait pour obtenir une grâce, principalement quand elle est très fervente et embrasée comme était celle de Jésus-Christ, dénote d'une manière évidente que la volonté désire ardemment la grâce qu'elle demande dans la prière. Ceci une fois admis, il sera facile de conclure que la prière de Jésus-Christ a toujours été exaucée. Sa volonté humaine, en effet, a toujours été conforme à la volonté divine qui exécute tous ses désirs et vient à bout de tout ce qu'elle souhaite. Par conséquent, Jésus-Christ n'a voulu que ce que Dieu voulait et n'a prié que pour cela. Donc, puisque tout ce que Dieu veut se réalise infailliblement, toute prière de Jésus-Christ qui ne tendait qu'à ce que Dieu voulait, aura eu son plein effet, et jamais ses demandes n'auront été désagréables à Dieu, ni repoussées par lui. Par conséquent, s'il a demandé dans sa prière que tel royaume fût chrétien et embrassât la foi, ce royaume a été chrétien et la foi y a été annoncée et

1. q. 21, art. 4.

2. Vasquez, disp. 82, c. 5. — Becanus, c. 17, q. 3.

acceptée ; s'ila demandé à son Père quelques grâces très particulières pour telles ou telles âmes, ces âmes ont reçu ces grâces infailliblement ou les recevront.

Il a prié, en effet, de différentes manières, de telle manière pour telles âmes et de telle autre manière pour d'autres âmes. Il a prié pour que toutes les âmes reçussent des grâces suffisantes pour se sauver. Il a prié plus favorablement pour d'autres âmes, demandant qu'elles reçussent des grâces plus spéciales et même très spéciales, et puis qu'elles fussent bienheureuses. Ainsi, priant sur la croix pour ses ennemis qui le crucifiaient, il demanda à Dieu son Père de leur donner des moyens suffisants de salut, bien qu'ils en fussent absolument indignes, à cause du cruel attentat et du parricide commis contre lui. « *Père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font.* » (Luc, 23.) D'autres fois il priait spécialement pour ses apôtres : « *Je vous prie pour eux, je ne prie pas pour le monde, mais pour ceux que vous m'avez donnés, parce qu'ils sont vôtres.* » (Jean, 17.) Quand il prononçait ces paroles, il faisait ses adieux à ses Apôtres et il priait pour eux particulièrement, demandant qu'ils conservassent la foi ainsi que la grâce sanctifiante et qu'ils parvinssent à la gloire. Or tout ce qu'il a demandé, soit les grâces suffisantes pour toutes les âmes, soit les grâces plus spéciales et très spéciales pour certaines âmes, tout lui a été accordé ; ainsi il a toujours été exaucé, quoique tout le monde ne soit pas sauvé en effet. Si on objecte qu'il demanda dans son agonie « *que ce calice s'éloignât*

« *de lui* » (Matt. 26), et qu'il n'en fut rien fait ; à cela les uns répondent qu'à ce moment-là il ne pria pas, mais qu'il exprimait simplement le désir de son appétit inférieur, et la résistance de sa chair à la cruauté de la Passion ; d'autres disent qu'il demandait que les martyrs acceptassent de bon cœur une part de son calice, et que ce calice passât de lui à eux. C'est de fait ce qui arriva (1).

Je concluerai de ce point la grandeur de la confiance que nous devons avoir dans la prière de Jésus-Christ. Oh ! qu'heureuses sont les âmes qui ont une part à cette prière, celles pour lesquelles il prie son Père éternel et lui demande des grâces plus spéciales. O Jésus, dont la prière est si puissante ! c'est à vous que Dieu le Père a dit : « *Demandez et je vous donnerai les nations en héritage et j'étendrai votre possession jusqu'aux extrémités de la terre* » (Ps. 2) ; vous n'avez qu'à demander une âme à votre Père et elle vous est accordée. Oh ! quel bonheur pour moi si vous aviez demandé la mienne ! J'apprendrai aussi par cette considération à ne demander à Dieu que les choses qui lui sont agréables, à l'exemple de Jésus-Christ qui ne prie que pour les choses que Dieu veut et désire. Pourquoi, Seigneur, disait une âme sainte (2), voudrais-je désirer davantage que ce que vous-même vous voudriez me donner ? Veuillez, à mon sujet, Seigneur, tout ce qu'il vous plaira de vouloir, car c'est ce que je veux, puisque tout mon bien consiste à vous contenter. Et, si

1. D. Hilarius, can 31 *in Matth.*

2. Sainte Thérèse en ses *Exclamations*.

vous, ô mon Dieu, vous vouliez me contenter en accomplissant tout ce que je désire et tout ce que je vous demande, je vois que je me perdrais. Oh ! que la sagesse des hommes est misérable ! Ne me châtiez pas en me donnant ce que je veux, si votre amour, — et que cet amour vive toujours en moi ! — ne le désire, etc.

XIX^E MÉDITATION

DU SACERDOCE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ — 1) est vraiment Prêtre — 2) il est Souverain Pontife — 3) il est Docteur dans la vie spirituelle.

I

CONSIDÉREZ que Jésus Christ est véritablement prêtre. « *Le Seigneur l'a juré, dit David, « et il ne s'en repentira pas : vous « êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de « Melchisédech.* » (Ps. 109.) Saint Paul confirme cette vérité dans son épître aux Hébreux (ch. 7)

et les Conciles œcuméniques de l'Eglise (1) ont fait de cette vérité, qu'il n'est plus désormais permis de contester, un article de foi. En effet, la fonction du prêtre consiste à avoir le pouvoir d'administrer les choses sacrées, à offrir à Dieu des prières, des dons et des sacrifices pour les péchés des âmes, et à le faire au nom de toute l'Eglise. Or, Jésus-Christ a été établi par Dieu le maître de toutes les âmes, avec plein pouvoir et pleine autorité pour les réconcilier avec lui ; il a offert un véritable sacrifice accompagné d'un véritable et réel changement dans la victime, et cela il l'a fait d'abord la veille de sa mort, quand il institua et célébra le premier le saint sacrifice chrétien sans effusion de sang, et ensuite le jour de sa mort, car pouvant l'empêcher il

1. Ephesinum, can. 10. — Trident. sess. 22, chap. 1 et 2.

Cette vérité a été définie d'abord par le Concile d'Ephèse : *« La Sainte Ecriture nous enseigne que le Christ a été fait pontife et apôtre de la religion que nous professons. Il s'est offert lui-même, en effet, pour nous en odeur de suavité à Dieu le Père. Si quelqu'un donc dit que ce n'est pas le Verbe lui-même qui a été fait notre pontife et notre apôtre, quand il s'est fait homme et homme semblable à nous, mais que c'est tout autre que lui-même..... qu'il soit anathème ! »* can. 10.

« Celui-ci donc (Jésus-Christ), notre Dieu et notre maître, bien qu'il dût prochainement s'offrir, sur l'autel de la croix, à Dieu son Père, pour opérer là, par cette mort, une fois subie, la rédemption de tous les siècles ; attendu que cette mort ne devait pas éteindre son sacerdoce ; dans la dernière cène et la nuit même

voulut librement l'endurer et s'offrir lui-même, victime sanglante, pour effacer nos péchés. Il est donc véritablement prêtre. Comme son pouvoir n'est pas lié aux sacrements et à certaines paroles ou cérémonies déterminées par Dieu, ainsi qu'est lié le pouvoir des hommes qui sont prêtres après lui, et comme son pouvoir ne dépend de l'impression d'aucun caractère, car il est suffisamment fondé et établi sur l'union hypostatique, d'où dérive en lui tout son pouvoir et toute sa juridiction, il possède la prêtrise ou le sacerdoce à un degré plus éminent que tous les hommes qui sont revêtus de cette sublime dignité. Aussi ce sacerdoce doit être estimé une des choses du monde les plus agréables à Dieu, parce que c'est à ce titre et par cette dignité qu'il a opéré le salut du monde, qu'il a réconcilié les âmes avec Dieu et

« où il fut livré, voulant laisser à l'Eglise sa chère
« épouse un SACRIFICE visible, ainsi que l'exige la nature
« humaine, qui représentât ce SACRIFICE sanglant qu'il
« devait offrir une fois sur la croix, en perpétuant le sou-
« venir jusqu'à la fin des temps et en appliquât la vertu
« salutaire à la rémission des péchés que nous commettons
« tous les jours ; déclarant qu'il était constitué pour
« l'éternité prêtre selon l'ordre de Melchisedech ; offrit à
« Dieu son Père, sous les espèces du pain et du vin, son
« corps et son sang. (Conc. de Trente, sess. 22, ch. 1.)
Et chap. 2) « Car le Seigneur accorde la grâce, le don
« de pénitence et le pardon des péchés et des crimes, si
« grands qu'ils soient, apaisé par ce sacrifice où s'immole
« cette une et même victime immolée sur le Calvaire, où
« s'offre par le ministère des prêtres celui-là même qui
« s'offrit un jour sur la croix... »

les a mises en état de le glorifier dans tous les siècles à venir. De tous les titres de Jésus, celui de prêtre a été le plus utile et le plus profitable au monde, puisque c'est en cette qualité qu'il a réparé toutes les ruines du péché au ciel et sur la terre, qu'il a apaisé la colère de Dieu par son sacrifice et nous a rétablis dans la grâce de Dieu.

C'est pourquoi le Prophète s'est servi de ces paroles qui sont dignes d'être méditées : « *Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentira pas ; vous êtes prêtre selon l'ordre de Melchisédech ;* » car, comme Melchisédech, roi de Salem, ville qui depuis fut appelée Jérusalem, offrit au Très-Haut, après la victoire d'Abraham sur cinq rois, du pain et du vin en sacrifice, comme action de grâces de la victoire (Gen. 14) ; ainsi Jésus-Christ a offert son corps et son sang, sous la figure du pain et du vin, et continue de l'offrir jusqu'à la fin du monde par le ministère des prêtres de l'Eglise. C'est ce que saint Paul a voulu donner à entendre, quand il a déclaré qu'il lui reste à dire sur Melchisédech de grandes choses, que ceux à qui il écrivait étaient trop faibles et trop imparfaits pour comprendre (1). Or,

1. Saint Paul néanmoins dans son épître aux Hébreux (vii, 1 et suiv.) précise les nombreux points de ressemblance qu'il y a entre le sacerdoce de Melchisédech et celui de Jésus-Christ, et prouve, par là, que le sacerdoce de Jésus-Christ est un sacerdoce véritable, suprême et éternel. Comme Melchisédech, Jésus-Christ est 1) prêtre du Très-Haut (Héb. x, 21) ; 2) roi, (Héb. 1, 13) ; 3) roi de justice (Héb. 1, 8, 9) ; 4) roi de Salem, c'est-à-dire roi de la paix (Héb. x, 12 et suiv.) ; 5) Melchisédech est « *sans père, sans mère, sans généa-*

ce sacrifice sous la figure du pain et du vin est de toutes les actions du monde la plus agréable à Dieu ; c'est pourquoi Dieu ne se repentira jamais de l'avoir ordonnée et ne la révoquera jamais, comme le sacrifice d'Aaron qui a été aboli. « *Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentira pas : vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech* ».

Nous pouvons penser encore que si Dieu avait égard à l'indignité de plusieurs chrétiens, qui traitent irrévéremment un mystère si pur et si adorable, soit en célébrant soit en communiant indignement, ou bien en faisant injure à Jésus-

« *logie ; n'a ni commencement, ni fin de sa vie ; il est ainsi l'image du Fils de Dieu et demeure prêtre pour toujours* » (Héb. VII, 3) ; c'est ainsi que l'écrivain sacré mu par le Saint-Esprit le représente, afin qu'il soit le type du sacerdoce éternel de Jésus-Christ ; 6) Melchisédech bénit Abraham et par conséquent Lévi, qui « *était encore dans Abraham, son aïeul, lorsque Melchisédech vint au devant de ce patriarche* » (Héb. VII, 10), et reçut en quelque sorte de Lévi la dîme. Or, comme celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la donne, et que celui qui paie la dîme est inférieur à celui qui la perçoit ; Melchisédech, figure de Jésus-Christ, est revêtu d'un sacerdoce supérieur au sacerdoce lévitique. Les fils de Lévi ne furent prêtres que pendant un temps limité, tandis que le sacerdoce de Melchisédech, ou de Jésus-Christ est établi « *selon la puissance de sa vie immortelle.* » (Héb. VII, 16.) A noter que Jésus-Christ s'applique à lui-même (Matt. XXII, 43 et suiv.) le psaume 109° où se trouve ce texte : « *Vous êtes prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech.* »

Christ dans son sacrement, il aurait un juste sujet de se repentir d'avoir institué le sacerdoce, et par conséquent aurait raison de priver les hommes de ce mystère et les prêtres du pouvoir si grand qui leur est conféré dans leur ordination. Et néanmoins son amour est si fort et si constant, qu'il veut que ce sacrifice subsiste et qu'il a même juré de le faire subsister, en dépit de tous les hérétiques et des ennemis déguisés de sa grandeur. « *Le Seigneur l'a juré, et il ne s'en repentira pas, vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédech.* »

Honorez Jésus-Christ en qualité de prêtre, et puisque c'est en cette même qualité qu'il a offert un sacrifice pour nos péchés, excitons-nous à des actes particuliers de son amour. Révérez aussi les prêtres de l'Eglise qui sont revêtus d'une des sublimes dignités de Jésus-Christ. Ce divin Sauveur a voulu, par un effet de son immense amour, les consacrer à Dieu et leur communiquer sa qualité de prêtre, qui est non moins admirable que singulière, afin de les mettre en état de continuer et de seconder sans cesse ses desseins qui tendent tous à glorifier Dieu, à le remercier et à l'apaiser par ce sacrifice admirable. Dites avec une âme sainte (1) que ravissaient ces considérations : O mon Dieu, quel amour excessif du Fils et quel amour excessif et infini du Père ! O Père éternel, comment y avez-vous consenti ? Pourquoi voulez-vous voir tous les jours votre Fils en de si mauvaises mains, après avoir consenti

1. Sainte Thérèse *au Chemin de la Perfect.*, ch. 33.

qu'il y ait été autrefois ? Combien d'injures fait-on aujourd'hui à ce très saint sacrement ? En combien de mains ennemies le Père ne le voit-il pas ? Combien d'injures lui font les hérétiques ? O Seigneur éternel ! pourquoi agréez-vous la demande de votre Fils et lui permettez-vous d'être dans ce sacrement ? Ne considérez pas son amour, car pour accomplir plus amplement votre volonté, et faire quelque chose pour nous, il se laisserait tous les jours mettre en pièces. C'est à vous, ô mon Dieu, à y prendre garde, puisque votre Fils n'a égard à rien. Pourquoi faut-il qu'il ne puisse procurer notre bien qu'à ses dépens ? Pourquoi se taira-t-il, quoi qu'on lui fasse, et ne saura-t-il parler pour lui-même, mais seulement pour nous ? Quoi donc ! n'y aura-t-il personne qui parle pour ce très aimable Agneau ?

II

Considérez que Jésus-Christ n'est pas seulement prêtre, mais qu'il est aussi Souverain Pontife parmi tous les prêtres, avec plein pouvoir d'instituer, d'ordonner et de gouverner à son gré dans le domaine des choses saintes et spirituelles, des choses qui regardent Dieu et le salut des âmes. C'est pourquoi saint Pierre l'appelle le prélat ou l'évêque de nos âmes : « *Vous étiez autrefois
« comme des brebis égarées, mais maintenant
« vous êtes retournés au pasteur et à l'évêque de
« vos âmes.* » (I. Pierre 2.) Saint Paul lui donne le nom de Pontife : « *Il était raisonnable que
« nous eussions un pontife comme celui-ci, saint,
« innocent, sans tache, séparé des pécheurs et*

« plus élevé que les cieux, qui ne fût point obligé, comme les autres pontifes, d'offrir tous les jours des victimes premièrement pour ses propres péchés. » (Héb. 7.) Le Docteur angélique (1) a remarqué sur ce passage que saint Paul attribue à Jésus-Christ quatre qualités qui étaient propres aux Souverains Pontifes de la Loi ancienne. La première est la sainteté, qui signifie une pureté de vie dédiée et consacrée à Dieu, telle qu'elle a été en Jésus-Christ. Ce divin Sauveur est en effet appelé « *le Saint des saints* » par le prophète Daniel (ch. 9), et c'est de lui que l'Ange dit dans saint Luc : « *Ce qui naîtra de vous sera saint.* » (Ch. 1.) La seconde qualité est l'innocence, qui est proprement une sorte de pureté à l'égard du prochain à qui on ne cause aucun dommage. Cette pureté s'est rencontrée en Jésus-Christ, qui a fait du bien à tous, sans porter aucun préjudice à personne et qui pour ce motif peut s'appliquer ces paroles : « *J'ai marché dans les voies de l'innocence.* » (Ps. 25.) La troisième qualité consiste à être immaculé quant à soi-même, à n'avoir aucune tache ni aucune difformité. Tel fut Jésus-Christ ; il a été parfait et accompli et c'est de lui qu'il a été dit en figure : « *Or l'agneau sera sans tache.* » (Exod. 12.) La quatrième qualité consiste à être séparé des pécheurs et à ne pas être souillé par leur fréquentation. Tel encore a été Jésus-Christ, qui a vécu, parmi les pécheurs, mais avec un zèle brûlant pour leur conversion et de telle sorte qu'il leur a

1. In hunc locum.

été dissemblable et dans sa vie et dans ses mœurs ; les méchants en effet reconnaissent dans le livre de la Sagesse, qu'il ne leur ressemblait pas : « *Sa vie est différente de celle des autres.* » (Sag. 2.) Par conséquent il est séparé des pécheurs, il est même plus élevé que le ciel, parce que les Anges du ciel n'ont pas une sainteté égale à la sienne, ils lui cèdent et lui sont inférieurs.

De là vient qu'il n'est pas soumis à la même nécessité que les autres pontifes qui ont besoin d'offrir des sacrifices pour l'expiation de leurs propres fautes, avant de songer à sacrifier pour les autres. Jésus-Christ n'en est pas réduit à cette extrémité. Il n'a pas besoin de se purifier lui-même, mais il s'occupe et s'emploie à purifier, illuminer et perfectionner les autres pour les élever et les faire passer de la perfection et des biens de cette vie à la perfection et aux biens éternels de l'autre. C'est ce que le même saint Paul a encore exprimé par ces mots remarquables : « *Jésus-Christ, pontife assistant des biens futurs.* » (Héb. 9.) Il l'appelle le Pontife des biens à venir, parce que le but de son pontificat est de nous procurer la félicité immortelle que nous espérons. Pour y arriver il nous a fait deux ponts, l'un avec sa croix, l'autre avec la pénitence.

Mais il faut surtout considérer que saint Paul appelle Jésus-Christ : « *Pontife assistant,* » pour le distinguer des mauvais pontifes qui ne se tiennent pas devant Dieu dans le but d'offrir des prières et des sacrifices pour leurs ouailles, et qui aussi n'assistent pas leurs ouailles en les défendant et les protégeant dans leurs nécessités,

mais qui s'en éloignent et abdiquent toute sollicitude à leur égard. Ce Pontife, dit saint Thomas (1) parlant de Jésus-Christ, n'est pas négligent, mais assistant. Le Pontife est en effet médiateur entre Dieu et le peuple. Or, Jésus-Christ est médiateur : « *Le médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Jésus-Christ.* » (I. Tim. 2.) Et par conséquent, il se tient devant son Père pour intercéder pour nous ; « *Jésus-Christ, dit saint Paul, intercède aussi pour nous.* » (Rom. 8.) Il se tient devant le Père pour nous aider : « *Il est à ma droite, de peur que je sois ébranlé.* » (Ps. 15.) Et saint Etienne disait, tandis qu'une grêle de pierres s'abattait sur son corps : « *Voici que je vois les cieux ouverts et Jésus debout à la droite de Dieu.* » (Act. 7.)

Ajoutons à ces considérations de saint Paul les affections du même saint Paul : « *Ayant donc un grand pontife qui a pénétré les cieux, Jésus-Christ, Fis de Dieu, tenons ferme dans notre espérance* » (Héb, 4) ; c'est-à-dire espérons en lui. « *Car nous n'avons pas un pontife qui ne puisse compatir à nos faiblesses, mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de sa grâce, afin d'y recevoir miséricorde et d'y trouver le secours de sa grâce au moment opportun.* » (Héb. 4.) Ensuite disons lui comme au Pasteur de notre âme : Pasteur très aimant, très vigilant, très puissant, ô Pasteur des pasteurs, ô

1. Comment. in hunc locum.

Jésus, je vous recommande de tout mon cœur mon âme unique comme une petite brebis. Elle est vôtre, car elle est achetée par votre sang. Gouvernez-la, conservez-la, conduisez-la par des chemins droits qui soient exempts du scandale du péché, défendez-la des attaques des loups et des lions de l'enfer qui l'attendent au passage. Repaissez-la enfin des pâtures abondantes de votre paradis (1).

III

Considérez que Jésus-Christ a aussi été un très grand Maître et un très grand Docteur de la vie spirituelle. « *Je l'ai donné*, dit Dieu par Isaïe, « *comme conducteur et comme précepteur aux Gentils* » (ch. 55), il dit aussi par le prophète Joël : « *Enfants de Sion, travaillez devant le Seigneur, votre Dieu, parce qu'il vous a donné le docteur de justice* » (ch. 2), qui est Jésus-Christ même, car c'est ainsi qu'on entend ordinairement ce texte. Aussi saint Thomas (2) appelle-t-il Jésus-Christ le Docteur principal de la foi et de la doctrine spirituelle. Cette qualité lui convenait très bien, car il était prêtre et pontife. A qui appartient-il surtout d'enseigner la vie spirituelle, si ce n'est aux prêtres et aux pontifes ? Ce sont eux qui sont les maîtres et les directeurs de la vie spirituelle qui a pour but de détourner les âmes de l'affection des créatures et de les unir à Dieu.

1. Plura apud Cornel. a Lapid. in c. 2^{um}, 1^m Epist. D. Petri.

2. q. 7, art. 7.

C'est pourquoi s'ils s'acquittaient de leur devoir et ne s'écartaient pas de leur fin et des desseins de Dieu sur eux, ils ne vaqueraient pas à autre chose plus sérieusement et plus constamment qu'à faire régner dans le monde cette vie spirituelle, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ leur en a donné l'exemple.

Or, pour éclairer un peu cette considération, il est important de savoir en quoi consiste proprement cette vie spirituelle, car plusieurs se trompent sur ce point, se forgeant une vie spirituelle à leur fantaisie. Tels sont ceux qui estiment vivre spirituellement, parce qu'ils récitent quantité de prières vocales sans se mettre en peine d'autre chose, ou qui affligent leur corps par beaucoup d'austérités, sans s'élever beaucoup intérieurement vers Dieu, croyant que tout est fait, quand ils ont traité rudement le corps. Les uns et les autres n'ont pas une idée vraie de cette vie, qui est plutôt, comme le disent les plus experts dans cet art, un juste mélange et une continuation tout ensemble des actes de mortification et de l'oraison ; de cette façon, l'homme travaille à déraciner ses vices et ses mauvaises inclinations, à acquérir les vertus et à pratiquer avec constance les bonnes œuvres, dans le but de demeurer uni à Dieu en l'aimant par dessus toutes choses et en aimant le prochain comme soi-même, ainsi que le prescrit la vraie et sincère charité (1).

Cela étant supposé, il est aisé d'en conclure la vérité de notre considération. Jésus-Christ en effet

1. Joan. Carmel. *Artis vivendi spir.* pars. 1, cap. 5.

a véritablement enseigné cette vie dans les Évangiles, où il nous avertit si souvent de renoncer à nous-mêmes, de le suivre et de porter sa croix avec lui, de vaquer à l'oraison et d'y persévérer, de pratiquer les vertus, d'aimer Dieu de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces et d'aimer le prochain comme lui-même l'a aimé. (Matt. 10 ; — Matt. 22 ; — Jean, 15.) Enfin sa doctrine ne souffre aucun vice, elle embrasse toutes les vertus, elle élève l'homme au-dessus de lui-même et de sa nature, bien qu'il n'y ait rien de plus conforme à la raison ; et avec les commandements elle donne des conseils admirables de chasteté, de pauvreté, d'obéissance et d'autres, auxquels il ne manque que de fidèles observateurs pour faire acquérir la perfection et pour fournir une preuve évidente que c'est lui qui est le plus grand Maître et Docteur de la vie spirituelle.

Honorez Jésus-Christ en qualité de Maître et de Docteur de la vie spirituelle. Remerciez le Père éternel d'avoir bien voulu vous enseigner par son Fils les secrets d'une sainte et parfaite conduite. Regrettez que tant de personnes n'aient que du mépris pour sa doctrine et ses enseignements célestes, et qu'elles n'aient pour ce motif que le nom de chrétien ; néanmoins elles sont très indignes de ce nom, puisqu'elles ne font leurs actions que comme des Turcs ou des païens, sans avoir en rien l'esprit de Jésus-Christ et sans aucune pratique extérieure, comme si elles n'étaient au monde que pour elles-mêmes. Déplorez tout particulièrement votre état, si vous n'avez pas encore bien goûté et bien pratiqué cette vie spirituelle

qu'a enseignée ce grand Maître du ciel. O mon Jésus ! que celui-là est malheureux qui n'est pas uni à vous, qui ne se revêt point de votre esprit et qui n'adopte pas les principes que vous lui donnez pour se conduire saintement ! Car, ô ma vraie lumière, Dieu le Père a attiré par l'Incarnation votre humanité à lui, et par votre humanité il veut attirer à lui toutes les âmes. De même donc que votre humanité, ô mon très doux Maître, est unie au Fils du Père éternel comme au moyen par lequel le Père éternel l'élève jusqu'à lui ; ainsi toutes les âmes doivent être unies à votre humanité, comme au moyen qui leur est donné pour être unies à votre Père céleste. Il est donc impossible que quelqu'un soit bienheureux, s'il n'est attaché inséparablement à votre sainte direction. Qu'est-ce qui me retient donc plus longtemps ? Pourquoi est-ce que je ne cours pas après vos très suaves parfums ? Comment se fait-il que je ne change pas ma vie terrestre en une vie spirituelle et céleste, telle que vous me l'enseignez ?

XX^E MÉDITATION

DE LA ROYAUTE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE :

Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le roi spirituel et temporel du monde. — Avantages de cette royauté sur celle des rois de la terre. — Combien les Saints ont rendu de services à Jésus-Christ.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ, en tant qu'homme, est roi spirituel et aussi roi temporel du monde. Sa royauté renferme l'une et l'autre juridiction, la juridiction spirituelle et la juridiction temporelle. Cette considération comprend deux parties : la première touche à la royauté spirituelle et a été déjà examinée dans la méditation précédente sur son sacerdoce et son souverain Pontificat, qui n'est autre chose que cette royauté spirituelle ; c'est en lui une seule et même chose d'être souverain Pontife et d'être roi spirituel. Il reste donc à voir l'autre partie qui est sa royauté temporelle et sa juridiction sur tous les rois et sur tous les empereurs du monde.

Quoiqu'elle lui soit contestée par plusieurs Théologiens et qu'il n'en ait usé que très rarement, car il n'avait reçu de Dieu que l'ordre de

souffrir et de s'humilier pour racheter les âmes et pour établir le royaume spirituel de l'Eglise militante, cependant elle lui est attribuée par plusieurs graves et doctes auteurs (1), conformément à l'autorité des saintes Ecritures qui lui reconnaissent manifestement cette royauté (2). David l'a prophétisée : « *Vous avez mis toutes choses sous ses pieds* » (Ps. 8) ; car puisqu'il dit : *toutes choses*, il n'y a rien d'excepté, comme l'explique saint Paul (Héb. 2.) Il dit lui-même : « *Toute puissance*

1. Gamachœus, ad q. 22 et plures ab eo relati.

2. S'il s'agit de la royauté temporelle de Jésus-Christ *indirecte*, c'est-à-dire de celle qui n'a pour objet les choses temporelles qu'autant qu'elles sont des moyens nécessaires pour atteindre la fin spirituelle, les Théologiens sont unanimes à l'attribuer à Jésus-Christ. Mais s'il s'agit de la royauté temporelle *directe*, nous nous trouvons en présence de deux opinions : l'une soutenue par Bellarmin (DE ROM. PONT. l. 5, c. 4), Grégoire de Val. (q. 22, p. 6), Driedo, Vittoria, Médina, nie la royauté temporelle directe de Jésus-Christ ; l'autre soutenue par Suarez (disp. 48, sect. 2. n. 7), Molina (*de just.* t. 1, tr. 2, disp. 28), de Lugo (disp. 30, sect. 1. n. 4), l'affirme. Ce pouvoir temporel, au moins indirect que Jésus-Christ a possédé réellement, il ne l'a jamais exercé, parce qu'il ne l'a pas voulu, ayant choisi pour sauver le monde un moyen qui semble incompatible avec l'exercice d'un tel pouvoir. Ce n'est point à dire pour cela qu'il fut inutile, car d'une part il convenait et même il était dû à la grandeur divine de Jésus-Christ, et de plus le seul fait pour Jésus-Christ de renoncer à en faire usage donnait un singulier relief à la leçon d'humilité et d'anéantissement qu'il nous offrait en lui-même.

« *m'a été donnée au ciel et sur la terre* » (Math. dern. ch.) ; il a donc la juridiction temporelle. « *Il est*, dit saint Jean, *le prince des rois de la terre.* » (Apoc. 1.) Or, cette royauté ne lui appartient pas par droit de naissance et en sa qualité de descendant de la maison royale de David, car à ce titre il serait tout au plus seigneur de la Judée. Elle lui appartient encore moins par droit d'élection ou de conquête ou par quelque autre droit humain ; mais il la tient de Dieu, son Père, qui a voulu lui donner tous les droits et toutes les prérogatives, toutes les grandeurs qui peuvent convenir à une créature et qui n'empêchent pas l'œuvre de notre Rédemption. Dans ce but, il a reçu de lui l'onction spirituelle de l'union hypostatique par laquelle son humanité est déifiée et participe aux qualités divines, autant qu'elle en est capable ; car elle est unie à la source de tout bien, elle est unie substantiellement et intimement à Dieu, qui, en vertu de cette union, l'enrichit de noblesse et de dignité dans toute la mesure dont cette humanité en est susceptible. De plus, Jésus-Christ est mort pour tous les hommes de la terre, sans en excepter les rois, ni les empereurs les plus puissants, car tous étaient captifs du péché et esclaves du démon, et il les a rachetés aux dépens de sa vie, avec son propre sang. Or, si celui qui achète un captif en est le maître légitime, Jésus-Christ qui a racheté ces captifs n'aura-t-il aucun droit sur eux, droit dont il pourra user, s'il lui plaît ?

Il est vrai néanmoins qu'il a dit devant Pilate qui doutait de cette vérité : « *Mon royaume n'est pas de ce monde.* » Mais il n'a pas dit que son

royaume n'était pas dans ce monde. Il ne tenait pas son royaume de ce monde, bien qu'il s'étendît sur ce monde, mais il le tenait de Dieu. « *Pour moi, j'ai été établi roi sur Sion, sa sainte montagne, afin d'annoncer ses préceptes.* » (Ps. 2.) Si bien qu'il avait le droit de faire des commandements aux monarques du monde pour le bon règlement de leurs Etats. Il s'est néanmoins contenté de remédier à leurs désordres par la publication de la Loi évangélique, qui à elle seule peut prévenir toutes les injustices, si on veut lui obéir fidèlement et exactement. Il a suffi à Jésus-Christ de remplir l'office de prêtre et de pontife, pour sauver les âmes par la sainteté de son sacrifice, nous enrichir par sa pauvreté et nous rendre honorables par ses ignominies volontaires.

Ainsi tout lui appartenait de droit, et rien n'était à lui effectivement. Il a été le plus grand et s'est fait le plus petit; le plus riche et s'est rendu le plus pauvre, afin d'abattre le faste du monde et de nous laisser un exemple toujours vénérable d'une vie pauvre et souffrante, mais toute sainte et spirituelle. Cependant on ne peut pas inférer de cette considération que le souverain Pontife, qu'il a établi son vicaire sur la terre, ait un domaine temporel sur tous les empires et sur tous les royaumes, parce qu'il ne lui a confié que le pouvoir spirituel de régir son Eglise et non le pouvoir d'excellence qui consiste à présider au temporel, pas plus qu'il ne lui a conféré son pouvoir sur les Anges ou celui qu'il avait de faire des miracles. On ne peut pas davantage en inférer que tous les monarques furent pri-

vés de leur empire, quant à la propriété, dès le moment de la conception ou de la naissance de Jésus-Christ et qu'ils ne gouvernèrent plus qu'à titre de ses vicaires, maintenus par lui dans leur office. Parce que cette royauté est d'un ordre supérieur, elle ne préjudicie pas au domaine des particuliers, pas plus que le domaine de Dieu sur toutes choses (1). C'est pourquoi l'Eglise chante : « *Il n'ôte pas les royaumes terrestres lui qui donne les royaumes célestes.* »

Adorez Jésus-Christ en sa qualité de roi, non seulement dans le domaine spirituel, mais aussi dans le domaine temporel, qui était à sa disposition et sous sa dépendance, Si les potentats de la terre sont traités avec tant de respect, si leurs personnes sont si chères et si précieuses à leurs fidèles sujets, avec quel respect et quel amour ne devons-nous pas traiter ce roi suprême ? De plus

1. Quand Jésus-Christ, roi spirituel et temporel de l'univers, parut, les rois de ce monde conservèrent tous leurs droits sur leurs royaumes respectifs et ne devinrent point des vicaires ou des lieutenants de Jésus-Christ, parce que le Sauveur renonçant à user de son pouvoir souverain et universel, toutes choses en conséquence demeurèrent dans l'état où elles étaient avant lui. Néanmoins il y eut quelque chose de changé dans le monde, et on peut affirmer qu'à partir de l'instant où le Christ fut conçu, les rois de ce monde ne furent plus rois, comme ils l'étaient auparavant. Désormais ils dépendirent de Jésus-Christ, non pas en ce sens qu'ils tenaient de lui leur sceptre, mais parce que Jésus-Christ le leur laissait, alors qu'il avait le droit de le leur ôter.

si nonobstant sa grandeur, il a mené une vie très humble et très pauvre, pour ne vaquer qu'au bien spirituel du monde, et lui enseigner la voie du salut éternel ; ne sommes-nous pas très répréhensibles, nous qui, négligeant notre bien spirituel, avons tant d'amour désordonné pour la fumée des vanités de ce monde ? O Roi de gloire, qui avez renoncé généreusement à la jouissance actuelle de tous les royaumes et de toutes les richesses de la terre, faites que dorénavant nous vénérions tellement vos grandeurs, que nous imitions votre pauvreté, votre humilité et votre vie cachée.

II

Considérez les avantages qu'a Jésus-Christ comme roi sur les rois et monarques de la terre. Il les surpasse tous par un grand nombre d'excellences qu'a sa royauté et qui ne se rencontrent pas dans la leur (1).

La première de ces excellences est qu'il règne sur une plus grande étendue de pays ; car jamais roi ou empereur ne posséda le quart de la terre, tandis que la royauté de Jésus-Christ s'étend jusqu'aux cieux et même jusque dans les enfers « *Il* « *dominera, dit David, d'une mer jusqu'à l'autre* « *et depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la* « *terre ; les Ethiopiens se courberont devant lui* « *et ses ennemis se prosterneront jusqu'à terre* » (Ps. 71), tant seront profondes leurs révérences. « *Afin qu'au nom de Jésus, dit saint Paul, tout*

1. D. Thom. Opuscul. 20, *De regim. princ.* l. 3, c. 13 et seq.

« *genou fléchisse aux cieux, sur la terre et dans les enfers.* » (Phil. 2.)

La seconde excellence de sa royauté consiste dans sa durée. Jamais roi ne régna aussi longtemps que lui, et cette royauté durera jusqu'à la fin du monde, et même durant toute l'éternité. « *Sa puissance est une puissance éternelle.* » (Dan. 7.) Et l'ange a dit : « *Il régnera dans la maison de Jacob éternellement* » (Luc. 1); c'est-à-dire dans l'assemblée des Saints du paradis, assemblée que signifie la maison de Jacob et dans laquelle il n'y a point de réprouvés comme dans la maison d'Isaac. Cette excellence lui appartient exclusivement, car les autres puissances finissent au bout de peu de temps, soit par le fait de la violence des plus forts qui déposent les princes, soit tout au moins par le choc de la mort qui brise toute leur autorité et la réduit en poussière. Les papes eux-mêmes, qui occupent la place la plus honorable, ne dépassent pas les vingt-cinq ans que saint Pierre gouverna l'Eglise (1). En effet, parmi ceux qui ont le plus longtemps vécu dans cette dignité, on cite Léon I^{er}, qui occupa la chaire vingt-et-un ans, saint Sylvestre qui l'occupa vingt-deux ans, et Adrien I^{er}, qui l'occupa vingt-

1. L'histoire de l'Eglise donne désormais un démenti à cette affirmation. Le XIX^e siècle a vu deux grands papes, Pie IX et Léon XIII, dépasser les années de Pierre. Le premier a gouverné l'Eglise pendant près de 32 ans, du 15 juin 1846 au 7 février 1878, et le second l'a gouvernée pendant 25 ans et cinq mois, du 20 février 1878 au 22 juillet 1903. Si Bail explique par diverses raisons de convenance la courte durée du règne de la

quatre ans moins un mois (1). Certains l'attribuent à l'âge avancé où ils sont élus papes, et d'autres aux grandes préoccupations qui les travaillent et qui ne leur permettent pas de vivre longuement ; d'autres encore à la providence particulière de Dieu, qui veut que chacun pense à la mort en entendant souvent annoncer celle du souverain Pontife, car la mort du pape ne peut pas, à cause de l'étendue de sa domination, être ignorée du monde entier, pas plus que l'éclipse du soleil que chacun peut voir de ses yeux. C'est encore pour qu'il ne s'enorgueillisse pas de la grandeur de sa dignité, qui doit expirer en peu d'années et aussi pour qu'il imite Jésus-Christ, dont il est le vicaire, Jésus-Christ, dis-je, qui quitta cette vie mortelle à la fleur de son âge, afin de ressusciter à une vie immortelle et dans laquelle sa puissance durera éternellement.

La troisième excellence de la royauté de Jésus-Christ est la force merveilleuse et invincible qu'il a sur tous les rois et sur toutes les puissances qui lui sont contraires ; il peut en effet les détruire en un moment selon son bon plaisir. « *Le Dieu du ciel*, dit Daniel, *suscitera un royaume qui ne sera jamais dissipé* » (Dan. 2) ; et il ajoute qu'il brisera et consumera tous les autres royaumes. En

plupart des papes, nous, nous aimons autant admirer dans la durée exceptionnelle de nos pontificats contemporains l'image de la pérennité de l'Eglise, ou même encore celle de la royauté éternelle du Christ, chef de l'Eglise.

1. Zamorensis, l. 2. *Speculi*, c. 4, 5, 6, 7.

effet il a déjà vaincu le royaume de la mort par sa résurrection ; il a vaincu le royaume de l'idolâtrie par la vérité de son Évangile ; il doit vaincre celui de l'Antechrist qu'il jettera à terre, ainsi que tous les impies qui résistent à ses volontés, puisqu'ils doivent être soumis à son jugement : « *Jusqu'à ce que je réduise tes ennemis à te servir de marche-pied.* » (Ps. 109.)

La quatrième excellence de ce Roi, c'est qu'il exerce une plus haute justice que les rois de la terre, qui comparés à lui, n'ont que le droit de basse justice. Ils ne peuvent en effet étendre leur justice vindicative que sur les corps mortels, et ils n'exercent leur justice rémunérative qu'en donnant quelques récompenses temporelles pour les bons services qui leur sont rendus. Mais Jésus-Christ a juridiction sur les âmes non moins que sur les corps. « *Craignez celui qui a le pouvoir d'envoyer l'âme et le corps en enfer.* » (Matth. 10.) Il récompense ses serviteurs par la félicité éternelle du paradis et les affranchit de toute misère, pour les rendre à jamais bienheureux.

Mais nous ne finirions jamais si nous voulions raconter par ordre et en détail tous ses avantages, car il surpasse les autres rois en noblesse, en sagesse, en sainteté, en richesse, en magnificence et en toute qualité désirable. Qui en effet est semblable à Jésus, en qui sont toutes les perfections divines et humaines, créées et créées ? « *Son trône est comme le soleil* » (Ps. 88) ; il surpasse les autres rois en splendeur, comme le soleil surpasse les étoiles en clarté, et « *il est exalté au-des-*

sus de tous les rois de la terre. » (III Rois, 10.) Il « est « *le roi des rois, le monarque des monarques.* » (Apoc. 19.)

Je me réjouirai de l'excellence de la royauté de mon Sauveur : « *Je me réjouirai en mon Seigneur et je tressaillerai de joie en Jésus, mon Dieu.* » (Habac. 3.) Je serai plein d'allégresse à la vue de tous les biens, de toutes les excellences et de toutes les grandeurs dont il jouit. O mon Seigneur ! quelle grande satisfaction c'est pour moi, que toutes les créatures visibles et invisibles soient assujetties au domaine de votre humanité, que toutes doivent vous rendre hommage et respecter votre pouvoir absolu ! O Père éternel ! soyez béni de lui avoir donné un pouvoir si parfait, de l'avoir sacré et oint Roi des rois, avec tant d'avantages sur eux. O Jésus ! vivez toujours dans votre grandeur suprême et que toutes les créatures connaissent et révèrent votre royauté admirable !

III

Considérez combien de services les Saints ont rendus à ce Roi incomparable et combien de travaux ils ont entrepris pour son amour. Car jamais monarque de la terre n'eut autant de fidèles serviteurs et autant de généreuses servantes, que ce grand Jésus, qui après la bassesse de cette vie est exalté dans le ciel empyrée, où revêtu de gloire et d'honneur, il possède le trésor de toutes les félicités.

Considérez les travaux des Apôtres qui ont entrepris de lui assujettir le monde au prix de toutes les peines imaginables. Qui ne s'étonnera des entreprises de saint Pierre et de saint Paul,

qui ont sanctifié tant de prisons, ennobli tant de chaînes, reçu tant d'opprobres, enduré tant de supplices divers, le tout pour faire retentir le nom de Jésus et lui acquérir des cœurs qui l'aimassent sincèrement.

Mais les martyrs, que n'ont-ils pas enduré plutôt que de lui manquer de fidélité ? Par quelle louange vous exalterai-je, disait saint Cyprien (1), et de quel éloge honorerai-je la fermeté de votre courage et la persévérance de votre foi ? Vous avez enduré jusqu'au triomphe complet une très dure géhenne, et loin d'avoir cédé aux supplices, ce sont plutôt les supplices qui vous ont cédé. Les couronnes ont mis fin à vos douleurs que les cruautés prolongeaient. Le monde a admiré votre combat céleste, qui était le combat de Jésus-Christ, il a admiré les serviteurs de Jésus-Christ qui ont paru inébranlables dans leur fermeté, conservant la liberté de leur parole et leur âme pure, il les a admirés revêtus des armes d'une foi et d'un amour ardent.

Après les martyrs, que n'ont pas fait les pontifes et les docteurs qui ont veillé si diligemment pour lui conserver les âmes, qui ont écrit tant de volumes et discuté avec une si grande ardeur pour maintenir l'intégrité de sa doctrine, ne souffrant pas qu'on y changeât un seul mot et qu'on l'altérât le moins du monde ?

Après eux que n'ont pas fait les solitaires et tant de milliers de religieux qui se sont enfermés, les uns dans les cavernes des déserts, les autres dans les cloîtres, pour vaquer plus librement à son

1. L. 2. Epist. 6.

service, pour contempler ses perfections et imiter ses vertus, évitant comme la mort le moindre péché qui eût pu lui déplaire ?

Mais que n'admirons-nous dans le sexe plus fragile ces généreuses vierges, la plus illustre portion du troupeau de Jésus-Christ, qui pour l'amour de ce Roi et dans le désir de lui plaire, se sont liées par des vœux solennels comme avec des chaînes de diamant et se sont ainsi obligées à demeurer vierges toute leur vie, afin d'offrir sans cesse aux yeux de sa Majesté des fruits d'honnêteté d'une odeur très agréable (1). C'est pour Jésus-Christ, ô généreuse Thécle, que tu as bravé les bêtes féroces et vénéneuses. C'est pour Jésus-Christ, ô royale Catherine, que tu n'as pas eu peur de cette horrible roue. Pour lui seul, ô Agathe, tu as exposé tes mamelles au tranchant des ciseaux. Pour ce Roi, ô innocente Agnès, tu n'as pas redouté les flammes. Pour ce noble Jésus, ô illustre Cécile, tu as regardé comme rien la perte de tes biens et de ta vie.

Considérons encore parmi les séculiers combien de guerres et de combats les rois ont entrepris pour la foi et pour la cause de Jésus-Christ. Combien d'autres ont fait des œuvres de miséricorde dans leur vie ! Combien d'autres se sont imposé de rudes pénitences pour rentrer en grâce avec lui ! Certes cette considération comprend des faits innombrables, car depuis seize siècles tout l'univers travaille pour ce Roi plus glorieux que tous les rois et que le ciel honorera durant toute l'éternité.

1. D. Cyprian. *De habitu virg.*

Et nous, ne ferons-nous donc rien pour ce Verbe incarné, pour ce Jésus si grand et si admirable, qui ravit d'admiration et d'amour tous les bons esprits du monde ? Demeurerons-nous stupides et inactifs, tandis que toutes les âmes généreuses le suivent au milieu des flammes, des torrents et des épines ? O Roi immortel ! que vous méritez d'amour et de respect ! Malheur aux âmes qui vous ont en oubli et qui ne prétendent rien faire de généreux pour vous. Nous vous louons donc, ô Jésus, notre Dieu, nous vous confessons notre Maître et Seigneur, nous vous bénissons et nous vous louons, ô Jésus, Rois des rois et Seigneur des seigneurs. Nous vous adorons et nous nous prosternons devant votre Majesté, nous humilions nos âmes devant votre face, nous vous demandons la grâce et la gloire, et notre demande a pour but de vous glorifier et de vous servir fidèlement ici-bas sur la terre et là-haut au ciel.

XXI^E MÉDITATION

DE LA FILIATION DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Jésus-Christ est le Fils de Dieu par nature et non par adoption. — Il a rendu à Dieu les trois plus grands devoirs d'un fils, l'amour, l'obéissance et le respect. — Il fait de nous les enfants de Dieu par adoption.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ est le Fils de Dieu par nature et non par adoption, le Fils naturel et non adoptif (1). Cette considération est un article de foi et cette vérité a été définie dans un ancien Concile de l'Eglise (2). En effet Jésus-Christ ne peut ni ne doit être appelé Fils de Dieu par adoption, car l'adoption est le choix gratuit d'une personne étrangère fait en vue de lui conférer le droit à l'héritage. Or Jésus-Christ ne peut être considéré comme une personne étrangère aux yeux de Dieu, car sa personne n'est ni créée, ni humaine, mais incréée et divine; cette personne ne reçoit rien par grâce ou faveur, mais elle reçoit tout par nature, c'est-à-dire par

1. D. Thom. q. 23.¹

2. Conc. Francofor. In *Summa nostra Concil.* classe 4.

sa naissance éternelle, et par conséquent Jésus-Christ n'est pas fils adoptif. Il est donc le Fils de Dieu d'une manière plus sublime et plus élevée, c'est-à-dire qu'il a la filiation naturelle.

D'autre part, comme il est certain pour une âme chrétienne, que Jésus-Christ, en tant qu'il est le Verbe divin et la seconde personne de la Sainte-Trinité, est Fils de Dieu par sa génération éternelle, ainsi que nous l'avons médité ci-dessus ; il reste ici à éclaircir un point obscur et difficile à comprendre, à savoir comment, en tant qu'homme, il peut être appelé Fils de Dieu par nature. C'est en effet sous ce rapport que les Saintes Ecritures l'appellent Fils de Dieu : « *Le fruit saint qui naîtra de vous, dit l'ange à la Vierge, sera appelé le Fils de Dieu* » (Luc. 1), et saint Paul dit de Dieu le Père : « *Lui aussi n'a point donné à son Fils, mais il l'a livré pour nous tous.* » (Rom. 8.) Dans ces passages en effet il s'agit de Jésus-Christ, en tant qu'homme, car c'est en tant qu'homme qu'il est né de la Sainte Vierge et qu'il a été livré à la mort. La solution de cette difficulté consiste à distinguer un double sens dans ces mots : en tant qu'homme. Ces mots peuvent signifier le suppôt ou la personne de la nature humaine en Jésus-Christ, suppôt qui n'est autre que le suppôt incréé et la personne éternelle du Verbe divin ; c'est pourquoi en ce sens Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le Fils de Dieu le Père par nature ou par la génération éternelle. Ensuite ces mêmes mots peuvent aussi signifier la nature humaine ou l'humanité de Jésus-Christ, et en ce sens il est probable que Jésus-Christ

peut être appelé le Fils de Dieu naturel, parce que par l'union hypostatique il a un droit naturel à l'héritage de Dieu qui est la gloire éternelle ; et il n'y entre pas comme étranger, par pure faveur, mais comme faisant partie de la famille, il y entre comme dans son bien propre, dans un bien qui lui est dû, qui lui appartient comme une annexe ou une dépendance de son union et de l'être personnel qui lui a été communiqué, selon cette parole de saint Paul : « *Dieu nous a parlé par son Fils, qu'il a établi l'héritier de tous ses biens* » (Héb. 1.) (1).

D'où il résulte qu'aux yeux de Dieu il y a en Jésus-Christ une double filiation. La première est véritablement et proprement naturelle, elle est fondée sur sa génération éternelle. La seconde est comme naturelle et est fondée sur l'union hypostatique. La première est substantielle, elle entre dans la composition essentielle de l'Homme-Dieu, qui est un composé tout admirable d'une seule personne et de deux natures séparées par une distance infinie et sans proportion entr'elles. La seconde n'est qu'accidentelle et lui convient comme par apanage. Par la première il est le Fils de Dieu le Père seulement. Par la seconde il est le Fils de toute Trinité et des trois personnes divines, à l'héritage desquelles il a droit ; cet héritage lui est acquis naturellement en vertu de l'union hypostatique, union qui lui donne des grandeurs tou-

1. Suarez, *De Incarn.* disp. 49, lect. 1 et 2. — Rada, in 3, controvers. 5, art. 2. — Becanus, *De Incarn.* c. 18, q. 5.

tes singulières et qui ne peuvent convenir qu'à lui. C'est à cause de cette filiation que toute la Trinité se complaît en lui et qu'elle fait éclater sa voix soit auprès du Jourdain, soit sur la montagne du Thabor : « *C'est mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu* » (Matt. 37), c'est-à-dire en qui je me suis plu avec d'autres. Car c'est la force du terme *se complaire*, il signifie se plaire avec d'autres, comme l'a remarqué le pape Adrien (1) écrivant aux évêques d'Espagne. Quand il dit : « *dans lequel je me suis plu avec d'autres,* » il comprend toute la Trinité, parce que toute la Trinité s'est complue en Jésus-Christ. Prenez donc garde qu'il ne vous reste plus aucune raison pour croire que le Père a dit de la nature divine seulement : « *C'est ici mon Fils,* » mais songez que plutôt il l'a dit de l'humanité ; c'est-à-dire qu'il a reconnu que Jésus-Christ, en tant qu'homme, était son Fils (2).

1. *Epist. ad Episc. Galiciæ* in Conc. Francoford.

2. Nous croyons que toute cette théorie que l'auteur a d'ailleurs empruntée à Suarez (disp. 49, in p. 3, sect. 1 et 2) et que Vasquez (in p. 3, disp. 89, c. 14) a amplifiée, doit être absolument rejetée. 1) Elle a le grave tort de mettre en Jésus-Christ une double filiation : l'une naturelle et l'autre *comme naturelle*, laquelle Suarez avoue être bien différente de la filiation qui est fondée sur la génération et ne mériter qu'improprement le nom de filiation naturelle. Cette seconde filiation résulterait de ce que Jésus-Christ, comme homme, aurait en vertu de l'union hypostatique avec le Verbe un droit naturel aux biens de Dieu. Or il ne serait pas nécessaire de presser beaucoup cette formule : il y a

Félicitez Jésus-Christ de ce qu'il est le Fils de Dieu de deux manières si excellentes et si sublimes qu'elles ne conviennent qu'à lui seul. Dites avec saint Pierre en esprit d'amour et de sainte complaisance : « *Vous êtes le Christ, le Fils du*

deux filiations en Jésus-Christ, pour en faire sortir cette autre contre laquelle protestent tous les Pères : il y a deux fils en Jésus-Christ ; car c'est à cette conclusion que doivent logiquement aboutir ceux qui admettent en Jésus-Christ deux filiations ayant pour base une double génération, absolument différente l'une de l'autre et par conséquent une double cause formellement différente l'une de l'autre. Et de plus, si la seconde filiation est différente de la première qui a pour base la génération naturelle, que peut-elle être sinon une filiation adoptive ? Enfin que devient le dogme de la Vierge, Mère de Dieu, si on établit une distinction entre le fils de Marie et le Fils de Dieu le Père par la génération naturelle. 2) Autre grave inconvénient de cette opinion : elle bouleverse la notion si importante en Théologie de la filiation naturelle, que tous les Théologiens définissent l'acte par lequel un être vivant sort immédiatement d'un autre être vivant qui lui donne une nature semblable à la sienne. Si le titre d'héritier de Dieu suffit pour mériter à celui qui l'a le nom de Fils de Dieu par nature, les Ariens n'avaient-ils pas le droit de conclure de ce que Jésus-Christ était le maître du monde, qu'il devait être appelé Fils naturel de Dieu ? 3) En vertu du même raisonnement, on pourrait dire que le Saint-Esprit lui aussi est le Fils de Dieu par nature, car il a tout ce que Bail exige pour cela ; quoiqu'il n'ait pas la nature divine par génération, néanmoins en vertu de sa procession il possède quelque chose d'intrinsèque, qui lui donne droit à la

« *Dieu vivant.* » (Matt. 16.) Nous autres en effet si nous sommes les fils de Dieu par adoption, nous sommes les fils d'un Dieu mourant et mourant sur une croix pour nous faire naître à la grâce ;

jouissance des biens divins. 4) Relevons en dernier lieu cette assertion : *par la seconde (filiation) il est le Fils de toute la Trinité et des trois personnes divines.* Elle est, il est vrai, la conséquence du système qu'adopte Bail, mais affirmer que Jésus-Christ, même simplement comme homme, est le Fils de la Sainte-Trinité, c'est dire une chose qui choque toute oreille catholique habituée à entendre toujours dire que Jésus-Christ est le Fils de Dieu le Père seul. Le pape Adrien n'a nullement prétendu dans sa lettre aux évêques de Galicie que ces paroles : « *C'est mon Fils bien-aimé* » aient été prononcées par la Trinité tout entière ; car est-il admissible qu'il ait voulu adopter une interprétation de ce texte qui est repoussée par un grand nombre de Pères, et aussi par le Concile de Tolède tenu l'an 407 par ordre du pape Léon ? Il a simplement fait la remarque, à l'occasion du verbe *complacui*, que la Sainte-Trinité tout entière s'est complue dans Jésus-Christ comme homme. — Il est certain que Jésus-Christ, même comme homme, est le Fils de Dieu par nature ; non pas toutefois dans ce sens que son humanité soit la raison formelle de cette filiation, mais en ce sens que Jésus-Christ, en tant qu'il est cet homme, est admis à cause de son union hypostatique avec le Verbe, à partager la filiation divine, qui constitue le Verbe et le distingue des autres personnes. La même relation d'origine qui unit le Verbe au Père qui l'engendre, unit le Christ homme, également au Père, parce que le Christ homme et le Verbe ont une seule et même personne.

car Jésus-Christ nous a engendrés spirituellement en mourant, comme Rachel engendra Benjamin en mourant de détresse et de douleur, et ainsi nous ne sommes que les enfants d'un Dieu mourant. Mais, vous, ô Jésus, vous êtes le Fils du Dieu vivant, car éternellement vous êtes engendré du Père par un acte de vie et de vie infinie, qui est sa connaissance. Vous étant fait homme dans le temps, vous recevez une filiation de la part de la subsistance infinie et toujours vivante ; cette filiation fait participer votre humanité à tous les droits et à toutes les qualités honorables qui peuvent appartenir à un être créé. O Fils du Dieu vivant !

II

Considérez que Jésus-Christ a rendu à Dieu les trois plus grands devoirs qu'un Fils doit à son Père : l'amour, l'obéissance et l'honneur.

Quant à l'amour, outre ce qui a été considéré dans divers points de ces méditations, nous le reconnâtrons encore mieux si nous songeons à tout ce qui a été dit jusqu'à présent de tant de grâces et de faveurs dont l'humanité de Jésus-Christ fut enrichie, de tant de sagesse et de lumières qu'elle eut, pour les connaître. Car il ne pouvait se faire que son âme ne fût embrasée d'un amour extrême pour un tel bienfaiteur, qui l'avait rendue glorieuse et qui l'avait élevée à tant d'excellences. Cet amour pour Dieu fut si grand en elle, que les langues des Séraphins et des Chérubins ne seraient point capables de l'exprimer parfaitement. Il suffit de méditer que par amour pour son Père il embrassa la croix et subit la Passion ;

« *Afin que le monde sache*, dit-il, *que j'aime mon Père, et que je fais ce qu'il m'a commandé, levez-vous, allons* » à la mort. (Jean, 14.)

Il lui a rendu aussi le second devoir, qui est celui de l'obéissance, car connaissant ses volontés dès le moment de sa conception, il résolut d'être obéissant jusqu'à la mort; c'est pourquoi saint Paul dit de lui qu'il « *fut obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la croix.* » (Phil. 2.) Ainsi comme le monde avait été ruiné par la désobéissance d'Adam, il fut sauvé par l'obéissance de Jésus-Christ. L'obéissance a trois degrés : le premier consiste à obéir dans les choses faciles, le second, à obéir dans les choses médiocrement difficiles; le troisième, à obéir dans les choses les plus rudes et les plus fâcheuses à la nature. Or l'obéissance de Jésus-Christ atteint le plus haut degré; il mourut cruellement, en obéissant, et aima mieux perdre la vie que l'obéissance.

Quant au troisième devoir, il s'en est encore acquitté très parfaitement, en faisant connaître son Père au monde, en ne respirant que sa gloire et en lui rapportant toutes ses œuvres. C'est pourquoi il disait hautement : « *J'honore mon Père.* » (Jean, 8.) Le saint Docteur (1) dit que c'est une chose qui lui est propre et singulière d'honorer le Père, comme le déclare le prophète Malachie : « *Le Fils honore le Père.* » (ch. 2). Jésus-Christ est le Fils de Dieu singulièrement. L'accomplissement de ces justes devoirs lui a gagné le cœur de son Père; car comment un Fils si aimant, si hum-

1. In hunc locum.

ble, si soumis et si respectueux n'aurait-il pas tout le cœur de son Père ? C'est pourquoi le Père lui rend un témoignage public du contentement qu'il goûte en lui : « *C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui je me suis complu.* » (Matth. 17.)

Je vous glorifie, ô Fils unique de Dieu, pour tous les devoirs que vous avez rendus à votre Père et qui vous rendent très digne de son affection très singulière. Je vous supplie, ô mon Sauveur, vous qui désirez que je me conforme à vos saintes vertus, d'embraser mon âme d'un saint amour, de me rendre obéissant et zélé à procurer votre gloire. O Père céleste, qui nous avez créés semblables par l'intelligence à votre Fils unique, rendez-nous aussi semblables à lui en grâce et en vertu, pour vous aimer, vous obéir et révéler comme lui, afin que nous ayons une parfaite ressemblance avec lui dans la gloire et la félicité éternelles.

III

Considérez que Jésus-Christ nous fait enfants de Dieu par adoption. « *Il leur a donné,* dit saint Jean, *la faculté de devenir enfants de Dieu.* » (Jean, 1.) Car, tandis que nous étions des étrangers par rapport aux biens célestes, que par nous-mêmes et par notre nature nous n'y avons aucun droit, Dieu néanmoins nous reçoit à cause de Jésus-Christ et nous accepte comme héritiers de ses biens sublimes et éternels. C'est là, dit le Docteur angélique (1), le grand fruit de sa venue en ce monde, c'est grâce à sa venue au monde que

1. *In Joan. c. 1.*

les hommes deviennent les enfants de Dieu, comme le dit saint Paul : « *Dieu a envoyé son* »
« *Fils formé d'une femme, ...pour nous faire* »
« *recevoir l'adoption des enfants de Dieu.* »
(Gal. 4.)

Nous devenons en effet enfants de Dieu par trois sortes de ressemblances que nous pouvons avoir avec lui : par la grâce sanctifiante d'abord, puis par les bonnes œuvres, qui nous rendent les imitateurs de notre Père céleste, et en dernier lieu par la gloire, dans laquelle « *nous lui serons* »
« *semblables, parce que nous le verrons comme* »
« *il est* ». (I Jean, 3.) Or Jésus-Christ nous fait acquérir ces trois ressemblances, et nous fait devenir enfants de Dieu de trois manières. « *Il* »
« *leur a donné la faculté de devenir enfants de* »
« *Dieu.* » (Jean, 1.) Car il a mérité la grâce sanctifiante qu'il propose et offre à tout le monde ; et comme il faut que notre libre arbitre soit mu et poussé à la recevoir par les grâces excitantes, il nous donne aussi ces grâces excitantes, pour obtenir notre consentement avec douceur, et avec elles il nous donne le pouvoir de devenir les enfants de Dieu par la grâce sanctifiante (1). Comme après la grâce sanctifiante il nous envoie d'autres secours pour nous faire produire les bonnes œuvres, il nous donne encore le pouvoir d'être les enfants de Dieu par la pratique de ces bonnes œuvres. Finalement, comme ces bonnes œuvres saintement exercées sont méritoires du paradis et nous ouvrent l'entrée dans la gloire, il nous donne

1. D. Thom. *ibid.*

encore le pouvoir d'être faits les enfants de Dieu par la gloire. Considérons, mes bien-aimés, dit un ancien Père (1), combien est grande la grâce de notre Rédempteur, combien est grande sa douceur. Il est né Fils unique du Père et il n'a pas voulu demeurer unique, il est descendu sur la terre où il s'est acquis des frères à qui il peut donner le royaume de son Père. Il est né Dieu de Dieu, et il n'a pas voulu demeurer Fils de Dieu seulement, il a aussi daigné être le Fils de l'homme; il n'a point cessé d'être ce qu'il était, mais il s'est fait ce qu'il n'était pas, afin de rendre par là les hommes enfants de Dieu, cohéritiers de sa gloire et obtenant dans le temps par sa grâce ce qu'il a toujours eu par nature.

O le grand dessein de l'Incarnation ! rendre les hommes terrestres enfants de Dieu ! O la douceur et la clémence ineffable de Jésus-Christ, par qui nous sommes élevés si haut ! O hommes terrestres, ne passez pas légèrement sur cette considération, car elle vous offre un grand avantage. Admirez le bonheur qui vous arrive par Jésus-Christ ; car c'est une merveille qui étonne le ciel : l'homme qui n'est qu'un serviteur et un serviteur criminel, ose appeler Dieu qui est son Seigneur et son juge, il ose l'appeler, dis-je, son Père. Rendez grâces à Jésus-Christ pour cette faveur signalée et excitez-vous à mener une vie conforme à la dignité de Fils de Dieu, car si quelqu'un était adopté par un roi de la terre, il devrait avoir un courage tout royal, et mener une vie digne d'un roi. O homme, dit la

1. Alcuinus, *in cap. 1 Joan.*

Bouche d'or (1), qu'as-tu de commun avec la terre, toi qui te sais adopté par le ciel? Fais paraître une vie céleste dans une demeure terrestre; car si la pensée terrestre est le principe de tes actions, tu fais une injure au ciel, tu déshonores ton alliance céleste. O doux Jésus, auteur de notre élévation, faites-nous aussi la grâce de vivre conformément à cette sublime dignité! O très noble Fils de Dieu, conservez en nous la grâce de l'adoption, afin que, après nous être rendus sur la terre, les imitateurs de vos vertus, nous soyons vos cohéritiers dans le ciel, pour vous y honorer éternellement.

XXII^E MÉDITATION

DE LA PRÉDESTINATION DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE :

Jésus-Christ, comme homme, a été prédestiné éternellement. — Sa prédestination est la cause déterminante de la prédestination des Saints. — Elle en est le modèle.

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ, en tant qu'homme et selon son humanité, a été prédestiné éternellement (2). Saint Paul le déclare au commencement de toutes ses épîtres : « *Il est prédes-*

1. Petrus Chrysol. serm. 7.

2. D. Thom., q. 24.

« *tiné pour être Fils de Dieu en vertu, par l'esprit de sainteté et par sa résurrection d'entre les morts* (1). » (Rom. 1.) Saint Augustin (2) interprète ces paroles de l'humanité sacro-sainte, qui, sans aucun mérite de sa part, mais par pure grâce et miséricorde de Dieu, fut éternellement prédestinée pour être unie personnellement au Fils de Dieu, par l'opération sainte du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge sacrée. Au reste, comme cette humanité n'est pas seulement unie au Verbe divin,

1. Les Pères ne sont pas d'accord sur le sens à donner à ce texte. Les Pères grecs et notamment saint Jean Chrysostome veulent que ces mots : ὁρισθέντα υἱὸν Θεοῦ signifient que Jésus-Christ a été montré comme étant le Fils de Dieu, c'est-à-dire qu'il a été *démontré* qu'il était le Fils de Dieu et qu'il a été reconnu par tous comme tel. Il a été démontré qu'il était le Fils de Dieu, par l'accomplissement des prophéties, par sa naissance miraculeuse de la race de David, par les prodiges qu'il a accomplis, par l'Esprit-Saint qu'il a répandu sur ses Apôtres et par sa résurrection. Les Latins veulent que ces mots signifient : *a été prédestiné* ; de telle sorte que ce texte signifierait : ce Jésus, qui, comme homme, descendait de David, a été de toute éternité destiné à être le Fils de Dieu, à recevoir la divinité et — ce qui est la preuve la plus évidente de sa vertu divine, — à donner le Saint-Esprit au genre humain ; car c'est là, d'après l'Apôtre, un des fruits de sa résurrection : « *Il est ressuscité pour notre justification.* » (Rom. iv, 25.) Si l'on admet l'interprétation des Grecs, dit de Lugo (DE INCARN. disp. 32, sec. 2), ce texte n'a aucun rapport avec la prédestination de Jésus-Christ.

2. *De prædest. sanct. c. 15.*

mais qu'elle jouit aussi d'une gloire très sublime qu'elle a acquise par ses mérites, il faut encore reconnaître qu'elle a été prédestinée à cette gloire en prévision de ses souffrances ; car c'est par ses souffrances qu'elle y est arrivée, comme nous l'avons déjà considéré.

Et c'est encore ce qu'a voulu signifier saint Paul, car, pour entrer profondément dans ces sublimes pensées, il faut considérer que Jésus-Christ a été le Fils de Dieu dans l'infirmité et la misère d'une vie souffrante et laborieuse, et qu'il est le Fils de Dieu dans la gloire et la magnificence d'une vie heureuse et triomphante ; c'est ce que saint Paul appelle « *le Fils de Dieu en vertu* (1). » (Rom. 1.) Et comme ce n'était que pour un temps et pour opérer le grand mystère de notre Rédemption qu'il a été dans l'infirmité et dans la misère d'une vie souffrante, il n'était pas destiné par Dieu à être toujours dans cet état de misère, mais plutôt Dieu l'avait destiné à être, après une résurrection glorieuse, dans la vertu, dans la puissance, dans la félicité et dans la grandeur et à paraître ainsi dignement le Fils de Dieu. C'est ce que veut signifier saint Paul, quand il dit « *qu'il a été prédestiné le Fils de Dieu en vertu.* » Et quand il ajoute : « *selon l'esprit de sanctification,* » il veut dire qu'il a acquis cet état à cause de sa sainteté par laquelle il a mérité l'exaltation de son nom et la gloire de son corps ; ce qu'il a eu « *par sa résurrection d'entre les morts,* » c'est-à-dire après et à la suite de sa résurrection, laquelle est appelée la résurrec-

1. Catharinus, in cap. 1, Epist. ad Rom.

tion des morts, en ce sens qu'elle en est la cause (1). Saint Augustin (2) confirme cette interprétation, quand expliquant ces paroles : « *Glo-*
 « *rifiez-moi, mon Père, de cette gloire que j'ai*
 « *eue en vous avant que le monde fût,* » (Jean, 17) il entend par cette gloire celle de la résurrection que Jésus-Christ avait eue dans son Père, avant la création du monde par la prédestination. Ainsi l'humanité de Jésus-Christ a été prédestinée à être unie au Verbe divin et de plus à être exaltée jusqu'à un état de gloire et de grandeur très sublime.

O prédestination avantageuse de la sainte humanité de Jésus-Christ ! car de toute éternité Dieu la considère comme celle qui doit un jour être possédée intimement par le Verbe divin, et qui doit aussi posséder toutes les grandeurs et toutes les félicités de sa droite et de son royaume infini. O homme incomparable appelé Jésus ! que vous êtes heureux que votre nom soit écrit et écrit le premier au livre de vie et de vie éternelle ! Oh ! heureux ceux dont le nom est écrit à la suite du vôtre dans ce même livre de la prédestination ! O très haute prédestination de Jésus ! ô regard divin ! ô regard plein d'amour et d'honneur ! ô regard qui doit attirer le nôtre, en même temps que notre amour et nos hommages vers cette humanité, que Dieu regarde éternellement et incessamment comme sienne et que nous devons regarder comme nôtre par le don du Père, par l'opération du Saint-Esprit, par la subsistance du

1. Durandus, in 3, dist. 7, q. 3, ad 1.

2. *Tract. 105 in Joan.*

Fils qui lui est donnée pour notre salut, enfin par la puissance de la croix et de la mort qui l'a consumée en sacrifice et en holocauste pour nous ! (1).

II

Considérez que la prédestination de Jésus-Christ est la cause déterminante et l'occasion de la prédestination des Saints, car c'est à la suite de cette prédestination que Dieu s'est déterminé à prédestiner des Anges et des hommes pour servir de sujets à celui qu'il prédestinait à être élevé au-dessus de toutes ses œuvres et pour l'honorer éternellement (2). Car si Jésus-Christ eût été prédestiné tout seul, il eût été comme un roi sans princes et sans noblesse ; or ce sont eux qui contribuent le plus à faire paraître la grandeur du roi en le servant et en se soumettant à lui. Il eût été comme une tête sans membres sur lesquels cependant elle doit être placée. Aussi Dieu ayant prédestiné Jésus-Christ, prédestina des Saints pour lui servir comme de cortège et de cour et lui apporter un surcroît d'honneur. C'est pourquoi saint Paul dit : « *Il nous a élus en lui avant la création du monde par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints et irrépréhensibles devant ses yeux, nous ayant prédestinés par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ.* » (Ephés. 1.) Ailleurs il dit que : « *toutes choses ont été faites pour lui* » (Héb. 2) ; ce qui veut dire en termes

1. Card. de Bérulle, disc. 10.

2. Suarez, 3, disp. 5, sect. 2.

plus explicites, pour le couronner de gloire et d'honneur. A cela le docte Rupert (1) ajoute qu'il est plus vrai de dire que les hommes n'ont pas été créés pour les Anges, mais plutôt que les Anges et toutes choses ont été créées pour un certain homme, qui est, dit-il, Jésus-Christ, et afin que cet Homme-Dieu eût une famille placée à ses côtés ; d'un côté la famille des Anges, de l'autre celle des hommes, afin que par ce moyen le Créateur des Anges et le Sauveur des hommes saints parût parmi eux comme un Maître dans sa maison, un roi au milieu de son peuple et un Dieu dans sa majesté. C'est en effet, comme il a été dit, et pour lui et par lui que sont toutes choses ; c'est ce que les Théologiens hébreux (2) eux-mêmes ont excellemment enseigné, quand ils ont dit que Dieu avait créé le monde pour l'amour du Messie. En réalité, si toutes choses sont pour les élus et si les élus sont pour Jésus-Christ qui en est le chef et le prince, il faut en conclure que toutes choses sont pour Jésus-Christ, Dieu et homme. Il est la fin de toutes choses, car toutes sont créées pour sa gloire et dirigées vers cette gloire, comme lui-même est pour la gloire de Dieu, selon la parole de saint Paul : « *Toutes choses sont à vous, vous êtes à Jésus-Christ et Jésus-Christ est à Dieu.* » (I Cor. 3.) C'est pourquoi, de même que le dessein que Dieu avait conçu de créer les hommes, le porta à créer les éléments et

1. *De processione Spiritus S. c. 20.*

2. Rabbi Haccados et rabbi Onkelos, apud Fernandum, in c. 1, Geneseos.

les créatures qui doivent les servir ; ainsi le dessein que Dieu avait formé d'exalter un Dieu-Homme et de l'entourer de toute gloire et de tout honneur, fut pour lui un motif de créer les Anges et les hommes et d'en prédestiner un certain nombre parmi eux. Ainsi également le dessein que Dieu conçut de tout rapporter à sa gloire le porta à décréter l'Incarnation et à prédestiner Jésus-Christ. D'où il faut conclure que la prédestination de Jésus-Christ est la cause déterminante de la prédestination des Saints.

Quelle grande, quelle indicible obligation n'avons-nous pas d'aimer Jésus-Christ pour ce motif qu'il est l'occasion du bienfait de Dieu, source de tous les autres bienfaits, et qu'il est l'occasion de la grâce des grâces, à savoir de la prédestination ? Si n'étant encore que dans la pensée de Dieu, il est la cause de ce bienfait, inexprimable, que ne devons-nous pas attendre et espérer de lui depuis qu'il existe effectivement et qu'il vit au milieu des grandeurs du ciel ? O grand Jésus, que vous me paraissez admirable et aimable dans votre prédestination ! Car c'est par vous et pour vous que Dieu élève ses créatures à son séjour immortel, qui est le lieu de la félicité ; personne n'y peut aller que par vous, qui êtes le chemin et le moyen par lequel il faut s'approcher de lui et s'unir à lui dans la béatitude. Considérez, ô mon Sauveur plein de pitié, que la chair corrompue appesantit mon esprit ; qu'il vous plaise donc de me réveiller dans mon engourdissement par les étincelles de votre sainte flamme et par l'aiguillon de votre charité, afin que je m'échauffe de plus en

plus dans l'observation de vos lois et dans vos saintes louanges, jusqu'à ce que j'arrive au terme de la bienheureuse prédestination. Ainsi-soit-il.

III

Considérez que la prédestination de Jésus-Christ est encore le modèle de la prédestination de tous les Saints. Le Sauveur, dit saint Augustin (1), le Médiateur de Dieu et de l'homme, Jésus-Christ, est la très excellente lumière de la prédestination et de la grâce. Et de même que la lumière fait paraître tous les objets ; ainsi, dit le Docteur angélique, la prédestination de Jésus-Christ éclaire et démontre celle des Saints, c'est en cela qu'elle en est le modèle. En effet, dans la prédestination de l'humanité sacrée de Jésus-Christ on distingue la prédestination à la grâce substantielle de son union avec le Verbe divin et la prédestination à l'exaltation qu'elle reçoit dans sa résurrection ; de même, dans la prédestination des Saints, on distingue la prédestination à la grâce sanctifiante et la prédestination à la gloire. Or, la prédestination de Jésus-Christ est le modèle de l'une et de l'autre.

La prédestination à la grâce substantielle de l'union avec le Verbe est le modèle de la prédestination des Saints à la grâce sanctifiante, en ce que, de même que l'humanité de Jésus-Christ fut, sans aucun mérite, par pure grâce et faveur de Dieu, élevée à cette union ; ainsi les Saints, sans aucun mérite, mais par pure grâce et miséricorde

1. L. *De prædest. sanct.* c. 15.

de Dieu, reçoivent la première grâce sanctifiante qui produit en eux la rémission des péchés. Par cette grâce et faveur, dit saint Augustin (1), chacun est fait chrétien, quand il commence à croire, comme c'est par grâce et faveur que cet homme fut fait le Christ dès le commencement, et la rémission des péchés est opérée en nous par le même Esprit par lequel Jésus-Christ fut exempt de tout péché. Au reste, comme cette même humanité arriva à l'exaltation de son nom par le mérite de ses souffrances, conformément à ce que dit saint Luc : « *Il fallait que le Christ souffrît et qu'ainsi il entrât dans sa gloire* » (ch. 24) et que Dieu dispose toutes choses selon la manière dont elles sont accomplies dans le temps, Dieu prédestina l'humanité du Sauveur à cette gloire en vue et en prévision de ses mérites et de sa mort : « *S'il donne sa vie pour le péché, dit Isaïe, il verra une longue postérité* » (ch. 53), ses enfants seront immortels et l'exalteront pendant toute l'éternité. Or, comme Dieu se comporte envers le chef, ainsi il se comporte envers les membres, et il prédestine les Saints à la gloire et à la grandeur de son paradis, en vue et en considération de leurs bons mérites, qu'ils acquièrent après que, par pure miséricorde, ils ont été sanctifiés. Car, dit saint Paul, « *ceux qu'il a prévu devoir être conformes à l'image de son Fils, par les souffrances de cette vie, il les a prédestinés* » à la gloire. (Rom. 8.) L'Eglise, instruite de cette vérité, prie Dieu en ces termes : « *Dieu tout-puissant et*

1. Ibid.

« *éternel, qui réglez sur les vivants et sur les
« morts, et qui avez compassion de tous ceux
« que vous prévoyez devoir vous appartenir par
« la foi et les œuvres.....* » Ainsi tout s'enchaîne,
le modèle et la copie sont semblables.

Oh ! que louée soit à jamais la conduite de Dieu dans la prédestination des âmes, dans laquelle il se conforme à la prédestination de Jésus-Christ. A cause de la bonté excessive qu'il a pour l'humanité de Jésus-Christ, il la destine seule à être unie au Verbe, il veut qu'un homme et un homme unique dans toute la race humaine soit Dieu et l'une des personnes adorables de la Trinité ; car il ne veut pas élever les autres hommes à une hauteur aussi sublime, il ne veut pas que Jésus-Christ ait son pareil, mais qu'il soit unique dans son espèce. D'après le modèle de sa prédestination, il destine plusieurs hommes à être ses membres et ses images vivantes. O Dieu infini ! c'est le secret de votre bonté qui opère ces merveilles dans les prédestinés que vous donnez à votre Fils, pour être à jamais ses familiers et ses compagnons dans le triomphe de sa gloire. Vous leur préparez premièrement les grâces par une pure miséricorde et, considérant leurs œuvres comme des fruits et des productions de vos grâces, dont elles émanent et dépendent, dans cette vue, vous leur préparez la gloire et la consommation de leur bonheur éternel, absolument comme vous avez préparé à votre Fils la gloire corporelle et l'exaltation de son nom dans tout l'univers, en prévision de sa Passion et de ses œuvres méritoires. Oh ! qui ne se consolera à la vue d'un procédé si

suave, en attendant l'avènement de l'éternelle prédestination? Qui n'aimera cette bonté, en admirant ses desseins admirables? Mais, ô Jésus, si notre prédestination est semblable à la vôtre, notre vie de grâce et de nature ne sera-t-elle pas aussi conforme à la vôtre? O Jésus! faites que nous vous imitions dans vos saintes vertus, afin que nous vous imitions dans votre gloire. O Dieu éternel! donnez-nous dans ce but toutes les grâces que vous nous avez préparées de toute éternité.

XXIII^E MÉDITATION

DES

GRANDEURS DE JÉSUS-CHRIST

DE L'ADORATION QUI LUI EST DUE

ET DE SES IMAGES

SOMMAIRE

Jésus-Christ est grand dans tous les genres. — Nous lui devons le culte de latrie. — Nous devons garder et honorer ses images.

I

CONSIDÉREZ la grandeur de Jésus-Christ, de qui l'ange disait à la Sainte Vierge : « *Celui-ci sera grand et il sera appelé le Fils du Très-Haut.* » (Luc. 1.) En réalité, il est grand dans

tous les genres, et dans les dix catégories auxquelles on ramène tout ce qu'il y a dans le monde ; ce sont la substance, la quantité, la qualité, la relation, l'action, la passion, le lieu, la situation et l'habitude (1). Il est grand en substance, car c'est la divinité même qui est sa propre substance, aussi bien que son humanité très parfaite, à laquelle la subsistance divine est communiquée. Il est grand en quantité de vertu, car il peut toutes choses au ciel, sur la terre et dans les enfers ; comme Dieu, il a créé et conserve l'univers, comme homme, il accomplit des œuvres admirables. Sa quantité a comme hauteur une élévation en gloire qui dépasse tous les Anges et tous les esprits bienheureux ; comme largeur, elle a une charité qui se répand partout ; comme longueur elle a l'éternité ; et comme profondeur une sagesse qui comprend tout. Jésus-Christ est grand en qualité, car tous les attributs divins lui conviennent : sa bonté est sans borne, sa puissance ne le cède à personne, sa justice s'étend sur tout l'univers, sa miséricorde embrasse tout le monde, sa beauté est de tout point ravissante, sa splendeur obscurcit le soleil et les astres. Il est grand en relation, car il a des rapports infinis avec les personnes divines, il est le Fils du Père, et il est avec le Père le principe du Saint-Esprit. Il a aussi avec les créatures des rapports qui le mettent au-dessus d'elles et de toutes, car il est sur la terre le Fils d'une Mère Vierge et d'une Mère qu'il regarde uniquement. Quant à nous, il nous regarde dans ses qualités et

1. Merezellus, *Serm. de magnit. J.-Ch.* in adventu.

dans ses offices ; car il est notre chef et nous sommes son corps et ses membres ; il est Epoux et nous sommes son cœur et ses délices ; il est Père et nous sommes ses enfants ; il est Pasteur et nous sommes ses ouailles ; il est Docteur et nous sommes ses disciples ; il est Rédempteur et nous sommes ses captifs. Bref, il est tout, il est la vie, la lumière et le salut du monde (1). Jésus-Christ est grand en action ; en action intérieure, éternelle et temporelle ; en action extérieure, divine et humaine. La production du Saint-Esprit en effet est son acte éternel, la création des Anges et de tout l'univers est son acte temporel. Quelle sublime contemplation dans son esprit et quelles affections ardentes dans sa volonté ! Quelles œuvres admirables n'a-t-il pas accomplies, quand il vivait au milieu du monde ? et quelles actions ne continue-t-il pas de faire journellement en purifiant, en sanctifiant et en glorifiant les âmes ? Il est grand en passion, car jamais Passion n'a égalé la sienne ; il a souffert toutes sortes de douleurs de toutes sortes de personnes et dans toutes ses puissances ou facultés spirituelles, dans tous ses sens intérieurs et extérieurs, dans tous ses membres sacrés (2). Il est grand dans le lieu, car il a été

1. Le Card. de Bérulle, dans sa Préface.

2. S'il s'agit des douleurs *extérieures* de Jésus-Christ, on doit reconnaître qu'elles furent moindres que celles de certains martyrs au point de vue de la durée et au point de vue du nombre des blessures, mais elles sont incomparablement supérieures en intensité aux leurs et à celles qu'a jamais endurées aucun homme. Il suffit

grand dans le sein de sa Mère, grand dans l'étable de Bethléem, grand dans le temple, grand dans tous les pays qu'il a parcourus, grand sur la croix, grand dans le sépulcre, grand dans les limbes et les régions infernales, grand dans les cieux, où il est à la droite de Dieu, grand sur les autels dans son sacrement d'amour; partout en effet éclatent sa puissance et ses œuvres très sublimes. Il est grand dans le temps, car il était avant Abraham et avant la création de ce monde; il est grand dans tous les siècles qui se sont écou-

pour s'en convaincre de considérer combien est atroce le supplice de la crucifixion, en tenant compte soit de la complexion parfaite du corps du Christ, formé miraculeusement par l'Esprit-Saint, soit de la puissance de l'âme créée tout exprès pour animer un tel corps (Saint Bonaventure, in III, dist. 16, a. 1, q. 2), soit aussi de la fin de l'Incarnation qui se résume ainsi : expier les crimes les plus horribles et produire des fruits admirables. S'il s'agit des douleurs *intérieures* de Jésus-Christ, surtout de la tristesse que lui ont causée soit la considération de la malice de tous les péchés des hommes, soit la prévision de ses propres souffrances, il est encore vrai que Jésus-Christ a souffert plus qu'aucune créature dans ce monde; parce que nulle créature n'a connu comme lui la malice du péché, nulle n'a pu, n'ayant ni la plénitude de grâce qu'avait le Christ, ni son ardente charité pour Dieu et pour les hommes, en concevoir une douleur comparable à la sienne; et comme il est vraisemblable que la grâce du Sauveur dépassait de beaucoup la somme des grâces de tous les hommes à la fois, ainsi sa douleur a dû dépasser les douleurs réunies de tous les hommes. L'Évangile d'ailleurs nous le donne suffisamment à entendre en men-

lés depuis l'Incarnation, où l'Église, qui est son royaume, l'a servi, l'a reconnu et a combattu pour lui ; il sera grand dans tous les siècles à venir et durant l'éternité. Jésus-Christ est grand dans sa situation ; car il est entre le Père et le Saint-Esprit dans l'éternité, il a souffert au milieu du monde habitable, qui est Jérusalem, afin de témoigner qu'il mourait pour tout le monde ; et, au jour du jugement, il sera grand sur le siège de sa majesté. Enfin, Jésus-Christ est grand dans son avoir ; car il a tout, il possède tout bien, son âme

tionnant sa sueur de sang (Luc, xxii, 44), sa tristesse jusqu'à la mort (Matt. xxvi, 38) et ce cri de suprême angoisse poussé du haut de la croix (Matt. xxvii, 46 ; Marc, xv, 34.) — S'agit-il enfin des tourments qu'il a endurés, il serait faux de dire qu'il les a endurés absolument tous, — ce qui est impossible à une même personne, — mais il en a enduré de toute espèce. 1) « *Le Christ, dit saint Thomas (iii. q. 46, art. 5), a souffert dans ses amis qui l'abandonnaient ; dans sa réputation, par les blasphèmes qu'on proférait contre lui ; dans son honneur et sa gloire, par les moqueries et les affronts qu'on lui a faits ; dans ses biens, puisqu'il a été dépouillé de ses vêtements ; dans son âme, par la tristesse, l'ennui et la crainte ; dans son corps, par les blessures et les coups.* » 2) De toutes sortes de personnes. « *Il a souffert (saint Thom. ibid.) quelque chose des Gentils et des juifs, des hommes et des femmes, comme on le voit par les servantes qui accusaient saint Pierre. Il a souffert de la part des princes, de leurs ministres et du peuple, d'après ces paroles du Psalmiste (Ps II. 1) : POURQUOI LES NATIONS ONT-ELLES FRÉMI, etc. Il a aussi souffert de la part de ses disciples et de ceux qui le connaissaient, comme on le voit par Judas qui l'a trahi et*

est parée des atours de toute grâce et de toute vertu, et son corps est paré des vêtements de sa gloire immortelle ; il brille plus que le soleil et il plaît, par sa beauté, plus que tous les astres.

O grandeurs de Jésus ! Que vous êtes dignes d'être louées, d'être admirées et d'être servies au ciel et sur la terre par tous les esprits capables de vous comprendre ! O Jésus ! ô Homme-Dieu ! en qui sont toutes les grandeurs possibles, que tous les esprits conspirent à vous honorer et à vous rendre hommage ! O grand et admirable

« *par Pierre qui l'a renié.* » 3) dans tous ses membres : « *Le Christ (saint Thom. ibid.) a souffert dans sa tête de* « *la couronne d'épines qu'il a portée ; dans ses pieds et ses* « *mains, des clous qu'on y a enfoncés ; sur son visage, des* « *soufflets et des crachats qu'il a reçus ; dans tout son* « *corps, de la flagellation qu'on lui a infligée.* » 4) par tous ses sens : « *par le toucher, (saint Thom. ibid.)* « *ayant été flagellé et percé de clous ; par le goût, ayant* « *été abreuvé de fiel et de vinaigre ; par l'odorat, ayant été* « *mis en croix dans un lieu que les cadavres rendaient* « *fétide et qu'on appelait le Calvaire ; par l'ouïe, ayant* « *été attaqué par les paroles de ceux qui le blasphémaient* « *et se moquaient de lui ; par la vue, en voyant pleurer sa* « *mère et le disciple qu'il aimait.* » Notons, en passant, que l'opinion de saint Thomas, qui veut que le nom de Calvaire ait comme origine l'usage du peuple juif de décapiter sur cette montagne les condamnés à mort et d'y laisser leurs têtes, n'est pas admise aujourd'hui par le grand nombre des commentateurs ; ceux-ci font dériver ce nom de la forme qu'affecte le sommet de cette montagne, qui est la forme d'un crâne ; c'est l'étymologie qu'adoptait déjà saint Cyrille de Jérusalem. (Cf. Knabebauer, COMM. IN MATT. vol. 2, p. 524.)

Jésus ! à la vue de tant de grandeurs, je me rends et je me déclare votre esclave à perpétuité, pour vous servir et vous révéler de la façon qui vous sera le plus agréable. Oh ! heureux ceux qui vous serviront et qui s'entretiendront durant cette vie de l'objet de vos grandeurs qui ravissent incessamment le ciel ! Faites, ô mon Seigneur très puissant et sublime, que, durant le cours de cette vie, mon pain quotidien et mon plus ordinaire entretien soit de méditer, d'honorer et d'aimer vos grandeurs, jusqu'à ce que j'arrive dans la cité des bienheureux, pour vous y rendre, pendant toute l'éternité, tous les amours possibles.

II

Considérez secondement que le culte qui est dû à Jésus-Christ, à cause de ses grandeurs et de ses excellences, est un culte de latrie et d'adoration (1). Pour éclaircir cette vérité, il est important de remarquer que l'Eglise ne permet pas que l'on rende deux adorations différentes à Jésus-Christ et que l'on sépare par l'esprit son humanité de sa divinité, pour rendre à l'humanité le culte qui lui appartiendrait, si elle était séparée de la divinité, car cette humanité sainte n'est et ne sera jamais séparée de la divinité. C'est pourquoi c'est lui faire tort et lui ravir sa gloire que de la considérer dans notre pensée comme séparée et disjointe de la personne divine, qui s'est unie à elle pour toute l'éternité, c'est supposer un cas imaginaire, pour lui rendre un honneur inférieur à celui

1. D. Thom. q. 25.

qu'exige son excellence réelle (1) et véritable. C'est pourquoi les Conciles, voulant couper court aux abus des fausses imaginations, ont porté le décret suivant : Si quelqu'un introduit deux adorations et n'adore pas le Verbe incarné avec sa propre chair d'une seule adoration, qu'il soit anathème. Car il est constant que si l'humanité était séparée du Verbe, il ne lui appartiendrait pas d'être adorée. Si tu sépares l'homme de Dieu, dit saint Augustin (2), je ne croirai jamais en lui et je ne le servirai pas. Saint Jean Damascène (3) dit : Si par des considérations subtiles tu distingues entre ce que nous voyons et ce que nous comprenons, nous ne devons pas l'adorer, car alors c'est une pure créature. C'est donc, en le considérant tel qu'il est réellement, que nous devons l'adorer d'un culte de latrie, parce qu'il est le Dieu immense et souverain, le Maître de l'univers, de qui dépendent et relèvent toutes les créatures. C'est ainsi qu'il s'est fait adorer sur la terre et qu'il est adoré dans le ciel par les bienheureux, qui mettent leurs couronnes à ses pieds, qui le reconnaissent pour le premier principe et avouent qu'ils dépendent de lui ; à la suite de cette connaissance, ils acceptent sa souveraineté d'une part, et de l'autre, leur dépendance et soumission à son égard, ce qui est un pur acte d'adoration latreutique. Ainsi les fidèles l'adorent dans l'Eglise et lui rendent hommage comme à leur souverain, selon la prophétie

1. Quinta Synodus, col. 8. can. 6.

2. Serm. 58. *De verbo Domini*.

3. L. 4. *De fide*, c. 3.

de David : « *Tous les rois de la terre l'adoreront, toutes les nations le serviront.* » (Ps. 71.)

Cette adoration se termine à la divinité directement et à son humanité par concomitance ; d'autant que cette humanité contient en soi par participation l'excellence divine et qu'elle jouit de la subsistance divine, et grâce à cette subsistance, de toutes les perfections divines (1). C'est pourquoi l'acte d'adoration la concerne, car il va toujours aux plus hautes et aux plus sublimes qualités de l'objet honoré. Et en cela il diffère de l'acte d'amour qui s'attache aussi aux plus basses qualités de son objet. De là vient que l'humanité est plus proprement aimée qu'adorée (2) et que l'adoration appartient à Jésus-Christ, à cause de sa divinité.

Adoration donc à Jésus-Christ, au Verbe incarné, au Dieu-Homme, à l'Homme-Dieu ! « *Que tous les anges l'adorent.* » (Hébr. 1.). Chérubins, Séra-

1. Le terme formel de l'adoration que nous devons à Jésus-Christ est sa divinité seule ; le terme matériel est tout ce qui est uni à sa personne divine. Néanmoins, l'adoration que nous rendons à l'humanité du Sauveur n'est pas relative, mais absolue, car nous ne l'honorons pas à cause d'une chose étrangère avec laquelle elle serait seulement unie moralement, mais à cause de la personne divine, dont elle est comme une partie substantielle et naturelle. Car le culte que nous rendons à telle ou telle personne, doit s'étendre à toute sa nature et à toutes les parties de sa nature.

2. Ce n'est peut-être pas absolument exact. D'une part en effet l'humanité de Jésus-Christ est adorée proprement et en elle-même, quoique non pas à cause d'elle-

phins, inclinez vos volontés devant Jésus : « *Que tout genou fléchisse au nom de Jésus.* » (Phil. 2.) O grand et admirable Jésus ! « *vous êtes digne de recevoir la gloire, l'honneur et la vertu.* » (Apoc. 4.) Oh ! je reconnais en vous l'auteur de mon être, de ma vie temporelle et de ma vie spirituelle, je reconnais tenir ces vies de vous, et c'est pour cela que je vous en fais hommage, que je m'offre moi-même à vous et à votre humanité sacrée, en oblation et donation perpétuelles et irrévocables, dans tout ce que je suis au point de vue de la nature et au point de vue de la grâce. Il m'est en effet très agréable, ô mon invincible Empereur, d'être tout soumis à vous, c'est-à-dire

même, et comme l'adoration consiste à vouloir à l'être adoré un bien extérieur, à savoir un honneur, qui se trouve proprement non pas dans celui qui est honoré, mais dans celui qui honore ; on comprend très bien qu'on puisse vouloir à l'humanité unie à Dieu, ce même culte extérieur et suprême que l'on rend à Dieu. Mais on ne peut pas en dire autant de l'amour : car l'amour nous porte à vouloir à l'être aimé avant toutes choses les biens qui lui sont intrinsèques et essentiels. D'où il résulte que nous ne pouvons pas aimer l'humanité de Jésus-Christ comme nous aimons Dieu, c'est-à-dire par dessus toutes choses. Car, aimer Dieu par dessus toutes choses, c'est vouloir qu'il possède son essence infinie et tous ses attributs infinis. Or, nous ne pouvons vouloir à l'humanité de Jésus-Christ ni l'essence infinie, ni la toute-puissance, ni les autres attributs divins. Nous pouvons aimer l'humanité de Jésus-Christ par un acte de la vertu théologale que nous appelons la charité et qui consiste à vouloir à quelqu'un des biens créés pour un motif divin.

à vos pouvoirs et vœux, à votre souveraineté et à toutes vos grandeurs. O mon Seigneur, ayez toujours cette puissance absolue sur moi et sur toute créature ; jouissez, jouissez toujours du droit que vous avez de nous assujettir à vos volontés.

III

Considérez que les images de Jésus-Christ sont dignes d'être honorées, elles doivent être conservées et traitées avec respect, par respect et par amour pour Jésus-Christ (1). Lui-même autorise cette pratique, quoique la question soit fort débat-

1. Citons les paroles du Concile de Trente (sess. 25), qui résument de la manière la plus complète et la plus claire l'enseignement de l'Eglise sur ce point : « *De* « *même, quant aux images de Jésus-Christ, de la Vierge* « *mère de Dieu et des autres Saints, ils enseignent* (les « évêques et tous les autres qui ont pour fonction l'en- « seignement des peuples) *que dans les temples surtout,* « *il faut les avoir, les conserver et les entourer de l'hon-* « *neur et de la vénération qui leur sont dus, non qu'on* « *les croie en possession d'une divinité, ou d'une vertu* « *quelconque appelant sur elles notre culte, ou qu'on ait* « *quoi que ce soit à leur demander, ou qu'on doive mettre* « *sa confiance dans des images, comme les Gentils la pla-* « *çaient autrefois dans leurs idoles, mais parce que l'hon-* « *neur dont on les environne se rapporte au type premier* « *qu'elles représentent ; de sorte qu'en baisant ces images,* « *en nous découvrant, en nous prosternant devant elles,* « *c'est Jésus-Christ lui-même que nous adorons, ce sont* « *les Saints représentés dans ces figures que nous véné-* « *rons. C'est là ce qu'ont défini les Conciles, dans leurs* « *décrets contre les adversaires des saintes images, et* « *surtout le second Concile de Nicée. »*

tue et contestée par les ennemis de sa gloire ; car Jésus-Christ lui-même, en maître tout-puissant, sans couleur, ni pinceau, ayant appliqué un linge sur son visage, y imprima tous ses traits et en fit un portrait parfait. Il envoya ce portrait au roi d'Edesse Abgar, qui désirait le voir, mais qui retenu dans son lit par une infirmité, ne pouvait aller le trouver (1). Il fit un autre chef-d'œuvre de

1. Nicephorus, l. 2, c. 7. — Il s'agit d'Abgar V, surnommé Uchama ou Ucomo, c'est-à-dire le Noir, qui gouverna l'Osrhoène de l'an 13 à l'an 50 de notre ère. Le célèbre historien d'Arménie, Moïse de Khorène, rapporte que ce roi aurait envoyé à Jésus, dont il avait appris les guérisons miraculeuses, un messenger, pour le prier de venir le guérir d'une maladie dont il était atteint, et que ce messenger aurait rapporté au roi un portrait du Sauveur. Ce portrait qui se voyait encore à Edesse du temps de Moïse de Khorène, fut, dit-on, transporté plus tard à Constantinople, puis à Rome, dans l'église Saint-Sylvestre, ou bien à Gênes. Dans ces dernières années, on a découvert à la Bibliothèque nationale de Paris, une traduction arménienne de la *Doctrine d'Addaï*, ouvrage qui contient l'histoire de Thaddée, l'un des soixante-douze disciples, envoyé prêcher la foi à Edesse. Voici ce qui résulte, d'après Vigouroux (DICTIONN. DE LA BIBLE, fascicule 1, mot *Abgar*) de ce documents et de divers autres que nous possédons : « Quant au portrait de Jésus, que les écrivains grecs « racontent avoir été empreint miraculeusement sur un « linge dont le Sauveur s'était servi pour s'essuyer la « face (Evagre, H. E., IV, 27, t. LXXXVI, col. 2748-2749), « nous avons vu qu'Eusèbe n'en parle point dans son « récit. La DOCTRINE D'ADDAÏ le mentionne, mais elle ne « lui attribue pas une origine miraculeuse ; elle en fait

peinture, quand il portait sa croix au Calvaire ; une dame dévote, touchée de compassion, lui ayant présenté un linge pour essuyer sa face couverte d'un mélange de sueur et de sang, il y imprima également les traits de son visage couronné d'épines et marqué des opprobres de sa Passion ; il était là tel que le représente Isaïe, quand il dit : « *Il n'y a pas de beauté en lui.* » (ch. 53.) Cette image s'appelle la Véronique du nom de la dame qui la reçut, en récompense de sa compassion ; on la conserve aujourd'hui à Rome et on la montre chaque année le Jeudi-Saint dans l'église de Saint-Pierre (1). Après sa

« *l'œuvre de Hannan, qui était peintre, et qui avait*
 « *apporté à Jésus en Palestine la lettre d'Abgar. L'exis-*
 « *tence d'une image du Sauveur très vénérée à Edesse*
 « *depuis une haute antiquité est donc incontestable ;*
 « *quant à son histoire elle est légendaire.* »

1. Malonius ad c. 14. — Paleoti, c. 55. Rome possède en effet de temps immémorial, dans l'église de Saint-Pierre, l'image de la face du Sauveur empreinte sur un linge et appelée *Veronica*, *Sainte-Face* ou *Santo Volto*. « *Sur le Santo Volto*, dit M. Martin (ÉTUDE HIST. ET « ARCHÉOL. SUR LES RELIQUES DE LA PASSION, p. 143) *le Sau-*
 « *veur n'a pas la couronne d'épines. Sa figure porte la*
 « *trace des souillures dont les Juifs et les soldats*
 « *l'avaient couverte ; une des joues paraît meurtrie ; le*
 « *nez est long et un peu aplati ; la bouche est entr'ou-*
 « *verte, les lèvres sont tuméfiées et la barbe est arrachée*
 « *à certains endroits. Le tableau produit encore un effet*
 « *puissant.* » Chaque année, sous la coupole de Saint-Pierre, du haut du balcon de la chapelle de Sainte-Hélène, le Santo Volto est montré au peuple. Et il est

mort et sa déposition dans le sépulcre, il laissa encore l'empreinte de son corps sur deux draps

certain que le culte de cette image date au moins du commencement du XII^e siècle ; nous en avons pour preuve un écrit composé avant 1143 et intitulé *Benedicti beati Petri canonici Liber pollicitus* (Voir Mabilion, *MUSEUM ITALICUM*, t. II, p. 118 et suiv.) qui nous apprend que le pape se rend devant le suaire du Christ appelé Véronique et l'encense. Quant à la question de l'origine du suaire, elle est plus difficile à résoudre. On distingue dans la tradition quatre courants qui attribuent chacun une origine différente à cette sainte image. 1) D'après un manuscrit du Vatican, manuscrit qui date du VIII^e siècle et qui a été édité par J.-D. Mansi (*MISCELLANEA STEPHANI BALUZII*, Lucœ, 1764, t. IV, p. 56), Tibère malade envoya Volusien à Jérusalem, pour en ramener Jésus-Christ, le grand thaumaturge, mais Jésus-Christ étant mort, Volusien apprend d'un Juif qu'une femme guérie d'un flux de sang trois ans auparavant, possède l'image du Sauveur *peinte par elle*, tandis que le Sauveur vivait. Volusien apporte à Rome cette image qui guérit l'empereur. 2) D'après une autre version consignée dans un manuscrit anglo-saxon du XI^e siècle, de la bibliothèque de l'université de Cambridge, édité par L. C. Muller (*COLLECTANEA ANGLO-SAX.*, 1834), version que Pearson considère comme revêtue d'un caractère plus ancien que la version dont il vient d'être question, Volusien aurait ramené à Rome *Vironica* portant avec elle une étoffe qui possédait *la propriété miraculeuse de faire apparaître, aux yeux de ceux qui la regardent, les traits de Jésus*. 3) L'image aurait été faite *par le Sauveur lui-même* : « *ipso exprimente et « contradente* », dit une recension latine du XII^e siècle, faussement attribuée à Marianus Scotus. Le Sauveur s'étant invité à dîner chez Véronique, aurait imprimé

dans lesquels il avait été enveloppé : on les appelle le Saint-Suaire et on les conserve à Turin et à Besançon (1). Ainsi Notre-Seigneur a lui-même

son image sur le linge avec lequel il se lava. 4) D'après une dernière tradition, le Christ aurait imprimé son image sur le voile de Véronique, dont il se serait servi pour s'essuyer, en montant au Calvaire. Pearson ne veut voir dans cette tradition qu'un dérivé des trois autres. Selon lui, on aurait mis l'image de Saint-Pierre, qu'il considère comme le portrait du Christ mort, en relation avec la tradition de Véronique. Mais rien n'est moins certain. D'abord l'image de Saint-Pierre ne représente pas nécessairement le Christ mort ; si les yeux sont fermés, cela s'explique par le mouvement instinctif qui nous fait abaisser les paupières, dès qu'on approche un objet de nos yeux. De plus cette tradition apparaît soit dans le manuscrit du *Petit Saint-Graal* qui date de 1301, soit dans celui qui est appelé manuscrit Cangé et qui appartient à la seconde moitié du XIII^e siècle. Au moment où Jésus-Christ montait au Calvaire, Véronique allait au marché avec son *sydoine*. « *Et quant la prophé me vit, si m'apela et me pria par lou grant Dieu, que je li essuiasse et tuersisse lo vis de ma toaille.* »

1. Paleoti, *Sacræ sind. explic.* — Le Suaire ou plus exactement le *Sindon* ou *Linceul* dans lequel fut enseveli le corps de Jésus-Christ consiste en un seul drap sur lequel on distingue deux silhouettes humaines, l'une de face, l'autre de dos, s'opposant par les deux têtes ; le corps du Sauveur aurait été étendu sur une moitié du linceul, dans le sens de la longueur, la tête étant vers le milieu, et on aurait rabattu l'autre moitié sur la face et sur toute la partie antérieure du corps. C'est ce qu'on constate sur le Saint-Suaire conservé à Turin et

fait son portrait durant sa vie, dans sa Passion et après sa mort ; il ne s'est pas peint dans sa gloire, mais il s'imprimera dans tous les bienheureux qui seront autant d'images de son état glorieux.

qui est la propriété de la maison royale de Savoie. — Pour ce qui regarde le Suaire de Besançon, il a été détruit en 1794, par ordre de la Convention. M. Vignon, dans son savant ouvrage : *Le Linceul du Christ*, a prouvé que ce suaire n'était qu'une copie de celui de Lirey (Aube), qu'on vénère aujourd'hui à Turin, copie faite entre 1349 et 1375. — D'après un très récent ouvrage de Dom Fr. Chamard intitulé *Le Linceul du Christ*, le Saint-Suaire aurait été dérobé par Othon de la Roche, un des principaux chefs bourguignons de la 4^e croisade, et envoyé à Besançon, où il fut vénéré jusqu'en 1349. Cette année-là il disparaît dans un incendie, et, quelque temps après, on restitue aux chanoines de Besançon un suaire qui n'était en réalité qu'une copie. Le vrai Suaire aurait alors passé frauduleusement à la famille de Charny, qui le confia à la collégiale de Lirey. On sait que devenu la propriété de la maison royale de Savoie, de Lirey il passa à Chambéry en 1452, et de Chambéry à Turin en 1578. Aujourd'hui c'est sur l'insigne relique de Turin que se porte l'attention du monde catholique, surtout depuis l'ostension solennelle qui eut lieu en 1898 ; cette ostension a été le point de départ d'études et d'expériences scientifiques, qui ont fait faire un grand pas à la thèse de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin, et dont le principal honneur revient à M. Paul Vignon, préparateur au laboratoire de zoologie de la Sorbonne et auteur du remarquable ouvrage intitulé : *Le Linceul du Christ*. (Paris, 1902). Voici ce que dit au sujet des résultats acquis M. le Dr Yves Delage, professeur de zoologie à la Sorbonne, dans une communication faite

Ces considérations sont suffisantes pour nous faire estimer ces images et pour nous les faire tenir pour précieuses. Ajoutez à cela qu'elles ont plusieurs avantages qui doivent nous engager à

à l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 21 avril 1902 : « 1) *Cela* (hypothèse d'un faussaire) est « déjà bien difficile à admettre pour l'image peinte en « positif. Cela devient tout à fait incroyable, si l'on « songe qu'elle est peinte en négatif, qu'elle n'a aucun ca- « ractère esthétique sous cette forme, qu'elle ne prend sa « valeur que quand on renverse les ombres en lumières et « les lumières en ombres, et en respectant vigoureuse- « ment leurs plans et leurs valeurs, chose presque impos- « sible autrement que par la photographie inconnue « au XIV^e siècle... Et j'ajoute ici cet argument dont on « sentira tout le poids, si on veut bien se donner la peine « d'y réfléchir : POURQUOI CE FAUSSAIRE SE FÛT-IL PRÉOCCUPÉ « DE RÉALISER UNE BEAUTÉ QU'ON NE VOYAIT PAS SUR SON « ŒUVRE ET QU'ON NE POURRAIT VOIR QU'APRÈS UN RENVERSE- « MENT QUI N'EST DEVENU POSSIBLE QUE PLUS TARD ?..... « 2) *L'image* résulte d'une juxtaposition de teintes dégra- « dées, sans une ligne arrêtée, sans un trait d'esquisse, à « la manière d'une photographie mal au point, procédé « absolument étranger aux conceptions artistiques du « XIV^e siècle. L'image est d'un réalisme extrême, impecca- « ble, sans une défaillance, sans un oubli : elle ne tient « qu'imparfaitement compte de la tradition, ne cède en « rien à la schématisation, rien à la convention, caractè- « res qui ne se retrouvent dans aucune des productions « iconographiques de cette époque, ni à un degré aussi « absolu dans celles d'aucune époque. » (REVUE SCIENTIFI- QUE, 31 mai 1902, p. 684). Aussi est-il permis d'espérer que, malgré quelques difficultés historiques et exégétiques, auxquelles d'ailleurs il est possible de donner dès maintenant des solutions satisfaisantes, grâce aux études

les conserver soigneusement. Elles nous instruisent en effet d'une manière excellente et facile sur les actions et les souffrances de Jésus-Christ, qu'on découvre à leur simple aspect. C'est pourquoi saint Grégoire le Grand (1) disait que les images sont les livres des idiots, c'est-à-dire des gens simples, qui apprennent mieux en regardant qu'en écoutant. Et ailleurs (2) il ajoute qu'elles sont aussi utiles aux doctes et aux savants. Elles excitent aussi à l'amour de Jésus-Christ, comme nous le voyons dans beaucoup de personnes pieuses, qui ne jettent jamais les yeux sur le crucifix ou sur quelqu'autre image de Jésus-Christ, sans que leur cœur n'éprouve des élans d'amour pour ce Sauveur. C'est en cela qu'excellait sainte Thérèse ; quand elle prenait quelque image de Jésus-Christ ou de la Vierge dans ses mains, il faisait beau entendre les paroles qu'elle leur disait ; elles étaient si pleines d'amour et de tendresse qu'il semblait que son âme se fondît (3). Les images provoquent aussi aux actions vertueuses ou à l'imitation de la vie très sainte de Jésus-Christ,

scientifiques qui se poursuivent sur ce sujet, le Saint-Suaire finira par s'authentifier lui-même à la grande joie de la piété catholique qui sera désormais certaine d'être en possession d'une des plus touchantes reliques en même temps que du seul portrait authentique de Jésus-Christ. (Cette note a été rédigée d'après le résumé si clair et si complet de M. Voguier de Malijay, intitulé le SAINT-SUAIRE DE TURIN).

1. L. 9, Epist. 53.

2. L. 7, Epist. 53.

3. L. 9 de *Sa Vie*, ch. 10 par Ribera.

comme le prouvent ces fidèles chrétiens, qui à la vue du crucifix qu'on leur montre, prennent la résolution de mourir courageusement et saintement. A notre époque, un grand seigneur de France condamné à mort et ne pouvant se résoudre à se laisser lier, le permit néanmoins et de grand cœur, quand on lui eut mis devant les yeux un tableau de Jésus-Christ lié et garrotté par les Juifs. Ces images servent de témoins de la foi et de la religion que nous professons ; car quand on les voit chez nous et dans nos églises, nul ne peut douter que nous n'ayons la foi en Jésus-Christ et que nous ne soyons étrangers à ces sectes hérétiques qui n'en font aucun cas. Pour ces raisons et pour d'autres, l'Eglise dès son berceau et dès les premiers siècles jusqu'à nos jours, les a toujours gardées et honorées avec de grands sentiments de piété et des fruits signalés de sa dévotion. C'est ce que l'ennemi du genre humain a taché d'empêcher, en suscitant de temps en temps des hérétiques briseurs d'images, qui leur ont livré une cruelle guerre. Cet ennemi a vu que Jésus-Christ a, par sa religion, abattu en tout lieu et détruit toutes ses idoles et ses statues dans lesquelles il était adoré ; il s'efforce de s'en venger par les hérétiques, qu'il excite à renverser les images de Jésus-Christ et celles de tous les Saints, et cela sous prétexte de piété, car il dit que les chrétiens en abusent et les adorent comme Dieu même qui pour ce motif se montrerait jaloux et se considérerait comme offensé. Mais qu'ils songent que le roi qui défend de rendre à n'importe qui autant d'honneur qu'à lui-même, ne se considère cepen-

dant pas comme offensé si on révère les princes et les magistrats selon leur état, et si on tient leurs images pour précieuses. De même Dieu qui défend de rendre à qui que ce soit le culte de latrie qui lui est dû, ne défend pas qu'on honore ses serviteurs et ses images d'un culte inférieur à celui qui lui appartient. Ainsi en usent les chrétiens à l'égard des images de Jésus-Christ, il les chérissent et se gardent bien de leur faire aucune injure, ils les placent dans des lieux convenables, ils leur offrent leur vénération par des baisers, des genuflexions, des inclinations ou d'autres marques de respect qui ne sont pas l'adoration qui n'est due qu'à Dieu, car toutes ces choses se font à l'égard des hommes. Ils adorent également Jésus-Christ en présence de ses images, qui ont la vertu d'élever jusqu'à lui l'esprit, auquel les choses visibles et apparentes servent d'échelons pour monter jusqu'aux invisibles. D'autres fois, le considérant comme revêtu de son image, ils vénèrent à la fois l'un et l'autre comme un seul objet et par un seul acte de respect, comme celui qui se présente devant le roi revêtu de la pourpre royale, honore la personne du roi et sa pourpre ; avec cette différence toutefois que cet acte de respect est une véritable adoration, en tant qu'il a pour objet la personne de Jésus-Christ, tandis qu'en tant qu'il a pour objet son image, c'est seulement une *coadoration*, qui est une espèce de culte moindre que l'adoration (1). Si les hérétiques voulaient une fois le com-

1. Damascenus, Orat. 1. DE IMAGINIBUS. — Bail se montre ici trop timide à notre avis. C'est un seul et

prendre, ils cesseraient leurs calomnies et traiteraient plus respectueusement en actes et en paroles l'image de celui qui a été crucifié pour leur salut.

Mais en attendant que le bon esprit leur revienne, tirons de ce point de notre méditation plusieurs saintes affections. Premièrement, nous reconnâtrons un trait signalé de l'amour de Jésus-Christ, en ce qu'il a voulu nous laisser les images de son visage et de sa sainte humanité peintes avec son propre sang. C'est ce témoignage d'amitié que recherchait Moïse, quand il disait : « *Si je suis agréable à vos yeux, montrez-moi votre face* » (Exod. 33) ; c'est le souhait des Anges de contem-

même culte et par conséquent *une seule et même* adoration que nous rendons à l'image de Jésus-Christ et à Jésus-Christ lui-même, toutes les fois que nous considérons formellement son image selon la propriété spécifique de l'image, c'est-à-dire comme le représentant lui-même. « *Il faut dire qu'on ne doit aucun respect à l'image du Christ, en tant qu'elle est une chose (par exemple, des bois sculptés ou peints), parce qu'on ne doit vénérer que les êtres raisonnables. Il faut donc qu'on ne l'honore que comme image, et alors il s'ensuit qu'on lui doit le même respect qu'à l'image du Christ et qu'au Christ lui-même. Ainsi, puisqu'on adore le Christ d'une adoration de latrie, il en résulte que son image doit être adorée d'une adoration de latrie.* » (Saint Thomas, III, q. 25, art. 3). Le Concile de Nicée défend, il est vrai, d'adorer même les images de Jésus-Christ ; mais cette défense ne s'applique qu'au cas où l'on considère ces images simplement comme une chose sacrée, tels que sont les vêtements sacerdotaux, les calices, etc. Alors seulement on leur doit *un culte moindre que l'adoration.*

pler sa face. C'est toute notre récompense et la fin de tous nos désirs de contempler la face de Dieu dans les cieus et ce sera le commencement et comme notre entrée dans la béatitude que de le regarder de quelque façon sur cette terre. C'est pourquoi David soupirait après ce bonheur : « *Montrez-nous votre face et nous serons sauvés.* » (Ps. 79.) L'épouse elle aussi s'écriait : « *Montrez-moi votre face, que votre voix résonne à mes oreilles, car votre voix est douce et votre face est belle.* » (Cant. 2.) C'est une grande consolation, disait une illustre sainte (1), de voir une image de celui que nous avons tant de raisons d'aimer. Je voudrais le voir partout où je tourne mes yeux. A quelle chose meilleure et plus agréable à la vue pourrions-nous les employer, si ce n'est à regarder celui qui nous aime tant et qui renferme en lui-même tous les biens ? O malheureux hérétiques qui ont, par leur faute, perdu cette consolation avec plusieurs autres ! Ajoutons encore un sentiment d'horreur pour les ennemis du crucifix. Toi, démon, dit saint Jean Damascène, toi qui est envieux, tu voudrais bien par jalousie que nous ne contemplions pas l'image de Notre-Seigneur et que nous ne fussions pas saints. Tu voudrais bien que nous ne vissions pas ses tourments salutaires et que nous n'admirions pas son humilité ni les choses prodigieuses qu'il a opérées. Terminons par cette affection : ne permettons donc pas que les hommes nous privent de nos images et nous les ôtent ; mais vous, Seigneur,

1. Sainte Thérèse dans *le Chemin de la perfect.*, ch. 54.

ôtez-les nous en nous donnant à la place la réalité. Que nous ne vous contemplions plus dans votre image, mais que nous vous contemplions face à face, comme vous êtes en vous-même dans le paradis. Ainsi soit-il.

XXIV^E MÉDITATION

JÉSUS-CHRIST EST RÉDEMPTEUR MÉDIATEUR ET CHEF DE L'ÉGLISE

SOMMAIRE

*Jésus-Christ est : 1) — Rédempteur des hommes
2) — Médiateur entre Dieu et les hommes —
3) Chef des hommes.*

I

CONSIDÉREZ que Jésus-Christ est le Rédempteur des hommes. « *Il les a rachetés*, dit « saint Paul, *de la puissance de l'ennemi* » (Ps. 106), car « *vous avez été rachetés à un grand prix.* » (I Cor. 6.), Or, autant cette vérité est certaine, autant elle est peu comprise et mal expliquée par plusieurs, même parmi ceux qui n'ont rien plus fréquemment à la bouche que le nom de Jésus-Christ, leur Rédempteur. Aussi est-il difficile

de bien entendre de quelle manière il appartient au Verbe incarné d'être Rédempteur des hommes. Pour parler exactement, racheter une chose c'est en payer le prix ou donner une juste compensation de sa valeur, et par là la retirer de la puissance d'une personne, pour en faire la propriété d'une autre, à qui elle appartenait primitivement (1). D'où il suit que si les hommes ont été rachetés par Jésus-Christ, qui a dû les arracher à la puissance d'un autre, c'est à la puissance du démon qu'ils ont été arrachés, en payant le prix et la valeur de leurs âmes, pour être mis sous la puissance et le domaine de Dieu à qui ils appartenaient auparavant. C'est en effet en cela que consiste le rachat des hommes accompli par Jésus-Christ; mais il est difficile à comprendre, si on n'y apporte quelque éclaircissement et si on ne considère comment les hommes qui sont naturellement sujets de Dieu, à titre de créatures de Dieu, étaient tombés sous la puissance du démon et comment ils en ont été dégagés pour être remis en la puissance de Dieu, leur légitime et leur ancien seigneur.

Considérez donc que par le péché les hommes sortent en quelque manière de la puissance de Dieu, pour tomber sous celle du démon de deux manières : ils dépendent de lui comme de leur seigneur, car le démon les fait obéir à ses mauvaises volontés, et comme de leur bourreau, qui exécute les ordres de la justice divine et qui les tourmente horriblement. Ils sortent de la puissance et du domaine de Dieu, parce que, tant que

1. Greg. de Valentia, dist. 1, q. 22, punct. 2.

de cet état de péché, Dieu ne peut pas tirer d'eux le service qui lui est dû et qui est celui de la sainte charité et de son amour par-dessus toutes choses. « *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur ; c'est le premier et le plus grand commandement.* » (Matt. 22). Le péché et l'amour de Dieu sont en effet incompatibles dans une même âme. C'est pourquoi un roi n'a pas de puissance sur un sujet qui est incapable de le servir et à qui il ne peut faire exécuter ses volontés. C'est ainsi que les hommes, étant devenus par le péché incapables de servir Dieu par amour, se trouvaient hors de sa puissance. Au contraire ils étaient tombés sous la puissance du démon, leur nouveau maître et leur cruel bourreau ; car ils n'étaient propres qu'à faire ses volontés perverses, qu'à offenser Dieu journellement en suivant leurs passions et les suggestions du démon et ils étaient abandonnés par Dieu à ses cruautés, comme des criminels que le juge met entre les mains de l'exécuteur. Ce désastre leur arrivait, parce que le péché les privait de la grâce de Dieu et de tous les secours donnés en vue du salut, secours qui sont nécessaires pour observer les commandements de Dieu et pour sortir du péché ; c'était pour eux une conséquence nécessaire de cette privation, de demeurer dans l'aversion de Dieu et dans l'esclavage du démon.

Mais Jésus-Christ a porté remède à cet inconcevable malheur, et par le mérite de sa sainte vie, par le prix de son sang, il a mérité que les hommes fussent pourvus des grâces de Dieu nécessaires pour sortir du péché, pour se garantir aussi du

péché, pour pouvoir observer les commandements de Dieu, et rendre à Dieu le service du saint amour qu'il demande par-dessus toutes choses. Les sacrements ont été institués par lui, dans ce but, et les grâces excitantes vont partout solliciter les volontés humaines de donner leur libre consentement à ses saintes ordonnances, consentement qui est immédiatement suivi de la grâce qui justifie. Par ce moyen les hommes reçoivent les grâces et sortent de la puissance du démon, ils rompent leurs chaînes, ne sont plus dans la nécessité de demeurer dans le péché, ni impuissants à rendre à leur souverain Seigneur et Dieu, le service qui lui est dû. Dès lors le démon n'a plus le pouvoir d'être leur bourreau, parce qu'il n'y a plus de crime à punir en eux ; ainsi affranchis de cette captivité, ils rentrent heureusement sous la puissance de Dieu, leur premier Maître, ils vivent dans sa sujétion, lui rendent le service de l'amour et obéissent à ses commandements, aidés par la grâce que leur a acquise l'Homme-Dieu, Jésus-Christ. Par conséquent Jésus-Christ est leur Libérateur et proprement leur Rédempteur, puisque donnant une juste compensation par son sang, il les retire de la puissance étrangère de Satan et les remet sous la puissance de Dieu, qui est leur premier et légitime Seigneur. Si maintenant plusieurs demeurent encore après la Rédemption sous la puissance du démon, c'est leur faute ; ils ne laissent pas d'avoir été rachetés par Jésus-Christ. C'est ainsi que feraient des esclaves pour qui le prix du rachat aurait été payé et que leur maître ne forcerait plus à le servir, et qui néanmoins voudraient

demeurer serfs, renonçant à se prévaloir du bienfait de leur rachat qu'ils mépriseraient.

Cette considération m'apprendra à détester le péché qui réduit les âmes humaines à une servitude étrangère et qui les assujettit à un cruel tyran, au prince des ténèbres. Qu'y a-t-il de plus à craindre que cette honteuse et infâme servitude ? J'apprendrai aussi la grande obligation que j'ai d'honorer, de chérir et d'estimer grandement Jésus-Christ, parce qu'il est mon Rédempteur et qu'il m'arrache à la puissance tyrannique de Satan, pour me placer de nouveau sous la puissance de mon Dieu, de mon Créateur, de mon Seigneur et de mon véritable Maître. O Rédempteur des hommes ! est-il donc possible que la terre porte des créatures qui connaissent ces vérités, et qui néanmoins demeurant stupides et insensibles, et ne se portent pas de toutes leurs forces à vous honorer et à vous aimer ? Eh quoi ! j'étais captif et esclave des Turcs ou des Maures sanguinaires ; ils m'avaient mis aux fers et me traitaient plus cruellement qu'on ne peut le raconter. Un noble prince, très puissant et très bon, ayant connu ma misère, m'a retiré de cette servitude en payant le prix de mon rachat, et pour pouvoir fournir ce prix il a engagé tout son bien, sa personne elle-même. Quoi donc ! ne ferai-je pas cas de ce prince magnifique et si plein de bienveillance pour moi ? Ne souhaiterai-je pas de voir sa face gracieuse, pour me jeter humblement à ses pieds, lui offrir mon service et ma vie et le remercier de sa bonté ? Et encore si je n'ai pas l'occasion de le voir, ne parlerai-je pas de lui avec tout honneur, ne témoignerai-je pas l'affec-

tion que je lui porte ? Ne ferai-je pas paraître l'estime singulière que je fais de sa personne ? Sans doute, tout cela je dois le faire et plus encore. Que ferons-nous donc envers vous, ô Jésus, mon noble Rédempteur, qui avez sacrifié même votre vie, pour me racheter de mon esclavage ? Oh ! quelle estime devons-nous faire de vous ? Que d'amour, que d'honneur, que de respect ne devons-nous pas vous porter, jusqu'à ce que nous ayons le bonheur de paraître devant votre très gracieux visage, pour vous savoir gré à bon escient de votre admirable bonté ?

II

Considérez que Jésus-Christ est aussi Médiateur entre Dieu et les hommes. « *Il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes*, dit saint Paul, *c'est l'Homme-Dieu, Jésus-Christ.* » (I. Tim. 2.) Ce titre lui convient doublement ; il convient à sa nature et à son office. A sa nature, car il est Médiateur entre Dieu et l'homme, en tant qu'il participe à la divinité et à l'humanité. Il est Dieu-Homme, il est Homme-Dieu, et il tient unies en lui-même ces deux natures extrêmes, la divinité et l'humanité. Dans ce sens il est l'unique et seul Médiateur substantiellement. Ce titre convient aussi à son office et à son action ; car on appelle médiateur celui qui s'entremet entre deux personnes ennemies pour les réconcilier ensemble, soit en les priant, soit en proposant les conditions de l'accord, soit en offrant une réparation à la personne offensée, à la place de celle qui l'a offen-

sée. Or le péché ayant mis la discorde entre Dieu et les hommes, — « *Vos péché ont mis « la division entre vous et moi, »* (Jér. 46) — Jésus-Christ s'est interposé entre Dieu et les hommes, dans le but de les réconcilier, afin que Dieu aimât les hommes et que les hommes aimassent Dieu, et que, supprimant ainsi toute inimitié, ils eussent la paix entr'eux. Pour ce motif il a prié Dieu de pardonner au monde et de chérir les âmes créées à son image. Dans ce but il a proposé aux hommes les conditions de l'accord, qui sont l'obéissance à ses lois et l'usage des sacrements. Mais surtout il a satisfait à Dieu que les hommes avaient offensé, il s'est « *sanctifié,* » c'est-à-dire sacrifié lui-même à l'honneur de Dieu, il a réparé l'injure faite à Dieu par le péché des hommes, et comme lui seul avait le pouvoir à cause de la dignité de sa personne, de faire cette satisfaction, lui seul est Médiateur entre Dieu et les hommes, à savoir Médiateur par l'offrande d'une satisfaction suffisante et par la rédemption.

C'est pourquoi, si les Saints sont aussi appelés médiateurs, ce n'est pas de la même manière que Jésus-Christ, ni à un si haut point d'excellence. En effet ils peuvent être médiateurs en priant et en intercédant pour les hommes; ils peuvent l'être aussi en leur proposant les conditions de l'accord et de l'amitié, comme font ceux qui instruisent les pécheurs et les exhortent à remplir leur devoir envers Dieu, pour rentrer en grâce avec lui. Mais il ne sont pas et ne peuvent pas être médiateurs, en offrant une satisfaction suffisante pour

les hommes, ou en payant le prix de leur Rédemption ; il n'y a que l'Homme-Dieu, Jésus-Christ qui a ce pouvoir. « *Il n'y a qu'un médiateur entre Dieu et les hommes, c'est Jésus-Christ.* » Il est, dit le saint Docteur (1), le bon Médiateur, à la différence du démon qui a été mauvais médiateur entre Dieu et les hommes ; car il participe à l'immortalité de Dieu et à la misère des hommes. Le démon se met entre les deux, entre Dieu et l'homme, lui qui est immortel et misérable, afin d'empêcher l'homme misérable d'arriver à l'immortalité bienheureuse, et afin de le conduire plutôt vers une misère immortelle. C'est pour cela qu'il est un mauvais intermédiaire qui sépare les amis. Mais Jésus-Christ a eu de commun avec Dieu la béatitude et de commun avec les hommes la mortalité, et c'est ainsi qu'il s'est entremis, afin que nous passions de la mortalité à l'immortalité et que nous devinssions, de misérables que nous étions, immortels. Saint Augustin (2) dit aussi : il y a un milieu qui sépare et un médiateur qui réconcilie. Le milieu qui sépare, c'est le péché ; le médiateur qui réconcilie, c'est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Afin donc que le mur de séparation, qui est le péché, fût renversé, ce Médiateur est venu et le prêtre s'est fait lui-même la victime.

Formez les mêmes affections qu'à la suite du premier point ; haïssez le péché, qui vous sépare de Dieu, qui vous fait encourir son inimitié. Aimez Jésus-Christ, qui a été votre Médiateur

1. Quæst. 26, art. 1.

2. Tract. 41, in Joan.

pour vous réconcilier et faire votre paix avec Dieu. Oh ! quel admirable Médiateur ! Il s'est mis entre Dieu courroucé qui lançait ses foudres dans sa colère, et l'homme criminel qui allait être frappé ; et s'étant mis entre les deux, c'est lui qui a reçu les foudres de la justice divine, pour en préserver l'homme. « *C'est sur moi*, dit David « parlant au nom de Jésus-Christ, *qu'est passée votre colère.* » (Ps. 87.) O l'admirable amour de ce puissant Médiateur ! On vante l'amour d'une mère, qui surprise avec son enfant au milieu de la campagne par un affreux orage accompagné de pluie, de grêle, de vents et de tonnerre, se courba sur son petit enfant, le mettant sous sa poitrine et reçut sur son dos et sur sa tête tous les coups de la tempête, afin de l'en garantir. Mais qu'est-ce que cette affection maternelle au prix de la vôtre, ô Médiateur plein de pitié ? Vous vous êtes mis en effet entre Dieu courroucé et les hommes pécheurs, quand vous fûtes crucifié, vous avez reçu sur vous-même les peines dues aux pécheurs et vous avez satisfait pour eux. O Jésus, qui donc pourra à son tour s'entremettre, pour réconcilier tous les pécheurs et seconder tous vos desseins ? Oh ! donnez-moi le zèle et la vertu requis pour ce très digne emploi.

III

Considérez encore que Jésus-Christ est aussi le Chef des hommes ; il est le Chef de toute l'Eglise militante qui est sur la terre et de l'Eglise triomphante, qui est au ciel. « *Il l'a établi*, dit l'Apôtre, *sur toute l'Eglise.* » (Eph. 1.) Cette

qualité honorable et sublime lui convient pour quatre raisons (1).

La première raison est qu'il est élevé au-dessus de toutes les créatures, comme le chef est placé au sommet du corps ; car Jésus-Christ est uni à Dieu plus que toutes les créatures angéliques et humaines.

La seconde raison est qu'il est rempli de toutes sortes de grâces et de vertus, de même que la tête est ornée et enrichie de tous les sens qui ont en elle leur siège.

La troisième raison est qu'il influe sur toute l'Eglise, comme le chef influe sur les membres ; de plus, de même que le chef communique aux membres le sentiment et le mouvement, les rendant capables de sentir et de se mouvoir ; ainsi ce que Jésus-Christ communique principalement aux âmes, c'est le sentiment spirituel, c'est-à-dire la connaissance des choses célestes, qui sont le sentiment spirituel de l'âme et les élans de la charité, qui sont le mouvement de l'âme (2). Or comme il influe aussi sur les corps qui doivent ressusciter un jour, et sur lesquels doit rejaillir la béatitude de l'âme, il est le Chef des hommes et selon l'âme et selon le corps (3). De plus, comme les infidèles et ceux qui sont hors de l'Eglise peuvent être admis à participer aux grâces qui découlent de lui, et devenir membres de l'Eglise, tant à cause de sa vertu qui est suffisante pour le salut du monde

1. D. Thom. q. 48, art. 1 et seq.

2. D. Bonav. in 3, dist. 13, art. 2, q. 3.

3. D. Thom. ead. q. art. 2.

entier, qu'à cause de leur liberté, dont ils peuvent se servir pour entrer dans l'Eglise, il est le Chef même des hommes qui sont hors de l'Eglise (1). Et encore comme il peut selon son humanité qui participe à la puissance de la divinité à laquelle elle est unie, comme, dis-je, il peut influencer sur les Anges; il est aussi le Chef des Anges bienheureux (2).

La quatrième raison pour laquelle il est le Chef de l'Eglise, c'est qu'il en est le fondateur. C'est lui qui lui a donné l'être et la vie, quand il l'a appelée par ses discours, par ses grâces, par la prédication de ses apôtres et par tous les moyens dont il s'est servi pour appeler les âmes à la foi et au baptême; quand il lui a donné sa nourriture, en lui léguant les sacrements de Confirmation, de Pénitence, d'Eucharistie, d'Extrême-Onction, ainsi qu'une multitude de dons et de grâces destinés à sustenter l'Eglise, à la protéger et à la défendre; quand aussi il a établi une hiérarchie ecclésiastique sur le modèle de la hiérarchie céleste et angélique, quand il a sanctifié le mariage et l'a élevé à la dignité de sacrement, pour rendre les laïques plus purs, et quand il a promulgué les conseils évangéliques qui renferment une perfection très sublime (3). Enfin il comble son Eglise de richesses, quand il la fait devenir de militante, triomphante, glorifiant tous les jours ses membres jusqu'à ce qu'il se fasse des âmes d'ici-bas une « *Eglise glo-*

1. Art. 3.

2. Art. 4.

3. Rossignol, *De disc. Christ. perf.* l. 4, ch. 10.

« *rieuse, n'ayant ni tache, ni ride.* » (Eph. 5.)

Rendez des actions de grâces à Jésus-Christ pour tous les biens qu'il a accordés à l'Eglise. Réjouissez-vous avec lui de cette dignité et avec l'Eglise de la gloire qui découle sur elle d'un si noble Chef. Enfin considérez de quel Chef vous êtes les membres et ne faites rien d'indigne d'un si haut Chef. « *Est-ce que, prenant les membres de Jésus-Christ, j'en ferai, dit saint Paul, les membres d'une prostituée ?* » (I Cor. 6.) Car il en est de nous, dit saint Jean Chrysostome (1), comme si un père avait exposé sa fille en un lieu infâme et l'avait vendue, et que le fils d'un roi l'eût rachetée, pour en faire son épouse. Après cet honneur il ne serait plus permis à ce misérable père que de traiter sa fille avec toute sorte de respect et d'honneur, comme il convient de traiter l'épouse d'un roi ; il ne pourrait plus en disposer dans un but déshonnête. Ainsi, après que le Fils de Dieu nous a rachetés de la servitude infâme du démon, pour nous faire membres de son Eglise, notre chair n'est plus à nous, nous devons la traiter avec tout respect et toute honnêteté. Reconnais, ô chrétien, ta dignité, dit saint Léon (2), et, puisque tu participes à la nature divine, ne reviens pas à ton ancienne bassesse par une vie lâche. Souviens-toi quel est ton chef et de quel corps tu fais partie.

1. In hunc locum.

2. Serm. 1, in Nativit.

XXV^E MÉDITATIONJÉSUS-CHRIST
EST LA LUMIÈRE DES HOMMES
LEUR LIBÉRATEUR
ET LEUR AVOCAT

SOMMAIRE

Jésus-Christ a illuminé tous les hommes — il a les qualités d'un grand guerrier — il est l'avocat des hommes.

I

CONSIDÉREZ d'autres qualités qu'a Jésus-Christ et en vertu desquelles il a travaillé à notre salut. Considérez-le, premièrement, comme illuminateur de la nature humaine et de de tous les enfants d'Adam, que couvraient et aveuglaient les ténèbres épaisses de l'ignorance et du péché. Car parmi les malheurs qui sont la conséquence du péché d'Adam, l'erreur et l'ignorance tiennent une place importante, ainsi que la vraie lumière et la vraie science parmi les biens causés à l'homme par la venue et la présence de Jésus-Christ. « *La nuit d'abord*, dit saint Paul, *et le jour ensuite* » (Rom. 13); et Isaïe : « *Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière.* » (ch. 29.) Les ténèbres de l'homme consistaient en

ce qu'il n'avait aucune connaissance de la voie du salut, ni aucune science propre à lui faire éviter la mort et la damnation, et à lui faire trouver la vie et l'immortalité bienheureuse. L'homme se persuadait que les passions déréglées de son appétit, que les misères et les bassesses de son corps dans la mort étaient des choses naturelles, il n'en connaissait pas la véritable origine, qui est le péché du premier homme Adam. Il estimait ensuite que son bonheur était de vivre dans les délices en suivant les désirs de la chair et de s'attacher aux créatures visibles de ce monde sans s'élever plus haut. Si quelques philosophes plus éclairés que les autres, à la façon des borgnes parmi les aveugles, ont connu et attendu de quelque manière une autre vie après celle-ci, s'ils ont jugé qu'il fallait mortifier ses passions et ses concupiscences par les règles de l'honnêteté et de la tempérance; toutefois ils ne se sont jamais imaginé qu'il dut y avoir après cette vie une autre vie différente de celle-ci, qui est terrestre et charnelle. De plus, s'ils ont jugé raisonnable de réprimer la concupiscence comme étant la racine de tous les maux, ce n'était que pour garder quelque bienséance parmi les hommes, mais non pas pour s'acheminer vers Dieu et pour acquérir les biens éternels par la privation des biens passagers et périssables. Ils ressemblaient à celui qui marche, mais sans savoir où il doit parvenir et sans s'aviser que le terme de sa course est un précipice où il doit trébucher misérablement.

Mais le soleil de justice, Jésus-Christ, a écarté ces ténèbres et guéri cet aveuglement, il a fait voir

clair aux hommes par le flambeau de sa doctrine qui leur a découvert et la vraie vie éternelle et la vraie voie à suivre, pour y arriver. Il leur a montré que toute la concupiscence de la chair et que toute poursuite des biens du siècle contraire à la raison, étaient des voies d'iniquité ; toutes choses que les vrais amis de la lumière doivent tenir pour des abominations. Il a appris aux hommes à fixer le regard de leur esprit et leur intention sur le seul bien éternel et immuable. Voilà pourquoi il s'est appelé la lumière du monde : « *Je suis la lumière du monde ; celui qui me suit ne marche pas dans les ténèbres.* » (Jean, 8.)

Déplorez l'aveuglement et les ténèbres des enfants d'Adam après le péché. Oh ! que d'erreurs ! Oh ! que d'ignorance ! Oh ! que de confusion dans tous les esprits des hommes et même chez les plus savants philosophes des Gentils ! O Jésus ! quelle obligation indicible vous a toute la terre pour votre illumination spirituelle ! Comme vous éclairez plus que le soleil, qui ne fait, par sa splendeur, que dissiper les ténèbres de la nuit et donner la lumière aux yeux du corps, pour les mettre en état de voir simplement des objets corporels et sensibles ! Oh ! que je profite de votre lumière et que j'en fasse bon usage ! A ce sujet je me souviendrai des paroles de saint Paul : « *Je vous avertis donc et je vous conjure par le Seigneur de ne plus vivre comme les Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées, qui ont l'esprit plein de ténèbres, qui sont éloignés de Dieu à cause de l'ignorance où ils sont, et de l'aveuglement de leur cœur ; qui*

« ayant perdu tout espoir de salut, s'abandon-
 « nent à la dissolution et se plongent avec une
 « ardeur insatiable dans toutes sortes d'impure-
 « tés. Mais pour vous ce n'est pas ainsi que vous
 « avez été instruits dans l'école de Jésus-Christ,
 « puisque vous avez entendu prêcher, et y avez
 « appris, selon la vérité de sa doctrine, à dépouil-
 « ler le vieil homme, selon lequel vous avez vécu
 « dans votre première vie, qui se corrompt
 « en suivant l'illusion de ses passions, » etc.
 (Eph. 4.)

II

Considérez que Jésus-Christ a eu aussi la qualité d'un grand guerrier, et qu'à ce titre, par les armes spirituelles de son humilité et de sa patience, il a fait la guerre aux démons, afin de retirer nos âmes de leur captivité et de nous redonner une glorieuse liberté, dans notre soumission à lui. C'est pour cela qu'il adresse à son Père éternel ces paroles : « Vous m'avez ceint de force pour la
 « guerre ; vous avez mis au-dessous de moi ceux
 « qui s'élevaient contre moi ; vous avez mis en
 « fuite mes ennemis et vous avez perdu ceux qui
 « me portaient de la haine. » (Ps. 17.) En effet, de même qu'à la guerre on triomphe de l'ennemi à force de souffrir et de travailler, et par l'habileté et la prudence plutôt que par toute autre voie, c'est-à-dire en se moquant de lui, en lui cachant les desseins et ses embûches qu'on lui tend et en le faisant tomber précisément dans la fosse que lui-même avait préparée pour en tirer avantage ; ainsi Jésus-Christ en travaillant pendant trente-

trois ans à notre salut, en suant, pleurant, souffrant et en offrant à Dieu par ses peines et ses travaux une satisfaction telle que Dieu la demandait pour le péché, a trompé le démon et renversé ses desseins, il a arraché les hommes à son pouvoir et ainsi il l'a vaincu. Qu'est-ce en réalité que vaincre son ennemi sinon l'entraver dans ses entreprises, anéantir ses desseins et faire qu'il ne domine plus et n'exerce plus d'empire ?

Or Jésus-Christ a fait tout cela : le péché, que le démon voulait être perpétuel, est aboli, l'inimitié qu'il prétendait faire durer entre Dieu et l'homme, n'est plus, l'homme est dégagé de sa tyrannie et de sa servitude ; ainsi grâce à l'adresse de Jésus-Christ, les desseins du démon sont renversés. Par où le démon prétendait le vaincre et le ruiner, je veux dire en le faisant souffrir jusqu'à la mort, par cela même Jésus-Christ l'a vaincu adroitement et sans qu'il s'en aperçût ; c'est par ce moyen qu'il a offert le prix de notre rachat, par lequel il a satisfait à Dieu et délivré l'homme des prisons du démon à qui la justice divine l'avait équitablement abandonné. Ainsi Jésus-Christ est resté victorieux dans cette guerre spirituelle, et l'ennemi est tombé dans ses propres embûches.

A la suite de cette victoire, le démon a été dépouillé de trois pouvoirs qu'il avait acquis sur l'homme par le péché. Le premier pouvoir consistait à régner sur l'homme tout entier, sur l'âme et sur le corps, pour entraîner l'une et l'autre dans l'enfer, après la mort temporelle. Ce pouvoir a été anéanti par Jésus-Christ. Le second pouvoir consistait à maintenir dans les ténèbres

même les âmes des justes qui se trouvaient dans les limbes des Pères. Ce pouvoir a été également détruit par Jésus-Christ. Le troisième pouvoir consistait à tenter l'homme par le dedans, car dans l'état d'innocence il ne pouvait tenter l'homme que par le dehors. Mais après le péché il eut le pouvoir de combattre l'homme par le dedans et par le dehors ; c'est pourquoi il ravageait l'homme presque tout entier, agissant sur les sens de l'homme et sur son imagination, afin de le faire tomber dans le péché (1). Mais ce pouvoir de tenter les hommes a été restreint par Jésus-Christ jusqu'au temps de l'Antéchrist. C'est pourquoi il est dit dans l'Apocalypse (ch. 20), qu'un ange a lié Satan pour *mille ans* après lesquels il doit être délié pour un peu de temps ; par ces liens ils nous est indiqué que Jésus-Christ empêche le démon d'employer toutes ses forces et toutes ses ruses pour tenter les hommes, depuis la venue du Sauveur au monde jusqu'à celle de son adversaire l'Antéchrist.

Offrons nos louanges à Jésus-Christ pour la victoire signalée qu'il a remportée sur nos cruels ennemis. Rendons-lui des actions de grâces au sujet de cette défaite qui était si importante pour nous. Disons à l'exemple de David : « *Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. Vous dominez la puissance de la mer et vous calmez la fureur de ses flots ; vous avez humilié le superbe par la blessure que vous lui avez faite et par la force de votre bras, c'est-à-dire*

1. Beda, in *Joan.* c. 18.

« par Jésus-Christ, *vous avez repoussé et ruiné vos ennemis.* » (Ps. 88.) Disons après la Sainte Vierge : « *Il a armé son bras de puissance, et il a dissipé les projets que les superbes formaient dans leur cœur.* » (Luc. 1.) Imitons aussi Jésus-Christ dans son combat spirituel, et revêtons-nous de ses armes, car en souffrant avec patience comme lui, nous surmonterons nos adversaires.

III

Considérez que Jésus-Christ est aussi l'avocat des hommes contre le démon et auprès de Dieu, souverain juge de tous les différends du monde, et qu'en cette qualité il nous a délivrés de l'oppression de nos ennemis. Pour comprendre ce point, représentez-vous la lutte qui existait après le péché d'Adam entre les démons de l'enfer et les enfants d'Adam que Dieu avait abandonnés à leur tyrannie. Les hommes se plaignaient d'être laissés dans la captivité et la servitude du démon qui avait trompé au paradis terrestre leur père Adam, par fraude et par imposture, en lui promettant faussement la vie immortelle. « *Vous ne mourrez pas, mais vous serez comme des dieux.* » (Gen. 3.) D'un autre côté Satan prétendait que son domaine sur les hommes était parfaitement juste et équitable, puisque lui-même avait vaincu l'homme, qui n'était ni ignorant, ni impuissant, ni dépourvu des grâces nécessaires et suffisantes pour se conserver dans l'état d'innocence. C'est pourquoi il prétendait avoir raison de le tenir en esclavage, puisque Dieu le lui avait abandonné en punition de sa lâcheté et de son crime. L'homme en effet

était criminel et il n'y avait en lui aucun mérite ; il était justement condamné et humilié sous la puissance du démon, bourreau et exécuteur de la justice divine. Néanmoins, comme c'était malicieusement et injurieusement que le démon avait tenté l'homme et l'avait excité à contrevenir au commandement de Dieu, il n'avait aucun droit valable contre Dieu pour tourmenter l'homme, quoique l'homme méritât d'être tourmenté par lui ; si bien que ce n'était pas par droit de justice qu'il tenait l'homme asservi, mais par une volonté perverse et un désir enragé de le voir toujours misérable, et sans aucun moyen de s'affranchir, car l'homme n'avait en lui que le péché et pas un seul mérite.

Jésus-Christ intervint dans ce différend, il prit en main contre le démon la cause des hommes devenus ses frères par nature, et il demanda à Dieu qu'ayant égard à sa justice et à son innocence, à ses mérites et à ses satisfactions, il délivrât les hommes de la tyrannie de leur ennemi mortel et de leur bourreau. De là vient que, comme un avocat qui plaide pour les hommes criminels, il dit : « *Levez-vous et soyez attentif à mon jugement, ô mon Dieu ! et à ma cause, ô mon Seigneur ! jugez-moi, mon Dieu, et faites le discernement de ma cause.* » (Ps. 34 et 42.) Quand il était sur la croix, il parlait en faveur de tous les hommes : « *Mon père, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font* » (Luc, 23) ; il allègue que c'est par ignorance qu'ils sont tombés dans le péché qui a consisté à le mettre en croix.

Là-dessus le souverain juge prononça son arrêt

contre le démon en faveur des hommes, et ordonna par un juste jugement que la nature humaine, qui n'avait pas de mérites propres, serait aidée par les mérites et la satisfaction de Jésus-Christ, en vertu desquels elle serait délivrée de la puissance étrangère du démon et remise en liberté. C'est de ce jugement admirable qu'entendait parler Jésus-Christ lui-même, quand il disait : « *C'est maintenant le jugement du monde ; maintenant le prince de ce monde sera mis dehors.* » (Jean, 12.) Car, dit le vénérable Bède, ces paroles ne furent pas dites d'un jugement à venir, de celui qui doit avoir lieu à la fin du monde, mais du jugement qui s'exerce journellement et ordinairement dans la sainte Eglise de Dieu. Le démon possédait donc le genre humain, mais grâce à la foi en Jésus-Christ confirmée par sa mort et par sa résurrection, et grâce à son sang versé pour la rémission des péchés, des milliers de fidèles sont délivrés de sa domination. Jésus-Christ savait que plusieurs, dans le cœur desquels le démon était logé, devaient croire et que par la foi ils renonceraient au démon et le jetteraient dehors ; voilà pourquoi il dit : « *Maintenant le prince de ce monde sera mis dehors.* » (Jean, 12.)

Admirez ce jugement de Dieu et cette justice si souvent louée par les saintes Ecritures. O jugement souhaitable ! ô jugement favorable au peuple criminel et contraire à l'oppression du tyran cruel des enfers ! O jugement plein de grâce et de miséricorde, plein de justice et d'équité à la fois ! O Jésus, très sage et très puissant défenseur de notre cause désespérée, et de notre grand

procès où il y va de notre vie ou de notre mort éternelle, quelle reconnaissance pourrons-nous vous témoigner, qui soit tant soit peu en rapport avec nos obligations envers vous et avec la grandeur du bienfait de votre défense et de votre protection ? O Jésus, « *Votre cause a été jugée comme celle d'un impie; à vous appartiendra le jugement et la défense de la cause.* » (Job, 36.) Vous serez établi juge de l'univers et vous aurez le droit de juger tous les hommes ; nous vous acceptons pour notre juge et nous nous soumettons à votre justice dans un esprit de dépendance et d'humilité, car il est juste et équitable que vous montiez de degré en degré et qu'ayant été notre avocat, vous soyez élevé sur le trône de la justice. « *Combien de jours restent à votre serviteur ? quand ferez-vous justice de mes persécuteurs ?* » (Ps. 118), c'est-à-dire des puissances des ténèbres qui persécutent mon âme ? Oh ! par votre jugement, affranchissez-moi de toute leur tyrannie et de leur invasion.

XXVI^E MÉDITATION

DE LA NATIVITÉ DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE :

La Nativité de Jésus-Christ s'accomplit d'une manière très pure neuf mois après sa conception. — Premières pensées, affections et actions de Jésus-Christ nouveau-né. — Saintes affections de la Vierge envers Jésus-Christ nouveau-né.

I

CONSIDÉREZ une conclusion théologique sur la Nativité de Jésus-Christ ; la voici : le neuvième mois après sa conception dans le sein de la Vierge, il en sortit au milieu de la nuit, pur et sans souillure aucune, sans éprouver lui-même aucune douleur et sans en faire éprouver aucune à la Mère qui l'enfantait (1).

Cette vérité est d'autant plus digne d'être considérée qu'elle est singulière, extraordinaire et miraculeuse. Les hommes ne naissent pas de la sorte, mais d'une manière très sale, très douloureuse et lamentable, qui les fait entrer dans une vie souillée de péchés et remplie de misères indicibles. L'enfant venu à terme et sentant le besoin soit de recevoir une nourriture plus abondante,

1. D. Thom. q. 33.

soit de respirer un autre air que celui de la prison obscure dans laquelle il est enfermé, cherche naturellement à en sortir ; dans ce but, il se meut, s'étend et rompt les membranes dans lesquelles il est enveloppé, et si elles étaient tellement dures qu'il ne pût les rompre par ses propres mouvements, il faudrait les fendre et les déchirer avec les doigts, pour donner issue aux eaux et à l'enfant. Aussitôt que l'enfant sent entrer l'air, il le recherche et s'efforce de sortir la tête la première, mais, comme, en sortant, son corps tendre et délicat est resserré, il ressent une grande douleur, qu'il témoigne en pleurant. De là aussi viennent les grandes angoisses des mères qui enfantent ; plusieurs meurent de douleur, d'autres se désespèrent au milieu de leurs souffrances (1). Et c'est ainsi que se passe la naissance naturelle de l'homme ; il vient au monde tout sanglant, comme une pauvre bête écorchée, au milieu des pleurs, des gémissements et de grandes douleurs, au milieu d'immondices, dont la mère se décharge en même temps que de lui.

Or la Nativité de Jésus-Christ se passa tout autrement ; elle fut miraculeuse comme sa conception, sans déchirement d'aucune membrane, sans disjonction d'aucune partie du corps de la Sainte Vierge, il sortit de son sein en passant à travers son corps, comme plus tard il sortit du sépulcre fermé, sans faire aucune ouverture (2).

1. Ambroise Paré, l. 24, c. 13.

2. Peut-être le lecteur du xx^e siècle sera-t-il choqué par le langage quelque peu réaliste de Bail. Nous nous

C'est ainsi que celle qui n'avait pas ressenti le plaisir de la conception, fut affranchie des douleurs de l'enfantement. Et ce n'est pas merveille,

contenterons pour notre part de formuler un souhait : c'est que la délicatesse d'oreille de nos contemporains puisse être considérée comme un indice certain de la délicatesse infiniment plus précieuse de leur conscience. Après cela on nous permettra de louer notre pieux Théologien, d'avoir insisté à l'exemple des Saints Pères, sur la virginité de Marie *in partu*, c'est-à-dire sur l'enfantement virginal, car c'est la seule naissance qui convenait à un Dieu et le seul enfantement qui convenait à celle qui avait conçu sans perdre sa virginité ; et aussi parce que c'est peut-être, comme le remarque Jean le Géomètre, ce qui répugne le plus au sens humain dans le dogme de la virginité de Marie. Rappelons-nous donc que ce n'est point dans une poétique vision que les Pères ou Docteurs de l'Eglise, trop préoccupés d'idéaliser la Vierge Marie, auraient conçu l'idée de ce que l'un d'eux (l'auteur de l'hom. SUR LA NATIV. DU SEIGNEUR, qui se trouve dans les œuvres de saint J. Chrysostome) appelle un enfantement *spirituel*. Cette idée ils l'ont puisée dans la Sainte Ecriture : « *Voici*, dit Isaïe dans le texte original, *la Vierge, celle qui conçoit et qui enfante*, » c'est-à-dire celle qui est vierge en concevant et vierge en enfantant. (VII, 14.) C'est un dogme de foi : Paul IV affirme, dans sa Constitution CUM QUORUMDAM, que Marie est Vierge « *ante partum, in partu et perpetuo post partum.* » Le Concile de Latran définit cette vérité dans ces termes : « *Si quelqu'un ne reconnaît pas, conformément à l'enseignement des Saints Pères, que c'est proprement et selon la vérité que la mère de Dieu, la sainte, immaculée et toujours Vierge Marie, a conçu virginalement et par l'opération du Saint-Esprit, dans la plénitude des*

dit saint Bernard (1), si celui qui était venu ôter toutes les douleurs du monde, ne causa aucune douleur à sa mère. Il sortit d'elle comme le fruit sort de l'arbre, ou comme le rayon sort du soleil, de telle sorte que l'intégrité virginale fut conservée intacte dans cette Nativité admirable.

Non seulement il n'y eut aucune douleur, mais encore il ne s'y trouva aucune immondice, car Jésus-Christ sortit pur et net d'une Vierge pure et nette, beau comme un astre ou un lis. « *Elle fleurira comme le lis, dit le prophète, elle poussera et elle germera et elle sera dans une effusion de joie et de louanges.* » (Is. 35.) Il est vrai cependant que saint Jérôme (2) estime qu'il sortit tout sanglant comme les autres enfants; mais l'Évangile donne assez le contraire à entendre: « *Elle enfanta son Fils premier-né, l'enveloppa de langes et le posa dans une crèche.* » (Luc, 2.) Il ne fallut donc pas de sage-femme ni d'eau tiède pour laver le corps de son enfant, elle n'eut pas besoin d'être assistée, il n'y avait rien à faire dans cette délivrance. Le sang surabondant et les membranes furent changés en quelque'autre matière ou transportés par une action miraculeuse en quelque lieu convenable, et cela afin que les mains

« *temps, Dieu lui-même, le Verbe spécialement et véritablement; si quelqu'un ne reconnaît pas qu'elle l'a enfanté sans dommage pour sa virginité (INCORRUPTIBILITER), et que cette virginité est demeurée inviolable après cet enfantement, qu'il soit condamné.* » (can. 3.)

1. Serm. 4, in vigil. Nativit.

2. Epist. ad Eustoch. sub finem.

sacrées de la Vierge ne fussent pas souillées et que son âme n'étant pas distraite, demeurât plus attentive et toute absorbée par la grandeur de ce mystère. Par ce moyen elle eut dans ce mystère trois privilèges signalés : son intégrité lui fut conservée, elle ne ressentit aucune douleur corporelle et il n'y eut pas d'immondices. Aussi une telle naissance était-elle convenable et à la dignité du Fils et à la pureté de la Mère ; c'est pourquoi nous ne devons faire aucune difficulté de la croire si excellente par rapport aux autres naissances qui lui sont de beaucoup inférieures.

Admirez donc l'excellence de cette naissance et dites avec saint Bernard (1) plein de dévotion pour ce mystère : O nativité au-dessus de la nature, mais pour la nature, la dépassant par l'excellence du miracle, mais la réparant par la vertu du mystère ! Formons intérieurement des actes de réjouissance sur l'excellence de cette naissance haute et basse tout ensemble ; haute à cause de sa perfection et de ses avantages comparativement à la naissance des autres hommes, et basse seulement quand on la compare à la naissance éternelle, qui est son prototype et son modèle. O Vierge sacrée, que vous êtes « *bénie entre toutes les femmes,* » et que vous êtes glorieuse en cette humble et sublime naissance ! Celui qui naît de vous est celui qui est né éternellement du Père éternel, et vous avez par indivis avec lui, le même Fils. Comme le Père l'engendre éternellement dans la splendeur des Saints, avec une pureté et

1. Serm. 1, *in vigil. Nativ.*

une joie infinie, ainsi, comme de concert avec lui, vous l'engendrez dans le temps, sans douleur et dans la virginité. Et vous êtes, ô merveille! ô abîme! la Mère de Dieu même, de qui vous recevez la vie ; car vous donnez la vie à Jésus et vous faites voir le jour à celui qui a créé le soleil et les étoiles. O Vierge-Mère ! Que toutes les générations racontent votre bonheur ! Qu'elles vous estiment bienheureuse ! Reconnaissez aussi la grandeur du bienfait de cette Nativité. Inclinez-vous volontiers et profondément selon la sainte coutume de l'Eglise, quand vous entendrez prononcer ces paroles : « *Etil s'est fait homme* » (1) ; ou bien : « *Le Verbe s'est fait chair.* » (Jean 1.) Craignez ce que l'on rapporte (2) avoir été reproché par un Ange à un homme indévot qui ne s'inclinait pas à ces paroles ; l'Ange lui dit : Si Dieu s'était fait Ange pour les Anges, ils le révèreraient profondément, quand ils entendraient dire : et Dieu s'est fait Ange ; Il s'est fait homme pour toi et tu ne le révères pas ; et à l'instant il paya son ingratitude d'un soufflet. Dites donc en esprit d'amour et de reconnaissance : ô Verbe éternel, je vous révère, je vous aime et je vous adore comme Fils unique de Dieu ; je vous bénis et je vous remercie de ce qu'étant Fils de Dieu, vous avez voulu être fils de l'homme, de ce que, malgré les grandeurs de votre naissance éternelle, « *dans les splendeurs des saints* » (Ps. 109), vous vous êtes abaissé dans l'étable

1. In Symbolo.

2. Labata, *in Locis moralibus*. Christ. Incar. prop. 2.

obscur de Bethléem pour y prendre une naissance temporelle.

II

Considérez quelles furent les premières pensées, affections et actions de Jésus-Christ nouveau-né. Le roi David et saint Paul nous apprennent que dès son entrée dans la vie il s'offrit à Dieu son Père, pour faire sa volonté, c'est-à-dire pour mourir, afin de sauver les hommes. « *Voici que je viens, est-il écrit en tête du livre, pour faire votre volonté.* » (Héb. 10.) « *Mon Dieu ! je l'ai voulu et votre loi est dans mon cœur.* » (Ps. 39.) Ces paroles en effet ne s'entendent pas uniquement de son entrée dans le monde par sa conception, mais aussi par sa Nativité. C'est pourquoi nous devons penser que cet enfant admirable, dont l'âme était déjà plus enflammée d'amour envers Dieu que les Séraphins, plus illuminée que les Chérubins, plus soumise que les Trônes, plus pure et plus sainte que tous les autres chœurs des Anges, fit plusieurs actes intérieurs envers Dieu, tels que des actes d'adoration, d'actions de grâces, d'offrande de lui-même et de résolution de racheter le genre humain aux dépens de sa vie et de son sang. Il se proposa de répandre ce sang dans sa Passion si horrible et si cruelle, qu'il accepta dès lors et dont la pensée s'imprima vivement dans son esprit.

Après avoir rendu ses devoirs à son Père, il jeta sa vue sur la Sainte Vierge, sa Mère ; ce fut la première créature favorisée de ses regards. Contemplant une telle pureté, une telle modestie, une

telle humilité et une telle fidélité, voyant la sérénité de son front et la douceur de son visage, véritable image de la sainteté, il dit alors, non pas avec la langue, mais en esprit : qui méprisera la race humaine qui a des âmes si belles ? Comme nous avons bien raison de combattre et de mourir pour elles ! Ainsi le général Holopherne, ayant jeté les yeux sur la belle Judith, fut excité à conquérir la nation des Juifs, qui produisait des créatures si belles et si désirables. (Judith, 10.) Ainsi Jésus-Christ, ayant jeté les yeux sur la Vierge sacrée, s'excita par un nouveau motif à mourir pour la nature humaine, qui avait produit une fleur de pureté si rare et si excellente (1). C'est pourquoi ce fut un bonheur pour le genre humain que la première personne qui s'offrit à ses regards fut la bienheureuse Vierge, comme après elle ce fut Joseph, son père nourricier.

Entr'autres objets qui s'offraient à sa vue, Jésus-Christ vit les Anges qui l'adoraient rangés autour de sa crèche. Il délégua l'un d'eux, l'Ange Gabriel pour porter la nouvelle de la Nativité aux environs de Bethléem, afin de faire participer quelques créatures humaines à ce grand bien. L'Ange se revêtit d'un corps lumineux et connaissant le désir qu'avait Jésus-Christ d'être reconnu premièrement par les pauvres, ne s'adressa pas aux sages du monde, ni aux nobles qui vivaient dans l'oisiveté, profondément endormis dans leurs lits de velours, mais aux simples bergers qui veillaient la nuit sur leur bergerie. Il leur annonce

1. Alvarez de Paz, *Medit. sacr.* p. 2, c. 1, m. 5.

cette Nativité comme un sujet de grande joie et il les invite à venir voir leur Sauveur nouveau-né. Ils se mettent en route aussitôt et arrivés à la porte de l'étable ils demeurent saisis d'étonnement à la vue de l'enfant rayonnant de lumière. Ils se regardent l'un l'autre, craignant par un sentiment de respect de s'approcher de lui, jusqu'à ce qu'ils furent encouragés par les doux regards de l'Enfant et de la Mère, les invitant suavement à approcher davantage. Pendant ce temps, une multitude d'Ange se joignent à l'Ange Gabriel et tous ensemble font entendre un concert harmonieux au milieu de la nuit ; ils chantent : « *Gloire à Dieu au plus haut des cieus et sur la terre paix aux hommes de bonne volonté.* » (Luc. 2.) Ils témoignent ainsi que le fruit de la Nativité est la gloire de Dieu et la paix des consciences, parce que Dieu est glorifié par l'Incarnation du Verbe, comme par la plus admirable de ses œuvres, et que les hommes, qui étaient enfants de colère, sont réconciliés avec Dieu.

J'admirerai les actes intérieurs de l'âme sacrée de Jésus-Christ à son entrée dans ce monde, et les prenant pour modèle de ma vie, en l'honneur et en union des adorations, des actions de grâces, des offrandes et des soumissions de cette âme bénie, j'adorerai Dieu dans sa grandeur infinie, je lui rendrai des actions de grâces pour le bienfait de sa Nativité ; je me soumettrai également à tous ses commandements, j'accepterai pour le temps et pour l'éternité ce qu'il lui plaira d'ordonner de ma personne. Je compatirai ensuite avec un cœur tendre et dévot aux souffrances accompagnées de

la mort qui sont proposées à Jésus-Christ le jour de sa naissance. Hélas ! mon cher Sauveur, faut-il donc qu'après avoir été enveloppé de langes, vous soyez serré par des cordes, et que votre corps qui repose dans cette crèche de bois, soit étendu et cloué sur l'arbre de la croix ? Ah ! divin Enfant, vous voilà entre deux animaux à votre naissance, et vous vous offrez pour mourir entre deux voleurs ! O corps virginal, qui doit être déchiré et broyé dans la Passion ! Je m'adresserai aussi à la Vierge et je la regarderai avec Jésus-Christ, pour admirer son bonheur dans cette admirable naissance ! Oh ! de quels yeux elle contemple son Fils ! Avec quelle profonde affection le caresse-t-elle, mêlant son amour maternel à ses témoignages de respect ! Comme elle prend soin de lui de tout son pouvoir ? Si je ne puis ressentir ces affections si tendres et si ardentes, au moins je m'efforcerai d'imiter les pauvres bergers qui obéirent promptement à la voix de l'ange et à l'inspiration de Dieu, pour adorer avec eux Jésus-Christ. O Seigneur ! si j'obéissais ainsi à vos inspirations, avec la même ardeur et la même promptitude que ces simples bergers !

III

Considérez plus particulièrement les saintes affections de la Vierge sacrée à l'égard de Jésus-Christ nouvellement né (1). Elle fut premièrement transportée d'une si grande joie qu'à peine sentait-elle qu'elle était sur la terre, quand elle

1. Plura apud S. Birgittam, l. 1, *Revel.* c. 10.

considérerait que, sans douleur, sans perdre ni sa virginité ni son intégrité, et sans aucune des immondices de l'enfantement, elle avait donné la vie au plus bel enfant du monde, à un enfant qu'elle savait être Dieu, qu'elle voyait adoré par les Anges, et qu'elle prévoyait devoir accomplir des œuvres de tout point merveilleuses. Car si une femme qui enfante avec tant de cris et de douleur, qui met sur la terre un enfant misérable, dont elle ne sait pas s'il est prédestiné ou s'il est réprouvé, se réjouit cependant aussitôt après que ses grandes douleurs sont apaisées; combien grande aura été la joie de la Vierge immaculée, qui avait enfanté par une naissance si privilégiée un fruit si sublime (1)?

Le Père Amédée, — certains croient qu'il est l'auteur d'une Apocalypse très ridicule; ils le croient à tort ou à raison, le temps nous le fera connaître, — le Père Amédée (2) a dit sur ce sujet plusieurs choses excellentes, si bien que quelques-uns estiment que sa plume a été conduite, quand il écrivait sur la sainte Vierge, par l'Esprit de Dieu. Après avoir décrit le bonheur extrême de Marie dans la nuit de son enfantement qui remplit le ciel de joie et l'enfer d'épouvante, il dit entr'autres choses que Marie éleva son âme à Dieu, qu'elle fit entendre des louanges et des actions de grâces, et qu'elle exhala vers le ciel l'odeur d'un encens très suave. Puis prenant entre ses mains son Emmanuel, elle

1. Spondanus Bzovius, anno Christi, 1471.

2. Homil. 4 de *Virg. Matre*, apud Canisium, l. 4. c. 9
De Deipara.

vit une lumière plus belle que celle du soleil et ressentit un feu que l'eau ne peut éteindre. Alors, remplie de la connaissance de Dieu, elle est ravie hors d'elle-même et demeure suspendue par une sublime contemplation. Elle admire comment, étant vierge, elle est devenue mère et Mère de Dieu. Elle voit que les promesses des patriarches, les oracles des prophètes et les souhaits des anciens Pères sont accomplis en elle. Elle écoute Dieu qui lui parle et lui dit au-dedans d'elle-même : voici que je t'ai choisie parmi toutes les créatures et que je t'ai bénie entre toutes les femmes. Voici que je t'ai confié mon Fils unique. Ne crains pas d'allaiter celui que tu as enfanté, il est mon Fils par sa divinité, il est ton Fils par son humanité. Ces paroles intérieures excitent cette âme sacrée à prendre un soin indicible d'un enfant si admirable ; elle passe souvent les nuits à le veiller, sans fermer les yeux qu'elle ne peut détacher de sa face, pas plus qu'elle ne peut détacher son cœur de son amour ; car c'est son trésor et sa gloire et elle l'aime de toute son âme, de toutes ses puissances, de toute sa force et de tout son esprit.

Mais celui qui a encore le mieux exprimé la dévotion intérieure de cette Mère admirable, c'est saint Basile de Séleucie, qui était contemporain de saint Jean Chrysostome. Ses paroles sont remarquables et dignes d'être méditées par toutes les grandes âmes. Lorsqu'elle eut contemplé son divin Enfant, occupée par des affections pleines de respect, Marie tint ce colloque avec lui : De quel nom, ô mon Fils, vous appellerai-je ? Vous appellerai-je un homme ? Mais votre naissance est divine. Un

Dieu ? Mais vous êtes revêtu d'une chair humaine. Comment faut-il donc que je me comporte envers vous ? Vous nourrirai-je de mon lait comme une nourrice, ou contemplerai-je votre divinité comme une théologienne ? Aurai-je soin de vous comme votre Mère, ou vous adoreraï-je comme votre servante ? Vous embrasserai-je comme mon Fils, ou bien me prosternerai-je devant vous comme devant mon Dieu ? Vous donnerai-je de mon lait ou vous apporterai-je de l'encens ? Quel est donc ce grand et inénarrable miracle : le ciel est votre trône et je vous porte dans mon sein ? C'est ainsi que cet ancien Père contemple la Vierge, partagée entre deux affections différentes, entre la crainte amoureuse et l'amour respectueux ; l'une l'excite à se jeter aux pieds de son Enfant pour l'adorer, et l'autre l'invite à le caresser tendrement, comme son très aimable Fils. Elle fait l'un et l'autre, et elle n'omet aucun acte de dévotion qui ne soit convenable à un Fils si digne et si merveilleux.

Ah ! divine Vierge et Mère incomparable ! soyez louée et glorifiée par toutes les créatures pour tant de saintes affections, dont votre âme fut touchée à la naissance de votre Fils ! Par vos magnifiques richesses intérieures vous avez suppléé à votre pauvreté ; vous l'avez traité plus dignement et d'une manière qui lui était plus agréable, avec les biens spirituels dans lesquels vous étiez très opulente qu'avec les biens temporels dans lesquels vous étiez très indigente. Oh ! soyez donc bénie éternellement pour la joie et pour la jubilation de votre âme, pour l'admiration et l'extase de votre esprit, pour les actes de respect et de tendresse

amoureuse envers le Sauveur de nos âmes. O Vierge sacrée, faites par vos prières très efficaces que nos âmes soient remplies de semblables affections, autant que cela nous convient, afin que nous puissions honorer saintement et avec de justes sentiments, le mystère de cette humble et haute Nativité.

XXVII^E MÉDITATION

DE LA CIRCONCISION DE JÉSUS-CHRIST ET DU NOM DE JÉSUS

SOMMAIRE :

Jésus-Christ est circoncis huit jours après sa naissance. — Il verse son sang dans la Circoncision. — Nom de Jésus.

I

CONSIDÉREZ les premières paroles de l'Evangile de la Circoncision; cet Evangile est un des plus courts en paroles, mais il est un des plus grands par les mystères qu'il renferme : « *Après que les huit jours furent accomplis,* » c'est-à-dire quand Jésus-Christ eut huit jours. Ces paroles renferment le premier mystère qu'il faut méditer

dans la Circoncision; c'est que l'Éternel est mesuré par le temps, et que celui qui, comme Dieu, existe de toute éternité avant le soleil et la lune et avant les Anges, nous est montré selon son humanité au huitième jour de son âge.

C'est pour nous faire entendre qu'il a voulu s'assujettir ponctuellement à la loi rigoureuse de la Circoncision et au moment même où elle était prescrite par Dieu, sans devancer ce moment ni le différer, comme certains qui font ou plus tôt ou plus tard ce qui leur est commandé, et qui, s'ils obéissent à la substance du commandement, se dispensent d'obéir dans les circonstances. Saint Thomas (1) dit donc que Jésus-Christ fut circoncis à l'époque où c'était commandé, et qu'à ce point de vue son action doit être imitée, de manière à ce que nous observions en leur temps les choses qui nous sont enjointes, car « *chaque affaire a son temps,* » comme dit le Sage. (Eccle. 8.)

Nous pouvons aussi considérer que le monde entier a été créé dans l'espace de six jours et qu'au septième, Dieu s'étant reposé, l'homme se perdit (Gen. 1 et 2), car si Dieu ne travaille incessamment avec l'homme, l'homme ne peut subsister. « *Si Dieu ne garde pas la cité, c'est en vain que celui-là veille qui la défend.* » (Ps. 126.) Or, en ce jour de la Circoncision, Dieu commence à travailler d'une manière apparente pour la réparation de l'homme perdu, en répandant les premières gouttes de son sang. Dans ce but, il a voulu naître de la race d'Abraham, afin d'avoir l'occasion de

1. Q. 37, art. 1.

donner plus tôt son sang dans la Circoncision, occasion qu'il n'aurait pas eue, s'il avait pris naissance dans une autre famille. C'est pourquoi il nous est montré mystérieusement parvenu à son huitième jour.

C'est aussi pour nous faire entendre qu'il est hors du septième, qui est le jour du repos, et que dorénavant il n'aura aucun repos dans sa vie, toujours travaillé, toujours persécuté, toujours agissant ou souffrant pour notre salut. C'est pourquoi il dit de lui-même : « *Je suis pauvre et dans les labeurs dès ma jeunesse.* » (Ps. 87.)

Apprenons par cette considération à entrer dans les travaux dès notre jeunesse, à obéir ponctuellement et aux heures précises, et à ne pas différer notre conversion. Car celui-là doit être couvert de confusion qui donne au démon et au monde la partie la plus florissante de sa vie, et qui ne réserve à Dieu qu'une vieille décharnée et imbécile. Que ce partage est injuste ! D'autres se réservent de mettre ordre à leur conscience à l'époque d'une grande maladie. Pourquoi, leur dit saint Grégoire le Théologien (1), attends-tu ton salut de la fièvre et non pas de Dieu ? Pourquoi comptes-tu sur l'extrême nécessité qui te forcera à te convertir et non pas plutôt sur la liberté ? Ah ! qu'il y ait au moins quelque intervalle entre la grâce et la mort, afin non seulement d'effacer les mauvaises lettres, mais aussi afin d'en écrire à leur place de meilleures ; non seulement pour éviter le supplice du feu, mais aussi pour mériter

1. Orat. 40.

quelque excellente récompense. Jusqu'à quand donc, ô noble Jésus, frapperez-vous à notre cœur et y attendrez-vous avec tant de patience et d'humilité qu'on veuille vous y recevoir ? Oh ! j'ai trop différé ; maintenant mon incivilité et ma dureté à votre endroit me déplaisent. Dès aujourd'hui je me tourne vers vous, pour suivre votre parti et faire tout ce qu'il vous plaît que je fasse, pour vous être agréable.

II

Considérez un second mystère dans ces paroles de l'Évangile : « *afin que l'enfant fut circoncis ;* » c'est-à-dire afin que celui qui est immortel et invulnérable fut blessé jusqu'au sang, d'une blessure douloureuse et cuisante. Sans doute, si le soleil nous apparaissait sanglant, il n'y aurait personne qui ne fût épouvanté par ce spectacle et qui ne voulût en rechercher la cause. Quelle est donc la cause pour laquelle Jésus-Christ, ce soleil levant qui ne fait que se montrer au monde, nous apparaît rougi de son sang vermeil ?

La principale cause de ce mystère est le grand désir qu'il avait de souffrir par amour pour les hommes. C'est pourquoi, bien qu'il ne fût pas obligé, comme fils de la maison, d'observer les lois faites pour les serviteurs, et que son titre de Fils de Dieu l'exemptât de toute servitude imposée par la loi judaïque ; néanmoins parce qu'en s'assujettissant volontairement à la Circoncision, il trouvait là une occasion de beaucoup souffrir pour les hommes, il la désira d'un très grand désir et pour ce motif il offrit à son Père les premières gouttes

de son sang, se réservant de l'offrir entièrement, quand il en aurait en plus grande abondance, dans la plénitude de son âge qui fut l'époque où il mourut. Il est vrai cependant que sa charité était assez ardente pour épuiser dès ce jour même toutes ses veines pour la rédemption du genre humain. Mais, s'il l'eût fait, on aurait pu penser qu'il était prodigue faute de connaissance ; et puis il était venu au monde pour faire non seulement l'office de Rédempteur, mais aussi celui de Législateur et de Docteur de la vie spirituelle, c'est pourquoi il ne convenait pas qu'il versât tout son sang et qu'il perdît si tôt la vie. Ensuite un des principaux points que nous devons considérer dans l'œuvre de notre Rédemption est qu'en vertu d'un plan admirable et tout divin, elle devait s'accomplir par des souffrances très grandes et très sensibles et par une effusion de sang très abondante, afin que les hommes fussent plus vivement touchés du bienfait de leur Rédemption qu'ils ne l'avaient été auparavant du bienfait de leur création, qui n'avait coûté à Dieu qu'une seule parole. Il y avait à redouter en effet que, s'ils eussent été rachetés d'une semblable manière, ils n'eussent pas fait grand cas de ce bienfait, pas plus qu'Adam ne fit cas du bienfait de la création, qu'il savait n'avoir coûté à Dieu aucune peine et aucun travail. C'est pourquoi, pour attirer suavement les hommes à son amour, Dieu décida que leur Rédemption serait très pénible et très douloureuse. Leurs cœurs sont durs et difficiles à émouvoir ; sa pensée fut qu'il fallait détremper ces cœurs et les amollir dans un seau de sang versé pour leur amour. Or Jésus-Christ

au huitième jour de sa vie n'avait pas encore cette abondance de sang, ses veines n'étaient pas encore assez grosses ni assez remplies ; c'est pourquoi il se contente d'en verser quelques gouttes. De la sorte il goûte les prémices de sa Passion, se proposant de faire ruisseler ce sang abondamment de toutes parts dans un temps à venir, c'est-à-dire à l'âge de trente-trois ans, pour fléchir les hommes par la multitude de ses peines qui les toucheraient puissamment et les transporterait d'amour.

Car nous devons méditer que Jésus-Christ, pour être parfait Rédempteur des hommes, avait deux choses à faire : la première était d'acquérir aux hommes l'amour de Dieu, et la seconde d'acquérir à Dieu l'amour des hommes. Or, bien que l'on croie communément qu'une seule goutte de son sang ou même un seul acte de vertu, eût suffi, à cause de la dignité de sa personne, pour satisfaire à la justice divine et acquérir ainsi l'amour et la bienveillance de Dieu aux hommes ; néanmoins, s'il se fût borné à cela, les hommes rustiques et grossiers dans les choses spirituelles, qui ne s'émeuvent pas pour si peu, eussent à peine réfléchi sur ce bienfait, et n'eussent pas été bien portés à se montrer reconnaissants envers Dieu. C'est pourquoi pour les exciter puissamment, il devait satisfaire à la justice de Dieu pour leurs péchés par des peines telles qu'ils fussent doucement vaincus et comme forcés à la reconnaissance ; car ils ne pouvaient faire autrement, à moins d'être totalement barbares et sauvages, que d'aimer celui qui aurait subi de si grandes peines pour leur

bien. C'est ce qui l'a obligé à verser une très grande abondance de sang. La dureté de leur cœur devait être vaincue par cet artifice admirable de l'amour.

Jésus-Christ donc, attendant d'avoir assez de sang pour en amollir la dureté de nos cœurs, dit intérieurement à son Père, pendant qu'il en répand quelques gouttes dans sa Circoncision : Vous voulez, ô mon Père, que je rachète la nature humaine avec une très abondante effusion de mon sang. Hélas ! je ne suis encore qu'un tout petit enfant. A peine le lait que j'ai sucé de ma sainte Mère a-t-il formé une goutte ou deux de sang, je n'ai pas de quoi fournir à cette abondante effusion qui doit enivrer les cœurs humains de votre amour. Je vous offre cependant ce peu de sang qui empourpre ma chair, vous promettant, ô Dieu mon Père, que, quand je serai en âge, je m'épuiserai entièrement pour accomplir votre admirable dessein. Je vous promets, ô Dieu mon Père, de me laisser attacher à la colonne, couronner d'épines, crucifier sur le Calvaire, et même après ma mort, de me laisser ouvrir le côté et transpercer le cœur par le fer de la lance, afin que tout mon sang coule pour amollir la dureté des cœurs et par l'âpreté de mes peines les fléchir à vous donner leur amour.

O conseil divin ! ô amour, amour, que tu es admirable dans tes efforts et dans tes artifices ! Quel est le cœur assez dur, vrai cœur de diamant, pour ne pas en être brisé ? Le diamant s'amollit, si on le plonge dans le sang du bouc. Et notre cœur, ô divin Jésus, ne s'amollira-t-il jamais, plongé dans

la source abondante de votre sang royal et très précieux ? O Jésus ! soyez béni par tous les Anges et chéri de toutes les âmes du monde ! Que pourrai-je vous rendre pour l'amour que vous m'avez témoigné dès votre enfance, où vous faites paraître la charité que vous aviez de toute éternité et que vous conservez éternellement pour les âmes ? Oh ! faites, Seigneur, que je sois totalement vaincu par votre amour et que j'embrasse volontiers toutes les occasions de souffrir pour la gloire de votre nom très saint.

III

Considérez un troisième mystère dans ces paroles de l'Évangile : « *et on lui donna le nom de Jésus.* » Dieu qui ne peut être nommé parfaitement, à cause de l'infinité de ses perfections, reçoit le nom sacré de Jésus. Considérez que ce nom convient très bien au Verbe incarné, si on le considère dans les trois langues où il fut écrit sur la croix : la langue hébraïque, la langue grecque et la langue latine. Car dans toutes ces trois langues ce nom signifie quelque chose de grand et qui convient très bien à celui à qui ce nom est imposé.

Premièrement en langue hébraïque le nom de Jésus signifie *Sauveur*, et c'est la principale raison pour laquelle il lui est imposé ; car, disait l'ange quand il fit connaître à saint Joseph ce nom : « *Tu l'appelleras Jésus, parce qu'il sauvera son peuple.* » (Matt. 1.) Il le délivrera de la servitude du démon dans laquelle le péché le détient, et il le mettra dans l'état de grâce et de charité. Le divin

Platon (1) se demande quel nom il faut donner à ceux qui gouvernent les cités, et il répond qu'il faut les appeler des sauveurs et des aides. Suivons l'excellente pensée de ce grand homme et reconnaissons que le nom le plus propre qui pouvait être donné au Verbe incarné, qui est le chef et le gouverneur du ciel et de la terre, c'est le nom de Sauveur, parce qu'il nous a sauvés par le prix de son sang, et que par son mérite il nous a acquis tous les secours suffisants pour notre salut. Ainsi il s'appelle Jésus (2).

Quant à la langue grecque, il y a un anagramme et un rare secret dans ce nom, car si nous prenons toutes ses lettres et si nous les disposons autrement, elles font : *vous êtes brebis* ; (3) or c'est le nom

1. L. 6. *De republica.*

2. *Jésus* et Ἰησοῦς sont les formes, l'une latinisée, l'autre grécisée du mot hébreu Ieschouah, qui signifie *Sauveur*, ou plus complètement, *Jéhova sauve*. Ce nom indique bien que le Fils de Marie 1) est le Messie promis au monde, car l'office et la fonction que les prophéties assignent le plus souvent au Messie, c'est la destruction du péché et l'inauguration de la sainteté sur la terre. (Is. ix, 7 ; xi, 5 et suiv. ; Dan. ix, 24.) Le péché étant le plus grand de tous les maux, puisqu'il sépare l'homme de Dieu et le rend misérable, nul ne pouvait mériter le nom de Sauveur à un meilleur titre que celui qui devait nous en délivrer. 2) Qu'il est Dieu et homme, car seul un Homme-Dieu peut offrir une réparation adéquate au péché. 3) Il met bien en relief le trait caractéristique du Verbe incarné, à savoir la bonté.

3. L'auteur met en note Ἰησοῦς, σὺ ἦ ὄcis. En transposant en effet les lettres qui composent le mot Ἰησοῦς,

que le prophète Isaïe lui donne : « *Il sera conduit à la boucherie comme une brebis, et il sera muet comme un agneau devant celui qui le tondra.* » (ch. 53) (1). Car, comme la brebis offre elle-même son gosier, quand elle voit qu'on égorge ses compagnes, et qu'elle supporte la mort avec une très grande patience ; ainsi Jésus-Christ est allé au-devant de ses ennemis armés et s'est offert à eux ; il a reçu également la mort avec une douceur et une bonté qu'on ne peut exprimer.

Enfin, dans la langue latine comme dans la langue française, les cinq lettres dont se compose le nom de Jésus signifient cinq de ses excellences qui lui conviennent particulièrement, et qui le rendent aimable à tout le monde. La première lettre J signifie qu'il est la joie des désolés, la seconde E qu'il est l'éternité des vivants, la troisième S qu'il est la santé des malades, la quatrième U qu'il est l'utilité des indigents et la cinquième S qu'il est la satiété des affamés (2). Jésus-Christ en effet renferme en lui-même toutes ces excellences, et par conséquent il lui appartient singulièrement d'être appelé *Jésus*.

Admirez les mystères et les merveilles de ce nom. « *Seigneur, notre Seigneur, que votre nom est admirable!* » O nom béni et sacré qui com-

on obtient trois mots qui signifient : *Vous êtes brebis*. Il est inutile de faire observer que ce jeu, qui en soi est pieux, n'a absolument rien de commun avec l'exégèse et la théologie.

1. Ex. Guil. Blanco. Corn. a Lap. in c. 53 Isaïæ.

2. Albertus in *Compend.* l. 4, c. 12.

prend les perfections et les hautes qualités de Jésus ! O nom que les Anges et les Saints vénèrent et que les démons redoutent ! Oh ! que je regrette que ce nom soit ignoré des uns et blasphémé par les autres ! O Jésus, faites que votre nom reçoive partout les honneurs et les respects qu'il mérite, et qu'autant de fois que nous l'entendrons prononcer ou que nous le verrons écrit, nous entrions dans les sentiments que doivent nous inspirer votre grandeur et vos qualités. O Jésus, soyez pour moi Jésus, c'est-à-dire Sauveur, et produisez dans mon âme tous les effets dont est capable votre nom divin ! O nom tout mystérieux qui me rappelle les qualités, les perfections et les grandeurs très aimables de mon Rédempteur ! O Jésus ! vous avez bien mérité ce nom, car vous avez montré par tant d'effets signalés que vous êtes Jésus ; que je mérite aussi par mes bonnes œuvres de porter le nom de chrétien ! Et en attendant, ô mon Rédempteur, que votre nom sacré soit mon refuge dans les misères de cette vie, qu'il soit ma gloire et ma consolation ! Qu'en l'invoquant mes tentations se dissipent ainsi que toutes les ténèbres de mon esprit ! Qu'en le représentant au Père éternel pour toute raison, j'apaise sa colère et j'obtienne ses bonnes grâces et sa bienveillance, afin d'arriver ainsi au salut éternel !

XXVIII^E MÉDITATIONDE L'ADORATION
DES ROIS MAGES

SOMMAIRE :

Trois raisons pour lesquelles Jésus-Christ a voulu être adoré par les rois. — Trois principales vertus des trois Rois. — Présents offerts par les Rois.

I

CONSIDÉREZ trois raisons pour lesquelles Jésus-Christ voulut être adoré par des rois (1) dans l'étable de Bethléem.

1. Nous n'avons aucune preuve que les Mages aient été des rois. L'Évangile n'en dit rien, alors qu'il eût été utile de le dire, soit pour faire constater que les prophéties commençaient à s'accomplir, soit pour la gloire de l'Enfant-Dieu; ce silence serait d'autant plus étonnant que le même Évangéliste qui raconte la venue des Mages, n'omet pas de donner à Hérode son titre de roi. De plus, les anciens Pères qui parlent si souvent des Mages, ne les appellent jamais des rois, et les peintres des premiers siècles ne les représentent jamais revêtus des ornements royaux, mais ils leur donnent tout au contraire une coiffure semblable à celle que même aujourd'hui les Mages portent en Perse, quand ils remplissent leurs fonctions sacrées. (Voir Patritii,

La première raison fut de montrer sa grandeur royale dans la bassesse de son enfance, afin que à cause des quelques traits de grandeur qui se mêlaient à sa petitesse, on n'eût pas sujet de douter de sa divinité : « *Sa poitrine est d'un ivoire enrichi de saphirs,* » dit la sainte amante, (Cant. 5) ; parce qu'au sein de l'infirmité il fait toujours resplendir quelques saphirs et quelques éclats de sa grandeur, afin que personne ne se décourage en le voyant humilié, puisqu'il ne tarde pas à se relever par quelque action qui prouve son pouvoir. C'est ainsi qu'il en a usé sur l'arbre de la croix, où, malgré ses abaissements extrêmes, il a fait s'obscurcir le soleil et trembler la terre, pour dire qu'il est le Dieu de la nature, malgré ses

DE EVANGEL. l. 3, dist. 24. cap. 3, p. 318, 320 ; Garrucci, STORIA DELL'ARTE CHRISTIANA, tav. 213, 455). Ce n'est que plus tard que cette opinion est devenue assez commune. Elle paraît avoir eu pour point de départ cette prophétie : « *Les rois de Tharse et les îles lui offriront des présents ; les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des dons.* » (Ps. LXXI, 10.) Mais personne n'a démontré que ces paroles doivent s'appliquer à un événement particulier, alors qu'elles sont générales et qu'il suffit de lire le contexte pour se convaincre qu'il n'y est question nulle part du Messie nouveau-né. Il s'agit de toutes les nations qui adoreront Jésus-Christ, adoration qu'a simplement *inaugurée* celle des Mages. On peut néanmoins, dirons-nous avec Jansénius, leur donner le titre de roi, si on entend par là simplement des personnages puissants, que les rois appelaient à vivre auprès d'eux à cause de leur sagesse et de leur science.

souffrances. Les Politiques (1) soutiennent comme une maxime, que les princes doivent conserver leur dignité royale, quel que soit l'état dans lequel les met la fortune, et que même dans les plus grands malheurs ils doivent montrer une grande âme. C'est pour ce motif que l'histoire loue un certain Porus, roi des Indes, un certain Mithridate, roi du Pont, et un certain Caractact, roi d'Angleterre, qui vaincus et comme réduits à néant, avaient néanmoins des paroles magnifiques qui ne montraient pas un cœur lâche ou bas, mais généreux ; ils avaient aussi un visage où se peignaient la fermeté et l'assurance. Or ce qu'ont fait les princes disgrâciés par la fortune, Jésus-Christ l'a pratiqué excellemment, quand réduit par l'amour des hommes à la petitesse d'un enfant couvert de langes, il s'est fait adorer par des rois.

La seconde raison fut pour, témoigner qu'il serait reconnu et servi par les peuples gentils, qui à l'imitation de ces rois, fils de la Gentilité, se convertiraient. C'est pourquoi le saint Docteur (2) dit que dans son enfance Jésus-Christ se manifesta trois fois : aux pasteurs le jour de sa Nativité, aux rois de l'Orient peu de temps après et aux justes dans le temple le jour de sa présentation ; afin de signifier mystérieusement que Jésus-Christ fut premièrement manifesté aux Apôtres et aux disciples représentés par les pauvres pasteurs, puis à la multitude des Gentils et enfin qu'il doit

1. Melier, dans ses *Discours politiq.* l. 4, disc. 8.

2. Q. 16, art. 6.

être manifesté aux Juifs à la fin du monde ; les Juifs sont représentés par les justes qui le reconnurent dans le temple. Cette raison a donné sujet à tous les peuples chrétiens de faire une si grande fête en l'honneur de l'adoration des rois, qu'elle était autrefois une des fêtes les plus solennelles de l'Eglise, parce qu'elle contient un des bienfaits de Dieu les plus signalés, qui est la vocation à la foi chrétienne, et un des plus grands traits de la miséricorde de Dieu qui consiste à retirer l'homme des ténèbres et de la voie de la perdition, pour le faire participer au fruit de la Passion de Jésus-Christ.

La troisième raison est pour apprendre aux hommes que Dieu veut être particulièrement reconnu et servi par les plus savants et les plus favorisés des biens du monde, et par ceux qui sont les plus avantagés au point de vue des biens, soit de l'esprit, soit du corps. Tels étaient ces Rois qui étaient mages et savants en astronomie, et qui d'autre part, étaient puissants et opulents, puisqu'ils étaient seigneurs de quelque cité ou contrée d'Orient. Jésus-Christ, dit saint Pierre Chrysologue (1), reçoit les pauvres, mais il ne rejette pas les riches. Abraham était riche, Job était riche, David était riche ; et qui fut plus heureux qu'Abraham, plus constant que Job, plus saint que David ? Les riches ont reçu de Dieu davantage et par conséquent ils lui sont plus obligés. Ajoutez à cela qu'ils ont plus de temps, plus de liberté, plus de crédit et de pouvoir pour faire régner la

1. Sermo 28.

vertu. Vous diriez qu'ils ont été mis au monde comme Adam dans le paradis terrestre, où Dieu lui donna tout en abondance, afin qu'il put ne vaquer qu'aux œuvres de son service. Au reste, ceux qui ont plus d'esprit et de science ne sont pas moins obligés à le servir, d'autant que les biens de l'esprit l'emportent sur ceux du corps et que les riches ne sauraient se faire un plus grand tort qu'en abusant des dons très précieux de l'esprit par des actions infâmes et détestées de Dieu. Ce serait justement faire servir à sa perdition le plus noble instrument de son salut, s'aveugler de sa propre lumière et imiter les mauvais anges qui ne se servirent de leur esprit et de leur science que pour offenser Dieu davantage.

Faites suivre d'affections convenables ces trois raisons. Premièrement, reconnaissez la grandeur de Jésus-Christ dans toutes ses humiliations. Sans doute cet Enfant est Dieu, car dans quelle histoire a-t-on jamais lu que des rois étrangers soient venus adorer un enfant nouveau-né, annoncé par une étoile nouvelle ? Ne faut-il pas en conclure qu'il est plus grand que les rois et qu'il commande aux étoiles du ciel ? Et puisque ces rois qui étaient des personnes sages et savantes, l'ont adoré, malgré l'extrême pauvreté dans laquelle il était ; il faut croire qu'ils ont reconnu quelque majesté divine dans ce chétif appareil. Reconnaissons comme eux cette majesté et adorons Jésus-Christ avec eux. Secondement, entrez dans des sentiments d'amour pour les bienfaits de la vocation des Gentils à la foi. Qu'était la France, avant cette vocation, sinon un séjour de ténèbres et d'erreurs

et comme une pépinière de l'enfer? Dans quel état seriez-vous sans la vocation de la religion chrétienne : « *Glorifiez Dieu par les vérités qu'il a révélées ; nous avons entendu les louanges et la gloire du juste* (de Jésus-Christ), et « *j'ai dit : mon secret est à moi* » (Is. 24.) Ce secret est la vocation des Gentils. Un peuple est appelé et amené à la foi et un autre ne l'est pas. Oh ! quel secret ! O Jésus, je vous rends grâces de m'avoir appelé au baptême et au christianisme. Accordez-moi de ne rien faire de contraire à cette vocation. En troisième lieu, évertuez-vous à employer au service de Dieu les forces de l'esprit et les avantages temporels que vous avez reçus de Dieu, déplorez la misère de ceux que ces avantages rendent plus insolents et qui en font des armes offensives contre Dieu, le combattant par ses dons et ses faveurs.

II

Considérez trois principales vertus de ces Rois : leur grande foi, leur prompte obéissance et leur pureté d'intention parfaite. Leur foi paraît admirable en ce qu'à la vue d'une étoile nouvelle qui leur apparut, ils crurent que le Fils de Dieu s'était incarné et qu'un enfant enveloppé de langes, gisant sur du foin, logé dans une pauvre étable, était le Sauveur du monde et le Dieu souverain Maître de l'univers. Saint Bernard (1) admire ces Rois à ce point de vue et dit : Considérez avec attention et voyez comme la foi a de bons yeux, comme elle a

1. Sermo 2 *De Epiphania*.

des yeux de lynx. Elle reconnaît le Fils de Dieu dans un enfant qui tette et dans un homme qui meurt attaché à une croix ; car le larron l'a reconnu sur la croix et les Mages dans l'étable. C'est alors que paraît la foi, à savoir quand ce qu'elle croit est ce qu'il y a de plus contraire aux apparences.

La seconde vertu est une prompte obéissance à l'impulsion du Saint-Esprit, qui leur inspira de se mettre en route pour venir apporter leurs hommages au nouveau Roi. Car après avoir reçu cette inspiration qui les conduisait mieux que l'étoile resplendissant extérieurement, ils se mettent en route avec une obéissance aveugle, sans se laisser rebuter par les difficultés qu'ils rencontrent, ni par la présence du roi des Juifs, Hérode, que leur arrivée va alarmer. Ils n'avaient pas encore vu Jésus-Christ, dit saint Jean Chrysostome (1), et ils étaient déjà prêts à mourir pour lui. C'est pourquoi rien ne retarde leur départ, rien ne les empêche d'avancer ni d'adorer profondément celui que le Saint-Esprit leur inspirait de reconnaître pour le Roi du monde.

La troisième vertu qu'ils font paraître, est une grande pureté d'intention. « *Où est, disent-ils, le Roi des Juifs qui vient de naître ? car nous sommes venus pour l'adorer.* » (Matth. 2.) Ils n'ont d'autre but ni d'autre dessein, que d'adorer Jésus-Christ, de se soumettre à son excellence infinie et de faire paraître sa gloire et sa grandeur en se prosternant devant lui. S'étant proposés cette fin, ils y vont droitement, sans aucune curio-

1. Homil. 2 in Matth. In Opere imperfecto.

sité, comme celle de voir les beautés de Jérusalem ou la magnificence du roi Hérode et de sa cour. Ils font leur voyage à la crèche avec cette seule intention, celle d'offrir leurs hommages à Jésus-Christ. C'est pourquoi le Docteur séraphique (1) les contemple dévotement et les fait parler ainsi en route : « *Où est le Roi des Juifs qui vient de naître ?* » « *Nous avons vu son étoile en Orient.* » Nous avons vu sa splendeur éclatante dans l'âme pieuse, nous avons entendu sa voix amoureuse et goûté sa douceur délicieuse. Dites-nous, ô roi Hérode, où est l'enfant que nous cherchons, le petit que nous désirons, le bien-aimé que nous souhaitons. Nous ne sommes pas venus ici pour admirer la magnificence de votre cour ; nous n'y sommes pas accourus pour y gagner vos bonnes grâces, nous ne nous sommes pas tant hâtés pour faire la cour à votre Majesté. O roi Hérode, toute votre gloire n'est que fard et vanité, vos bonnes grâces ne sont qu'une vaine ombre, et tout l'éclat de votre majesté n'est que servitude et esclavage, au prix de Jésus que nous cherchons à adorer. Dites-nous donc « *où est né celui qui est le Roi des Juifs.* » Où est la longueur raccourcie, la hauteur rabaissée, et la largeur resserrée ? Où est ce soleil sur la terre, cette source qui a soif, ce pain qui a faim ? Où est ce lieu où la toute-puissance est commandée, où la sagesse est instruite, et où le Verbe divin est allaité ? Hélas ! quand donc trouverons-nous la sagesse du Père enveloppée de langes ? Quand entendrons-nous pleurer dans la crèche celui qui

1. *De quinque fest. pueri Jesu solenmit. 4.*

console tous les hommes dans leurs misères et dans leur détresse? Où verrons-nous cet Enfant porté sur les bras de sa Mère, lui qui porte et soutient l'univers entier, les Anges, les cieux, l'air, la terre et la mer? O divin, ô très aimable, ô très doux, ô très suave, ô nouveau, ô ancien, ô admirable petit Enfant, quand donc vous regarderons-nous, quand apparaîtrons-nous devant vous et vous adorerons-nous? car « *nous sommes venus pour l'adorer.* »

Admirez ces vertus, félicitez ces Rois pour ce motif et efforcez-vous de les imiter. Ils croient que Jésus-Christ couché dans la crèche, où est la nourriture des brebis, est vrai Dieu. Croyez au Saint-Sacrement où est la nourriture des agneaux et des âmes innocentes, croyez que le Fils de Dieu y est véritablement présent. Ils obéissent à l'impulsion du Saint-Esprit, confondez-vous vous-même en voyant que vous faites tant de difficultés pour obéir, et que la moindre chose vous fait ombrage. Ils ont une grande pureté d'intention et ne prétendent qu'à adorer Dieu. Regrettez qu'à vos intentions se mêlent des considérations d'intérêt personnel : « *Il n'y a personne, dit Saint Paul, qui ait de l'intelligence, personne qui recherche Dieu par une pure intention ; tous ont erré et sont devenus inutiles.* » (Rom. 3.) O Jésus, Dieu infini, faites-moi bien concevoir cette vérité, que je suis venu au monde pour vous adorer. O Jésus, souverain Roi des rois, et le plus grand de tous les grands, devant qui les princes de la terre déposent leurs couronnes ! Oh ! je vous adore maintenant avec les rois de l'Orient, j'unis mes intentions aux

leurs ! O Jésus, je reconnais votre souveraineté, je me sou mets à elle et je ne vivrai dans le temps comme dans l'éternité que dans sa dépendance exclusive ! Et vous, ô Rois bienheureux, qui plus tard avez reçu le baptême de l'un des Apôtres et qui, après avoir contribué à la conversion de vos peuples (1) jouissez maintenant de la vue de Jésus-Christ dans sa grandeur, de ce Jésus que vous avez adoré et servi dans sa petitesse, obtenez-nous par vos prières d'imiter les vertus que nous louons et que nous exaltons en vous.

III

Considérez les présents que les Mages offrirent à Jésus-Christ et comme ils furent reçus avec bonté par lui et par la Sainte Vierge. « *Et ayant*

1. Nous empruntons au *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, art. *Mages*, le passage suivant : « *D'après un auteur dont l'écrit se trouve dans les œuvres de saint Jean Chrysostome, sous le titre de OPUS IMPER-
« FECTUM IN MATTHÆUM, homil. II, t. LVI, les mages, de
« retour dans leur pays, furent ensuite baptisés par saint
« Thomas et associés à sa prédication. Cet auteur, d'après
« Montfaucon, t. LVI, était arien, et son écrit primitive-
« ment composé en latin, selon toute probabilité n'est pas
« antérieur à la fin du VI^e siècle. Lui-même déclare qu'il
« s'inspire du livre apocryphe de Seth, et il y puise plu-
« sieurs traits légendaires sur les douze mages qui, de
« père en fils, observaient les étoiles sur le mont Victorial,
« pour reconnaître celle du Messie, sur l'apparition de
« l'étoile en forme de petit enfant, avec des rayons en
« forme de croix, sur le voyage qui dura deux ans, etc.
« (Cf. Brunet, LES ÉVANGILES APOCRYPHES ; journal asia-*

« ouvert leurs trésors, ils lui offrirent des présents, de l'or, de l'encens et de la myrrhe. »

C'étaient les biens et les richesses de leur pays, dont par une spéciale providence de Dieu et par une charité très opportune, ils firent don à Jésus-Christ et à la Sainte Vierge, pour subvenir à la nécessité pressante où elle se trouvait réduite dans cette pauvre étable. Ces Rois représentaient l'Eglise, qui s'est presque entièrement formée des peuples païens qui ont reconnu Jésus-Christ; c'est pourquoi leurs dons représentent mystérieusement trois des plus saints ordres par lesquels l'Eglise honore plus spécialement Jésus-Christ : à savoir l'ordre des Martyrs, l'ordre des Vierges et celui des Pénitents. L'or signifie les martyrs brillant comme l'or par leur charité, fermes et solides par leur patience, intègres par leur foi, et

« tique, mars 1867. Le martyrologe fait mémoire de saint Gaspard le 1^{er} janvier, de saint Melchior le 6, de saint Balthasar le 11. Voici ce qu'on raconte au sujet des reliques des mages actuellement conservées à la cathédrale de Cologne dans un magnifique reliquaire. Retrouvées en Perse par les soins de sainte Hélène, dit-on, elles furent transportées à Constantinople et de là à Milan, à la fin du V^e siècle par l'évêque de cette ville, Eustorgius, auquel l'empereur Anastase I^{er} les avait données. En 1163, l'empereur Barberousse, après s'être emparé de Milan, accorda les reliques à Renauld de Dassèle, archevêque de Cologne, qui les emporta dans sa ville épiscopale où elles sont restées depuis lors, sauf de 1794 à 1804, où on les emporta au-delà du Rhin, pour les soustraire aux armées révolutionnaires. (Cf. Migne, DICT. DES PÉLERINAGES RELIGIEUX, t. 1). »

trouvés fidèles dans les tourments et les afflictions. C'est pourquoi il est dit d'eux : « *Le Seigneur a éprouvé les élus comme l'or dans la fournaise.* » (Sag. 3.) L'encens signifie la virginité qui exhale devant Dieu une très douce et très agréable odeur. De même que l'encens doit être réduit en poudre et brûlé par le feu pour exhaler son odeur, de même la virginité, pour être agréable à Dieu, doit être pulvérisée par les sentiments d'humilité et embrasée de l'ardeur de la charité. La myrrhe signifie les pénitents et ceux qui s'affligent pour leurs péchés par l'àpreté et l'amertume de la mortification et de la pénitence, et qui renoncent, autant qu'il est possible, à leurs propres volontés, jugements et sentiments. Jésus-Christ, qui voit ces mystères et qui préfère les richesses spirituelles à celles du monde, les regarde avec bonté et étend sur eux, avec une affection céleste, ses mains sacrées. La Sainte Vierge les entretient des qualités de son Fils, car le Saint-Esprit lui suggère les lumières et les paroles qu'elle adresse à ces très excellents personnages, à qui elle donne aussi son Fils à baiser pour leur consolation.

O Jésus, je me réjouis de voir qu'à votre crèche les rois se prosternent devant vous, et vous offrent des présents ! Oh ! que ne ferez-vous pas dans les cieux et à l'apogée de votre gloire, puisque dans la crèche vous vous soumettez les rois et en recevez des tributs ? O Jésus, que j'apprenne de ces bons rois à ne point m'approcher de vous les mains vides ; si vous n'avez plus besoin de présents pour vous-même, vous en avez besoin en la personne des pauvres. Que je leur fasse des dons

en mémoire de ceux que vous ont offerts les rois. Si les moyens vous manquent, ô âme fidèle, sacrifiez-vous en esprit, et désirez offrir à Jésus-Christ une sincère charité représentée par l'or, une pure chasteté signifiée par l'encens et une mortification absolue désignée par la myrrhe. Si vous n'appartenez pas à l'ordre des martyrs ou des vierges, soyez au moins de l'ordre des pénitents. Si vous avez perdu trop lâchement votre virginité, vous ne pouvez plus être une sainte Catherine ou une sainte Agnès, mais ne refusez pas d'être par la pénitence une Marie-Madeleine ou une Marie Egyptienne.

XXIX^E MÉDITATION

JÉSUS-CHRIST

EST PERSÉCUTÉ DÈS SON ENFANCE
 IL EST ADMIRÉ DES DOCTEURS
 DANS SON ADOLESCENCE
 ET IL MÈNE UNE VIE CACHÉE
 PENDANT SA JEUNESSE

SOMMAIRE

*Jésus-Christ est persécuté par le roi Hérode. —
 A l'âge de douze ans il est retrouvé au milieu
 des Docteurs. — Il mène une vie cachée à
 Nazareth.*

I

CONSIDÉREZ que dans son enfance Jésus-Christ fut persécuté par Hérode, roi de Judée. Ce prince avait conçu une grande haine pour Jésus-Christ, soit parce que les rois de l'Orient l'avaient adoré, soit à cause de ce qui se passa au temple de Jérusalem et de ce qui fut dit de lui, quand il fut présenté au temple le quarantième jour après sa naissance. Il désira le faire mourir dès son enfance, de peur d'être dépossédé de son trône par cet enfant, devenu grand. Dans ce but, un an après, il envoya ses soldats avec ordre de massacrer tous les enfants au-dessous de deux

ans, tant à Bethléem que dans les lieux circonvoisins, croyant qu'il envelopperait Jésus-Christ dans ce cruel massacre. Mais saint Joseph, averti par l'ange, avait transporté en Egypte le divin Enfant avec la Vierge, afin de le sauver.

Reprenez ce fait d'un peu plus haut et considérez que le démon avait toujours été animé d'une cruelle envie et d'une haine mortelle contre Jésus-Christ, car, comme nous l'avons considéré plus haut, Lucifer pécha et se rendit, avec ses adhérents, apostat et rebelle à l'égard de Dieu au sujet de l'Incarnation du Verbe qui devait s'unir personnellement à la nature humaine et non pas à la nature angélique. Il ne put supporter ce décret de Dieu et il y fit opposition, protestant que jamais il ne s'humilierait devant le Verbe incarné. Et bien qu'il fut rigoureusement châtié par le supplice de la damnation que Dieu lui infligea, toutefois ce supplice, qui a puni son arrogance, ne l'a pas corrigé et n'a pas amendé sa volonté coupable. Tout au contraire, plus irrité et plus enflammé de fureur par l'âpreté du supplice, il sent augmenter sa haine contre Jésus-Christ et il fait son possible pour empêcher l'exécution du dessein de l'Incarnation. Voyant donc le premier homme Adam, le chef de la nature humaine, rempli de grâce et de vertu dans le paradis terrestre, il l'attaque et le fait tomber dans le péché (Gen. 3); afin qu'une fois le tronc de cette nature gâté, toutes les branches ressentent les funestes effets de cette corruption, et que Dieu voyant l'homme tout souillé par le péché, le prenne en dégoût et change son dessein de s'unir à la nature humaine. Or, cet

effort il l'a continué depuis et il a fait son possible pour faire tomber les hommes dans toutes sortes d'immondices, afin que Dieu les voyant de tout point souillés et corrompus ne s'incarnât jamais. Mais il n'obtint rien par ses efforts ; plus l'homme est misérable, plus Dieu est plein de pitié à son endroit, et l'abîme de la misère attire sur lui l'abîme de la miséricorde. Néanmoins, cet ennemi demeure implacable et comme il sait qu'une grande promesse a été faite à Abraham (Gen. 22) à qui Dieu a annoncé que le Messie et Sauveur, Jésus-Christ, naîtrait de sa race, il tâche d'exterminer cette race, pour empêcher ainsi cette naissance dans sa source et il allume la colère de plusieurs rois puissants contre cette race, dans le but de la détruire totalement. Le roi Pharaon est le premier qui leva l'étendard (Exod. 1), et qui par un édit cruel et sanglant tacha de faire mourir en Egypte tous les enfants mâles des Israélites, qui étaient les fils d'Abraham. Le second fut Assuérus, roi de Perse, qui sollicité par son favori Aman, complota d'exterminer toute la famille d'Abraham. (Esther, 3.). Le troisième fut Antiochus, roi d'Asie, qui poursuivant, au temps des Macchabées, le même dessein fit mourir un grand nombre de Juifs. (Macch. l. 1 et 2.)

Mais, quoi que fasse Satan, Dieu est le maître, il ne peut être vaincu, et Jésus-Christ prend heureusement naissance de la très Sainte Vierge, pour être le Sauveur du monde. C'est alors que s'accomplit ce qui est raconté dans l'Apocalypse :
« *Le dragon s'est tenu debout devant la femme*
« *qui devait enfanter, afin de dévorer son Fils,*

« dès qu'il aurait vu le jour. Mais elle enfanta
« un fils mâle qui devait régir tous les peuples
« avec une verge de fer et une puissance invinci-
« ble, et son fils fut porté à Dieu et à son trône,
« Dieu le prit sous sa protection toute spéciale,
« et la femme s'enfuit dans la solitude, en un lieu
« que Dieu lui avait préparé » (Apoc. 12); la Vier-
ge s'enfuit en Egypte avec son Fils. C'est pour-
quoi quand le quatrième roi poussé par Lucifer,
qui voit que jusque-là ses ruses n'ont pas réussi,
entreprend de le faire mourir par une violence
ouverte, il n'est pas plus heureux. Ce quatrième
roi, Hérode, constatant que les Rois de l'Orient
l'avaient trompé en ne revenant pas pour lui donner
des renseignements sur le lieu de la naissance du
Sauveur, envoya ses satellites pour mettre à mort
tous les enfants au-dessous de deux ans dans la
région de Bethléem. Mais il ne réussit pas dans
son dessein; Jésus-Christ n'y était plus, saint
Joseph l'avait transporté en Egypte avec sa Mère.
C'est là qu'il vécut jusqu'à l'âge de quatre ans (1),

1. Les commentateurs estiment que Jésus-Christ n'avait que trois ans, quand il revint d'Egypte à Nazareth. Il est très probable en effet qu'il ne passa en Egypte que quelques mois, un an tout au plus, car Hérode mourut dans les premiers jours d'avril de l'an 750 de la fondation de Rome, c'est-à-dire environ deux ans après la naissance de Jésus-Christ, et il y a tout lieu de croire que Joseph fut rappelé d'Egypte quelques mois après la mort d'Hérode; pas immédiatement toutefois, car des troubles et des querelles ayant surgi à la mort d'Hérode, l'empereur Auguste n'y mit fin qu'à l'automne de la même année, en divisant le

qui coïncida avec l'année de la mort d'Hérode, son persécuteur, opérant des miracles dans cette région que depuis ont rendue célèbre une multitude innombrable de saints ermites et un grand nombre de prodiges enregistrés par l'histoire.

Admirez le plan de Dieu qui consiste à éprouver ses élus par des angoisses et des tribulations de divers genres. A peine la Sainte Vierge et saint Joseph avaient-ils joui de la douce présence de Jésus-Christ pendant deux mois, qu'Hérode machina la mort de cet Enfant et que saint Joseph est averti pendant son sommeil de prendre l'Enfant et la Mère et de fuir en Egypte. Quelle douleur ne ressentit pas la Sainte Vierge, quand saint Joseph l'éveilla pour lui faire part de l'ordre qu'il avait reçu de partir à l'instant ? Ils font promptement leurs préparatifs pour ce voyage rude et difficile, qui était de quinze journées. Ils ne murmurèrent pas contre Dieu en voyant que le souverain Maître est obligé de fuir devant son très vil serviteur. O Joseph, ô Marie, je vous vois fatigués

royaume du roi défunt en trois parts, parmi lesquelles la Judée fut attribuée à Archélaüs. Or c'est, dit saint Matthieu (II, 22), sous le règne d'Archélaüs que saint Joseph revint à Nazareth. Ainsi si les Mages sont venus au commencement de la seconde année du Sauveur comme semblent l'exiger certains détails du texte évangélique et notamment le *a bimatu et infra* de l'édit d'Hérode, et si la fuite en Egypte a eu lieu presque immédiatement après, il faut en conclure que Jésus-Christ avait trois ans quand il revint de l'exil, où, comme nous venons de le dire, il est très probable qu'il ne resta que quelques mois.

et mouillés de sueur dans ce pénible voyage. Avec quelle sérénité inaltérable vous avez supporté les rigueurs des saisons et l'âpreté des chemins pour la plupart déserts ! Hélas ! où vous reposiez-vous, quand la nuit était venue ? Peut-être sous un arbre ou dans quelque caverne, car il n'y avait dans ces déserts aucun lieu de retraite. Que vos repas étaient maigres, car vous n'aviez guère de moyens pour vous nourrir ! Oh ! heureux celui qui vous aurait vu, ô Mère très affligée, porter entre vos bras sacrés votre divin Enfant ! Heureux qui eût entendu vos divins entretiens et vos colloques tout célestes ! Oh ! heureux celui qui se fut trouvé en votre compagnie, pour vous y rendre quelques services et vous y assister.

II

Considérez que Jésus-Christ, à l'âge de douze ans, s'écarta à dessein de saint Joseph, son père nourricier, et de la Sainte Vierge, dans un voyage à Jérusalem, et qu'au bout de trois jours il fut trouvé au milieu des Docteurs, qu'il écoutait et interrogeait et à qui il répondait de telle sorte qu'ils en étaient remplis d'admiration. « *Tous ceux qui l'entendaient, dit l'Évangile, étaient étonnés de sa prudence et de ses réponses.* » (Luc, 2.)

Saint Vincent Ferrier (1), qui apprenait dans la méditation tout ce qu'il prêchait et qui, avant de prêcher, priait et méditait, nous rapporte les colloques et les entretiens de ces Docteurs. Quoi-

1. Serm. 4 *Domin. infra Octav. Epiphaniæ.*

que ce qu'il dit à ce sujet ne puisse pas être absolument prouvé, toutefois la grande autorité de ce personnage mérite bien que l'on donne quelque attention au fruit de ses méditations. Ces Messieurs donc appelés Rabbins, s'assemblaient dans un coin du temple, assis sur des bancs disposés en rang, et quelques enfants, grâce à leur tolérance, se mettaient par terre au milieu d'eux. C'est parmi eux que se mit aussi Jésus-Christ très humblement, et il assista à leurs conférences qui roulaient alors sur la venue du Messie promis. La plupart des Docteurs voyant qu'on était au temps de son avènement marqué par les prophètes, s'en entretenaient ensemble. L'un de ces Docteurs avança que le temps prédit par les anciens prophètes pour la venue du Messie semblait être accompli et il demandait si quelqu'un avait quelque difficulté à faire sur ce point. Un Docteur répliqua qu'il était bien de cet avis, qu'on était au temps où le Messie devait venir, mais qu'il hésitait cependant à cause d'une certaine prophétie dans laquelle Dieu disait : « *Encore un peu de temps et je remuerai le ciel et la terre, la mer et la terre et j'ébranlerai tous les peuples, c'est alors que viendra le désiré des nations.* » (Aggée, 2.) Nous ne voyons pas aujourd'hui ce signe, c'est-à-dire l'ébranlement du ciel et de la terre. D'autres étaient de son avis et concluaient qu'il fallait étudier davantage la question. Or, tandis qu'ils se taisaient, Jésus-Christ se leva et demanda la permission de parler. Elle lui fut accordée et il dit qu'il y avait douze ans qu'on avait vu dans le ciel un mouvement extraordinaire, qu'une nouvelle

étoile était apparue amenant trois rois d'Orient qui émurent toute la ville de Jérusalem, comme il l'avait entendu dire. Egalemeut la terre et la mer avait été ébranlées à la même époque, quand, pour obéir à l'édit de l'empereur Auguste, chacun se transporta dans son pays d'origine, dans le but d'y faire inscrire son nom. Messieurs, ne serait-ce pas peut-être de ce mouvement que le prophète entend parler au sujet de la venue du Sauveur promis ? C'est ainsi qu'il les interrogeait et ses paroles portaient la lumière dans leurs esprits, à tel point qu'ils les approuvèrent. Après cela, un autre Docteur avança que le prophète Isaïe avait donné un autre signe de la venue du Messie, quand il avait dit : « *Le peuple qui habite dans les ténèbres* » « *a vu une grande lumière ; la clarté est apparue à* » « *ceux qui étaient à l'ombre de la mort. Un petit* » « *enfant nous est né, un fils nous a été donné, il* » « *porte sur son épaule la marque de sa princi-* » « *pauté.* » (Isaïe, 9.) Ce signe, disaient-ils, doit se trouver dans la naissance du Sauveur, et cependant personne encore ne l'a remarqué, et ainsi ils faisaient de grandes réserves sur ces paroles. S'adressant à Jésus-Christ ils lui demandèrent alors ce qu'il en pensait. Lui se levant avec grande révérence, leur dit qu'il avait entendu dire qu'il y avait douze ans, au milieu de la nuit une clarté était apparue dans la cité de Bethléem et aux environs, et qu'à la même heure dans la campagne les bergers avaient eu une vision d'Ange ; ces Anges leur annonçaient une grande joie, la naissance du Sauveur du monde. Quelques-uns des Docteurs s'étant souvenu que le bruit de cette

vision avait couru en effet à cette époque, lui rendirent grâces et le louèrent de son heureuse explication. Mais un autre Docteur élevant la voix et soupirant, dit qu'il craignait bien que leur joie ne fut courte, parce que, disait-il, le prophète Malachie a prédit qu'aussitôt après sa nativité il viendrait au temple. « *Aussitôt le dominateur que vous cherchez et l'ange du testament que vous désirez, viendra dans son saint temple.* » (Malach. 3.) Ils interrogèrent alors Jésus-Christ sur cette prophétie. Il répliqua avec une grande modestie qu'il avait aussi entendu dire que quarante jours après l'apparition de la lumière et des Anges, une jeune femme était entrée au temple, y portant son enfant pour l'offrir à Dieu selon les prescriptions de la loi, et que le vénérable vieillard Siméon et Anne la prophétesse avaient reconnu cet enfant pour le Messie, en même temps qu'ils disaient de lui des choses grandes et merveilleuses. Un des Docteurs ajouta aussitôt que ce qu'affirmait cet enfant, avait été remarqué, mais qu'Hérode ayant fait mourir tous les enfants innocents, avait dû envelopper celui-là dans le carnage. Là-dessus ces Docteurs étaient tristes, ne sachant que résoudre. C'est pourquoi ils s'adressèrent encore à Jésus-Christ et l'interrogèrent sur cette difficulté. Le Sauveur leur répondit avec une grande humilité qu'il était écrit dans l'Exode : « *Vous ne ferez pas cuire le chevreau dans le lait de sa mère.* » (ch. 23.) Cette prophétie, ajoutait-il, devait s'entendre du Messie ; il ne serait pas mis à mort aussi longtemps qu'il vivrait attaché à la mamelle de sa mère ; il fallait estimer sans hésiter

qu'il avait été sauvé du carnage des enfants innocents.

Il n'y eut alors aucun Rabbin qui ne fut émerveillé des doctes réponses de Jésus-Christ qu'ils trouvaient très vraies, et bien qu'ils ne sussent pas que c'était Jésus-Christ qu'ils avaient au milieu d'eux, ils commençaient à lui donner de grandes louanges, quand survint la bienheureuse Vierge accompagnée de saint Joseph. Elle fut toute ravie de le voir au milieu des Docteurs. Mais Jésus-Christ la voyant toute affligée de sa perte, accourut à elle. La Vierge le baisa avec une grande tendresse et ayant un peu repris ses esprits, lui dit amicalement : « *O mon Fils ! comment avez-vous agi ainsi à notre égard ? Moi et votre père nous vous cherchions avec douleur.* » Il répliqua : « *Et pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il fallait que je m'occupe des affaires de mon Père ?* » La Vierge fut alors louée par tous les Docteurs d'avoir un tel enfant ; ils l'exhortèrent bien fort à en prendre un grand soin, l'assurant qu'ils avaient aperçu en lui des signes qui indiquaient qu'il serait un des plus grands hommes de la terre. Ainsi son amertume se changea en consolation.

O Jésus ! sagesse éternelle, c'est dans cette rencontre que « *vous habitez dans le conseil et que vous vous trouvez présent parmi les pensées judicieuses des hommes.* » (Prov. 8.) Que vous êtes admirable dans votre tendre jeunesse, où vous faites éclater les premiers actes de votre haute sagesse et de votre prudence sans pareille, à tel point que vous jetez les plus savants dans

l'étonnement. Oh! quel honneur! Quelle gloire! et quel triomphe pour vous au milieu de ces têtes blanches et de ces vénérables Docteurs! Que n'ai-je été un des auditeurs de ce conseil et un des spectateurs de la bonne grâce avec laquelle vous y paraissiez? Que n'ai-je entendu les paroles ravissantes qui ruisselaient de votre bouche divine?

III

Considérez que Jésus-Christ après cette conférence retourna de Jérusalem à Nazareth avec la Vierge, sa mère, et avec saint Joseph, son père nourricier, qu'il continua de leur obéir, n'entreprenant plus rien sans le leur avoir dit et sans avoir obtenu leur consentement; « *et il leur était soumis,* » dit l'Évangile, (Luc, 2.). C'est tout ce que l'Évangile nous raconte de lui jusqu'à l'âge de trente ans, époque où il aborda saint Jean-Baptiste, pour recevoir de ses mains le baptême. Ainsi il vécut dix-huit ans d'une vie cachée aux hommes, ne voulant faire paraître ni sa divinité, ni sa science, ni sa sainteté, ni ses autres vertus très sublimes. Et quoique le monde se perdit tout entier, que les âmes descendissent dans l'enfer en nombre incalculable, comme tombent les flocons de neige, que d'ailleurs son cœur brûlât du désir de les sauver, néanmoins comme il savait que c'était le dessein de son Père éternel qu'il attendit jusqu'à l'âge de trente ans, il fit violence à son zèle et le tint caché en lui-même sans faire aucune action, afin de demeurer obéissant à la volonté de son Père éternel et à ses desseins adorables,

ne voulant pas paraître en public avant le temps fixé par lui. C'est pourquoi Jésus-Christ mena cette vie pour nous enseigner à ne pas nous produire avant le temps déterminé par la sagesse de Dieu. Ce fut encore par une très grande prudence, parce qu'il eut excité les Juifs à le persécuter et à le faire mourir avant l'âge de trente-quatre ans, qui devait être le terme de sa vie. Ce fut aussi pour imprimer dans nos cœurs l'amour d'une vie humble et cachée au monde, afin que nous n'aimions qu'à nous humilier et à nous soumettre à nos supérieurs, que nous demeurions dans le silence et l'obéissance, nous contentant de vivre en la présence de Dieu dont le seul regard est infiniment préférable aux regards et à la connaissance de tous les peuples de la terre. Et si Jésus-Christ qui, en se manifestant lui-même, ne pouvait rien faire paraître que de grand et de saint, que d'admirable et de ravissant, de céleste et de tout divin, renferma néanmoins en lui-même toute la splendeur et la gloire de ses grandeurs ; combien est-il plus raisonnable que des hommes mortels et très imparfaits s'abstiennent de paraître sur le théâtre, avant d'y être légitimement appelés ? Le plus souvent en effet ils ne font paraître autre chose que des faiblesses, des misères, des infirmités, des indiscretions, des ignorances et toutes sortes de fautes.

Ce fut encore pour honorer et relever le mérite de plusieurs personnes sur la terre, qui pendant que d'autres occupent par avarice, par brigue, par acception de personnes, par ambition ou par d'autres voies illégitimes, des places dont ils ne

sont pas dignes, demeurent dans l'oubli, dans le rebut, sans aucun emploi et même quelquefois dans le mépris et dans la calomnie qui opprime l'innocence et la vertu. Ainsi leurs talents demeurent inutiles et leurs excellentes qualités ne sont pas employées à la gloire de Dieu par ceux de qui il dépend et à qui il appartient de le faire. Or Jésus-Christ a voulu mener une vie cachée pendant dix-huit ans au moins ; il était Dieu, mais n'agissait pas en Dieu, il était tout-puissant, mais paraissait faible, tout sage, mais on ne s'en apercevait pas, tout saint, mais était réputé pécheur, afin que les personnes qui sont humiliées dans cette vie, se consolassent en voyant que lui-même avait été dans cet état, nonobstant ses merveilleuses qualités, afin que ces personnes souffrissent avec douceur et patience leur anéantissement dans ce monde, en l'honneur du sien, et qu'en agissant ainsi elles eussent un plus grand mérite et une récompense plus belle. D'autant plus que dans ce genre de vie on n'est pas privé de toute action méritoire devant Dieu, comme n'en fut pas privé Jésus-Christ, qui pendant ce temps travaillait de ses mains et aidait saint Joseph dans son art. Il priait aussi et s'entretenait avec les Anges, il se préparait à la Passion, l'offrant journellement à Dieu par des actes réitérés d'amour, de justice, d'obéissance, d'humilité et de miséricorde. C'est encore une pieuse considération, que ce que Jésus-Christ n'opérait pas aux yeux de ce monde, il le compensait à l'égard de sa très sainte Mère, étant tout occupé en elle, à la purifier, la sanctifier, l'élever tous les jours davantage et lui donner de

nouveaux accroissements de grâce (1). Ce que nous pouvons entendre, toute proportion gardée, du bienheureux saint Joseph.

O Jésus, je vous adore dans votre vie cachée à Nazareth ! O Jésus, imprimez dans mon cœur l'amour de cette vie cachée et humiliée en votre présence ! O Jésus, en considération de ce que vous êtes demeuré si longtemps inconnu, accordez-moi de désirer être inconnu du monde ! Si j'ai quelques qualités que je tiens de votre grâce, je désire, ô Seigneur, autant que votre gloire le permettra, les anéantir en moi, en l'honneur des vôtres qui, plus sublimes et plus admirables sans comparaison, ont été si longtemps anéanties aux yeux du monde. O Seigneur, que ce qui sera en moi le plus caché et le plus inconnu, vous soit un sacrifice agréable ! Oh ! malheur aux âmes qui cédant au désir de paraître, sans légitime vocation, fléchissent le genou devant Baal et font plusieurs actions indignes d'âmes qui aspirent à l'éternité ! Oh ! heureuses les âmes, qui n'étant pas appelées aux charges publiques, se contentent, ô Jésus, de leur condition, dans la crainte de vos jugements, dans l'obéissance à vos saintes lois, dans la méditation de vos mystères, et dans l'occupation que leur donne la préparation à la mort.

1. Bourgoïn, Medit. 7. *De mysteriis infantie*, etc.

XXX^E MÉDITATIONLES ANNÉES LES JOURS
ET LES NUITS
DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE

Emploi des trente-quatre années de la vie de Jésus-Christ. — Occupation de ses journées. — Occupation de ses nuits.

I

CONSIDÉREZ les trente-quatre années de la vie de Jésus-Christ, et à quoi elles furent employées. Le commencement de la première année doit être placé immédiatement après la fête de Pâques de l'an 4051 depuis la création du monde ; c'est l'époque où il fut conçu du Saint-Esprit dans les entrailles de la Vierge le jour de l'Annonciation, et où il reçut une âme très parfaite, pleine de science, de vertu et de toutes sortes de grâces naturelles et surnaturelles ; c'est pourquoi il commença alors à vivre d'une vie humaine, d'une vie spirituelle et même d'une vie bienheureuse, et c'est pour cela que cette année mérite d'être comptée comme la première année de sa vie (1). Donc la

1. Spondan, in *Annalis sacris*, ann. 4051.

première année de sa vie, le vingt-cinquième jour de la lune de Mars, un vendredi ou, selon d'autres, un dimanche, il fut conçu et commença à vivre et à produire intérieurement de très grandes actions, qu'il continua désormais. Il commença aussi à souffrir dans son âme, par la connaissance qu'il eut de toutes les misères et de tous les péchés des hommes ; sa douleur fut si grande dès le moment de sa conception, qu'elle était capable, d'après certains auteurs spirituels (1), de lui causer la mort. Mais comme la gloire et la béatitude de son âme ne rejaillissaient pas sur l'extérieur, il en fut de même de cette douleur. Quant à l'heure de cette conception elle est incertaine : les uns croient que ce fut sur le soir, les autres le matin, lorsque la Sainte Vierge faisait son oraison. C'est ce qui a donné sujet de sonner l'*Ave Maria*, en l'honneur de ce mystère, à diverses heures du jour. Cette même année, le neuvième mois après la conception, le vingt-cinq décembre, Jésus-Christ naquit sans douleur ni incommodité aucune pour la Vierge qui le mit au monde à minuit (2). Le trei-

1. Alanus de Rupe, p. 2.

2. Après les essais infructueux des plus savants astronomes, mathématiciens et exégètes, pour déterminer d'une manière certaine l'année de la naissance de Jésus-Christ, il semble qu'on doit considérer le problème comme insoluble. « *Toutes les années*, dit M. Wallon (DE LA CROYANCE DUE A L'ÉVANG. p. 342 et suiv.), « *ont été proposées et défendues jusqu'aux limites les plus invraisemblables depuis l'an 22 avant l'ère vulgaire jusqu'à l'an 9 de cette même ère.* » Ce qui est admis de tous, c'est que le moine Denys-le-Petit, à qui

zième jour il fut visité et adoré par les Rois de l'Orient, qui vinrent le trouver en suivant une

revient l'honneur d'avoir rattaché la chronologie ancienne et future à la naissance de Jésus-Christ, s'est trompé en fixant le commencement de l'ère vulgaire à l'an 754 depuis la fondation de Rome ; il est certain que le Sauveur est né plusieurs années avant cette date. Combien d'années ? Les commentateurs doivent prendre pour base de leur calcul ce double fait attesté expressément par les Saintes Ecritures (Matt. II, 9 et Luc, I, 5), à savoir que Hérode-le-Grand régnait, quand naquit Jésus, et que l'exil du Sauveur prit fin à la mort de ce prince. Or nous savons par l'historien Josèphe (ANTIQ. XVII, 8, 1) que Hérode mourut au début de l'année 750 de la fondation de Rome, en mars ou avril, par conséquent l'an 4 avant l'ère vulgaire. Notre-Seigneur n'est donc pas né plus tard que le mois d'avril 750. Mais c'est ici que les commentateurs se divisent ; les uns croient que quelques semaines suffisent pour l'accomplissement des mystères de la Sainte-Enfance, à partir de Noël jusqu'au massacre des Innocents, qui précéda de peu de temps la mort d'Hérode et en conséquence ils placent la naissance du Sauveur vers la fin de décembre 749, l'an 5 avant l'ère vulgaire ; c'est la date qu'adoptent Tillemont, Pétau, Anger, Wieseler, Greswell, les Docteurs Friedlieb, Schegg, Schanz, MM. Fouard, Fillion, etc. D'autres estiment que l'accomplissement de ces divers mystères exige un temps plus long et ils fixent la naissance du Sauveur à l'année 748 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, 6 ans avant l'ère vulgaire ; de ce nombre sont Képler, le P. Cornély, Pesch, etc. C'est à cette dernière opinion que nous nous arrêtons pour rectifier les dates de Bail.

Quant au *jour* de la naissance de Jésus-Christ, même impossibilité de le déterminer scientifiquement. Voici

étoile miraculeuse (1). Le quarantième jour il fut porté au temple, présenté et racheté selon la loi

ce que dit le chanoine Mémain : « *Il est incontestable que la fête du 25 décembre a été célébrée depuis la plus haute antiquité par l'Eglise de Rome et dans tout l'Occident ; mais ce n'est qu'au quatrième siècle que les chrétiens d'Orient adoptèrent complètement cette fête, et commencèrent, eux aussi, à la célébrer le 25 décembre. Ils ne connaissaient jusque-là que celle de l'Épiphanie, et quelques-uns rattachaient à ce même jour du 6 janvier toutes les grandes manifestations, τὰ Ἐπιφάνια, de Notre-Seigneur : la Nativité, l'adoration des Mages, le Baptême du Sauveur et le miracle des noces de Cana. C'était beaucoup pour le même jour. La tradition de l'Eglise romaine, rapportant la Nativité au 25 décembre, parut mieux fondée que le sentiment contraire ; aussi toutes les Eglises, ainsi que tous les docteurs d'Orient, s'empressèrent d'y adhérer.* » (CONNAISSANCE DES TEMPS ÉVANGÉLIQUES, p. 97-98.)

1. C'est l'opinion qu'admet saint Augustin (serm. 203, 1 et 3 ; M. 38, 1035, 1036), et que Suarez qualifie de plus commune et de plus vraisemblable. Cependant il semble plus conforme au texte évangélique de fixer l'adoration des Mages à une époque plus tardive, entre un an et deux ans après la naissance du Sauveur ; car Hérode ayant ordonné de mettre à mort les enfants âgés de deux ans et au-dessous, « *selon les indications fournies par les Mages* », on peut en conclure, tout en admettant qu'Hérode, pour être plus sûr de son coup, a dépassé quelque peu l'époque indiquée par les mages, que ceux-ci avaient vu l'étoile près de deux ans avant leur arrivée à Jérusalem. Or tous les commentateurs sont d'avis que l'étoile leur apparut à l'époque même où le Sauveur naquit. Ainsi la présentation au temple

des Juifs (1). Après que cette loi eut été accomplie en lui, il fut porté à Nazareth cette même année, où à peine fut-il arrivé que saint Joseph fut averti par

aurait eu lieu avant l'arrivée des Mages, conformément à ce que croient presque tous les exégètes modernes (voir Patritii, DE ÉVANG. I. 3, diss. 24, cap. 3. p. 326), et c'est immédiatement après leur départ, comme l'indique suffisamment le texte évangélique (Matt. II, 13), qu'aurait eu lieu la fuite en Egypte. Cette opinion qui est loin d'avoir été inconnue des anciens Pères et qui paraît même avoir été admise assez généralement dans les premiers siècles, comme le prouvent les nombreuses images où on voit les Mages offrir leurs présents à un enfant qui n'est plus enveloppé de langes, mais qui déjà assez grand est assis sur les genoux de la Vierge ou sur un trône; cette opinion, dis-je, est donnée comme vraie par Cornély (INTROD. III, p. 203), par Kua-benbauer (COMM. IN EVANG. SEC. MATT. part. I. pp. 77-79) et par Pesch (DE VERBO INCARN. pp. 231-232).

1. Il nous paraît impossible d'admettre que Jésus-Christ ait été porté au temple après la venue des Mages qui avait si profondément troublé Hérode et avec lui toute la ville de Jérusalem (Matt. II, 3). Comment la Sainte Vierge aurait-elle eu le courage dans de semblables conditions de porter son Fils au temple, alors surtout qu'elle savait que les Mages eux-mêmes avaient été avertis par un ange de ne pas passer par Jérusalem à leur retour? Plus tard, quand Joseph revint d'Egypte, le danger était beaucoup moins grand et cependant le saint patriarche n'osa pas aller en Judée, quand il apprit que c'était Archélaüs, qui y régnait à la place d'Hérode, son père (Matt. II, 22). Aussi le P. Patritii (DE EVANGEL. I. 3, diss. 24, cap. 3, p. 326) dit-il : « *Il est à peu près inutile de mentionner l'opinion de ceux qui*

un ange de fuir en Egypte (1), à cause de la persécution du roi Hérode, qui fit mourir quatorze mille petits enfants dans l'espoir de l'envelopper dans ce carnage. C'est pourquoi cette même année Jésus-Christ fut porté en Egypte où à son arrivée les idoles tombèrent, selon la prophétie d'Isaïe et de Jérémie (2). La quatrième année de sa vie (3), saint Joseph averti par l'ange Gabriel de la mort du roi Hérode, retourna en Judée et aussitôt après en

« croient que les mages sont arrivés avant la purification de Marie... »

1. Ex Liturgia Æthiopum, Genebr. *Chroniq.*, l. 2.

2. C'est à Bethléem qu'était revenue la Sainte-Famille après la présentation de l'Enfant-Jésus au temple, c'est là qu'elle reçut la visite des Mages et c'est de là qu'elle partit pour l'Egypte, sur l'ordre de Dieu. Ce fait est indiqué assez clairement par l'édit d'Hérode ordonnant de tuer tous les enfants de Bethléem et des environs. (Matt. 2, 16.) C'est même à Bethléem que saint Joseph avait l'intention de se fixer à son retour d'Egypte, intention à laquelle il ne renonça que par crainte du fils d'Hérode et sur l'ordre de l'ange lui assignant Nazareth comme résidence. (Matt. 2, 22, 23).

3. C'est plutôt la troisième année de la vie du Sauveur qu'eut lieu le retour d'Egypte. C'est en effet presque aussitôt après la mort d'Hérode survenue l'an 750 de la fondation de Rome, c'est-à-dire deux ans après la naissance du Sauveur, que Joseph fut rappelé de l'exil. On arrive à la même conclusion si on admet que c'est au commencement de la seconde année de la vie du Sauveur que les Mages sont venus l'adorer, car la fuite en Egypte dut avoir lieu peu de temps après.

Galilée, dans la ville de Nazareth (1), amenant la Vierge avec son Fils, Jésus-Christ (2). La douzième année il laisse de propos délibéré son père nourricier, saint Joseph, et la Vierge, sa mère, au retour du temple de Jérusalem où il avait été conduit à l'occasion de la fête de Pâques, et il est retrouvé dans ce même temple le troisième jour au milieu des Docteurs qu'il écoutait et qu'il interrogeait.

Ramené de là à Nazareth, il y mena une vie cachée aux hommes jusqu'à l'âge de trente ans ; il obéit à saint Joseph, tant qu'il vécut, et à sa sainte Mère, et il travailla vraisemblablement de ses mains faisant avec son père nourricier des ouvrages de charpenterie. Pendant ce temps son âme vivait d'une vie plus que séraphique, elle faisait paraître la grandeur de son esprit et de sa sagesse peu à peu, à mesure qu'il croissait en âge et dans son corps. L'Évangile nous donne des preuves de ces choses, quand il dit : « *Et il leur était sou-* »
« *mis* » ; et puis : « *Or l'enfant croissait en* »
« *sagesse devant Dieu et devant les hommes.* »

1. La Sainte Famille revint directement d'Égypte en Galilée. Une première fois l'ange donne à Joseph cet ordre : « *Vade in terram Israël* » (Matt. II, 20), terme général qui désigne la Palestine ; mais dans une seconde apparition (Matt. II, 22) l'ange détermine la province particulière où doit se fixer la Sainte Famille, la Galilée. En cela il ne fit que confirmer le projet qu'avait déjà formé saint Joseph dès qu'il « *apprit* »
« *qu'Archélaüs régnait en Judée à la place de son père.* » (Matt. II, 22).

2. D. Epiphanius in ejus Vita.

(Luc, 2.) D'après saint Marc, les juifs ne se contentaient pas de l'appeler le fils du charpentier, mais disaient : « *N'est-il pas charpentier le fils de Marie?* » (Marc, 6); ce qui veut dire qu'il avait exercé ce métier. Il le fit dans le but d'être moins connu et de ne point apporter d'obstacle à sa mort (1).

Après avoir vécu de la sorte jusqu'à l'âge de trente ans accomplis, au commencement de la trente-unième année, le six janvier il vint sur les bords du Jourdain recevoir le baptême des mains de saint Jean-Baptiste ; après cela dans le but de se préparer à son office de Rédempteur du monde, il se retira dans un désert, où pendant quarante jours et quarante nuits il vaqua à la prière, sans rien manger. Ce fut ce qui donna sujet au démon de se douter qu'il était quelque chose de plus que les autres hommes. C'est pourquoi par trois fois il le tenta pour s'instruire sur sa condition et son état ; mais tout tourna à sa confusion, car Jésus-Christ éluda sagement toutes les tentations. Comme il s'en retournait de ce désert, saint Jean-Baptiste le montrant du doigt disait : « *Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde* » (Jean, 1) ; c'est ce qui fut cause que saint André le suivit et lui amena son frère Simon, qui n'est autre que saint Pierre. Poursuivant sa route en Galilée, il appela saint Philippe, qui se donna à lui, avec Nathanael. Puis étant invité aux noces à Cana, en Galilée, où il était fraîchement arrivé, il y changea l'eau en vin et se donna un merveilleux

1. Vide Baronium anno Christ. 12.

crédit aux yeux de ses disciples qui « *crurent en lui,* » dit l'Évangile ; ils furent dès lors persuadés qu'il était plus qu'un homme et qu'il était tel que saint Jean-Baptiste l'avait annoncé et loué. Après ce miracle la grande fête de Pâques arriva ; il fit le voyage de Jérusalem et entra au temple, d'où il chassa les marchands et les vendeurs. Il passa ensuite trois ans à vivre au milieu du monde, à fonder l'Église, à appeler des disciples, à prêcher les commandements et les conseils de la religion chrétienne, à confirmer ce qu'il prêchait par des miracles, à reprendre les vices, à réformer les mœurs et à faire du bien à tout le monde, comme l'ont amplement raconté les quatre Évangélistes. Ainsi, quand il est mort sur la croix à la fête de Pâques, il avait vécu trente-trois ans et trois mois, en comptant ses années depuis sa Nativité et trente-quatre ans accomplis, en les comptant depuis sa conception qui eut lieu au même jour que sa Passion et au même mois, ainsi que le remarque le Martyrologe de France (1).

1. Du Sausay, in *Martyrol. gallic.* 25 Martii. — Il est impossible de fixer exactement l'année et le jour où Jésus-Christ est mort. C'est la conséquence de l'incertitude dans laquelle nous sommes touchant l'année de sa naissance, car nous savons d'une manière certaine qu'il mourut à l'âge de 33 ans environ. Pour ce qui regarde l'année de sa mort, ceux qui le font naître l'an 749 de la fondation de Rome, 5 ans avant l'ère vulgaire, comme Fillion, fixent la date de sa mort à l'an 783, la trentième de l'ère vulgaire ; ceux qui le font naître en 748, comme le P. Cornély, fixent la date de sa mort un an plus tôt, en 782. — En plus de ces deux sentiments

Je reconnaîtrai à ce récit combien de temps Jésus-Christ a voulu ressentir les misères de notre vie mortelle et misérable. Ces trente-quatre années valent chez lui beaucoup plus que le double chez les autres hommes qui sont privés de l'usage de leur raison durant au moins un tiers de leur vie, soit pendant leur sommeil, soit pendant tout le temps de leur enfance, tandis que Jésus-Christ a eu l'usage de la raison pendant trente-quatre ans révolus, sans en sortir un seul quart d'heure.

qui paraissent les plus probables, toute une série d'opinions qui toutes se recommandent de noms de savants bien connus, s'échelonnent d'année en année, de 783 jusqu'en 789. — Nouvelle difficulté pour fixer le *jour* où Jésus-Christ est mort. D'abord il est hors de doute qu'il mourut un vendredi (Jean, XIX, 31); mais ce vendredi était-il le jour même de Pâques, le 15 nisan, ou la veille de ce grand jour, le 14 nisan, où la loi prescrivait de manger l'agneau pascal? (Ex. XII, 18) La première et la seconde hypothèse ont également à résoudre de sérieuses difficultés tirées du texte évangélique. D'une part Jésus-Christ qui a mangé l'agneau pascal le jeudi soir, l'a mangé le jour « où il était nécessaire » (c'est-à-dire où il était prescrit par la loi) de le mettre « à mort » (Luc, XXII, 7), et d'autre part les Juifs s'apprêtent à le manger le vendredi soir (Jean, XVIII, 28) et ils ne veulent pas que les corps des suppliciés demeurent sur la croix le samedi, parce que c'était un grand jour de fête. (Jean, XIX, 31.) Peut-être A. Resch (AUSSERCANONISCHE PARALLELTEXTE, p. III, Leipzig 1895, p. 612-618) a-t-il trouvé la solution de la principale difficulté que l'on a faite à l'opinion qui fixe la mort de Jésus au 14 nisan, veille de la Pâque. Voici ce que dit le P. Lagrange (REVUE BIBLIQUE, t. V, 1896,

Pendant tout ce temps il a travaillé jour et nuit d'esprit et de corps ou de tous les deux à la fois ; aussi dit-il par le prophète : « *Je suis pauvre et dans les travaux dès ma jeunesse.* » (Ps. 87.) O Jésus, modèle de toute vertu, soyez éternellement béni, vous qui avez employé tant d'années pour notre salut, vivant dans un état d'humiliation, d'une vie souffrante et laborieuse ! O Seigneur, quand bien même vous ne nous eussiez donné qu'une année, que dis-je une année ? un mois seulement ou même une seule journée, quand vous ne nous eussiez donné que l'espace d'une petite heure dans laquelle vous auriez travaillé à notre salut, nous aurions contracté envers vous de si grandes obligations, que nous ne pourrions

p. 281) sur la solution proposée par Resch : « *Le jour de la mort de Jésus lui paraît être, pour les Synoptiques comme pour saint Jean, la veille de Pâque, ou le 14 nisan. Il n'a pas de peine à montrer que les Synoptiques eux-mêmes supposent ce jour, sauf dans la phrase : LE PREMIER JOUR DES AZYMES, OU L'ON IMMOLE LA PAQUE (Marc, XIV, 12). Dès lors le plus simple est de retrouver le texte hébreu primitif, qui serait selon Resch קדם קדם הן המצות, à ponctuer, dans le sens de : AVANT LE JOUR DES AZYMES, QUI EST CELUI OU L'ON IMMOLE LA PAQUE. Ce קדם a pu être traduit πρῶτος, absolument comme les Septante l'ont fait pour Job. (XXIII, 8.) Cet exemple et quelques autres donnent à l'hypothèse une vraie probabilité, et c'est, dès lors, la solution la plus naturelle de ce difficile problème. Depuis longtemps, on le cherchait dans une locution sémitique, mais il fallait trouver le joint.* » (Cité par Mgr Batiffol, BULLETIN DE LITTÉR. ECCLÉS. N° 8. Octobre 1904, p. 299, en note.)

pas même les acquitter pendant toute l'éternité. Que pourrons-nous donc vous rendre, ô Jésus, pour trente-quatre années entièrement consacrées à la Rédemption de nos âmes ? O Jésus ! puisque vous me faites la grâce d'entrer dans la connaissance de cette obligation, ajoutez-y une seconde grâce en me donnant la force de me souvenir de vous pendant toutes les années et tous les jours de ma vie et de les employer à vous admirer, à vous aimer, à vous adorer, pour vous glorifier dans tous les siècles des siècles.

II

Considérez en second lieu les journées de Jésus-Christ et à quels exercices il s'occupait ordinairement depuis son baptême jusqu'à sa mort. Premièrement il est constant qu'il était debout de grand matin : « *Jésus s'en alla sur la montagne des Oliviers et il vint de nouveau au temple à l'aube du jour.* » (Jean, 8.) Il faut estimer qu'à cette heure-là il songeait à toutes les œuvres qu'il devait accomplir dans cette journée, aux voyages qu'il devait faire, aux rencontres qui devaient s'y trouver, aux personnes avec lesquelles il devait s'entretenir, aux âmes qu'il devait sanctifier et aux paroles qu'il devait dire. Alors il offrait ses actions pour la plus grande gloire de son Père éternel, et il lui donnait quantité de belles et sublimes louanges. Puis il commençait les œuvres de sa journée avec une grande allégresse. La preuve la plus forte que nous puissions avoir de ceci, c'est qu'un tel commencement est très propre et très convenable aux hommes qui veulent vivre d'une

manière très réglée et très sainte. Jésus-Christ agit ainsi dès son entrée dans le monde ; car il s'offrit alors pour faire toutes les volontés de son Père et c'est ce qui donne une raison suffisante de conjecturer qu'il en fit autant tous les matins. Mais le prophète royal dans un psaume qui, d'après les plus doctes interprètes(1), s'entend parfaitement de Jésus-Christ, rend un témoignage irrécusable soit de cette conduite, soit de plusieurs autres particularités. « *O Dieu, ô mon Dieu, dès le point du jour je veille près de vous ; mon âme a soif de vous et ma chair brûle pour vous dans cette terre déserte et sans issue, jusqu'à ce que je puisse vous contempler dans votre sanctuaire.* » (Ps. 62.) Ce psaume que nous pouvons affirmer très vraisemblablement avoir été récité par Jésus-Christ chaque jour, nous apprend que dès le matin il soupirait après Dieu, lui adressait un grand nombre de louanges, méditait sur ses grandeurs au moyen de la lumière de la science infuse, mettait en lui sa confiance et commençait son labour, après avoir invoqué son nom avec joie et jubilation. Ce labour était quelque voyage ou quelque prédication qu'il faisait avec une grande ardeur, ou bien quelque entretien familial avec des personnes amies ou quelquefois malveillantes, selon les cas, et le tout avait pour but de les instruire des vérités de son Évangile et de corriger les erreurs de leur esprit ou de leur volonté.

Il prenait son premier repas ordinairement à l'heure de sexte, c'est-à-dire à midi, qui était

1. Jansenius Gandav. in argt. huj. psalmi.

l'heure ordinaire du dîner des Juifs. Nous l'apprenons par l'histoire de la Samaritaine, avec laquelle il s'entretint à l'heure de midi, pendant que les Apôtres étaient entrés dans la ville de Samarie, cherchant quelque nourriture pour son repas (1). Mais où mangea-t-il, dit le Docteur séraphique (2)? Certainement au puits où il était ou auprès de quelque ruisseau ou de quelque source. Considérez donc comment Jésus-Christ ayant faim et étant fatigué, prenait sa réfection, et ne croyez pas que ce soit arrivé ainsi une seule fois par hasard, mais c'était sa coutume. D'où vous pouvez conclure avec certitude que l'humble Seigneur et auteur de la pauvreté, allant par le monde, prenait souvent ses repas hors des villes et des habitations des hommes, auprès de quelque source ou de quelque ruisseau, pour si las et si affligé qu'il fut. Il n'avait pas davantage des viandes exquisés, ni une riche vaisselle, ni des vins délicats, mais de la belle eau du ruisseau ou de la fontaine. Celui qui rend les vignes fécondes, celui qui a créé les sources et tout ce qui se meut dans les eaux, mangeait humblement son pain assis par terre. C'est ainsi que s'exprime saint Bonaventure. Mais avant lui Théodoret (3) avait dit, commentant ces paroles : « *Mes genoux sont affaiblis par le jeûne* » (Ps. 108), que Jésus-Christ n'avait pas mené une vie noble et délicate, mais une vie sobre, dure et pauvre, comme le prouvent les pains d'orge qui lui furent

1. Josephus, in *vita sua*.

2. In *Meditat. vitæ Christi*. c. 31.

3. In *Psalm. 108*.

apportés et les épis de blé que ses disciples froissaient dans leurs mains pour en manger. Il est vrai cependant que de temps à autre il allait aux festins et aux banquets auxquels il était invité, où, sans faire le difficile, il mangeait de ce qui était servi sur la table, mais toujours avec une tempérance et une sobriété merveilleuse. Il parlait peu dans ses repas et si bien à propos que ceux qui avaient le bonheur de jouir de sa présence, étaient mieux refaits par ses paroles que par toutes les viandes du festin. Avant de prendre son repas il bénissait la table et après le repas il faisait son action de grâces, récitant à la louange de Dieu quelque hymne très pieux ; c'est ce qu'on peut remarquer notamment dans son dernier festin, où il mangea l'Agneau pascal. Le repas achevé, il s'entretenait avec une grande douceur et une grande bonté avec ceux qui se trouvaient présents, sans dédaigner personne. Il observait exactement toutes les règles d'une parfaite conversation ; il parlait selon la portée des esprits auxquels il avait affaire, élevant son discours, le faisant monter du temporel au spirituel, ainsi qu'on le constate dans son colloque avec la Samaritaine qu'il entretint de l'eau spirituelle de la grâce, à propos de l'eau corporelle par laquelle il était entré en conversation avec elle. (Matt. 16.) C'est pourquoi il finissait en laissant toujours quelque bonne pensée sur Dieu, sur la vertu et sur les choses saintes.

Le reste de la journée se passait à faire des exhortations, tantôt dans les carrefours des villes, tantôt sur les bords de la mer, car il faisait quelquefois sa chaire d'une barque, se plaçant à la

proue pour discourir, à cause de la multitude de personnes qui le suivaient, tantôt sur une montagne, tantôt sous quelque arbre ou dans quelque autre endroit, quelquefois dans le temple et dans les synagogues. D'autres fois il poursuivait son chemin sans prêcher, mais il faisait quelque miracle qui consistait ou à guérir quelque malade, ou à délivrer quelque possédé ou même à ressusciter quelque mort, comme il le fit à la porte de la cité de Naïm.

Le soir il se retirait en divers endroits ; souvent c'était dans un désert ou sur une montagne, quelquefois dans la maison de Marie-Madeleine ou de quelque personne de qualité qui lui offrait à lui et à ses disciples le couvert. Après avoir pris frugalement sa réfection, il terminait sa journée dans des entretiens tout célestes avec ses Apôtres, et les personnes qui se trouvaient présentes, et aussi dans des actes d'adoration et d'actions de grâces à Dieu son Père. Ainsi il ne passait pas de journée qu'il ne fit quelque action très notable et importante pour la gloire de Dieu ou pour le salut et la consolation des âmes ; c'est peut-être à ce sujet qu'il disait : « *Il faut que je fasse les œuvres de celui qui m'a envoyé, tant qu'il est jour ; la nuit vient où on ne peut plus agir.* » (Jean, 9.)

Je me proposerai cet idéal parfait, pour bien employer tous les jours de ma vie à la plus grande gloire de Dieu, au salut de mon âme et au bien de mon prochain. Je combattrai avant tout la paresse, le sommeil et la délicatesse qui nous empêchent souvent d'être sur pied de bon matin.

Ensuite j'élèverai mes pensées et mes affections vers Dieu par des actes d'adoration, d'amour et de glorification ; je me proposerai l'exécution de plusieurs bonnes œuvres, je les lui offrirai en dirigeant saintement mon intention et je les lui recommanderai. Je ne me contenterai pas de ces résolutions, j'en viendrai à l'effet, abhorrant la vie oisive, afin de rendre service à celui pour la gloire de qui la journée m'est miséricordieusement donnée. Si par malheureuse venait à s'écouler sans que j'aie fait aucun bien, je n'en ressentirai pas moins de peine qu'un empereur païen (1), qui se souvenant sur le soir qu'il n'avait fait plaisir à personne dans cette journée, s'écria : J'ai perdu ma journée. Mais que deviendront nos résolutions sans le secours du ciel ? Ce seront des avortons informes, qui font horreur à ceux qui en voient les défauts et les imperfections. Vous donc, ô souverain Maître de la perfection, vous qui nous avez donné l'exemple de faire un saint emploi de la journée, donnez-nous aussi la grâce de vous imiter selon notre faible portée, afin que par un bon et fidèle emploi du temps nous puissions gagner l'éternité bienheureuse, pour vous y louer, vous, le Père et le Saint-Esprit.

III

Considérez aussi comment Jésus-Christ passait les nuits qu'il consacrait principalement à trois choses : aux conférences spirituelles, à la prière et au sommeil.

1. Titus.

Quant aux conférences spirituelles, saint Jean nous en offre un exemple, qui nous permet de supposer d'autres cas semblables. Nicodème, prince des Juifs, pharisien de profession et docteur de la loi, vint le trouver la nuit : « *Il vint à lui la nuit.* » (Jean, 3.) A cette occasion Jésus-Christ l'instruisit sur la maxime fondamentale de l'Eglise, qui est que l'homme dont la première naissance est infectée par le péché, doit renaître spirituellement par le baptême. On donne bien comme raison pour expliquer pourquoi cette conférence eut lieu la nuit, la honte du docteur et la crainte qu'il avait d'être blâmé par ses confrères, s'ils avaient su qu'il eût demandé un éclaircissement quelconque à Jésus-Christ ; n'importe, cette histoire nous fait connaître que Jésus-Christ travaillait aussi quelquefois la nuit à catéchiser, à instruire, et à faire des conversions. Il y était même d'autant plus porté qu'il connaissait la nécessité de n'être ni célèbre, ni connu, de peur qu'on ne voulut pas le crucifier ; « *car, dit saint Paul, s'ils eussent connu le roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié.* » (I. Cor. 2.) En second lieu pendant la nuit il s'adonnait à la prière : « *Et ayant renvoyé l'assemblée, dit saint Matthieu, il alla seul prier sur la montagne, et quand le soir fut venu, il était là seul.* » (ch. 14.) Saint Luc dit aussi : « *Il arriva à cette époque qu'il alla sur la montagne pour prier et il passa toute la nuit à prier Dieu.* » (ch. 6.) Il agissait ainsi non sans préjudice de sa santé, mais parce que le temps de la nuit est plus propice au recueillement et qu'il n'était pas exposé à

être distrait dans son oraison par les survenants. De plus, c'était pour sanctifier le temps de la nuit et autoriser par son exemple la coutume et l'institution de plusieurs églises, particulièrement de plusieurs familles religieuses, dans lesquelles on se lève en plein minuit pour chanter matines et faire ensuite l'oraison. Saint Bonaventure (1) confirme cette raison ; il remarque que Jésus-Christ passant la nuit en prières, pouvait dire comme David : « *Je me levais à minuit pour chanter votre nom* » (Ps. 118), et que les hommes spirituels doivent agir de même, selon ces paroles : « *Levez-vous, louez le Seigneur dès le commencement des veilles de la nuit ; répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur.* » (Lament. 2.) C'était aussi afin d'apaiser la colère de Dieu et de lui offrir une satisfaction pour tous les péchés qui se commettent alors dans les lieux d'impudicité et par l'oubli des choses saintes.

En troisième lieu, il se laissait assoupir un peu par le sommeil ; il daigna en user pour réparer ses forces abattues par ses pénibles veilles et ses travaux, comme aussi pour bénir le sommeil des hommes, comme le dit le Théologien (2). Mais son sommeil était court comme ses repas, il dormait moins que les autres hommes, parce qu'il avait la faculté de se réveiller quand il voulait et que son sommeil n'était troublé par aucun songe fâcheux. Un grand contemplatif (3) décrit ce som-

1. In cap. 6, Lucæ.

2. Orat. 31.

3. Alvarez, *Meditat. sacr.* c. 2, p. 2, med. 6.

meil en ces termes : Vous, Seigneur, vous étiez dans votre chair plus pur que le soleil et plus beau que les astres ; jamais votre cœur ni votre pensée ne furent souillés par aucun objet immonde. Dans votre sommeil votre raison était libre et sans empêchement, votre corps n'avait aucune mauvaise qualité ou mauvaise disposition et le démon n'avait aucune entrée chez vous par ses illusions ; ainsi quand vos sens étaient assoupis, rien ne se présentait qui fut moins pur et moins convenable. Un docte personnage du siècle dernier (1) rapporte cette pureté à une autre cause, à savoir à la modération dont il usait dans le boire et dans le manger. D'ailleurs il ne faut pas croire qu'il prit son repas mollement ; dès le premier jour de sa naissance il apprit à traiter son corps rudement, si bien qu'il couchait tout habillé, quelquefois sur un lit, quand le cas se présentait, mais bien souvent sur la terre, ainsi qu'il fit pendant quarante jours dans le désert. Saint Marc nous le représente sommeillant dans un navire sur un oreiller que Théophylacte (2) appelle un oreiller de bois, voulant dire qu'il reposait sa tête sur quelque pièce de bois. Enfin voici des paroles qui nous apprennent suffisamment quel rude traitement il infligeait à son corps : « *Les renards ont leurs tanières et les oiseaux ont leurs nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.* » (Matt. 8.)

A tout cela nous pouvons ajouter une quantité

1. Georg. Venet. in *Harm. cant.* 3, tom. 1, c. 6.

2. Theophyl. in *Commentariis.*

de voyages et de miracles qu'il fit pendant la nuit. C'est pendant la nuit en effet qu'il apaisa sur la mer la tempête qui menaçait son vaisseau de naufrage, qu'il marcha sur les eaux, et y fit marcher saint Pierre, le soutenant à mesure que chancelant dans sa confiance il s'enfonçait, et qu'il fit plusieurs autres œuvres dans lesquelles il employa plus saintement que quiconque a jamais vécu, le temps de la nuit.

Admirez dans ces considérations Jésus-Christ, qui, après le travail de tout le jour, s'occupe encore la nuit en de tels exercices. Voyez combien vous êtes éloigné de suivre son exemple et confondez-vous vous-même en songeant aux manquements qui vous arrivent alors. Si votre profession vous oblige à vous lever la nuit, louez-en Dieu davantage, parce que vous êtes par cela même plus conforme à Jésus-Christ ; sinon, estimez ceux qui pendant que tout le monde dort, soupirent après Dieu et font l'office des Anges, en louant Dieu, tandis que vous dormez comme un animal. Nous lisons, dit un ancien Père (1), que Notre-Seigneur passait les nuits en prières. Eh quoi ! nous qui sommes conçus dans le péché, nous nous tiendrons chaudement et délicatement dans nos lits, alors que le Sauveur a passé les nuits en prières, lui qui était exempt de tout péché ? Examinons nos voies et dans notre pénitence gémissons doublement, soit parce que nous n'avons pas fait le bien qu'il fallait, soit parce que nous avons fait le mal qu'il ne fallait pas faire. Qu'il ne vous suffise donc pas

1. Alcuin. *De usu psalms*. par. 1.

de bien régler votre journée, tâchez aussi de si bien régler votre nuit que vous n'y commettiez aucune offense. Je le veux ainsi, ô mon noble Rédempteur, et dans ce but, je désire me souvenir souvent de la façon dont vous passiez les nuits durant cette vie passagère, afin que votre exemple demeure jour et nuit gravé dans ma mémoire et ne s'en efface jamais.

XXXI^E MÉDITATION

DES QUALITÉS DE LA VIE DE JÉSUS-CHRIST

SOMMAIRE :

La vie de Jésus-Christ est : 1) admirable en elle-même — 2) très profitable à l'homme spécialement — 3) très honorable pour Dieu.

I

CONSIDÉREZ que la vie de Jésus-Christ est admirable en elle-même ; c'est pourquoi Isaïe dit : « *Il s'appellera admirable.* » (ch. 9.) Souvent, nous dit l'Évangile (Matth. 8, 9, 15 — Luc, 2, 8), il ravissait les foules d'admiration à la vue des choses qui se passaient en lui comme aussi à la vue de ses œuvres et de ses paroles merveilleuses.

Si en effet on nomme admirable ce qui est grand, inusité, ce qui est rare et dont la cause est cachée, il n'y a rien qui doive être autant admiré que Jésus-Christ dans sa vie, car c'est une vie pleine de très hautes et sublimes actions et ce qu'on voyait en lui était la chose la plus nouvelle du monde, tellement que jamais on ne verra rien de pareil. De plus le principe de ces actions grandes et excellentes à tous les points de vue ne paraissait pas, car c'était la personne infinie du Verbe qui était cachée sous le manteau de son humanité (1). Il est encore admirable dans son être. Car deux natures qui sont à une distance infinie l'une de l'autre, s'unissent en lui en unité de personne ; or les actions et la vie suivent l'être. C'est pourquoi il est également admirable dans sa vie, dans ses actions, dans ses miracles, dans sa doctrine, dans sa prédication, dans sa conversation, dans sa passion, dans sa mort et dans tous ses mystères.

Le théologien saint Grégoire de Nazianze (2) s'est efforcé d'énumérer plusieurs des choses pour lesquelles Jésus-Christ mérite d'être admiré. Il est né, dit-il, en vérité, dans le temps, mais il avait été engendré de toute éternité ; il est né d'une femme, mais elle était vierge ; l'un est humain, l'autre divin ; là il n'a point de père, ici il n'a point de mère ; l'un et l'autre est divin. Il a été porté dans le sein de sa mère, mais il est reconnu par un prophète qui était encore dans les flancs de la sienne et qui tressaillit à la présence du Verbe,

1. Dionys. *De div. nomin.* c. 2.

2. Orat. 35, sub finem.

pour qui il était au monde. Il a été enveloppé de langes, mais il a secoué le suaire du tombeau, quand il ressuscita. Il a été mis dans une crèche, mais il est annoncé par les Anges, révélé par une étoile, adoré par les rois. Pourquoi t'offenses-tu de ce qui paraît aux yeux et ne regardes-tu pas à ce qui peut se connaître par l'esprit ? Il a été exilé en Egypte, mais il en a chassé les erreurs et les a mises en fuite. Il n'avait ni grâce ni beauté aux yeux des Juifs, mais, pour David, il est « *le plus beau des enfants des hommes* » (Ps. 44) ; sur la montagne il éclate comme la foudre et brille comme le soleil, afin de nous donner une idée de la splendeur qu'il aura un jour. Il a été baptisé comme homme, mais, comme Dieu, il efface les péchés du monde ; il n'a pas eu besoin des eaux expiatrices, mais il les a sanctifiées. Il a été tenté comme homme, mais comme Dieu il a remporté la victoire. Il a eu faim, mais il a rassasié des milliers de personnes, et il est lui-même le pain céleste et vivifiant. Il a souffert de la soif, et cependant il a crié : « *Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.* » Il a été fatigué, mais il est le délassement de ceux qui sont las et surchargés. Il a été assoupi par le sommeil, mais il marche sur la mer, sans s'enfoncer, il menace les vents et relève saint Pierre qui coulait à fond. Il a payé le tribut, mais avec un poisson ; il est le roi de ceux qui l'exigent. Il est appelé Samaritain et démoniaque ; mais il a pansé et guéri ce misérable qui, descendant de Jérusalem à Jéricho, est tombé entre les mains des voleurs. De plus les démons reconnaissent son empire, il les déluge des corps et ordonne à leurs

légions de se précipiter dans la mer. Assailli à coups de pierre, il n'en est pas atteint. Il prie, mais c'est lui qui exauce ceux qui prient. Il verse des larmes, mais aussi il essuie celles des autres. Il s'informe de l'endroit où on avait mis Lazare, parce qu'il est homme, mais il le ressuscite. Il est vendu et à un vil prix, pour trente deniers, mais il rachète le monde entier à un grand prix par son sang précieux. Comme une brebis il est mené à la boucherie, mais il est le Pasteur d'Israël et aujourd'hui le Pasteur du monde entier. Comme un agneau il ne dit mot, mais il est le Verbe annoncé par la voix de celui qui crie dans le désert. Il est en proie à la langueur et blessé, mais c'est lui qui guérit toute langueur et toute maladie. Il est attaché et cloué à la croix, mais il nous y rend l'arbre de vie, il convertit le larron et éclipe le soleil. Il est abreuvé de vinaigre et de fiel, mais il est celui qui change l'eau en vin, il est la douceur même et infiniment désirable. Il livre son âme, mais il a le pouvoir de la reprendre, mais le voile se déchire, les pierres se fendent et les morts ressuscitent. Il meurt, mais c'est lui qui donne la vie et qui détruit la mort par sa mort. Il est enseveli, mais il ressuscite; il descend aux enfers, mais il en fait sortir les âmes et les élève en haut. Il monte aux cieux et il doit venir juger les vivants et les morts comme aussi examiner ces discours.

O Seigneur! que de raretés dans tout le cours de votre vie et quel est l'esprit qui suffit à comprendre et à louer tant de choses admirables? O Homme-Dieu! je veux donc vous considérer dorénavant chaque jour de ma vie, comme l'objet

de mon étonnement et de mon admiration, car, ô Jésus, vous êtes Dieu-Homme, tout étonnant, tout prodigieux et tout admirable, « *qui seul faites de grandes merveilles* » (Ps. 135), depuis le commencement de votre vie jusqu'à la fin. Donc que mon esprit qui est curieux des choses rares et nouvelles vous regarde sans cesse, que ma volonté vous chérisse très singulièrement et qu'elle rejette toutes les choses du monde comme étant viles, triviales et communes en comparaison de vous qui méritez d'être admiré par tous les esprits.

II

Considérez que la vie de Jésus-Christ a été très profitable à toute créature céleste et terrestre, et spécialement à l'homme (1). C'est aussi le propre de la bonté de se communiquer d'autant plus qu'elle est plus grande, et Jésus-Christ a tant de bonté qu'il semble en être tout composé ; c'est pourquoi tout se ressent de lui et de ses bienfaits. Premièrement, il a honoré la terre de sa présence, et par l'usage qu'il a fait des autres éléments il les a aussi ennoblis, car il buvait l'eau, respirait l'air et se chauffait au feu. Il a ennobli les cieux et les astres, en daignant se servir de leur influence pour la conservation de sa vie ; car si c'est un honneur pour un sujet de rendre service à son roi, c'est aussi un honneur pour toutes les créatures d'être employées aux choses nécessaires à celui qui est Dieu. Il a été utile aux Anges du ciel, dont il est

1. Alvarez de Paz, *Medit. sac.* p. 2, c. 2, med. 2.

le chef, il les a illuminés, il a réparé les brèches et les ruines de leur cité, élevant les âmes saintes dans les places laissées vides par la chute des démons. Il a fait aussi rayonner le ciel de ses splendeurs, non moins que le soleil qui éclaire le monde et l'embellit de sa lumière. Que s'il a mérité aux Anges toutes les grâces et les victoires qu'ils ont obtenues, combien sa vie leur aura été utile et fructueuse (1) ?

1. D'après l'opinion commune des Théologiens, Jésus-Christ n'est pas proprement le Chef des Anges. Il ne pourrait en être le Chef, qu'à la condition de les faire participer à la grâce et à la gloire qu'ont acquises ses mérites et d'exercer ainsi sur eux une action semblable à celle de la tête sur les membres dans le corps humain. Or nous avons déjà dit qu'il n'a mérité aux Anges ni la grâce, ni la gloire, sans compter qu'on ne peut l'appeler le Chef que de ceux qui ont la même nature que lui. Aussi nous ne voyons les Anges appelés nulle part ses membres. — Cependant si on prend le mot Chef dans le sens large de celui qui dépasse les autres par sa dignité et qui les régit par son autorité, dans ce sens on peut et on doit dire que Jésus-Christ est le Chef de toutes les créatures, surtout des créatures raisonnables, des Anges et des hommes. Les Anges et les hommes forment en effet sous son autorité suprême une seule Eglise, une seule cité spirituelle. Mais il n'est proprement le Chef que de ceux à l'égard de qui il remplit la triple fonction dont parle saint Thomas : « *On dit que Jésus-Christ est le chef de l'Eglise* » *par analogie avec la tête de l'homme, dans laquelle on* » *peut considérer trois choses : l'ordre, la perfection et la* » *vertu. D'abord l'ordre, parce que la tête est la première* » *partie de l'homme, en commençant par ce qu'il y a de*

Au reste les hommes pour le salut desquels il a vécu trente-trois ans sur la terre reçoivent plus abondamment les profits et les utilités de sa vie. « *Un petit enfant nous a été donné, dit le prophète, et un fils nous est né.* » (Isaïe, 9.) C'est pour nous, dit saint Bernard, qu'il est né et non pour lui-même, puisque étant engendré beaucoup plus noblement par son Père avant le temps, il n'avait aucun besoin de naître de sa Mère dans le temps. Il n'est pas né davantage pour les Anges, qui, jouissant de lui dans l'état de sa grandeur, ne cherchaient pas à le posséder dans l'état d'abaissement. C'est donc à nous qu'il est donné

« *plus élevé. D'où il résulte que l'on a coutume de donner le nom de tête à tout principe ou tout commencement.* »
 « VOUS AVEZ DRESSÉ A LA TÊTE DE TOUS LES CHEMINS, dit le prophète, LE SIGNE DE VOTRE PROSTITUTION. » (Ezéch. XVI, 24.)
 « *Ensuite la perfection, parce que c'est dans la tête que tous les sens intérieurs et extérieurs ont le plus d'activité, puisque dans les autres membres il n'y a que le toucher. C'est pourquoi Isaïe dit (IX, 15) : LES VIEILLARDS ET LES PERSONNES VÉNÉRABLES SONT LA TÊTE. Enfin la vertu, parce que la vertu et le mouvement des autres membres et ce qui les dirige dans leurs actes vient de la tête, à cause de la puissance sensitive et motrice qui y domine...* » (3. q. VIII, a. 1.) C'est cette dernière fonction que Jésus-Christ n'exerce pas à l'égard des Anges. — Il n'en reste pas moins vrai qu'il a procuré des joies accidentelles aux Anges, notamment en envoyant les hommes occuper les places laissées vacantes dans les cieux par la chute des mauvais anges. C'est en ce sens que saint Paul dit que Jésus-Christ « *a pacifié par le sang qu'il a répandu sur la croix tant ce qui est sur la terre que ce qui est dans le ciel.* » (Col. I, 20).

et pour nous qu'il est né, parce qu'il nous était nécessaire. Etant donc venu pour les hommes, il leur a procuré toutes sortes de biens. Il a recherché les pécheurs, il leur a donné de bonnes inspirations, il les a illuminés, il les a exhortés par ses paroles puissantes, il les a reçus affablement, il leur a pardonné miséricordieusement, il leur a préparé avec son sang précieux un bain suffisant pour laver toutes leurs taches. Enfin il a acquitté leurs dettes au prix de toute sa substance et de sa vie précieuse. Pour ce qui est des justes, il les a conservés et protégés, il a supporté leurs imperfections, il les a élevés peu à peu à la perfection, il les a enseignés selon leur capacité, il les a fortifiés par le secours de ses grâces, il les a dirigés par ses instructions et par ses exemples ; tout ce qui s'est trouvé de pur, de net et de saint dans leurs âmes procédait de lui, source de toute sainteté.

« *Il nous a bénis*, dit saint Paul, *de toute bénédiction spirituelle en Jésus-Christ* » (Eph. 1) ; c'est-à-dire par le moyen de Jésus-Christ, qui a employé libéralement toutes ses puissances, toutes ses facultés et toutes ses œuvres au profit des hommes. Ses pensées et ses affections ont été pour leur bien, ses regards même n'avaient pour but que leur utilité. « *Il regarda*, dit l'Évangile, « *deux frères, Simon et André* » (Matth. 4), et ce regard leur valut le salut éternel, car il les appela à lui. « *Il vit un homme assis à son bureau* » (Matth. 9), et ce regard pénétra le cœur de cet homme et l'attira à lui. Il regarda saint Pierre, et saint Pierre ému par ce regard,

« *sortit et pleura amèrement.* » (Luc, 22.) Son ouïe fut également utile aux hommes ; car il écouta les plaintes des pauvres pour les consoler, et les supplications des personnes affligées pour les exaucer. Il écouta les accusations portées contre la femme adultère, et prompt à la pitié, il la délivra. (Jean, 8.) Il écouta les accusateurs de Madeleine et il la défendit. (Luc, 7.) C'est surtout sa parole qui a été très profitable aux hommes, soit qu'il reprit leurs vices, soit qu'il les instruisit dans la vertu, soit quand il commandait les choses de nécessité, soit quand il conseillait ce qui constitue la plus haute perfection. Quelles paroles plus souhaitables que celles-ci : « *Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes fatigués, et je vous soulagerai ?* » (Matt. 11.) Certes nous pourrions lui dire avec saint Pierre : « *Vous avez les paroles de la vie éternelle, à qui irions-nous, Seigneur ?* » (Jean, 8.) Que devons nous penser de ses marches, de ses allées et venues ? Ses voyages nous furent aussi profitables. « *Il a passé,* dit saint Paul, *en faisant le bien et en délivrant tous ceux que le démon opprimait.* » (Act. 10.) Son repos même n'est pas sans utilité, car assis sur le puits de Jacob, il y attend la Samaritaine et la convertit. (Jean, 4.) Quand il se retire dans les montagnes et les solitudes, il y prie pour le salut des hommes. Quand il vit au milieu des hommes, qu'il boive, qu'il mange ou qu'il converse avec eux, il y laisse des exemples de toutes sortes de vertus et y gagne toujours quelques cœurs. Par sa mort il nous a rachetés, par son tombeau il nous a ressuscités, par son ascension triomphante il nous ouvre les

portes du ciel. Pour tous ces motifs il faut mettre au nombre des bienfaits de Dieu la vie et la présence de Jésus-Christ au milieu du monde. Plus sa vie est sainte et noble, plus ce bienfait est grand et relevé, et un seul moment de sa vie doit nous être plus cher que tous les biens créés. Quelle gloire n'a-t-il pas rendue à Dieu ? De quel honneur n'a-t-il pas comblé les Anges et les hommes, et par-dessus tout la Sainte Vierge qu'il a rendue sa Mère (1) ?

Nous tirerons de là un puissant motif d'aimer Jésus-Christ, notre vrai et notre plus grand bienfaiteur. Les bienfaits provoquent en effet à l'amour et il n'y a au monde de barbare ou d'étranger que nous ne fussions disposés à aimer, s'il nous avait fait souvent de grands plaisirs. Quand même nous ne l'aurions jamais vu, fût-il loin de nous à plusieurs milliers de lieues, si toutefois il avait continué pendant quelques années à nous faire des présents et à nous obliger par ses bienfaits, nous l'estimerions et nous en ferions cas. Vous donc, ô Jésus, ô noble Fils de Dieu, ô notre très grand bien, n'aurons-nous pas d'affection pour vous après tant de bienfaits signalés ? Oh ! il n'en sera pas ainsi ; nous vous chérirons, Seigneur, nous vous aimerons de tout notre cœur et de toutes nos puissances. Nous apprendrons aussi à votre exemple, ô très aimable Sauveur, à être utiles au monde, à ne pas passer notre vie dans la paresse et dans l'oisiveté, mais à entreprendre plusieurs choses pénibles et laborieuses pour servir utile-

1. Novarin. *De deliciis div. am.* 98.

ment notre prochain surtout en ce qui concerne le salut éternel.

III

Considérez aussi que la vie de Jésus-Christ a été très honorable pour Dieu (1). Cette qualité est la principale de toutes celles qui sont requises pour l'excellence et l'honnêteté de la vie ; sans elle la vie humaine est inique et injuste. En effet l'honneur et la gloire de toutes nos actions appartiennent à Dieu et de même que c'est une injustice de priver quelqu'un de ses terres et de ses biens, c'est aussi une injustice de priver Dieu de la gloire qui lui est due. Voilà pourquoi la vie qui n'est pas glorieuse et honorable pour Dieu, est une vie perverse et méchante. De plus à celui à qui appartient l'arbre, appartient aussi le fruit, à celui à qui appartient une terre, appartient aussi toute la moisson, à celui à qui appartient un cheval, appartient aussi le travail et le service du cheval. Or tout ce que nous sommes, tout ce que nous avons de vie et tout ce que nous faisons de bien, tout cela est l'œuvre de Dieu, tout cela est un don et un bienfait de Dieu ; par conséquent tout doit être à lui et il convient que tout tende à l'honorer. Donc notre vie doit dans ses actes intérieurs et extérieurs lui apporter de la gloire et lui causer de l'honneur.

Or si jamais aucune vie a été telle, c'est surtout celle de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ. Il proteste clairement et hautement qu'il ne cherche point sa

1. Guillelm. Paris. *De Virtut.* c. 21.

gloire, mais celle de son Père : « *Quant à moi je ne cherche pas ma gloire,* » et encore : « *Quant à moi j'honore mon Père.* » (Jean, 8.) En fait sa vie a été très humble, très obéissante, très spirituelle et par conséquent très honorable à Dieu. Parce qu'elle a été très humble, elle a été très honorable à Dieu, car, dit le Sage : « *La toute-puissance appartient à Dieu seul et il est honoré par les humbles.* » (Eccl. 3.) D'autant que les humbles ne s'attribuent rien, mais rapportent tout à Dieu. C'est ainsi que fit Jésus-Christ, qui fuyant, autant qu'il convenait, les hommes et l'estime du monde, donnait à Dieu toute la gloire de ce qu'il disait si admirablement ou opérait si puissamment : « *Ma doctrine n'est pas ma doctrine, mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé. Je ne puis, moi, rien faire de moi-même.* » (Jean, 7.) C'est pourquoi bien qu'il fût élevé au comble de toute perfection, il avait de très bas sentiments de lui-même, en tant qu'il considérait ce que son humanité était par elle-même. De plus, parce que sa vie était encore très obéissante, elle était très honorable pour Dieu, car l'obéissance par laquelle on sacrifie à Dieu sa propre volonté, ne lui est pas moins glorieuse que le sacrifice lui-même, par lequel on lui offre la chair des animaux ; de là vient cette parole : « *L'obéissance est préférable aux victimes* » (I Rois, 15), parce qu'elle tourne à la plus grande gloire de Dieu. Or si cela est vrai de l'obéissance des simples hommes, que ne devons-nous pas penser de l'obéissance de l'Homme-Dieu, Jésus-Christ? Jamais Dieu n'eut un sujet égal en dignité à

Jésus-Christ. Or comme la noblesse des sujets qui obéissent est la gloire des seigneurs et que c'est une plus grande gloire de commander à des princes qu'à de pauvres villageois ; jamais Dieu n'a été honoré autant par l'obéissance de ses sujets que par celle de Jésus-Christ. C'était un Dieu qui obéissait et qui obéissait jusqu'à la mort, un Dieu qui n'obéissait pas seulement aux commandements absolus, mais aussi aux désirs de Dieu, qui faisait toujours ce qui lui était le plus agréable, quoique la chose fut remise à sa libre disposition. Enfin sa vie a été très honorable à Dieu, parce qu'elle a été très spirituelle, ne visant pas aux biens terrestres, mais aux biens spirituels. C'est pourquoi la fin qu'il se proposa fut toute spirituelle, à savoir la gloire de Dieu et la sainteté des âmes, car ce fut vers cette fin qu'il la dirigea entièrement et les moyens dont il se servit furent encore tout spirituels, car il ne fit qu'enseigner les perfections de Dieu et l'excellence des vertus en même temps que la fuite et l'horreur de tous les vices. Il se débarrassait pour cela des affaires temporelles, afin de ne vaquer qu'aux choses spirituelles. Il ne se mêlait pas de procès, de contrats, ni d'héritages, pour servir de modèle aux ecclésiastiques et leur enseigner à ne point embrasser d'emplois séculiers et étrangers à leur vocation.

En somme en agissant ainsi sa vie fut si honorable à Dieu, qu'il lui a restitué ces honneurs que lui avaient ravis l'opprobre et l'ignominie de tous les péchés du monde, car il lui a fait une très pleine et très abondante satisfaction. Et comme elle est si grande et si parfaite qu'elle pourrait être

toute suffisante pour le rachat d'un million de mondes, il nous reste à conclure qu'un million de mondes conspirant à offenser Dieu, ne lui eussent jamais fait autant de deshonneur que Jésus-Christ lui a rendu dans sa vie très humble, très obéissante et très spirituelle de gloire et d'honneur.

O Jésus ! ô Homme-Dieu ! que vous êtes digne d'amour pour le grand honneur que votre vie humaine a procuré à Dieu ! Oh ! que tous les esprits vous admirent ! Que toutes les volontés vous chérissent ! Que toute mémoire se souvienne de vous ! Que toutes les langues des Anges et des hommes vous glorifient ! Qu'à votre nom tout genou fléchisse ! O Seigneur ! par le désir très ardent que vous avez de la gloire de Dieu, accordez-nous de faire tendre vers cette gloire toute notre vie dans sa marche et dans son progrès. Accordez-nous, Seigneur, de mener jusqu'à la fin une vie très humble, très obéissante et très spirituelle, afin que libres et détachés de toutes les ambitions du monde et de tous les négoes du siècle, nous vaquions uniquement à nous rendre saints, nous et notre prochain également, par la très pure intention de vous glorifier ici-bas et au ciel durant toute l'éternité.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE SEPTIÈME VOLUME

	Pages
PRÉFACE.....	I

TERTIA PARS JUXTA SANCTUM THOMAM

TRAITÉ PREMIER DE L'INCARNATION

I ^{re} MÉDITATION. — De la connaissance de l'Incarnation et de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....	9
La connaissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ constitue une très haute science. — La connaissance de l'Incarnation est utile et profitable à l'homme. — Elle est nécessaire au salut.	
II ^e MÉDITATION. — Explication du mystère de l'Incarnation par trois comparaisons.....	22
Première comparaison : le vêtement. — Deuxième comparaison : l'union de l'âme et du corps. — Troisième comparaison : l'inhérence de l'accident dans la substance.	
III ^e MÉDITATION. — De la possibilité, de la convenance et de la réalité de l'Incarnation.....	53

L'Incarnation — 1) n'est pas impossible — 2) elle est convenable — 3) elle s'est réellement accomplie.

IV^e MÉDITATION. — De l'extension, de l'efficacité et de la singularité de l'union qui s'est accomplie dans l'Incarnation..... 52

A quels termes aboutit l'union de l'Incarnation. — Grands effets et grande noblesse de l'Incarnation. — Deux singularités dans l'union de l'Incarnation.

V^e MÉDITATION. — De la nécessité de l'union hypostatique pour satisfaire à Dieu pour le péché..... 68

Dieu a voulu une satisfaction rigoureuse pour le péché. — Grande difficulté pour obtenir une telle satisfaction. — Jésus-Christ a satisfait en rigueur de justice pour tous les péchés des hommes.

VI^e MÉDITATION. — Pour quels péchés l'Incarnation était-elle nécessaire? Aurait-elle eu lieu si l'homme n'avait pas péché?..... 86

Pour quels péchés l'Incarnation était-elle nécessaire? — Le Verbe se fût-il incarné, si Adam n'avait pas péché? — Le Fils de Dieu se fût-il incarné pour un petit nombre de pécheurs?

VII^e MÉDITATION. — De quelques circonstances de l'Incarnation..... 103

L'Incarnation a eu lieu à l'époque qui convenait. — Elle a eu lieu à Nazareth, en Galilée. — Causes diverses qui ont contribué à l'Incarnation.

VIII^e MÉDITATION. — L'amour des trois personnes de la Sainte-Trinité dans l'Incarnation..... 123

Amour du Père éternel. — Amour du Fils. — Amour du Saint-Esprit.

IX^e MÉDITATION. — Des grâces et des vertus de Notre-Seigneur Jésus-Christ..... 137

Il y a en Jésus-Christ. — 1) une multitude de grâces — 2) une multitude de vertus — Combien il est important d'imiter les vertus de Jésus-Christ.

- X^e MÉDITATION. De la science de Jésus-Christ. 156
 Grande intelligence et grande mémoire de Jésus-Christ. — Science de Jésus-Christ. — La science de Jésus-Christ était affective.
- XI^e MÉDITATION. — De la puissance de l'âme de Jésus-Christ. 171
 Jésus-Christ avait le pouvoir d'excellence de faire des miracles. — Il usait de ce pouvoir avec modestie, douceur et reconnaissance envers Dieu. — Un des effets signalés de la puissance de Jésus-Christ, c'est d'avoir vaincu le monde.
- XII^e MÉDITATION. — Des défauts auxquels Jésus-Christ a pu être soumis soit dans son corps, soit dans son âme. 181
 Jésus-Christ a été exposé aux misères communes de la nature humaine. — Passions qu'a eues l'âme de Jésus-Christ. — Motifs d'aimer le Fils de Dieu.
- XIII^e MÉDITATION. — De l'impeccabilité de l'âme de Jésus-Christ. 199
 1^{re} raison de l'impeccabilité de l'âme de Jésus : son union personnelle avec le Verbe. — 2^e raison : sa béatitude. — 3^e raison : sa connaissance et sa grande horreur du péché.
- XIV^e MÉDITATION. — De la volonté admirable de Jésus-Christ. 209
 La volonté de Jésus-Christ est admirable — 1) dans sa liberté — 2) dans sa ferme adhésion au bien — 3) dans sa charité.
- XV^e MÉDITATION. — Du mérite de Jésus-Christ. 226
 Jésus-Christ a grandement mérité par ses actions. — Il a mérité par les actes soit intérieurs, soit extérieurs des vertus. — En quel temps a-t-il mérité ?
- XVI^e MÉDITATION. — Ce que Jésus-Christ a mérité pour lui-même, pour les Anges et pour les hommes. 243
 Jésus-Christ a mérité — 1) pour lui-même, la gloire de son corps et l'exaltation de son nom — 2) pour les Anges, la grâce qui leur fut donnée dans leur création — 3) pour les hommes, la grâce sanctifiante, la gloire et toutes les grâces qui conduisent au salut.

- XVII^e MÉDITATION. — De la soumission et de la servitude de Jésus-Christ..... 258
 Jésus-Christ, en tant qu'homme, était dépendant de Dieu. — Il était, en tant qu'homme, le serviteur de Dieu. — Il s'est abaissé jusqu'à subir la dure condition d'esclave.
- XVIII^e MÉDITATION. — De l'oraison de Jésus-Christ 271
 Jésus-Christ a souvent prié durant sa vie. — Qualités de sa prière. — Sa prière a toujours été exaucée.
- XIX^e MÉDITATION. — Du sacerdoce de Jésus-Christ..... 283
 Jésus-Christ — 1) est vraiment Prêtre — 2) il est souverain Pontife — 3) il est Docteur dans la vie spirituelle.
- XX^e MÉDITATION. — De la royauté de Jésus-Christ. 297
 Jésus-Christ, en tant qu'homme, est le Roi spirituel et temporel du monde. — Avantages de cette royauté sur celle des rois de la terre. — Combien les Saints ont rendu de services à Jésus-Christ.
- XXI^e MÉDITATION. — De la filiation de Jésus-Christ..... 310
 Jésus-Christ est le Fils de Dieu par nature et non par adoption. — Il a rendu à Dieu les trois plus grands devoirs d'un fils : l'amour, l'obéissance et le respect. — Il a fait de nous les enfants de Dieu par adoption.
- XXII^e MÉDITATION. — De la prédestination de Jésus-Christ..... 321
 Jésus-Christ, comme homme, a été prédestiné éternellement. — Sa prédestination est la cause déterminante de la prédestination des Saints. — Elle en est le modèle.
- XXIII^e MÉDITATION. — Des grandeurs de Jésus-Christ, de l'adoration qui lui est due et de ses images..... 331
 Jésus-Christ est grand dans tous les genres. — Nous lui devons le culte de latrie. — Nous devons garder et honorer ses images.

- XXIV^e MÉDITATION. — Jésus-Christ est Rédempteur, Médiateur et Chef de l'Eglise 353
 Jésus-Christ est : — 1) Rédempteur des hommes —
 2) Médiateur entre Dieu et les hommes — 3) Chef des hommes.
- XXV^e MÉDITATION. — Jésus-Christ est la lumière des hommes, leur libérateur et leur avocat. 365
 Jésus-Christ a illuminé tous les hommes — il a les qualités d'un grand guerrier — il est l'avocat des hommes.
- XXVI^e MÉDITATION. — De la Nativité de Jésus-Christ 375
 La Nativité de Jésus-Christ s'accomplit, d'une manière très pure, neuf mois après sa conception. — Premières pensées, affections et actions de Jésus-Christ nouveau-né. — Saintes affections de la Vierge envers Jésus-Christ nouveau-né.
- XXVII^e MÉDITATION. — De la Circoncision de Jésus-Christ et du nom de Jésus 388
 Jésus-Christ est circoncis huit jours après sa naissance. — Il verse son sang dans la Circoncision. — Nom de Jésus.
- XXVIII^e MÉDITATION. — De l'adoration des rois mages 399
 Trois raisons pour lesquelles Jésus-Christ a voulu être adoré par les rois. — Trois principales vertus des trois rois. — Présents offerts par les rois.
- XXIX^e MÉDITATION. — Jésus-Christ est persécuté dès son enfance. Il est admiré des Docteurs dans son adolescence et il mène une vie cachée pendant sa jeunesse. 412
 Jésus-Christ est persécuté par le roi Hérode. — A l'âge de douze ans, il est retrouvé au milieu des Docteurs. — Il mène une vie cachée à Nazareth.
- XXX^e MÉDITATION. — Les années, les jours et les nuits de la vie de Jésus-Christ 426

Emploi des trente-quatre années de la vie de Jésus-Christ. — Occupation de ses journées. — Occupation de ses nuits.

XXXI^e MÉDITATION. — Des qualités de la vie de Jésus-Christ.....

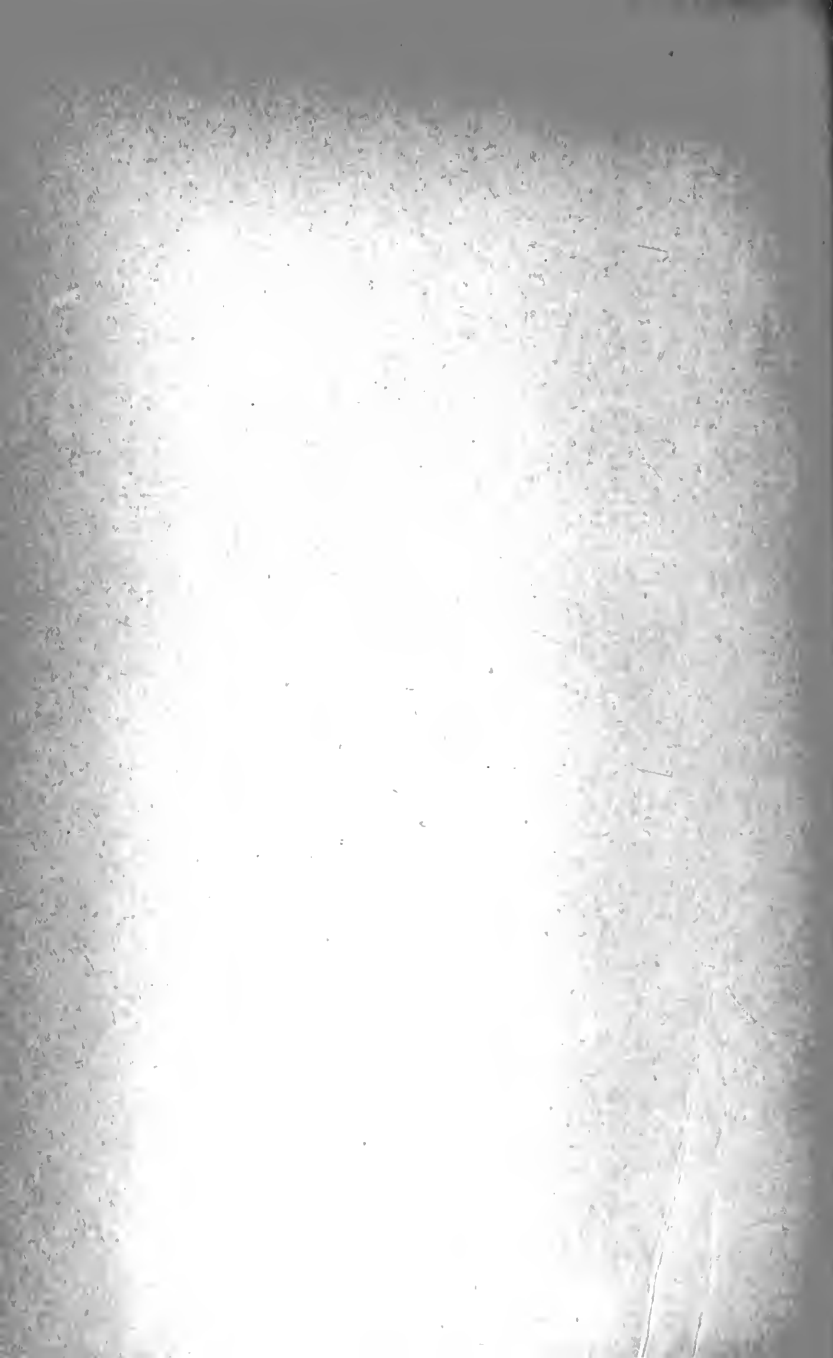
447

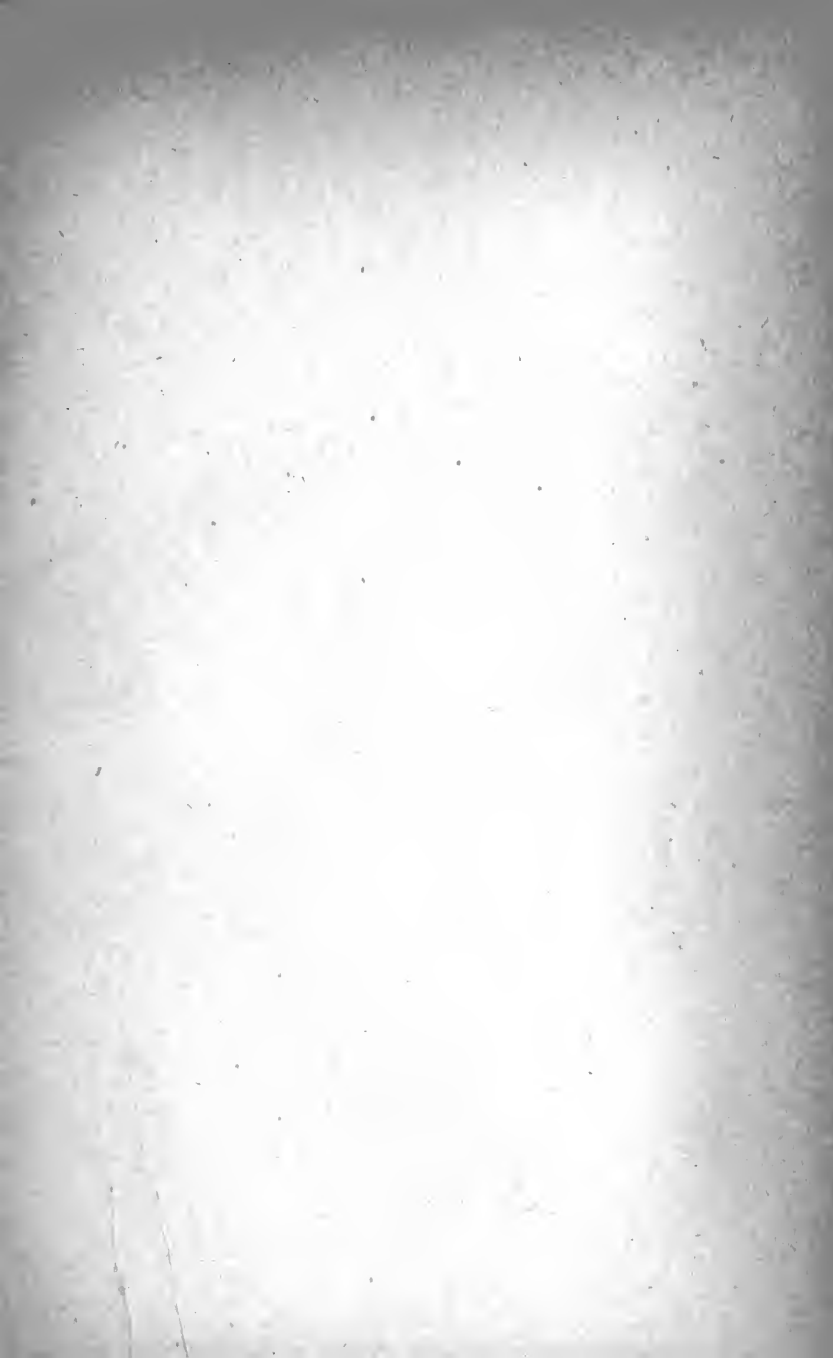
La vie de Jésus-Christ est — 1) admirable en elle-même — 2) très profitable à l'homme spécialement — 3) très honorable pour Dieu.

FIN DE LA TABLE DU SEPTIÈME VOLUME.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

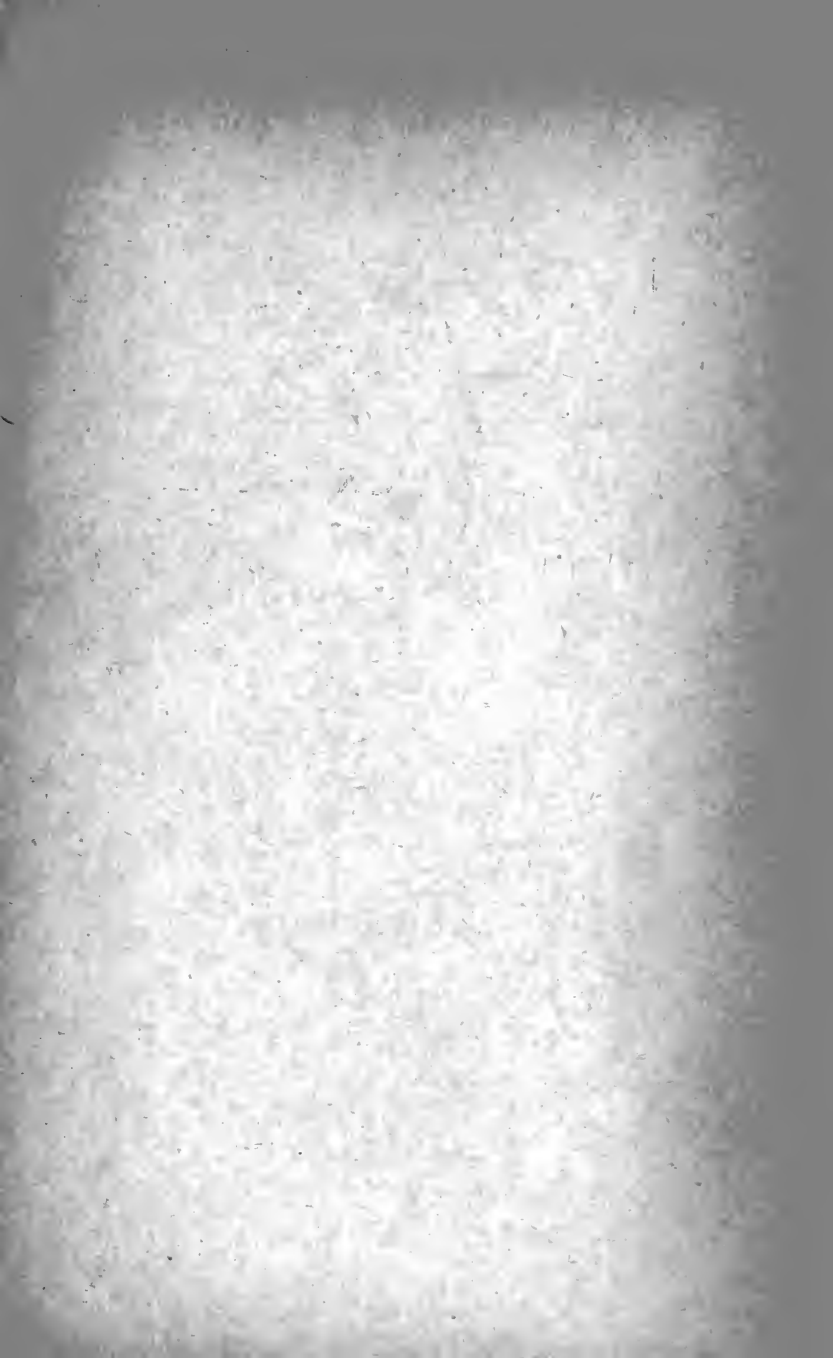












A LA MÊME LIBRAIRIE

ROHRBACHER, CHANTREL, DOM CHAMARD, ET LÉON GAUTIER

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

ROHRBACHER

CONTINUÉE JUSQU'À NOS JOURS PAR J. CHANTREL ET DOM CHAMARD

AVEC UNE TABLE GÉNÉRALE MÉTHODIQUE ET TRÈS COMPLÈTE

PAR LÉON GAUTIER

Professeur à l'École des Chartes

20 volumes gr. in-8° jésus, imprimés sur beau papier vélin satiné, très beaux caractères.

160 FRANCS

NEUVIÈME ÉDITION

SEULE COMPLÈTE

Cette édition se distingue des nombreuses contrefaçons de Rohrbacher par les améliorations suivantes :

- 1° *La vérification de ses citations et l'indication des sources omises dans les autres éditions ;*
- 2° *La Table générale méthodique et très complète de Leon Gautier ;*
- 3° *La continuation de Chantrel et Dom Chamard ;*
- 4° *Par sa beauté typographique.*

Chaque article de cette table est divisé en paragraphes pour rendre les recherches plus faciles.

Tout article consacré à un écrivain est divisé en deux parties : 1° Sa vie ; 2° Ses ouvrages, et donne les dates de sa naissance et de sa mort.

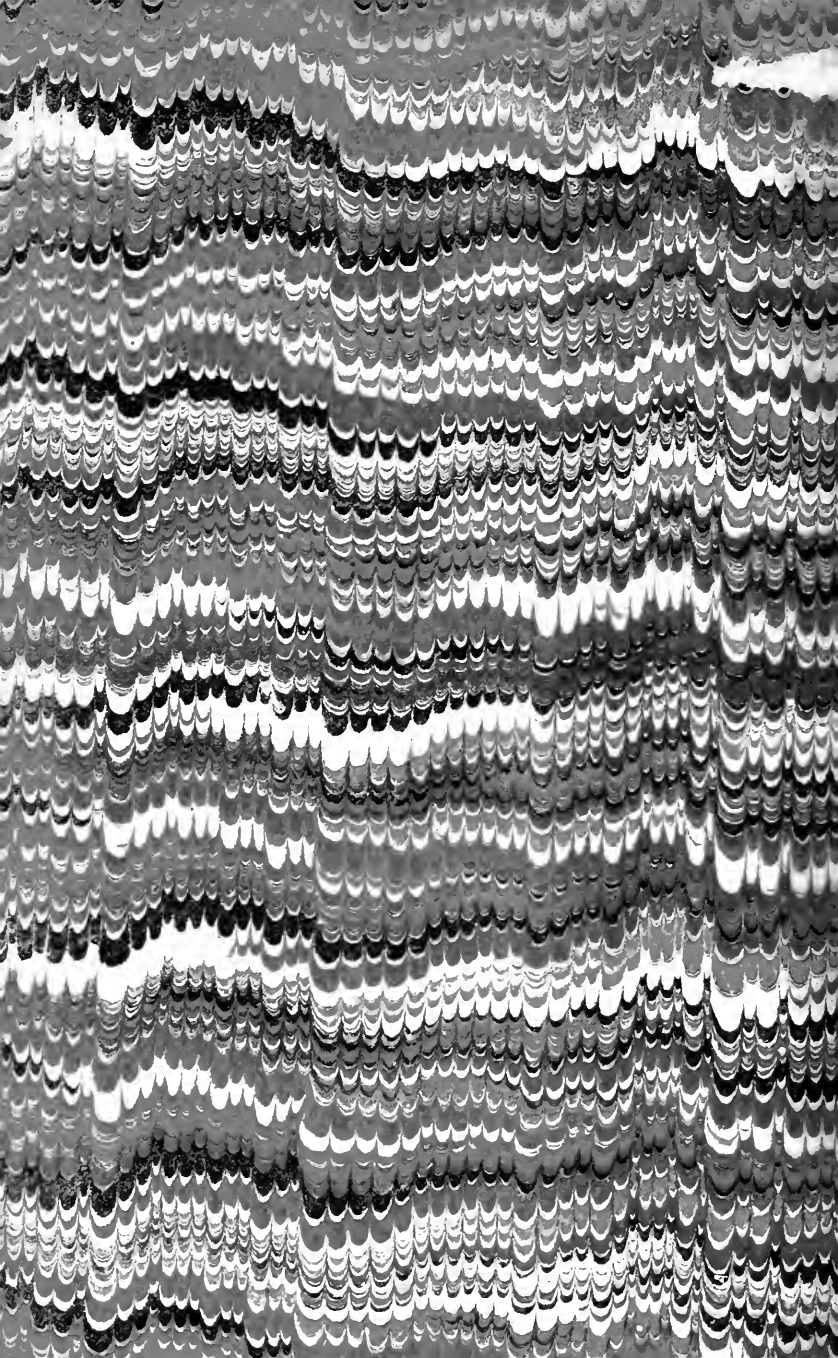
Les personnages historiques du même nom ont été partagés en plusieurs séries.

Les articles qui traitent de la théologie ou de la philosophie de l'histoire ont été l'objet d'un soin particulier. En un mot, l'auteur a voulu que sa table fût comme un *Dictionnaire abrégé de l'Histoire ecclésiastique*, et, au dire de juges très compétents, il a admirablement atteint son but.









BAIL, Louis.
La Théologie affective.

BQ
7005
.A29
v.7

